

Gérard Althabe Bernard Légié
Monique Sélim

**URBANISME
ET RÉHABILITATION
SYMBOLIQUE**

Ivry. Bologne. Amiens

 L'Harmattan

**URBANISME
ET REHABILITATION
SYMBOLIQUE**

© L'Harmattan, 1993
ISBN: 2-7384-1841-4

Gérard Althabe Bernard Légié
Monique Sélím

**URBANISME
ET REHABILITATION
SYMBOLIQUE**

Ivry. Bologne. Amiens

Editions L'Harmattan
5-7 rue de l'Ecole-Polytechnique
75 005 Paris

SOMMAIRE

Avant-Propos Gérard ALTHABE

I - Promotion symbolique et logiques sociales

Gérard ALTHABE

- 1 - Les contradictions d'une ascension par le logement 15
- 2 - Une assistance indépassable 27
- 3 - Les destins d'une rénovation militante 43
- 4 - ANNEXE : Les rapports sociaux dans un espace de cohabitation HLM 62

II - Une réhabilitation sociale

Bernard LEGÉ

- 1 - Le contexte général du projet. 79
- 2 - Le secteur San Leonardo dans l'histoire 91
- 3 - La vie sociale après le relogement. 107
- 4 - L'opération d'urbanisme dans les représentations. 123
- 5 - L'atomisation du groupe 135
- 6 - La décentralisation chaotique. 153
- 7 - Conclusion 171

III - L'indignité réhabilitée

Monique SELIM

- 1 - Les dérives d'un ancien site industriel. 181
- 2 - Le partage de la misère. 193
- 3 - Division et reconstitution du champ social. 241
- 4 - Conclusion 291

AVANT-PROPOS

Les opérations urbanistiques constituent un des visages des mutations permanentes dont les tissus urbains sont l'objet. Ces opérations dont le dernier développement est aujourd'hui la réhabilitation des cités H L M, ont été majoritairement focalisées sur les centres anciens des villes. Elles ont généralement contribué aux processus globaux de ségrégation sociale dans et par la résidence. Elles ont participé au refoulement des couches sociales défavorisées dans des espaces périphériques, coupés de zones industrielles, elles aussi expulsées toujours plus loin du cœur de la cité. Les changements qu'ont provoqué ces mouvements de population et leur concentration catégorielle ont été à maintes reprises étudiés à partir de travaux sur les cités H L M, l'habitat pavillonnaire, les lotissements' etc... (1)

Le regard a été porté ici sur des situations urbaines qui se

(1) G. Althabe, «Rapports sociaux dans l'espace de cohabitation d'immeubles HLM» Non 1981. «Le quotidien en procès», *Dialectique* n° 21, 1977. M. Selim, « Rapports sociaux dans une cité HLM de la banlieue Nord de Paris», Thèse de 3^o cycle, EHESS, 1979. «Rapports sociaux et représentations religieuses dans une cité HLM», *Ethnologie Française*, 1982, tome 12, n° 2.

trouvaient la cible de projets semblant s'inscrire à contre courant de ces tendances ; l'îlot San Leonardo, le quartier Sevrin, le centre-ville d'Ivry sont impliqués dans des bouleversements urbanistiques profonds et récents : les trois municipalités qui les impulsent sont à forte dominante communiste et se prononcent toutes trois pour le maintien des familles défavorisées dans leur habitat réhabilité ou rénové.

Cette conjoncture offrait à l'observation un champ spécifique et privilégié de transformations sociales particulièrement captivant pour l'anthropologie des sociétés industrielles. Elle permettait en effet de saisir à partir d'une situation peu courante les logiques complexes et contradictoires dont l'insertion résidentielle est la matière dans un contexte de dissociation géographique croissante entre l'habitat et les lieux de production.

A Bologne et Amiens l'opération urbanistique s'exerce sur les quartiers centraux ayant une valeur historique, elle s'inscrit dans la volonté politique de maintenir dans les espaces résidentiels transformés les familles populaires qui y habitent et dans la volonté de conserver à l'habitat et à son environnement urbain une forme chargée d'une symbolique historique prestigieuse. A Ivry la rupture totale avec le passé intervient (destruction du vieux quartier et reconstruction), mais avec la volonté politique de donner accès aux familles des couches sociales populaires à un habitat et à un espace urbain dont les formes s'affirment particulièrement novatrices. Enfin dans les trois cas étudiés, l'autorité municipale tente de dépasser la division hiérarchique entre les décideurs et concepteurs d'un côté, les utilisateurs de l'autre, les efforts non négligeables pour organiser la participation des habitants à ces opérations seront étudiés (2).

L'étude ne porte pas sur l'opération urbanistique appréhendée dans la durée, comme un objet autour duquel se construit un champ politique dans lequel émergent les conflits et se nouent les alliances entre les acteurs institution-

(2) Dans ces trois exemples les municipalités communistes construisent explicitement leur intervention en effectuant la nécessaire transformation du centre ville vétuste en évitant l'expulsion des familles populaires, expulsion inéluctable si les lois du marché immobilier sont laissées agir librement (leurs effets étant démultipliés par la spéculation foncière).

nels (municipalité, services étatiques, pouvoirs régionaux, forces économiques) ; l'esquisse d'une telle analyse peut être retrouvée dans le rapport de Bernard Archer sur Ivry (Volume I : Généralités sur deux agglomérations : Rouen, Ivry sur Seine, E.S.A. I. 1973. Volume II : Etude d'une opération en banlieue parisienne : le projet d'Ivry Port E.S.A. I. 1974). Dans cette perspective, l'analyse comparative entre des situations italiennes et françaises serait enrichissante.

Dans les trois enquêtes, la transformation de l'espace résidentiel et du logement a été appréhendée non point à partir de la position de ceux qui en sont les porteurs (les concepteurs que sont les architectes, les politiques que sont les responsables municipaux, les techniciens des services municipaux et étatiques) ; mais de celle de ceux qui en sont les sujets, c'est-à-dire les familles qui se trouvent impliquées dans le bouleversement introduit.

Nous avons tenté d'élaborer le sens que prend pour elles l'accès à un espace résidentiel et à un logement qui constituent un cadre de vie profondément différent de celui qu'elles quittent ; nous avons essayé d'analyser le champ social résidentiel qui se constitue dans les espaces urbains produits par ces opérations de réhabilitation et de restauration.

Il faut préciser ce que n'est pas l'orientation adoptée : les sujets ne sont pas placés (explicitement ou non) dans l'opération elle-même, dans sa logique ; en effet dans une telle perspective l'analyse de la relation établie avec le logement et du champ social résidentiel qui se constitue reste subordonnée à une cohérence qui leur est extérieure ; il est alors extrêmement difficile de sortir des deux problématiques : celle de l'adaptation ou de l'inadaptation des sujets, celle de l'adéquation ou de l'inadéquation entre les objectifs poursuivis par les initiateurs et la situation produite par la réalisation de l'opération telle que l'enquête en rend compte. Nous avons tenté de centrer l'investigation dans les unités sociales résidentielles impliquées dans les opérations urbanistiques, notre but est de mettre à jour les processus internes aux rapports sociaux qui s'y développent, de comprendre la position de la famille dans le champ social résidentiel, de démontrer les modes de relation avec le logement ; l'opération urbanistique et ses acteurs est maintenue à la périphérie, elle est présente dans l'étude à travers ses effets, et ceux-ci sont investis dans une cohérence autre que celle contenue en elle.

Dans le chapitre I sont présentées les recherches effectuées par Bernard Légié à Bologne, Monique Selim à Amiens, Michel Boccara et Annie Maguer à Ivry. On a tenté d'en faire la synthèse malgré les difficultés intrinsèques que supposait cette ambition. La constatation de processus sociaux très différents voire divergents a permis d'alimenter la réflexion sur l'autonomie relative des dynamiques internes aux champs sociaux résidentiels et le jeu des significations détenues par le logement dans l'imaginaire. Les chapitres II et III sont respectivement consacrés à l'analyse propre des champs sociaux de l'ilôt San Leonardo et du quartier Sevrin, élaborée par Bernard Légié et Monique Sélim.

**I. PROMOTION SYMBOLIQUE
ET LOGIQUES SOCIALES**

Gérard ALTHABE

PROMOTION SYMBOLIQUE ET LOGIQUES SOCIALES

1 - Les contradictions d'une ascension par le logement

L'enquête s'est déroulée dans l'îlot San Leonardo, celui dans lequel l'opération de réhabilitation du Centre historique menée par la municipalité a été en premier réalisée ; il a joué le rôle de lieu d'expérimentation. Il s'agit de 101 logements qui, entre 1973 et 1977 ont été reconstruits, ils seront réoccupés par les familles qui les habitaient, elles avaient été relogées temporairement dans des maisons-tiroir et par des familles semblables venues des secteurs vétustes du Centre historique. Les 25 premières familles ont été relogées durant l'été 1975. L'étude, intervenue en 1980-81, a pu prendre pour objet les transformations induites par le relogement tant dans les pratiques familiales que dans le champ des relations interpersonnelles.

L'opération de restauration menée à San Leonardo est inscrite dans une intervention municipale globale ; Bernard Lége en fait une synthèse rapide, (l'ensemble de l'entreprise municipale est étudiée dans la thèse de recherche d'Annick Tanter : « Conservation sociale et culturalisme » (EHESS, 1980) ; se référer également à : « Bologne, une nouvelle po-

litique urbanistique», Bernard Légé et Pierre Salmeron, Institut de l'Environnement Documentation Internationale, (1975). La mise en œuvre de l'intervention (précédée par un débat qui a couru tout au long des années 60) aura comme point de départ le « Plan Directeur d'Urbanisme » publié par la municipalité en 1969 ; il est bâti autour de deux idées directrices : d'une part le blocage de l'extension de la ville (la croissance zéro, le maintien de sa population à 500 000 habitants), d'autre part la réappropriation du centre historique par l'ensemble des citoyens ; elle jouera dans deux domaines : négativement la résorption de l'envahissement du centre par l'automobile en organisant un contrôle drastique de la circulation, positivement l'utilisation des bâtiments monumentaux témoins de l'histoire de la ville (Palais, Couvents, Collèges) en équipements socio-culturels ou en sièges de comités de quartiers (créés dans le cadre de la décentralisation du pouvoir municipal en 1967).

En 1972 la publication du « Plan pour le logement économique populaire » (PEEP) marque l'ouverture de l'opération de restauration elle-même dans 5 secteurs (sur 13) du Centre historique (dont San Leonardo). L'environnement idéologique de cette restauration est construit autour de deux pôles :

- a) Le développement d'une sociabilité populaire déterminée fantasmatiquement par les formes anciennes (médiévales ?) de l'habitat et de l'espace urbain ;
- b) Le maintien dans le Centre historique d'une population appartenant à la classe ouvrière.

L'opération débute par un affrontement entre la municipalité (qui dès l'entrée affirme sa volonté d'effectuer une expropriation généralisée) et les propriétaires privés de logements ; le conflit s'achèvera sur un compromis avec la mise en place de procédures de conventionnement par lesquelles les propriétaires privés pourront participer à la restauration municipale.

En 1980, les résultats quantitatifs restent modestes : 500 logements relevant du secteur public ont été restaurés, 250 seulement du secteur privé.

Présentation de la population de San Leonardo

Il s'agit de citadins de fraîche date à 80 % (les plus anciennement installés sont arrivés au début des années 50); la quasi totalité à abandonné les régions rurales ; la composition actuelle de la population est le produit d'une sélection qui s'est constituée dans des mouvements globaux qui, ces trente dernières années, ont repoussé massivement hors du centre vers la périphérie, les salariés industriels ; c'est une population âgée (64 retraités) ; les actifs (57) sont impliqués dans des secteurs périphériques de l'univers industrialisé ; 8 seulement d'entre eux peuvent être considérés comme des ouvriers ; 12 employés subalternes de services publics (voirie, gardiennage) ; 16 salariés dans des boutiques commerciales ou entreprises artisanales : 4 artisans et commerçants installés sur place ; 6 femmes de ménage (déclarées) ; 6 prostituées, etc... ; il s'agit donc d'une population particulièrement éloignée des pôles de production industriels et bureaucratiques ; cette caractéristique négative va fortement marquer son mode d'insertion dans l'opération de restauration de l'îlot.

L'installation des familles dans les logements neufs se fera sans que la dimension financière soit un obstacle, le loyer sera évalué suivant le montant des ressources (10 % de celui-ci) ; ainsi l'ancienne population sera dans sa totalité réinstallée dans l'îlot après un séjour de quelques mois dans des logements-tiroir ; il n'y a cependant pas la reconstitution des unités sociales existant précédemment (type courée) ; dans la distribution du logement (le critère principal étant la composition quantitative de la famille) l'unité conservée sera la rue ; de plus la restauration introduit une forte densification de l'espace habité, ce qui entraîne l'installation dans l'îlot de familles venues d'autres quartiers du Centre historique (la moitié de la population habitant l'îlot restauré est en fin de compte allogène).

L'accès au logement neuf

Les familles passent de logements délabrés et vétustes à des appartements dans lesquels a été installé un confort domestique remarquable ; ce passage se fait sans que les con-

traintes financières interviennent, grâce au « loyer social » dont le mécanisme a été décrit. Dans la plupart des cas le montant du loyer est dérisoire (la comparaison avec les loyers pratiqués au même moment dans le centre ville est significative) ; nous allons tenter de dégager le sens que les sujets (à travers en particulier leurs pratiques) donnent à l'accès à de tels logements dans des conditions aussi favorables.

Le relogement est une rupture essentielle dans l'histoire familiale, il apparaît comme le point de départ d'une promotion sociale, l'amorce d'une trajectoire familiale désormais ascensionnelle ; cette amorce est construite comme un rapprochement décisif des couches sociales supérieures (la disposition du logement neuf est appréhendée comme une insertion dans leur mode de vie) elle est en même temps séparation d'avec une couche sociale dominée par l'absence de perspectives d'ascension sociale ; rupture avec une précarité économique symbolisée par le taudis dans lequel chacun vivait, présente dans la mémoire de la vie personnelle et de celle de la famille.

Lorsque (en 1973-1974) les habitants de San Leonardo ont été installés dans des maisons-tiroir et que le chantier de réhabilitation a été ouvert, aucun d'entre eux ne croyaient qu'ils reviendraient dans une des maisons neuves en train d'être construites, tous estimaient qu'elles étaient destinées à des familles de la couche sociale supérieure, ce malgré l'intense campagne municipale d'explication ; durant cette période intervient l'élaboration du sens que prendra l'accès au logement ; dans ce sentiment d'exclusion, ces maisons sont attachées à la couche sociale supérieure, s'y installer sera pour les sujets un mouvement de dépassement de leur exclusion, la marque de leur entrée dans la couche sociale supérieure.

Cette rupture se traduit par un bouleversement dans la relation établie avec le logement : les sujets édifient un rapport d'appropriation imaginaire (ce rapport a pour base la stabilité qu'ils croient contenue dans la location municipale) ; cette appropriation se traduit par l'engagement de multiples travaux destinés à des transformations internes et externes importantes.

L'espace domestique va donc être transformé par les locataires : le mobilier est renouvelé, des réaménagements internes sont apportés ; ils sont animés par un effort d'imitation du mode de vie des couches supérieures ; Bernard Lègè dégage (à travers des descriptions minutieuses) le sens pris par cette réorganisation de l'espace domestique : l'aménagement de la salle de séjour avec la fermeture du coin cuisine, que les architectes avaient prévu donnant librement sur le séjour de par la place particulière de la mère dans la quotidienneté de la famille ; la fermeture d'une chambre transformée en salon de réception utilisé deux ou trois fois dans l'année, etc... Les sujets passent de logements vétustes, confinant souvent au taudis, à des appartements dans lesquels le confort domestique est articulé à un aménagement interne correspondant à la conception qu'ont les architectes de la quotidienneté familiale ; les sujets vont transformer plus ou moins cet espace domestique dans le sens d'une imitation de la couche sociale supérieure.

Il faut également signaler les transformations que les sujets vont apporter à l'environnement immédiat du logement (les espaces communs des immeubles, les jardins intérieurs) : elles se font dans une orientation unilatérale : le marquage de l'appropriation, par exemple, la fermeture par une barrière de l'accès au dernier étage, ce qui privatise le palier, le doublage de la porte d'entrée par une grille cadénassée ; la fermeture par des portes du passage entre les jardins intérieurs (ce libre passage entre les jardins avait été magnifié par les architectes qui y voyaient la condition de l'établissement d'une communication généralisée entre les maisons) : Enfin seule la crainte de l'intervention de l'autorité municipale empêchera que le jardin intérieur ne soit partagé en autant de parcelles que la maison contient d'appartements.

Le sens (rupture sociale, entrée dans la couche sociale supérieure) que les sujets donnent à leur installation dans le logement neuf est dominé par la fragilité ; en effet la révolution ainsi introduite dans leur existence est enfermée dans le cadre étroit de la résidence, elle est directement le produit de l'action municipale, elle se développe alors que la situation économique de chacune des familles reste inchangée, c'est-à-dire médiocre et précaire. Cette fragilité est con-

tenue dans les multiples contradictions qui émergent dans la nouvelle situation dans laquelle chaque famille est placée : par exemple, l'élaboration du sens donné à l'accès au logement passe, comme nous l'avons vu, par le renouvellement du mobilier, celui-ci entraîne (endettement) un renforcement des difficultés économiques familiales, celles-ci finissent par rendre aléatoire, parfois impossible le paiement régulier du loyer (même minime) et surtout des charges, ainsi se constitue la menace d'expulsion dans laquelle est actualisée une condition de locataire qui est refoulée, niée dans les pratiques dans lesquelles les sujets édifient l'appropriation imaginaire du logement, or celle-ci est également un des éléments de l'édification du sens donné à l'accès au logement. Les familles sont ainsi prises dans une nouvelle situation dominée par la contradiction entre les nécessités contenues dans les pratiques où est construit le sens de leur installation dans l'îlot réhabilité et les possibilités que leur ouvre une condition économique restée inchangée ; cette contradiction introduit la précarité générale de l'entreprise.

Le sens donné à l'accès au logement neuf tel que je viens de le définir doit être considéré comme la conception dominante secrétée par la population habitant l'îlot réhabilité ; les familles sont les actrices de pratiques singulières dans lesquelles elles construisent, chacune pour elle-même, le passage dans la couche sociale supérieure avec une intensité variable ; la réhabilitation introduit ainsi un terrain nouveau de hiérarchisation entre les familles (celle-ci peut se lire par exemple dans les différences de degré dans le renouvellement du mobilier), processus de hiérarchisation qui rejettent à la marge et isolent beaucoup de personnes âgées aux ressources modiques.

*

* *

La représentation donnée par les locataires du relogement et de l'opération de réhabilitation.

Cette représentation est pour le moins inattendue.

a) Une critique systématique et généralisée de l'appartement intervient, une multiplication de dénonciations : nombre insuffisant de portes ou de fenêtres, rejet des poutres ap-

parentes présentées comme nid d'insectes, inadéquation de la couleur du carrelage, absence de moquette, nécessité de deux W.C. ou de deux salles de bains, etc...

La dénonciation de l'appartement est accompagnée de celle des services municipaux, unanimement cloués au pilori, ils sont présentés comme une mafia ayant détourné l'argent destiné à la construction des maisons, ce qui explique les multiples et massives insuffisances du logement.

b) Les conditions d'accès au logement neuf sont l'objet d'une représentation construite autour de deux pôles :

- quand le sujet parle de son propre accès au logement, il évacue la municipalité comme acteur de l'attribution (l'accès au logement relève de la « chance », du « miracle »)
- la municipalité est réintroduite pour dénoncer les passe-droit dont ses agents ont été les acteurs dans l'accès au logement des autres familles (le passe-droit prend parfois une dimension sexuelle : l'attribution des logements aux 6 prostituées de l'îlot ; Madame Rocamboles obtenant un local commercial grâce aux prestations sexuelles de sa fille auprès d'un responsable municipal, etc).

c) Les sujets sont unanimes à condamner l'opération elle-même de réhabilitation, beaucoup estimant qu'il eût fallu détruire les maisons existantes et construire des bâtiments entièrement neufs et de style moderne, (les efforts d'une famille pour rester dans une maison-tiroir ayant la particularité d'être une construction neuve ont été étudiés). Les sujets donnent à leur critique une certaine dimension historique : les rez-de-chaussée et les pièces mansardées continuent à être dévalorisés, en référence à leur utilisation ancienne (le rez-de-chaussée réservé aux marchandises et aux animaux) (les greniers, rappelle-t-on, n'ont été habités que dans la période de la fin de la dernière guerre par les réfugiés misérables fuyant les combats).

Dans cette représentation les sujets tentent vainement d'évacuer l'assistance, ils veulent éviter que l'enquêteur ne perçoive l'accès au logement neuf comme le produit de l'as-

sistance municipale, (d'où l'évanouissement de la municipalité quand ils évoquent leur propre accès au logement). En dénonçant ceux qui ont obtenu le logement grâce à des pratiques moralement condamnables, ils écartent d'eux le mode d'attribution du logement comme une réponse de l'autorité au mérite. (Ce qui est la principale traduction de la relation d'assistance). Comment expliquer ce refoulement de la relation d'assistance ? Celle-ci est contradictoire avec le sens que les sujets donnent à leur accès au logement neuf ; celui-ci ne peut être l'amorce d'une trajectoire ascensionnelle, la séparation d'avec un univers sans perspective que si la famille en est l'acteur autonome et non point la bénéficiaire d'une action de l'autorité extérieure.

La violence, les outrances contenues dans cette représentation sont la traduction d'un refoulement de l'assistance à la fois nécessaire et impossible, elles sont autant de signes de la fragilité de l'aventure dans laquelle les interlocuteurs sont engagés ; la dénonciation unanime dont l'opération de réhabilitation dans son ensemble est l'objet, désigne l'ambiguïté de la situation dans laquelle les sujets sont placés : en s'affirmant favorable à la destruction totale de l'espace urbain hérité du passé et à l'édification de maisons de forme moderne, ils expriment le sentiment d'inachèvement, partant de précarité dominant le processus de passage dans l'univers de la couche sociale supérieure dans lequel ils se retrouvent engagés (1).

*

* *

Les transformations du champ résidentiel

Le relogement a provoqué une évidente dislocation des réseaux de relations interpersonnelles qui existaient dans l'îlot (les sujets sont unanimes à déplorer cette dislocation, malheureusement l'enquête s'est localisée dans l'îlot entièrement réhabilité ; il a été impossible d'effectuer l'analyse de la situation existant avant la réhabilitation à travers le seul souvenir et la représentation qu'en donnent les sujets). Cette dislocation a pour base d'une part la non reconstitu-

tion dans l'îlot rénové des unités (la courée) existant précédemment, d'autre part l'installation des familles venues d'autres quartiers du Centre historique.

Au moment de l'enquête des indices d'une recomposition de relations interpersonnelles ont pu être relevés (par exemple des regroupements dans les jardins intérieurs pour des séances de jeux de cartes) ; les relations interpersonnelles sont marquées par un rapport de distanciation, avec l'affirmation unanime qu'elles ne peuvent se nouer que si la vie familiale est laissée en dehors de leur champ (les sujets déplorent tous cette réserve, ils évoquent avec nostalgie la convivialité qui existait dans l'îlot ancien, cette représentation nostalgique ne nous dit rien sur la réalité des relations interpersonnelles qui s'y développaient, elle est signe d'une tension dans les relations actuelles).

Le passage d'une situation à l'autre (passage recouvrant l'opération de réhabilitation) est dominé par un mouvement d'enfermement dans la famille conjugale, le moteur de ce repliement réside dans le procès réciproque dont les sujets sont les acteurs, c'est là que s'élaborent les conditions du maintien de la distanciation dans les relations interpersonnelles (son maintien est la seule manière d'éviter leur rupture) ; l'objet de ce procès réciproque est le relogement lui-même ainsi les conditions d'attribution de l'appartement, les rumeurs sur les prestations sexuelles qui y sont intervenues ; la fixation du loyer est un terrain de dénonciation particulièrement riche : la dissimulation des revenus est un thème d'accusation généralisée (par exemple des enfants seront envoyés suivre Madame V. pour contrôler si elle n'effectue pas des heures de travail ménager payé qu'elle ne déclare pas) ; de même l'origine des dépenses provoquées par le renouvellement du mobilier est l'objet de soupçon, un certain nombre de femmes sont accusées de se prostituer pour payer les dettes.

Il faut comprendre la constitution d'un tel champ social résidentiel dans l'îlot réhabilité dans son articulation avec l'édification de la famille en acteur autonome (comme nous l'avons vu c'est la condition pour que le relogement soit l'amorce d'une trajectoire familiale promotionnelle) ; il se crée une situation dans laquelle le champ résidentiel et la famille sont clairement séparés (ce qui n'était vraisem-

blement pas le cas dans la situation antérieure à la réhabilitation), et le champ social résidentiel devient un lieu où s'élaborent des processus à travers lesquels les sujets sont refoulés dans l'espace domestique et à travers lesquels est assurée la protection de la famille, portant sa production en acteur autonome.

*
* *

L'antagonisme envers les immigrés originaires de l'Italie du Sud a été renforcé par la réhabilitation, la violence des propos est à remarquer : « ils sont sales, ils ont un tout autre système, des sales gens, ils tirent un coup de feu comme ils rigolent, il y a toujours du sang entre eux » (un agent municipal retraité âgé de 70 ans) ; ils sont le plus souvent produits en étrangers ayant une culture spécifique : « l'Italie est belle, mais il faut s'arrêter avant d'arriver à Rome, après ce n'est plus l'Italie » (un cuisinier d'une cantine militaire âgé de 45 ans) ; ils sont d'ailleurs désignés couramment par le terme de « marocains ». Enfin il s'est créé dans l'ilot réhabilité un sentiment généralisé d'insécurité (il se traduit par les multiples renforcements des serrures, la pose de grille cadénassée doublant la porte d'entrée de l'appartement) et les méridionaux sont unanimement présentés comme porteurs de la violence et du vol.

Dans le champ social résidentiel secrété dans la réhabilitation, les « méridionaux » occupent désormais une place particulière, ils sont produits en acteurs idéologiques dont le rôle est double : comme nous l'avons vu, les sujets font de l'accès au logement neuf l'amorce d'une trajectoire familiale promotionnelle, la rupture avec la condition antérieure symbolisée par le taudis dans lequel ils vivaient, l'ensemble de l'entreprise est marqué par la plus extrême précarité ; les méridionaux sont construits comme des étrangers auxquels est attachée la condition misérable avec laquelle chacun tente de rompre ; en établissant la corrélation entre cette condition et la différence ethnique les sujets dans l'imaginaire cristallisent une rupture aléatoire ; cette cristallisation passe par la production des méridionaux en acteur idéologique, la violence de l'antagonisme ainsi créé correspond à la

fragilité et aux contradictions contenues dans l'édification du sens que les sujets donnent à leur installation dans les logements de l'îlot réhabilité. Nous avons signalé les transformations internes au champ résidentiel, des divisions nouvelles interviennent, elles ont pour base la tentative de chaque famille de se constituer en acteur autonome ; la production des « méridionaux » en ennemis étrangers porteurs de la violence et du vol s'inscrit dans un processus de réunification, de dépassement de ces divisions (2).

*
* *

La participation

Lorsqu'en 1973 la Municipalité entreprend l'opération de réhabilitation de l'îlot, elle n'y possède aucun point d'implantation (contrairement à un autre secteur actuellement en cours de réhabilitation, San Catarina, dans lequel la section du P.C.I. est fortement implantée et sert de médiateur entre l'autorité municipale et les habitants). Elle est en présence de gens enfermés dans leurs courées, qui maintiennent toute autorité extérieure à la périphérie du champs social dont ils sont les acteurs.

La municipalité va déployer son effort pour impliquer les habitants dans l'opération à deux niveaux :

1) Dans le cadre du Conseil de quartier d'Inerio (le conseil de quartier a été mis en place en 1967 dans le cadre de la politique de décentralisation municipale ; il était composé de 24 membres choisis par les partis politiques au prorata des résultats des élections municipales dans le quartier lui-même).

- La réhabilitation sera mise en débat au sein d'une commission d'urbanisme ouverte à tous ; ayant été entièrement dominée par les intellectuels aucun des habitants de l'îlot de San Leonardo ne participera à ces débats.

- La mise en place d'une commission de location à laquelle il faut attribuer un double rôle : l'attribution des lo-

gements (compte tenu de la composition de la famille), la fixation du montant du loyer (après l'évaluation de ressources) ; installée en 1974, la commission se dispersera en avril 1977 dans un climat de scandale orchestré par la presse locale ; à partir de ce moment ses tâches sont assurées par une commission qui fonctionne comme un service technique municipal.

2) Dans l'îlot San Leonardo, avec les 25 premières familles relogées l'été 1975 les responsables municipaux du quartier vont tenter de mettre en place (à titre expérimental) un système d'autogestion s'exerçant sur l'utilisation des chaudières collectives, l'entretien des espaces communs et les jardins, des « chefs d'escalier » vont être choisis par les locataires, ils se réunissent mensuellement dans le local du Conseil de quartier avec les responsables municipaux et les dirigeants du Conseil. Dès 1976 l'expérience doit être abandonnée, les tensions qu'elle introduisait dans l'îlot étant devenues rapidement insupportables.

Les efforts de la municipalité pour expliquer la réhabilitation, les tentatives de mise en place des instances de participation (le Comité du logement, les réunions périodiques des délégués d'escalier) ont eu pour effet d'introduire l'autorité extérieure dans le champ social résidentiel ; elle devient un point de référence interne, la position d'intermédiaire dans la relation avec elle est investie dans le développement des rapports sociaux. Bernard Légé a analysé ce phénomène essentiel dans deux directions :

- il a présenté un certain nombre de personnages qui se constituent en acteur social à travers l'occupation de cette position d'intermédiaire : une femme de 45 ans qui en permanence met en scène des événements dans lesquels elle tient le rôle d'un acteur de l'autorité extérieure ; un homme de 35 ans qui jouant de son appartenance (employé de la voirie municipale) recherche les occasions d'être présent dans les lieux où se localise le pouvoir municipal.
- il analyse avec soin la tentative manquée d'autogestion avec la mise en place des délégués d'escalier réunis mensuellement dans le local du Comité de quartier ; les dé-

légués ont été rapidement environnés de soupçons et de rumeurs malveillantes ; accusés de faire de ce rôle d'intermédiaire la base d'une différence hiérarchique et d'un pouvoir interne, ils sont les victimes du mouvement de constitution d'un véritable ostracisme et sous cette pression ils se sont dissous eux-mêmes.

L'intériorisation de la relation avec l'autorité extérieure se fait par la constitution de la position d'intermédiaire en élément central du champ social résidentiel ; l'occupation par les sujets d'une telle position est contradictoire, elle est en dernière instance illégitime dans la mesure où elle introduit une différence hiérarchique refusée, seuls les agents appartenant à l'autorité extérieure, donc situés hors du champ social résidentiel, peuvent l'occuper légitimement. Cette contradiction explique la tension dont l'occupation de ces positions est l'objet, ceux qui s'y essaient sont les victimes d'accusations, ils doivent abandonner leur entreprise pour surmonter le rejet qu'elles contiennent.

2 - Une assistance indépassable

A partir de 1968, la population de Sevrin est l'objet de mouvements de recomposition particulièrement affirmés : la moitié des familles quittent le quartier pour s'installer, pour la plupart, dans des immeubles HLM des grands ensembles de la périphérie de la ville ; elles sont remplacées par les familles abandonnant les cités d'urgence détruites, ce processus est inscrit dans un mouvement de baisse globale de la population qui passe de 3500 à 2000 habitants.

Ce processus est une sélection : tendanciellement ceux qui sont rattachés d'une manière stable au travail salarié quittent le quartier : ils sont remplacés par des gens qui n'ont que des liens lointains avec ce même travail salarié, ils rejoignent ceux qui sont restés sur place dans la mesure où ils sont placés dans une situation identique. En conséquence la population, au moment de l'opération de réhabilitation (1980) est composée massivement de gens qui sont très éloignés du monde du travail salarié (ils tirent leurs revenus d'activités informelles et précaires de récupération, de

petits travaux, de pensions, de petite délinquance). Ceux qui sont placés dans la mouvance du travail salarié sont une infime minorité.

Durant la période 1968-1980 l'espace du quartier est également bouleversé : une fraction a été détruite en 1971 pour permettre l'ouverture de l'importante voie routière est-ouest, cette route, qui est le cadre d'une intense circulation automobile, constitue une division interne ; l'ancien marché sur l'eau est évacué, ce qui entraîne la disparition d'une importante source de petits revenus. Une autre fraction du quartier disparaît en 1978, sur l'espace dégagé par la destruction des maisons est construit un immeuble HLM (Fizeau - 69 logements). Enfin les boutiques et les cafés implantés dans le quartier ferment les uns après les autres ; bars et commerçants sont désormais localisés aux frontières du quartier.

L'installation, en 1971, à la mairie d'une municipalité d'union de la gauche à très forte dominante communiste va, semble-t-il, bloquer un processus engagé par la municipalité antérieure : la destruction des maisons du quartier, la construction à leur place de logements de haut standing, opération rendue particulièrement attractive par la centralité du quartier. C'est en 1975 que la municipalité va lancer l'opération de réhabilitation (la référence à Bologne est explicitement mise en avant). Difficultés financières et retards administratifs se conjugueront pour en retarder la réalisation, les travaux ne commenceront qu'en 1979 ; entre temps la municipalité développera une pratique intense ayant pour but d'acquiescer la participation des habitants ; après une importante campagne d'explication, le Comité d'Action pour la Réhabilitation de Sevrin (C.A.R.), composé d'habitants (une dizaine) est mis en place en 1976. En 1979 une Antenne municipale est installée au cœur du quartier, elle est, entre autres, composée de deux assistantes sociales municipales qui vont prendre en charge l'organisation du relogement.

L'enquête de terrain s'est déroulée au moment où ont été peuplés les 14 maisons de l'îlot de la réhabilitation (entre juillet 1980 et avril 1981) ; il a donc été possible d'accompagner cette opération partielle ; au préalable une enquête a été menée sur le champ social résidentiel existant avant l'opération de réhabilitation.

Sevrin constitue un espace résidentiel enfermé sur lui-même et dévalorisé ; quoique le quartier soit à quelques minutes à pied du centre, on se croirait enfermé dans un microcosme vivant sur lui-même, en dehors de la ville ; cet enfermement est reproduit et renforcé par des processus de stigmatisation multiples, en particulier ceux qui s'édifient dans la presse locale dans laquelle, à travers les récits des faits divers et les reportages ethnologiques, est construite l'image de Sevrin en lieu maudit, espace de violence et d'insécurité, de misère et d'alcoolisme, univers social étranger relevant d'une culture singulière. Il est apparu important d'analyser la réaction que les habitants de Sevrin édifient face à cette image qui leur est ainsi imposée de l'extérieur ; leur réponse (l'unification pour faire front) a pour effet de reproduire en permanence l'enfermement (l'étude a fait intervenir les nombreux articles du «*Courrier Picard*», un film de télévision tourné dans le quartier et qui a renforcé les aspects relevant d'une culture de la misère).

Les médias ne sont pas les porteurs exclusifs de la pression dans laquelle est produite la stigmatisation du quartier, leur action s'articule avec des processus localisés dans des domaines différents :

a) La stigmatisation est construite dans les établissements scolaires ; les modes spécifiques de pratiques des enseignants dans l'école primaire installée dans le quartier sont dénoncés, par exemple contrôle de la propreté, dépistage systématique des poux, le sort réservé aux enfants de Sevrin dans les établissements d'enseignement secondaire situés hors du quartier est dominé par l'exclusion et la stigmatisation : ils sont refoulés en grand nombre dans les filières de relégation, ils se constituent en bandes dénoncées pour leurs méfaits et leur brutalité, ils répondent ainsi à l'isolement et à l'hostilité dont les enseignants et les élèves les entourent.

b) L'immeuble HLM de Fizeau est un lieu privilégié dans lequel s'édifie également la stigmatisation (immeuble de 69 logements construit en 1978 sur une fraction du territoire du quartier, il est habité par des familles venues de l'extérieur, appartenant dans leur quasi totalité à la couche des salariés moyens) ; les locataires développent un rejet de

Sevrin ; ils édifient une représentation de l'espace résidentiel dans laquelle ils rattachent Fizeau à Saint Maurice, partant ils séparent leur immeuble d'un Sevrin décrit comme un lieu dangereux dans lequel ils évitent de passer ; ils dénoncent l'organisation interne de l'appartement, la salle de séjour étant orientée vers Sevrin alors que c'est la cuisine qui donne sur le lac de Saint Maurice, ils occultent d'ailleurs la route à grande circulation qui les en a séparé.

En réponse les habitants de Sevrin cristallisent dans la relation avec les locataires de cet immeuble le rejet et le stigmate dont ils sont frappés ; ils les décrivent comme constituant un monde social supérieur, l'image du passeport nécessaire pour accéder dans la proximité de l'immeuble revient comme un leitmotiv ; ils relèvent dans le « Courrier Picard » les manifestations les plus ténues marquant la non appartenance de Fizeau à Sevrin, etc... (3)

De l'extérieur s'exercent des pressions édifiées dans des lieux multiples, mais d'orientation unilatérale qui enferment les habitants de Sevrin dans un espace stigmatisé et étranger à son environnement, ces pressions doivent être appréhendées comme les processus de création des conditions de la reproduction du champ social dont les traits principaux vont être présentés.

Les rapports sociaux dans l'espace de cohabitation

L'intensité, la diversité des relations interpersonnelles qui se développent entre cohabitants ressortent de la description qui nous est présentée ; elles ont été observées aussi bien dans la vie de tous les jours que dans les multiples fêtes et échanges d'invitations qui se constituent en un cycle sans fin ; le rôle central de l'alcool comme véhicule de ces échanges a été étudié. Ces relations interpersonnelles ont deux caractéristiques :

- 1) Elles recouvrent d'importants échanges de biens et de services, chaque famille est ainsi au centre d'un réseau d'échanges économiques d'importance variable ; un certain nombre d'individus, soit qu'ils n'aient aucune ressource soit qu'ils soient physiquement di-

minués, ne survivent que grâce à leur insertion dans de tels réseaux d'échange.

- 2) Ces relations ont une dimension temporelle ; il leur est donné comme point de référence l'enfance, les liens ayant existés entre les parents des acteurs, les nombreux mariages endogènes renforcent cette épaisseur temporelle. Sevrin constitue un champ social produit par une histoire (celle-ci s'édifie dans les multiples histoires familiales) et les familles allogènes s'y insèrent progressivement. A travers l'étude minutieuse d'une courée (qui au moment de l'enquête n'était plus composée que de quatre ménages) ont été reconstitués les processus s'étendant sur une longue durée de l'insertion de nouveaux arrivants.

Une des caractéristiques du fonctionnement de ces rapports sociaux est le refoulement de la différence hiérarchique ; il intervient dans l'ensemble des pratiques de la quotidienneté, dans la dissimulation de signes extérieurs pouvant désigner l'écart hiérarchique (le vêtement, l'aménagement de la maison) ; il est la matrice d'une représentation centrée sur l'affirmation redondante de l'égalité de tous dans une condition misérable partagée.

Ce refoulement de la différence hiérarchique correspond à l'impossibilité pour la famille ou le sujet individuel à devenir acteur d'une trajectoire promotionnelle (celle-ci se constituant dans l'activité professionnelle et se traduisant dans l'espace résidentiel, les deux sphères étant étroitement articulées ; ou se construisant à travers les enfants par la médiation de l'école). Il existe une contradiction entre les processus constitutifs du champ social et l'édification de la famille en acteur autonome d'une pratique ascensionnelle ; cette contradiction ne peut se dénouer que par le départ de Sevrin pour, généralement, une installation dans un logement HLM.

*

* *

Dernière caractéristique du champ social résidentiel de Sevrin : la continuité, la confusion même entre les relations

interpersonnelles nouées dans l'espace de cohabitation et celles qui se constituent dans la famille conjugale (celle-ci est marquée par une instabilité considérable du couple, qui ressort des histoires de vie).

a) Cette continuité ressort de la formation, dans le champ des relations établies entre les cohabitants dans l'espace résidentiel, de noyaux de relations plus étroites et intenses auxquels il est donné explicitement la forme d'une parenté de substitution (ce dans la double direction, celle des parents et enfants, celle de frères et de sœurs) ; la constitution de tels noyaux, l'affirmation de leur existence s'effectuent à travers la présentation de leur antagonisme avec les liens se développant dans la parenté réelle, l'exploitation contenue dans ces derniers est mise en avant d'une manière privilégiée.

b) La généralisation du système de l'hébergement désigne la même continuité : un acteur étranger partage entièrement la vie familiale pendant une période variant en moyenne de trois à six mois ; les modalités de ce partage sont variables : soit la participation aux tâches ménagères (qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, c'est indifférent) soit la participation aux dépenses de la famille ; l'hébergement a été étudié avec soin, il est quantitativement important, il existe un vaste mouvement d'acteurs qui séjournent ainsi de famille en famille. L'hébergement s'accompagne de l'instauration de relations relevant également d'une parenté de substitution.

Dans le continuum des relations interpersonnelles se développant dans l'espace résidentiel, la constitution de regroupements sur la base de l'émergence d'une parenté de substitution d'un côté, l'inclusion temporaire dans les relations familiales d'acteurs extérieurs de l'autre, ces deux mouvements montrent l'absence du processus de la production de la famille conjugale en acteur autonome dégagée des relations interpersonnelles constitutives du champ social résidentiel.

Une des conditions pour qu'un tel champ social puisse se perpétuer réside dans le maintien de l'autorité extérieure

à sa périphérie, deux processus complémentaires assurent ce maintien :

- les relations individuelles à l'autorité extérieure dans la situation d'assistance sont à la fois réduites et neutralisées ; elles sont unanimement dénoncées, la poursuite individuelle d'assistance apparaît, paradoxalement, comme une volonté d'ascension sociale mettant en question la cohérence des relations internes au quartier ; elle apparaît en contradiction avec le refoulement de la différence hiérarchique.
- l'intervention répressive des agents de l'autorité extérieure entraîne une réunification systématique de tous sur la base de la solidarité des cohabitants du quartier, ce qui est un refoulement de ces agents de l'autorité aux frontières (il a été possible de dresser sur les 10 mois de l'enquête un inventaire impressionnant d'évènements (les enquêtes de police par exemple) dans lesquels joue ce processus.

La réduction et la neutralisation des relations d'assistance, l'unification de tous face à la répression individuelle sont les deux faces d'un processus qui maintient l'autorité extérieure à la périphérie du champ social, à la marge des rapports sociaux internes.

La relation à l'autorité extérieure est actuellement un point de tension interne ; en effet depuis 1975 surtout, l'autorité municipale affirme sa présence dans le quartier soit indirectement par l'intervention de l'association de prévention (APAPE) et de la cellule communiste (4), soit directement dans le cadre de l'opération de réhabilitation par l'organisation de multiples assemblées d'explication et de débat et la mise en place d'instance de participation (Comité d'Action pour la Réhabilitation, CAR), enfin par l'implantation au cœur du quartier d'une antenne municipale.

La pression de la municipalité, son intervention intense, continue, prenant des formes multiples a des effets internes : la position d'intermédiaire est introduite comme un des éléments structurant le champ social, elle devient l'enjeu des compétitions, leurs acteurs tentent d'en faire l'instrument

de l'instauration d'un écart hiérarchique ; ce mouvement d'intériorisation de l'autorité extérieure (municipale essentiellement) a été étudié à travers les pratiques et les stratégies d'une dizaine de sujets qui essaient vainement de se fixer dans la position d'intermédiaire (l'appartenance à la cellule communiste et au CAR étant un élément, non obligatoire, dans le développement des stratégies).

Les limites dans lesquelles ces pratiques et stratégies restent enfermées sont claires : la proximité de l'autorité extérieure est utilisée dans les rapports sociaux internes, l'écart hiérarchique ainsi produit crée une tension, mais la cristallisation de l'occupation de la position d'intermédiaire par l'accession à un poste d'agent municipal salarié est refusé, elle est perçue comme la mise en question de l'appartenance même au champ social ; cette limite dans l'utilisation de la relation à l'autorité extérieure se reproduit à travers l'hostilité et l'ostracisme dont est entouré P. qui, à partir de la position précédente, est devenu salarié municipal. Ainsi peut-on expliquer le comportement de ces sujets qui, acteurs d'une stratégie de conquête de la position d'intermédiaire, refusent les postes de salariés municipaux qui leur sont proposés : il apparaît que pour eux le principal est le récit de l'évènement de leur rencontre avec les détenteurs de l'autorité municipale, l'illustration de la mise en scène de leur proximité avec celle-ci.

L'intériorisation de la relation à l'autorité extérieure dans le champ social de Sevrin, le maintien de celle-ci dans les limites qui l'empêchent de mettre en question les processus de fonctionnement des rapports sociaux qui s'y développent permet d'expliquer l'échec de la pratique de participation tentée par la municipalité, cet échec ressort de l'étude dont les 6-7 membres du CAR ont été l'objet : ils ont été placés dans une position contradictoire devenue rapidement insupportable, d'où l'effacement de cette instance, l'Antenne municipale composée d'agents municipaux extérieurs prenant en charge la totalité de la gestion du relogement dans le cadre de la réhabilitation.

Nous sommes en présence d'un univers social en crise profonde ; la recomposition de la population intervenue depuis 1968 (la moitié des familles ont quitté Sevrin, elles ont été remplacées par des familles venues des cités d'ur-

gence) provoque un affaiblissement généralisé des réseaux de relations interpersonnelles constitués dans la durée à travers la filiation de deux ou trois générations ; les processus d'insertion des familles allogènes dans le champ social fonctionnent de plus en plus difficilement, ce de par la conjonction de cet affaiblissement et de l'afflux d'acteurs extérieurs. Cette crise est articulée à celle, qui vient d'être décrite, produite par la présence dans le quartier de l'autorité municipale, la fragilité des limites dans lesquelles sont maintenus les effets internes de son intervention ont été soulignées.

La réponse à cette crise réside dans l'émergence de processus sociaux particuliers : la production d'acteurs idéologiques, porteurs des éléments négatifs qui sont à l'origine de la crise, les sujets s'unifiant dans le rejet dont ces acteurs idéologiques sont l'objet, ils bâtissent de mille manières leur différence, leur distance avec eux ; autant de pratiques qui bloquent les mouvements de désagrégation du champ social. D'autre part ceux qui sont objet de cette utilisation sont placés dans une position qui les enferme de plus en plus dans les pratiques stigmatisées.

L'apparition de tels phénomènes a été étudiée à travers l'utilisation dont une famille, les Gerson, est l'objet. Au départ la mère, cinq fils et une fille, ils se sont installés à Sevrin il y a 20 ans, les enfants se sont mariés, mais les nouvelles familles conjugales sont restées regroupées autour de la mère ; celle-ci centralise une grande part du revenu de chacun (ce revenu a des origines éclectiques, depuis la récupération jusqu'à la petite délinquance) et elle effectue la redistribution, un repas en commun est pris quotidiennement dans la maison de la mère. Ce noyau sans faille est entouré de quelques familles apparentées (neveux et nièces de la mère) qui participent d'une manière moins étroite au collectif familial. Les Gerson représentent une cinquantaine de personnes.

Cette famille élargie est édifée en acteur idéologique fixé au pôle négatif à travers la cristallisation de deux éléments négatifs :

- ils sont les porteurs de l'exclusivité des relations familiales, elles sont la matrice de leur collectif, elles fondent

leur solidarité ; ce faisant non seulement ils se placent en dehors des relations interpersonnelles, des échanges qui se développent à partir du partage du même territoire, mais ils constituent un défi dans un univers dans lequel les relations de parenté sont, comme nous l'avons vu, subordonnées aux relations inscrites dans l'espace de cohabitation. D'un autre côté ils représentent le refus des processus d'insertion des familles allogènes dans le champ social, et les membres de cette famille affirment à l'envie leur existence contre les autres, ils font le récit en termes guerriers de leur installation et de leur maintien dans Sevrin, environnée d'ennemis. L'hostilité qui les entoure, le rejet dont ils sont l'objet permettent de maintenir l'unification entre les autochtones et les allogènes.

- ils sont les acteurs de relations étroites avec l'autorité extérieure ; ils se font gloire de l'assistance qu'ils reçoivent, ils mettent en avant leurs interventions collectives pour obtenir de l'argent auprès des services, de même ils se font gloire de leurs affrontements avec les agents de la répression. Les habitants de Sevrin les enferment dans la relation avec les agents de l'autorité extérieure, eux-mêmes se font les acteurs complaisants de cet enfermement, et dans le rejet dont ils sont l'objet se construit le refoulement d'un des éléments de la crise : le risque produit par la présence au cœur des rapports sociaux internes de l'autorité extérieure.

Les limites de l'utilisation des Gerson ont été cependant révélées à l'occasion d'un événement tragique, un des enfants de cette famille âgé de 5 ans s'est noyé dans un canal, une pétition (signée par 300 personnes à l'occasion de la collecte traditionnelle effectuée lors d'un décès) a dénoncé la responsabilité de la municipalité qui n'a pas fait installer les barrières de protection le long des canaux ; les responsables municipaux ont réagi avec violence, ils ont organisé une assemblée publique dans laquelle ils ont essayé de déplacer sur les parents la responsabilité de la noyade, et ils ont généralisé en dénonçant l'absence de contrôle parental dans le quartier. La solidarité du quartier s'est reconstituée autour

des Gerson contre l'autorité municipale alors que dans le champ social interne ils font l'objet d'un rejet dont le sens et le mécanisme viennent d'être présentés.

*

* *

L'îlot réhabilité

Le relogement des 14 familles qui ont été installées dans l'îlot de la réhabilitation a été suivi au plus près ; leur relogement s'est effectué entre juillet 1980 et avril 1981 ; la courte période d'une année se partage en deux moments : dans un premier temps l'émergence d'une situation identique à celle décrite à San Leonardo s'élabore ; l'installation dans la maison neuve est la condition du début d'une promotion sociale, elle est rupture, celle-ci se marque dans la séparation d'avec l'environnement social décrit précédemment et le rattachement à l'immeuble de Fizeau ; cette recombinaison va échouer et en fin de période l'îlot réhabilité est réinvesti dans l'environnement social décrit.

Le sens donné à l'accès à la maison neuve s'est élaboré durant la période précédant le relogement, cette élaboration est décelable dans la représentation que les habitants du quartier se faisaient des maisons en construction : ils estimaient qu'elles ne leur étaient pas destinées mais étaient réservées aux familles de la couche sociale supérieure ; ils rattachaient l'îlot en construction à Fizeau ; ils y voyaient la poursuite de la pratique de dépossession d'une fraction du territoire de Sevrin.

Cette représentation était alimentée par les récits des incidents qui illustraient l'ostracisme dont étaient victimes les deux familles qui avaient été logées temporairement dans Fizeau (8 mois) alors que leur maison ayant été abattue ils attendaient leur installation dans la maison neuve ; (eux aussi n'y croyaient pas). En conséquence nulle demande de relogement dans ces maisons neuves n'a été déposée auprès du Service municipal responsable, ce qui fut d'ailleurs une surprise pour les responsables de l'opération (5).

Dans les premiers mois Geneviève S. joue un rôle central

dans l'édification de l'esquisse du champ social correspondant au sens de l'accès à la maison neuve ; elle poursuit la pratique qu'elle avait adoptée durant son séjour dans l'immeuble de Fizeau ; elle a répondu à l'ostracisme dont elle était l'objet (avec l'autre famille, les B.) en essayant d'échapper à cette exclusion, et en mettant en scène un conflit permanent avec les B. (qui eux ont répondu, d'une manière opposée, à l'ostracisme par le défi, la recherche de scandale). Geneviève S. va déployer sa pratique dans deux directions :

- a) Elle établit une relation étroite avec les agents municipaux installés dans l'Antenne et responsables du logement (en particulier les deux assistantes sociales) ; elle construit l'accès à la maison neuve comme une réponse au mérite personnel, et elle s'érige en inquisiteur, quotidiennement elle rend compte des faits et méfaits de ses voisins, elle tente, sur la base de cette relation intime avec les agents de l'autorité extérieure, de mettre de l'ordre dans l'ilot.
- b) Ce faisant, elle s'allie à certaines familles, elle neutralise les autres en animant la production d'une famille, les A., en acteur négatif ; le couple pris de boisson en permanence est présenté comme échangeant insultes et coups, partant introduisant un désordre permanent dans l'ilot. Leur chien, non contrôlé, fait régner la terreur. Une pétition sera signée, les responsables municipaux reprendront les accusations à leur compte et menaceront publiquement les A. d'expulsion.

Cette amorce de la recomposition du champ social sur la base de la rupture avec Sevrin et l'émergence de nouvelles formes de rapports sociaux va se décomposer ; en effet certains des attributaires (les B. par exemple) n'édifient pas leur installation dans la maison neuve comme une telle rupture, comme l'amorce de la promotion sociale, mais dans la première période ils seront neutralisés ; ils resteront impliqués dans le processus de recomposition mené par ceux qui voient dans le logement l'amorce de leur promotion sociale, (la production des A. en acteur idéologique occupant le

pôle négatif est un des processus de neutralisation de ces familles). L'inversion intervient avec l'installation dans l'îlot de couples jeunes sans attache avec le travail salarié (ils survivent grâce à l'assistance, la petite délinquance et les échanges internes à Sevrin) ; ils seront exonérés de loyer.

Très rapidement le sens promotionnel donné à l'accès à la maison neuve se dissoud (celui-ci est construit sur l'évacuation de l'assistance en faisant de cet accès une réponse au mérite personnel). La continuité, un instant ébranlée, avec Sevrin est renforcée ; les familles qui avaient l'initiative du mouvement précédent, les S. en particulier, sont refoulées à la marge, enfermées dans leur maison, elles songent à déménager.

Ces mouvements qui ont pour cadre l'îlot réhabilité sont suivis par les habitants de Sevrin restés en dehors de l'opération. Durant les travaux, comme nous l'avons vu, ils estimaient que l'opération de Fizeau se renouvelait ; pendant les premiers mois ayant suivi le peuplement des maisons, ils ont attendu l'inévitable expulsion des familles incapables de payer le loyer et les charges ou celles créant le désordre ; cette attente est la cadre d'un mouvement général de ruptures de relations entre les familles relogées et celles restées dans les anciennes maisons ; ces ruptures sont la réalisation de la cassure s'instaurant entre l'îlot et Sevrin.

La sanction attendue n'est pas venue, bien plus les derniers attributaires connus comme vivant hors des normes ont été exonérés du paiement de loyer ; le sens donné jusque là à l'accès à la maison neuve et au confort domestique est irrémédiablement détruit ; chacun estime avoir droit désormais à un tel logement ; l'accès à ces maisons n'introduit plus une rupture, les acteurs sont maintenus dans leur appartenance sociale et la quotidienneté, les échanges se développant dans Sevrin ; ainsi assiste-t-on à la multiplication des demandes auprès des services municipaux pour les 22 appartements de l'immeuble des Finlay et ceux des futures opérations (6) (7).

La différence avec San Leonardo est claire : à Bologne le processus induit par la restauration se réalise pleinement ; le sens donné à l'accès à la maison neuve est l'amorce d'une promotion sociale familiale et il introduit une transformation des processus constitutifs du champ social résidentiel ;

ceux qui sont éloignés de ce mouvement, comme les personnes âgées, restent impliqués dans une position subordonnée. A Sevrin, plus précisément dans l'îlot de la réhabilitation, ce mouvement à peine amorcé se dissoud ; de multiples raisons expliquent cette différence ; ainsi les modalités de la réalisation de l'opération : à San Leonardo l'opération est menée sur l'ensemble de l'îlot, en un an et demi toutes les maisons ont été reconstruites et repeuplées : à Sevrin l'îlot réhabilité, avec ses 14 maisons, est resté isolé dans un environnement social à partir duquel d'intenses pressions s'exercent sur ceux qui y habitent.

La véritable rupture avec Sevrin, l'amorce d'une trajectoire ascensionnelle réside dans le départ du quartier, l'installation dans un immeuble HLM des grands ensembles de la périphérie (7) ; le départ (la conjonction de la rupture et de l'amorce de la promotion sociale) est au cœur des bouleversements de ces dernières années (rappelons que la moitié des autochtones ont quitté le quartier depuis 1968). La réhabilitation, telle qu'elle se construit dans l'îlot, ne brise pas ce processus. Il serait important de pouvoir étudier ce qui va intervenir dans l'immeuble collectif des Finlay (22 logements achevés en 1981).

*

* *

La Municipalité d'Amiens qui a eu l'initiative et a assumé la réalisation de la réhabilitation de Sevrin, qui a été l'actrice d'une pratique de pression intense et complexe sur les pouvoirs publics pour obtenir les moyens nécessaires à sa mise en œuvre prend actuellement une distance de plus en plus sensible à son égard ; elle tente même de la réorienter par rapport à l'objectif de départ (le relogement sur place des habitants du quartier) en essayant de susciter un mouvement de recomposition sociale de la population par l'installation de familles venues de l'extérieur ayant un revenu économique modeste, mais stable, étant donc liées au travail salarié (8).

Pour rendre intelligible la situation qui est ainsi en train de se dessiner, l'opération urbanistique dont Sevrin est l'objet doit être replacée dans le contexte urbain amiénois ; ce

quartier y occupe une place particulière : c'est le lieu maudit de la ville, sa stigmatisation est alimentée par la chronique foisonnante des faits divers et les nombreux reportages dans lesquels est produite une représentation axée sur une véritable différence culturelle (l'étude de ces reportages est à faire, ils mettent en scène une population exotique constituée en miroir inversé de l'autre).

L'intervention municipale dans Sevrin est, parallèlement, l'occasion de très nombreux articles (le *Courrier Picard* : exposé des projets, compte rendu des assemblées d'explication, de la moindre réunion de concertation, inauguration cérémonielle des maisons neuves, les heureux attributaires exprimant leur bonheur, une mise en scène permanente des plus hauts responsables du pouvoir local avec photos et déclarations, etc...), elle tend à recevoir son sens, non de ce qu'elle est ou de ce qui est directement montré, mais de son articulation avec le mode d'existence du quartier tel qu'il est produit par le processus de stigmatisation toujours recommencé. Ainsi les élus communistes et la municipalité se retrouvent enfermés dans une relation d'assistance avec une population définie négativement par son extériorité aux normes, leur intervention réduite à l'assistance participative et renforce paradoxalement la stigmatisation.

La représentation (construite principalement dans une presse locale vigoureuse, lue par la quasi totalité des amiénois) de la relation de la municipalité avec une telle population doit être appréhendée à travers le sens qu'elle prend pour ceux qui sont la base sociale (et électorale) principale des élus communistes, c'est-à-dire des familles des salariés subalternes des usines et des bureaux habitant les ensembles collectifs HLM.

Ces familles ont des pratiques sociales centrées sur l'édification de leur différence avec des acteurs correspondant à l'image qui leur est donnée des habitants de Sevrin ; la production de cette différence, de cette distance est le ressort des processus constitutifs du champ social résidentiel des collectifs HLM et des relations interpersonnelles qui s'y développent (cf 4).

Cette différence ne peut trouver un achèvement. La distance ne peut se transformer en séparation, à tout moment elle risque d'être remise en question, ainsi la

position occupée par chaque acteur est-elle caractérisée par la précarité ; celle-ci est à l'origine, dans le champ social résidentiel, de pratiques de protection, de dissimulation ou de déplacement dans lesquelles les familles de la couche sociale supérieure ou les familles étrangères sont utilisées comme acteurs idéologiques subordonnés (cf 4).

Replacée dans ce cadre, la relation privilégiée établie entre la municipalité et les habitants de Sevrin est porteuse d'une rupture potentielle de l'alliance entre les élus communistes et leur base sociale principale :

- a) la crise a pour effet de renforcer les pratiques destinées à construire la différence, d'où l'amorce du rejet de la municipalité de par sa liaison privilégiée avec ceux qui dans l'ensemble amiénois sont produits en acteur idéologique fixé au pôle négatif.
- b) la relation d'assistance étant un élément de stigmatisation, le renforcement de la distance à l'égard des élus est destiné à éviter de se retrouver placés dans un processus que l'on craint d'autant plus que les conditions de sa réalité sont de plus en plus présentes.

Tels sont les termes de la position contradictoire dans laquelle la municipalité se trouve placée ; il se crée un antagonisme de plus en plus affirmé entre son intervention dans Sevrin représentée comme une relation d'assistance à des « marginaux » et l'alliance avec la population habitant les collectifs HLM ; elle est ainsi contrainte de faire la démonstration de la rupture de la relation avec Sevrin. (Ce qui se noue ainsi au niveau de l'ensemble urbain amiénois à travers la mise en scène d'une opération de rénovation urbaine est articulé à des processus sociaux localisés dans les espaces résidentiels des collectifs HLM ; la pratique des responsables municipaux - tout comme en février 1982 lorsqu'ils dénoncent les loubars du grand ensemble du Pigeonnier et lancent des appels à la vigilance - a pour but de renforcer leur alliance avec les habitants en s'impliquant dans les processus sociaux internes à l'espace résidentiel).

3 - Les destins d'une rénovation militante

La rénovation du Centre-Ville d'Ivry, commencée en 1966 est actuellement (1981) en voie d'achèvement, les travaux de la dernière tranche (140 logements) sont en cours, elle aura entraîné la production d'environ 720 logements (ce qui représente d'ailleurs une réduction sensible du projet initial qui en comptait 2000). Cette rénovation, dans la représentation qui en est donnée, constitue un ensemble hiérarchisé, elle est en quelque sorte réduite au complexe Jeanne Hachette (centre commercial à deux niveaux, des bureaux, 50 appartements avec terrasse en accession à la propriété, des trajets internes diversifiés) et à l'immeuble Casanova (80 logements I.L.N locatifs) ; les formes données à ces bâtiments sont connues (des étoiles avec les pointes des terrasses en gradin leur donnant la silhouette de pyramides) ; Jeanne Hachette symbolise la nouvelle organisation de l'espace urbain (dans la représentation les appartements qui y sont inclus sont effacés), Casanova symbolise les nouvelles formes données au logement et à l'espace résidentiel. Dans les autres immeubles composant la rénovation (l'immeuble Spinoza par exemple, 79 logements HLM avec des coursives qui lui donnent l'allure d'un paquebot, ou les tours Lénine et Raspail (15 étages, 120 logements les uns en HLM et les autres en ILN), la nouveauté s'inscrit principalement dans l'appartement (duplex - vrai ou faux - agencement interne centré sur une grande salle de séjour non séparée des chambres et de la cuisine). Cependant ces immeubles sont insérés dans un ensemble dans lequel Jeanne Hachette et Casanova occupent la position dominante ; cette insertion et cette subordination sont non seulement à la base de la représentation qui est donnée de la rénovation, mais aussi de l'organisation et de l'expression de leurs habitants ou de la relation que la municipalité établit avec eux. (Le centre ville contient également la cité Maurice Thorez construite en 1953-54, un immeuble de 14 étages de briques rouges en forme de T comprenant 390 logements).

La rénovation est née de l'initiative de la municipalité communiste d'Ivry ; elle a pris la décision d'accepter les projets que lui présentaient les architectes et elle a pris en charge la réalisation et la gestion de l'opération par l'Office mu-

nicipal d'HLM et la SEMI (société d'économie mixte créée en 1969). Or cette rénovation est, depuis quinze ans, l'origine d'une division profonde parmi ceux qui peuplent le cercle constitutif du pouvoir local, d'où l'ambiguïté qui semble caractériser la position de la municipalité à l'égard d'une opération dont elle est responsable.

Schématiquement on peut dire que l'acceptation domine entre 1965 et 1972, quoique se manifestent des réticences à l'égard des formes données au logement ; à l'occasion de l'ouverture de l'immeuble Casanova en 1972 une inversion brutale intervient, l'hostilité l'emporte désormais au sein du pouvoir local ; d'ailleurs l'hostilité à l'égard des formes architecturales va s'articuler à un conflit avec les habitants des immeubles de la rénovation regroupés dans des Amicales de locataires relevant de la C N L. La réalisation de l'opération est quasiment arrêtée ; ce n'est qu'en 1978 que la décision d'en finir est prise avec la mise en route (effective en 1981) de la dernière tranche (celle de la Zone IV) avec une forte réduction du projet initial (9).

Une question préalable se pose : comment la municipalité a-t-elle pu avoir l'initiative de cette rénovation, plus exactement pourquoi a-t-elle adhéré, parfois avec enthousiasme, à des projets architecturaux particulièrement audacieux ? Cette acceptation doit être replacée dans une tradition d'innovation véhiculée par la pratique municipale se développant sur le terrain du logement, ce depuis les HBM Insurrection en 1928 (300 logements avec chauffage central, douches collectives et locaux artisanaux et commerciaux intégrés) jusqu'à la Cité Maurice Thorez en 1953-54 (à l'intégration des locaux commerciaux et artisanaux s'ajoute une maison de jeunes, les 390 logements incluent désormais une salle de bain, la vaste salle de séjour fait son apparition).

L'histoire d'Ivry est scandée par de telles réalisations municipales, chacune d'entre elles doit être évaluée par rapport au contexte de l'habitat du moment, leurs aspects novateurs et expérimentaux ressortent. Ces opérations de construction résidentielle prennent un sens précis :

- elles sont la réalisation d'un mouvement de conquête résorbant une exclusion, elles représentent en effet le cadre de l'accès des familles populaires à un confort do-

- mestique et un cadre résidentiel réservés à celles des couches sociales supérieures ;
- cette conquête sociale est le produit de la lutte de la municipalité qui arrache à l'État les moyens de ces réalisations, chacune d'entre elles est un moment fort de l'alliance entre le pouvoir local et la population.

Dans les premières années 1960, le projet de reconstruction du Centre Ville puise son sens dans la continuité avec ce mouvement édifié depuis quarante ans ; cette continuité se noue autour de personnalités politiques, Georges Marrane et Venise Gosnat pour les plus importantes, qui symbolisent cette orientation (Georges Marrane sera maire d'Ivry de 1925 à sa mort en 1964). Cette rénovation est alors définie comme une étape nouvelle du mouvement de résorption (sur le terrain du logement et du résidentiel) de l'exclusion des couches populaires, mouvement assumé et dirigé par la municipalité.

La continuité historique va se briser avec la rénovation du centre-ville ; à mesure que les immeubles sont achevés et peuplés et que l'aménagement de l'espace urbain prend forme (entre 1966-72), dans l'esprit des détenteurs du pouvoir local se construit une conjonction de plus en plus forte entre les formes nouvelles surgissant ainsi des projets des architectes et l'appartenance à la couche sociale supérieure ; la rénovation finit par leur apparaître, paradoxalement, comme un lieu dans lequel est produite l'exclusion des familles populaires dont ils sont les représentants ; la conjoncture qui se forme peu à peu est l'inversion de ce que véhicule une tradition historique forgée depuis 1925 et dont ils se veulent les héritiers.

*

* *

A mesure de son achèvement et de son peuplement chaque immeuble composant la rénovation est le cadre de la création, sur l'initiative de la section ivryenne de la CNL, d'une Amicale des locataires ; il n'a pas été possible de suivre, dans la durée, le développement interne de chacune de ces Amicales d'immeuble, l'enquête a cependant permis de dégager une dynamique commune.

L'Amicale se développe sur deux terrains : d'une part elle est l'actrice de la relation avec la municipalité (et les organisations spécialisées qui lui sont liées, l'Office HLM et la SEMI), cette relation devient rapidement conflictuelle ; d'autre part elle devient le cadre d'une sociabilité interne particulièrement intense ; l'organisation périodique de fêtes d'immeuble symbolise et reproduit l'existence pour soi et pour les autres du collectif secrété par la cohabitation.

L'articulation entre les deux terrains n'est nullement contingente, la corrélation entre la lutte contre l'adversaire municipal extérieur et la sociabilité interne est constitutive de chacune des Amicales ; cette corrélation ressortira, négativement, des effets dans le champ des relations interpersonnelles de la disparition ou de la neutralisation des Amicales intervenues en 1976-78, (à la suite d'une crise avec la municipalité sur laquelle je reviendrai), on assiste alors non seulement à la disparition des fêtes d'immeuble, mais à la réduction considérable des échanges internes.

Les acteurs ayant l'initiative de la pratique collective se développant dans les deux terrains peuvent être caractérisés : ils appartiennent à la couche moyenne des salariés (techniciens, cadres subalternes, enseignants) et ils sont étroitement liés au mouvement communiste, cette liaison a une intensité variable depuis la simple adhésion militante au parti jusqu'à l'insertion professionnelle dans les organisations locales (municipalité, Office HLM) et centrale (Comité central, entreprises qui en dépendent) liées au parti communiste ; l'affrontement entre les Amicales et la municipalité prendra de ce fait l'allure d'une lutte fratricide.

L'observation des pratiques collectives se développant dans les Amicales d'immeubles permet deux constatations :

- a) Il se constitue une situation interne dans laquelle s'efface la distinction entre les communistes et les non communistes ; en particulier les pratiques se développant dans la cellule du parti implantée dans l'immeuble tendent à se dissoudre dans celles de l'Amicale, à leur être subordonnées ;
- b) cette pratique collective contient la distinction entre les acteurs appartenant à l'une ou l'autre couche so-

ciale (salariés intellectuels et manuels) ; les seconds ont tendance à se placer en retrait aussi bien dans la pratique militante (Amicale et cellule) que dans les relations interpersonnelles se développant dans l'espace de cohabitation.

*

* *

A titre d'illustration, voici les principaux conflits qui mettront aux prises l'Amicale de l'immeuble Casanova et la municipalité, chacun d'entre eux aura tendance à se poursuivre sur plusieurs années :

- les espaces verts : l'Amicale se heurtera au double refus, renouvelé périodiquement, de l'Office HLM et de la municipalité d'en assurer l'entretien.
- la construction de l'école maternelle contiguë à l'immeuble : l'architecte et les habitants animés par l'Amicale, après de nombreuses réunions de travail, mettent au point un projet novateur (en continuité avec les formes de l'immeuble), la municipalité, arguant du coût financier, rejette le projet sans qu'une discussion soit possible, et elle fait construire en 1976 un établissement à partir du modèle traditionnel proposé par l'entreprise de construction. Cette construction ayant entraîné l'abattage de trois arbres une pétition de protestation dont l'Amicale de Casanova a eu l'initiative circule dans la ville.
- la mise en œuvre de la dernière tranche de la rénovation (la Zone IV avec des immeubles identiques quant à leur forme à celles de Casanova (la Zone IV est dans la proximité de Casanova et de la cité Maurice Thorez) ; l'Amicale exercera une pression constante pour que la décision de la mise en route du chantier soit prise, la municipalité bloquera jusqu'en 1978 ; une fois la décision d'achèvement prise (140 logements avec une réduction sensible du projet initial qui en comptait 600 à 700) la municipalité organisera une concertation avec les habitants de Maurice Thorez, prenant soin de maintenir à l'écart ceux de Casanova.

- en 1976 intervient l'épreuve de force : l'Amicale de Casanova entraîne l'ensemble des Amicales du Centre-ville dans une grève de paiement de l'augmentation des loyers décidées par l'Office HLM (l'augmentation est de 10 %, annoncée en mai elle a un effet rétroactif à partir de janvier) les élus municipaux et les responsables de la section communiste interviendront brutalement ; non seulement ils feront cesser la grève, mais ils réussiront à briser les Amicales (celle de Casanova disparaît, ailleurs, Spinoza par exemple, elle se maintient mais entièrement neutralisée).

*

* *

Pour rendre intelligible cet affrontement, le champ social résidentiel se créant dans de tels immeubles doit être pris comme objet d'observation. Je vais esquisser l'analyse à partir d'éléments d'observation tirés de Casanova (10) (11).

Les habitants de cet immeuble produisent une représentation de l'espace de cohabitation dans lequel ils évoluent qui peut être ainsi résumée : d'une part ils effacent la ville et ils établissent une relation intime avec la nature (la terrasse et le jardin dont elle est le support, le parc qui en est le prolongement) d'autre part ils rejettent les immeubles HLM, le mode de vie qui s'y localise ; ainsi le ressort de la description qu'ils donnent de la vie collective dans Casanova est la démonstration implicite qu'elle est l'inversion positive de celle qui se développe dans les immeubles HLM (d'où la plupart d'entre eux venaient au moment de leur aménagement) : les voisins ne sont en aucune manière présentés comme des gêneurs, le bruit dénoncé est celui provenant de la rue et non celui qu'ils produisent ; la présence des enfants et des adolescents n'est en rien porteuse de désordre, non seulement ils ne sont pas les médiateurs de conflits entre les parents, mais nos interlocuteurs élaborent l'image fantasmatique de cohabitants formant un père-mère collectif, les enfants sont présentés comme circulant librement entre les appartements et les familles (cette représentation dans laquelle les sujets construisent implicitement la diffé-

rence entre Casanova et l'immeuble HLM n'est intelligible que si on possède l'analyse des rapports sociaux qui s'y développent, (cf. : G. Althabe, *Rapports sociaux dans l'espace de cohabitation d'immeubles HLM*», Revue «Non» (Repères pour le socialisme) n° 5 février 1981) (Annexe 4 - p. 54).

Cette représentation désigne des processus sociaux qui se placent dans la continuité de ceux que l'étude menée par J. Louis Siran sur deux «Nouveaux Villages» de la région parisienne m'a permis de faire ressortir (Postface, «Les Nouveaux Villages» (J. L. Siran) C.S.T.B. 1978). L'insertion dans un tel cadre résidentiel prend un sens précis : elle est la réalisation de l'appartenance à la couche sociale supérieure ; cette réalisation passe par l'occultation de la place subalterne que les acteurs occupent dans celle-ci (cette occultation construite à travers la relation à la nature qui est la mise à distance de la ville, celle-ci symbolisant le travail salarié, les hiérarchies sociales dont il est la matrice, les dépendances dont il est le cadre). La séparation avec les immeubles HLM, l'édification de la différence avec le mode de vie de ceux qui y habitent est la forme prise dans la résidence par la production de la distinction avec la couche sociale « inférieure ».

Cette opération complexe de réalisation de l'appartenance à la couche sociale supérieure est fragile ; en effet placé dans cette perspective, Casanova est une réalité ambiguë : un immeuble collectif locatif et non des maisons individuelles dont les habitants sont propriétaires, la terrasse est un substitut médiocre du jardin ; il est implanté dans le centre ville, le parc n'est qu'un rideau dérisoire ; la fragilité de la réalisation de l'appartenance à la couche sociale supérieure contenue dans l'ambiguïté de cette réalité résidentielle a pour effet de creuser la séparation avec les immeubles HLM, de renforcer l'expression de la différence. C'est la Cité Maurice Thorez toute proche, avec laquelle les habitants de Casanova partagent le parc qui est la référence concrète de ces processus.

Les relations interpersonnelles se développant dans l'immeuble puisent leur sens dans les processus qui viennent d'être décrits ; elles sont des pratiques dans lesquelles se réalise l'appartenance à la couche sociale supérieure, elles

constituent un théâtre dans lequel les acteurs reproduisent collectivement cette appartenance partagée, corrélativement ils y reproduisent la séparation avec les familles populaires, celles qui habitent les immeubles HLM.

Le champ social décrit, la sociabilité qui s'y déploie ont pour acteurs principaux les sujets appartenant à la couche des salariés de niveau moyen ; ce sont eux qui font de la résidence un espace dans lequel ils réalisent leur appartenance à la couche sociale supérieure, cette opération est en harmonie avec la position professionnelle de chacun. Pour les sujets qui se classent comme salariés manuels, une disjonction s'établit entre leur position professionnelle et le champ social résidentiel dont ils sont devenus les acteurs. Quelques cas individuels ont été étudiés :

- a) Leur accès à un tel logement, leur insertion dans un tel champ social résidentiel constituent pour eux une manière d'édifier une appartenance imaginaire à la couche sociale supérieure, à travers celle-ci ils tentent, vainement, de construire un espace de vie dans lequel ils échappent à la précarité, aux dépendances et à la dévalorisation contenues dans leur position professionnelle ;
- b) Ils évitent de se retrouver dans des situations où ils sont en contact avec leurs cohabitants, en effet la rencontre avec des acteurs appartenant à l'autre couche sociale ne peut que les renvoyer vers celle à laquelle ils tentent d'échapper dans l'imaginaire ; ils s'enferment donc dans leur appartement, ils maintiennent des relations sociales à l'extérieur de l'immeuble (alors que les familles de la couche moyenne concentrent tout naturellement leurs relations sociales dans celui-ci). Cet aperçu permet de comprendre pourquoi les salariés manuels se tiennent éloignés des pratiques militantes de l'Amicale des Locataires, pourquoi les militants communistes ouvriers, en s'installant dans un tel immeuble, soit abandonnent toute activité militante, soit continuent à fréquenter la cellule de leur ancienne résidence.

*

* *

Dans un champ social résidentiel dont les acteurs mettent en scène leur appartenance à la couche sociale supérieure, ceux d'entre eux qui sont rattachés au parti communiste occupent d'évidence une position contradictoire. D'un côté leur appartenance politique contient l'alliance avec les couches populaires (l'installation - pour ceux qui viennent de l'extérieur-, le maintien - pour ceux qui en sont originaires - à Ivry leur apparaît comme une démarche par laquelle ils scellent cette alliance, cette ville ayant acquis durant les cinquante dernières années un mode d'existence symbolique, celle de bastion de la classe ouvrière) ; or un des ressorts constitutifs du champ social résidentiel est la reproduction permanente de la différence hiérarchique avec ceux (les familles des couches populaires) qui peuplent les immeubles HLM, la réalisation de leur appartenance à la couche sociale supérieure passe par la mise en scène de leur séparation avec ceux dont ils sont les alliés dans leur engagement politique. D'un autre côté, dans leur grande majorité ils sont d'origine ouvrière, ainsi la contradiction qui domine leur position dans le champ social résidentiel est présente dans leur trajectoire personnelle ; subjectivement elle est vécue comme une trahison de leur origine familiale, de leur passé.

Pour sortir de cette contradiction, ils ont l'initiative de placer la sociabilité interne à l'immeuble dans le cadre d'une pratique militante (l'Amicale des locataires principalement, la cellule communiste secondairement) ; ainsi le sens de cette sociabilité (réalisation de l'appartenance à la couche sociale supérieure) est masqué ; la pratique militante lui donne en apparence une signification qui contient (dans la mesure où elle reste dans la mouvance du parti communiste) l'alliance avec les couches sociales populaires. Le développement des événements entre 1972 et 1976-78 montre que la contradiction à laquelle ils croyaient échapper restera présente dans leur pratique militante elle-même, et les détenteurs du pouvoir local y trouveront les leviers de leur reprise en main.

*

* *

Pour que soit intelligible la relation antagonique qui s'établit entre le centre politique qu'est la municipalité et la rénovation, il faut donner au fonctionnement du pouvoir local sa dimension historique, évaluer les bouleversements dont il a été le cadre durant les trente dernières années. La situation existant dans les années 50 est l'héritière de celle qui s'était créée avant la guerre, la municipalité et le parti communiste (avec les associations par lesquelles ils diversifient leur action) ont un double terrain d'intervention : d'une part ils animent une lutte incessante contre les forces dominantes extérieures (l'Etat et les capitalistes), d'autre part ils impulsent une sociabilité résidentielle intense et diversifiée : l'unification se créant et se reproduisant dans la lutte politique menée par les dirigeants communistes locaux est la base d'une sociabilité fondée sur la solidarité. A travers la description des pratiques contenues dans l'Union Fraternelle implantée systématiquement dans l'ensemble de la ville sur la base de la solidarité entre les cohabitants d'un espace résidentiel ou celles inscrites dans des associations comme l'Union des Femmes Françaises, il a été possible d'esquisser la reconstitution de cette situation. L'articulation entre la lutte politique et la sociabilité interne organisée toute deux par la municipalité et le parti a produit une véritable culture locale imprégnant tous les aspects de la vie quotidienne, des normes particulières, avec leurs interdits et leurs obligations, définissant le champ des relations interpersonnelles (cette culture locale mériterait une étude, l'équipe d'enquête n'en a recueilli que des échos nostalgiques, ainsi le regret de la disparition d'une époque dans laquelle le parti se définissait comme le substitut de la famille élargie, métaphore pour le caractériser comme le cadre de relations interpersonnelles dans lesquelles les différences hiérarchiques étaient subordonnées à l'unité produite dans la lutte commune).

Dès le début des années 60 une situation nouvelle commence peu à peu à remplacer celle qui vient d'être brièvement évoquée ; le parti et la municipalité abandonnent leur rôle de producteur de la sociabilité résidentielle, les associations qui en étaient le vecteur entrent dans une inéluctable décadence ; la dislocation progressive de l'articulation entre la lutte politique et la sociabilité interne entraîne la décomposition de la culture locale.

La décomposition de la culture locale est également l'effacement d'une certaine forme de fonctionnement du pouvoir établi dans la ville (à travers la municipalité et le parti) ; celui-ci est bâti sur la délégation (élection) et la représentation ; ces processus contiennent d'une part la séparation hiérarchique entre ceux qui le détiennent et la population, d'autre part l'édification de la légitimité à travers des processus de reproduction de l'unification entre les deux termes. Dans la conjoncture décrite, les détenteurs du pouvoir mènent la lutte politique et sociale (ils sont à la tête de l'affrontement avec les forces dominantes extérieures) ; les militants communistes dans la résidence (la cellule et les associations à travers lesquelles ils élargissent leur action) construisent l'articulation entre la lutte politique et la sociabilité, celle-ci étant le développement de l'unité créée dans la lutte ; c'est à ce niveau que se constitue l'alchimie où est édifiée la légitimation de la position des détenteurs du pouvoir.

Pour l'ancienne population d'Ivry, cette situation est une sorte d'âge d'or, celui où la séparation hiérarchique entre les détenteurs du pouvoir et nos interlocuteurs étaient entièrement subordonnée à une unité créée par la lutte partagée, la nostalgie prend la forme de récits dans lesquels est mis en scène particulièrement Georges Marrane qui est à la fois celui qui est à la tête des luttes et celui qui est dans la proximité, dans l'intimité de chacun des habitants de la ville ; ces récits sont souvent articulés à l'évocation des responsables actuels (avec le leitmotiv de la nécessité d'une demande d'audience posée 15 jours à l'avance pour avoir accès au maire dans son bureau).

A partir des années 60, une situation nouvelle émerge peu à peu ; les détenteurs du pouvoir restent les dirigeants de la lutte politique, mais celle-ci se réduit en quelque sorte à celle passant par les situations de négociation conflictuelle avec les représentants de l'Etat ; la participation de la population, organisée dans la résidence, par les militants communistes (cellule et Amicale) est passive, en ce sens qu'elle a pour objectif la démonstration de la représentativité des détenteurs du pouvoir (le renforcement de leur position dans une situation définie en terme de rapport de force). Il y a cristallisation, aux deux niveaux, des formes de lutte ; (les deux niveaux sont pris dans une structure de la lutte politi-

que) ; et les militants abandonnent peu à peu leurs pratiques d'organisation de la sociabilité résidentielle, ils sortent de l'articulation entre les deux termes (lutte et sociabilité).

Ainsi le champ social résidentiel, les processus qui le constituent sont détachés de la pratique militante (et du niveau de lutte), il y a une inversion, et c'est la position du militant (celle de la cellule et de l'Amicale) qui va être déterminée par ces processus ; j'ai pu en faire une analyse dans les immeubles HLM ; la position de militant est celle de l'intermédiaire avec le pouvoir extérieur et en tant que telle elle secrète une différence hiérarchique interne qui est l'objet de tension, de refus et d'acceptation, ce suivant la conjoncture locale.

Il s'est créé une situation fondée sur la scission entre les détenteurs du pouvoir, acteurs d'une pratique de lutte insérée dans la situation de négociation conflictuelle, et les rapports sociaux qui se développent dans la résidence ; cette scission se construit autour de la position des militants, qui sont écartelés entre les deux. Scission qui n'existait pas dans la situation antérieure.

Les élus vivent cette transformation comme une décadence ; non seulement ils se veulent les héritiers, mais les mainteneurs de la situation antérieure ; leur affaiblissement électoral qui semble scander cette transformation ne fait que les renforcer dans cette signification (ainsi le traumatisme collectif que fut pour eux - et les militants qui les entourent - la mise en ballottage en 1978 du député Georges Gosnat).

La lente élaboration de leur antagonisme avec la rénovation doit être replacée dans ce contexte ; en particulier c'est là qu'il faut comprendre leur hostilité envers les formes architecturales nouvelles (le logement, l'immeuble, le centre autour de Jeanne Hachette) (12) ; ils font de ces formes le cadre matériel où se localise une culture (celle de la couche sociale supérieure) qui est étrangère à celle des familles ouvrières dont ils se considèrent les représentants (cette corrélation entre les formes nouvelles et la culture de classe est facilitée par le discours qui accompagne ces formes matérielles présentées comme le support d'une nouvelle manière de vivre les relations familiales et sociales).

Ce faisant les détenteurs du pouvoir édifient leur position par rapport à une situation disparue ; ils se font por-

teurs d'une culture ouvrière qui est implicitement celle qui existait il y a 30 ans et dans laquelle existait l'alliance perdue entre les détenteurs du pouvoir et la population.

*

* *

La situation qui, à partir de 1972, se crée dans le centre ville doit être évaluée par rapport à celle que je viens de décrire ; les détenteurs du pouvoir local sont pris dans une conjoncture dans laquelle leur position a été l'objet d'une véritable inversion ; ils sont dépossédés de leur position de représentants dans la situation de négociation conflictuelle avec les représentants des forces dominantes extérieures, mais ils sont placés dans une situation dans laquelle ce sont eux qui occupent la position de l'autorité extérieure face à laquelle se construit une nouvelle délégation, une nouvelle représentation. Cette inversion est une mise en question de ce qui légitime la position des détenteurs du pouvoir (un des slogans du mouvement des Amicales « Devenons nos propres représentants ») ; les détenteurs du pouvoir local ne peuvent accepter une telle situation dans la mesure où ils sont en face de militants communistes, ce faisant le creuset unificateur qu'est le parti ne peut pas jouer, et dans la mesure où, sur le terrain du résidentiel, ils ne peuvent reconstruire l'alliance contre un adversaire (l'Office des HLM).

Cette mise en question de leur légitimité (dans la logique de la situation qui se crée) est renforcée par le fait que se reconstitue face à eux la conjonction entre la pratique militante et la sociabilité (l'Amicale comme cadre nécessaire des relations interpersonnelles) (13) ; conjonction qui se constitue paradoxalement comme le cadre de dépassement de la contradiction de la position de militants communistes acteurs d'un champ social dans lequel se réalise leur appartenance à la couche sociale supérieure (interrogés, les détenteurs du pouvoir local disent avoir été particulièrement sensibles à cette sociabilité qui leur apparaissait inintelligible ou alors ils en minimisent la portée en expliquant que les locataires des immeubles de la rénovation ont été des cobayes ; c'est le regard extérieur qui les faisait danser).

Leur riposte se développe dans plusieurs directions :

- ils vont tenter de recentrer la vie politique locale autour d'une situation de lutte ayant Ivry Port pour objet ; à partir de 1973 ils organisent des mobilisations destinées à les soutenir dans leur action pour arracher aux pouvoirs publics les moyens de la reconstruction d'un quartier vétuste devenu le lieu refuge d'une population appauvrie et souvent éloignée du travail salarié.

Ils fixent ainsi une conjoncture locale dans laquelle ils reproduisent leur légitimité ; cette orientation doit être perçue comme le produit d'un effort pour échapper à la conjoncture qui s'est créée au centre et dans laquelle cette même légitimité est mise en question. Plus précisément, ils s'efforcent d'impliquer les militants communistes habitant les immeubles de la rénovation dans la situation créée autour d'Ivry Port, paradoxalement on les retrouve dans les organismes de concertation mis en place pour organiser la participation de la population à la transformation du quartier du Port.

- ils vont isoler la rénovation en dénonçant ses habitants comme s'unifiant dans une culture étrangère à Ivry, celle de la couche sociale supérieure ; et ils vont l'opposer sans relâche à celle des habitants de la cité Maurice Thorez ; ils vont multiplier les signes de leur alliance avec eux, comme je l'ai dit, ils perçoivent cette cité comme le lieu de perpétuation d'une situation disparue.

- la brutalité de leur réaction en 1976 s'explique : en effet l'Amicale de Maurice Thorez s'allie aux Amicales des immeubles de la rénovation dans la grève de l'augmentation des loyers, se dessine alors une situation dans laquelle l'isolement de la rénovation risque d'être dépassé ; ils reprennent rapidement en main l'Amicale de Maurice Thorez (conseillers municipaux et responsables de la Section du parti sont les acteurs d'une campagne d'explication centrée sur le thème : « par votre action vous affaiblissez la municipalité dans sa lutte contre l'Etat » ; c'est-à-dire ils réenferment leurs interlocuteurs dans la situation où ils trahissent leur rôle de médiateur entre la population et le pouvoir local ; en deux jours les militants de l'Amicale cèdent, ce qui peut s'expliquer par le fait que dans cette Cité n'existait pas

l'articulation entre l'Amicale et la sociabilité telle que nous l'avons signalée dans les immeubles de la rénovation). L'isolement de la rénovation rétabli, les responsables du pouvoir local vont jouer sur la contradiction de la position des militants communistes dans un champ social résidentiel dans lequel ils réalisent leur appartenance à la couche sociale supérieure ; en se tournant contre la municipalité ils sortent de l'alliance avec les couches populaires, ils trahissent le parti ; un samedi matin ils sont mis devant un choix : la coordination des Amicales devait tenir une réunion, la Section communiste organise à la même heure une réunion, en précisant que la présence ou l'absence seront le signe d'un choix décisif ; la quasi totalité des militants communistes se rendront à la réunion de la section ; comme ils étaient le noyau organisateur des Amicales, le mouvement de grève cessera.

*

* *

L'immeuble SPINOZA (14)

La situation interne à cet immeuble est particulière, le champ social résidentiel qui s'est créé est structurellement identique à celui décrit dans l'immeuble Casanova (rappelons que la rénovation constitue un ensemble dans lequel Casanova et Jeanne Hachette occupent la situation dominante) ; cette identité structurale est corrélative à une population dans laquelle d'une part la proportion des salariés manuels est beaucoup plus forte qu'à Casanova ; d'autre part les familles des couches moyennes ont des positions plus fragiles que celles de Casanova (la classification de cet immeuble en HLM est à l'origine de cette différence).

Il s'est créé à Spinoza un champ social résidentiel dans lequel domine la réalisation par les acteurs de leur appartenance à la couche sociale supérieure ; ce qui a pour conséquence l'émiettement des salariés manuels ; ils s'enferment dans leur logement où ils participent à ce champ social résidentiel d'une manière subordonnée, à travers les processus d'édification d'une appartenance sociale imaginaire ; en aucun moment ils ne se constituent en acteur collectif autonome.

C'est donc parmi les familles des salariés de niveau moyen directement alliées au parti communiste que va se constituer et se développer l'Amicale comme acteur d'un conflit avec la municipalité et comme cadre de relations interpersonnelles (la fête de l'immeuble sera celle des feux de la Saint Jean). La reprise en main est intervenue en 1976, mais elle s'est traduite non par la disparition de l'Amicale, mais par la réorientation de son activité, elle est redevenue un regroupement occupant la position de relais de la municipalité (actuellement les réunions de locataires se font en présence d'un représentant de l'Office des HLM et d'un élu : « posez vos revendications et après on verra ce que l'on peut faire »). Tout comme Casanova, cette reprise en main a entraîné la réduction des relations interpersonnelles internes (le 4 juin 1979 a eu lieu la dernière fête de la Saint Jean).

L'offensive menée par la direction locale du parti et les élus municipaux va se développer sur le terrain de la fidélité au parti, (avec d'ailleurs les pressions plus matérielles sur ceux pour qui la fidélité au parti est la garantie de leur emploi) ; mais cette pression venue de l'extérieur va trouver des appuis, un relais dans la situation interne ; en effet en 1976, au moment de l'affrontement, la direction effective de l'Amicale était assumée par trois jeunes femmes et celles-ci mettaient publiquement en question le contrôle conjugal de leur sexualité (elles allaient, dit la chronique, jusqu'à transformer le local de l'Amicale en lieu de rendez-vous amoureux) ; ce qui est important c'est l'aspect public de se qui se constitue en défi et elles sont devenues des acteurs idéologiques importants, elles étaient porteuses (et l'Amicale avec elles) de la mise en question du mode d'existence reconnu de la famille conjugale.

Elles créaient potentiellement une rupture entre les familles des salariés manuels et les familles de la couche moyenne, l'intervention des responsables communistes va cristalliser cette cassure et les militants des couches moyennes vont se retrouver facilement isolés ; de plus cette mise en question créait une tension dont les signes sont toujours décelables dans les entretiens, l'intervention extérieure sera ainsi relayé par les acteurs eux-mêmes qui (les hommes surtout) y verront aussi l'effacement du désordre conjugal dont ces trois femmes (« les folles de l'Amicale ») étaient porteuses.

La cité Maurice THOREZ (15)

La cité joue un rôle central dans la conjoncture qui s'est créée dans le centre ville ; elle concrétise pour les habitants des immeubles de la rénovation la différence avec les HLM qui est un élément essentiel dans la réalisation de leur appartenance à la couche sociale supérieure ; d'autre part, cette cité (et ses habitants) représente pour les élus municipaux le symbole de leur alliance avec les couches populaires et ils vont en permanence mettre en avant leur alliance avec cet cité contre les immeubles de la rénovation.

Une enquête rapide y a été menée, elle avait pour but d'essayer de définir la relation que ses habitants établissent avec la rénovation ; cette enquête, dans le choix des interlocuteurs a été déterminée par la situation interne ; en effet le cœur de cette cité est un noyau d'une cinquantaine de familles que l'on pourrait appeler « autochtones » dans la mesure où elles se sont installées dans les débuts (en 1953-54), les enfants se sont mariés et se sont également installés dans la cité ; avec d'ailleurs une forte endogamie ; le maintien de ce noyau d'autochtones est favorisé par l'Office HLM qui accepte que les parents retraités (soit qu'ils partent en Province ou s'installent, toujours dans le cité, dans un appartement plus petit) cèdent leur logement à un de leurs enfants mariés...

Ce noyau autochtone a le monopole de la pratique militante que celle-ci se localise dans la cellule ou l'Amicale, d'ailleurs l'enquêtrice a été systématiquement renvoyée vers ce noyau quand elle tentait d'entrer en relation avec des familles allogènes. Cette enquête légère a surtout montré l'intérêt de cette cité, en effet avec l'existence de ces familles autochtones, il serait possible de suivre sur une trentaine d'années les transformations signalées précédemment en particulier la décomposition de la culture locale produite par la conjonction de la lutte politique et de la sociabilité, la transformation de la pratique militante avec la mise en sommeil de l'union Fraternelle et l'implantation de l'Amicale des locataires ; enfin la conjonction qui s'est établie entre le réseau familial et la pratique militante ; il serait également important de préciser le moment où l'affaiblissement de la culture local entraîne la décomposition des processus d'intégration des nouveaux arrivants qu'elle contenait.

La représentation que les locataires de la cité appartenant à ce noyau autochtone donnent de la rénovation est complexe et ambivalente :

- la rénovation en tant qu'opération urbanistique est dénoncée, elle est accusée d'avoir détruit un Ivry mythique décrit comme un espace de relations sociales chaleureuses ; les petits commerçants qui ont été groupés dans le complexe Jeanne Hachette ou éliminés sont obsessionnellement évoqués. Il est donné à la cité Maurice Thorez une description (« c'est un village») qui tend à la représenter comme le pôle opposé du vide produit par la rénovation. L'exclusion sociale est au centre de cette dénonciation. (les prix pratiqués par les commerçants de Jeanne Hachette sont le signe de cette exclusion) ; et en contraste la cité Maurice Thorez est présentée à travers le récit de sa fondation (très largement imaginaire) dans lequel est mis en scène un Georges Marrane arrachant à la bourgeoisie la vaste propriété sur laquelle sera édifiée la cité, le parc étant ouvert au public ; il est raconté comment il a réussi à déjouer les tentatives d'achat de cette propriété par des bourgeois de Passy ; après des luttes épiques il en a fait la propriété de la population ivryenne.

Dans la représentation élaborée par les habitants de Maurice Thorez est mise en scène et cristallisée l'opposition entre une rénovation définie comme le lieu de résidence de la couche sociale supérieure et une cité qui est, non seulement le lieu de résidence de la couche populaire, mais le produit et la marque de l'alliance passée entre elle et les détenteurs du pouvoir local.

- Les immeubles de la rénovation sont réduits à Casanova, et celui-ci est défini comme ayant été réservé à la couche sociale supérieure ; les locataires sont décrits comme formant un monde étranger et supérieur qui volontairement se sépare d'eux (« ils organisent des fêtes, mais ils ne nous invitent pas»). En même temps est décelable une évidente aspiration d'accéder à des

tels logements et de tels immeubles ; cette aspiration est la reconstitution de la situation antérieure (accéder à un cadre résidentiel et à un espace domestique d'où on est socialement exclu) ; ainsi la conjonction entre ces formes nouvelles et l'appartenance à la couche sociale supérieure renforce-t-elle paradoxalement cette aspiration.

Ces contradictions sont sensibles autour de la zone IV, c'est-à-dire la dernière tranche de travaux, elle est dans la proximité de celles de Casanova ; l'installation de ces immeubles est appréhendée comme une dépossession d'une fraction d'un territoire appartenant à la cité (d'autant plus qu'une vingtaine de garages appartenant à des habitants de Maurice Thorez ont été détruits). Lors d'une réunion de concertation, l'architecte ayant parlé de Maurice Thorez comme d'une « barrière » qu'il va falloir ouvrir sur l'extérieur, en perçant des passages de manière à ce que les gens puissent directement passer de la cité aux immeubles en étoiles ; ces paroles ont été ressenties comme une insulte et les passages projetés sont apparus comme une mise en cause de l'identité de la cité face à cet univers étranger. En même temps tout le monde se félicite que les immeubles de cette zone IV aient été classés en HLM dans la mesure où nos interlocuteurs y voient la possibilité d'y accéder.

La Zone IV mériterait dans l'avenir une étude lorsque les 140 logements seront peuplés ; en effet ces appartements sont classés en HLM, la municipalité a la volonté politique de favoriser l'installation de familles populaires dans ce cadre nouveau. Que va-t-il se passer ? Le champ social résidentiel restera-t-il subordonné à celui de Casanova ? Ces formes architecturales nouvelles resteront-elle le cadre de la réalisation de l'appartenance à la couche sociale supérieure ? Ou bien une rupture interviendra-t-elle ? Les familles qui y seront installées produiront-elles une autre manière de traduire leur installation dans ce cadre résidentiel ?

4. Annexe : Les rapports sociaux dans un espace de cohabitation HLM (Bellevue à Nantes)

La situation du procès

Une rapide observation de la quotidienneté se déroulant dans l'espace de cohabitation montre que le noyau de celle-ci est une situation de procès dans laquelle les sujets sont refoulés vers la position d'accusés, dans laquelle les accusations réciproques sont fondamentalement des plaidoiries.

Pour définir l'objet de procès il faut introduire les enfants et les adolescents qui ont, dans les rapports sociaux, la position de médiateurs. Dans le procès que les sujets instruisent les uns contre les autres, est en question la relation parents-enfants, définie par une norme autoritaire dans laquelle les parents sont entièrement responsables de la pratique de leurs enfants. Cette responsabilité est en contradiction avec la relative autonomie, par rapport aux parents, des enfants et adolescents, édifiés dans de multiples éléments constitutifs de la vie quotidienne : l'école, l'absence diurne du père et de la mère, la surpopulation enfantine et adolescente. Voilà le cœur de la position d'accusé vers laquelle les sujets restent enfermés dans la situation de procès dont ils sont les acteurs.

La contradiction gagne en intensité avec la croissance des enfants, jusqu'à un point de tension maximale entourant les adolescents, qui ont une pratique de grande autonomie, mais la responsabilité de leurs parents reste entière dans le déroulement des rapports sociaux dont ils sont les acteurs.

Les familles assistées produites en acteur idéologique fixé au pôle négatif

Introduisons un acteur nouveau, extérieur aux sujets, les familles assistées, qui dominent dans certaines rues et immeubles où ont été concentrés les logements PSR. Deux questions pour élucider le rôle d'acteur idéologique qu'elles jouent dans les rapports sociaux.

a) c'est dans le déroulement même des rapports sociaux que les familles assistées se constituent en acteur idéologique fixé au pôle négatif. C'est à travers la distance, la différence, que les sujets édifient, qu'elles sont construites en tant que tel. L'enjeu du procès réside justement dans la distance envers le pôle négatif, la différence avec les familles assistées, voilà son ressort. Dans chaque accusation est contenue l'édification de la différence, de la distance.

b) De quelle manière les familles assistées sont-elles produites en acteur idéologique fixé au pôle négatif ? Il est nécessaire d'introduire les agents de l'autorité extérieure (des policiers aux travailleurs sociaux) intervenant dans le quartier. Leur intervention a un double effet, elle isole les familles qui en sont l'objet, elle donne un sens à leur quotidienneté (la trahison maximale de la norme par les parents, auxquels se substituent les agents de l'autorité extérieure).

Les agents de l'autorité extérieure et les familles assistées sont ainsi associés dans la production des secondes en acteur idéologique fixé au pôle négatif ; l'intervention des premiers est définie, en partie, par cette association. Les sujets évitent de s'y laisser enfermer, de manière à ne pas voir fonctionner à leur détriment la production de l'acteur idéologique. De même, ils utilisent cette intervention dans l'accusation des autres. L'intervention des agents de l'autorité extérieure contient potentiellement ce contre quoi les sujets dans leurs rapports sociaux, luttent, c'est-à-dire le refoulement vers le pôle négatif, l'assimilation aux familles assistées.

Les loubars

Je signalais que les adolescents étaient entourés de la tension maximale, dans la mesure où, autour d'eux, la contradiction entre la responsabilité des parents et l'autonomie de la pratique des enfants atteignait le maximum. Cette contradiction entraîne la production d'une poignée d'adolescents (une vingtaine) en acteur idéologique fixé au pôle négatif. Ils sont détachés de leur famille, directement produits en

acteur idéologique. Leur détachement de la famille a pour effet leur entière dépendance à l'égard des agents de l'autorité extérieure, policiers et travailleurs sociaux spécialisés.

A travers l'édification de la distance, de la différence envers ces porteurs, hauts en couleur, du négatif, les adolescents dans leur ensemble sont maintenus dans le cadre de la situation précédente : la responsabilité des parents, la contradiction dans les limites d'une autonomie relative, toujours niée.

La précarité

Il faut établir la corrélation entre la position d'accusé vers laquelle les sujets sont refoulés dans la situation du procès et la relation établie avec les familles assistées jouant le rôle d'acteur idéologique fixé au pôle négatif : une distance envers le pôle négatif qui ne peut se transformer en séparation, une différence qui ne peut se cristalliser ; le danger de l'assimilation toujours présent dans les accusations ; une distance, une différence à reconquérir sans cesse. La corrélation montre que le fondement de la position de chacun est la précarité, contre laquelle les sujets édifient défenses et protections qui peuvent à tout moment être détruites.

La précarité est donc le ressort principal des rapports sociaux constitutifs de l'espace de cohabitation ; elle est produite par l'association de l'inéluclabilité de la trahison des normes familiales et la relation avec l'acteur idéologique fixé au pôle négatif. Les sujets, à travers le procès qu'ils instruisent les uns contre les autres, restent pris dans la mouvance du pôle négatif, il y a continuité entre eux et les familles assistées ; la différence qu'ils conquièrent n'est que de degré. Les sujets essaient, vainement, d'échapper à cette précarité dans deux directions :

- ils édifient leur appartenance imaginaire à un acteur idéologique (familles de la couche moyenne, celles qui dans les immeubles relevant de la promotion privée) qu'ils fixent à une position supérieure à travers une appartenance imaginaire, ils bâtissent leur séparation d'avec le pôle négatif, ils cristallisent leur différence avec ceux qui y sont fixés :

- ils produisent les familles étrangères (qui sont proportionnellement en nombre limité : moins de 10 %) en acteur idéologique fixé à un pôle négatif peuplé d'acteurs, de par la différence ethnique, avec lesquels la différence est cristallisée.

I - C'est principalement à travers l'aménagement de leur appartement (mobilier) que les sujets construisent leur appartenance imaginaire à la couche supérieure. Ils la fixent dans une position supérieure et s'y fixent eux-mêmes. Dans ce cadre particulier se déroulent des relations interpersonnelles (compétition, parade) à travers lesquelles la pratique d'aménagement de l'appartement est présente dans les rapports sociaux de l'espace de cohabitation.

La tentative d'édifier son appartenance à la couche sociale supérieure contient l'édification d'un rapport hiérarchique qui rejette les cohabitants dans une position inférieure, d'où la tension qui entoure ces pratiques : elles sont investies dans le procès, elles servent de matière à dénonciation sur le terrain du rapport parents-enfants (la dette pour l'achat de mobilier contraint la mère au travail salarié ; celui-ci est synonyme d'absence ; les enfants sont laissés à eux-mêmes...). Ainsi, dans le procès, la tentative pour se séparer du pôle négatif, pour échapper à sa mouvance, devient la condition du refoulement vers celui-ci (le retournement).

Tous ces éléments (édification des familles de la couche supérieure en acteur idéologique peuplant une position supérieure, pratiques à travers lesquelles les sujets édifient une appartenance imaginaire avec ces familles) constituent un domaine entièrement subordonné au précédent, celui dominé par le pôle négatif. C'est la forme que prend l'effort des sujets pour rompre avec la précarité, pour se libérer de la mouvance du pôle négatif : le sens de ces pratiques réside dans cet effort.

II - La production des familles étrangères en acteur idéologique fixé à un pôle négatif de substitution est une tentative, de nature différente, pour rompre avec le pôle négatif. Les sujets construisent, entre eux et ceux qu'ils fixent au pôle négatif, une différence qui, de par son contenu ethnique, ne permet pas leur refoulement vers le pôle négatif, leur assimilation avec ceux qui y sont fixés :

- la production d'un pôle négatif de substitution est subordonnée au domaine précédent. Elle est le dépassement dans lequel réside une solution à la contradiction présente dans la situation où les familles assistées sont produites en acteur idéologique ;

- une telle utilisation des familles étrangères contient une contradiction : y réside potentiellement l'unification des sujets et des familles assistées face à l'acteur étranger. Or l'unification est justement ce contre quoi les sujets édifient cette utilisation : échapper au danger de l'assimilation en cristallisant la différence avec l'acteur idéologique.

NOTES

(1) Le discours produit par les sujets dans les entretiens avec l'enquêteur est le plus souvent, dans son apparence, incohérent. Par exemple Madame R (40 ans, deux enfants, le mari est employé-journaliste) relève longuement les multiples défauts du logement, elle dénonce avec véhémence les carences des services municipaux qui en sont responsables et presque sans transition elle exprime son attachement à ce logement si décrié dans les termes suivants : «... cela me semble un rêve, quand je dois m'éloigner, j'ai toujours cette peur que tout cela n'ait pas été vrai et que l'on me dise : «Madame vous devez retourner dans votre trou, mon Dieu ! Voilà, je suis terrifiée par cette idée, réellement ça me semble un rêve d'être ici !». L'incohérence de tels propos doit être replacée dans la contradiction exposée précédemment et l'impossible et nécessaire refoulement de l'assistance municipale.

(2) L'édification des méridionaux en acteur idéologique s'est effectuée d'une manière privilégiée autour de certains squatters qui, tous originaires de l'Italie du Sud, ont occupé pendant plusieurs mois une dizaine de logements, ils y étaient entrés par effraction avant que ceux auxquels ils avaient été attribués n'aient eu le temps de s'y installer ; ils ont été entourés d'une hostilité considérable ; leur expulsion par la police a pris une dimension spectaculaire, plusieurs d'entre eux ont été dans le même moment arrêtés pour détention d'armes et de drogue ; autant d'événements venus nourrir l'image négative des méridionaux.

(3) L'immeuble de FIZEAU joue un rôle important dans la conjoncture créée par la réhabilitation : les habitants de SEVRIN, dans un premier temps, vont appréhender les maisons neuves produites par l'opération en continuité avec FIZEAU : la dépossession d'une fraction du territoire du quartier au profit de familles extérieures appartenant à la couche sociale supérieure. Inversement les locataires de FIZEAU espèrent que la réhabilitation va rétablir la continuité entre leur immeuble et SEVRIN, ils espèrent être réintégrés dans un SEVRIN transformé, c'est-à-dire reconstitué sur leur modèle !

(4) APAPE (Association Picarde de l'Action Préventive pour l'Enfance) cinq éducateurs se sont installés dans le quartier en 1973, ils sont intervenus d'une manière très active auprès des adolescents et des jeunes ; ils ont tenté de dépasser cette spécialisation en prenant l'initiative de créer des instances collectives de relation avec l'autorité (le Comité pour le logement mis en place en 1974) et en suscitant des organisations internes (ateliers de réparation, coopérative de production, etc...) ; leur échec a été assez général, ils ont pratiquement abandonné le quartier, leur seul héritage étant une équipe de football avec son association.

La cellule communiste est composée d'une dizaine de militants actifs, avec une frange importante (cinquante personnes) de sympathisants, son secrétaire était, durant la période de l'enquête, un technicien municipal de niveau supérieur n'habitant pas SEVRIN, la tutelle exercée par ce personnage extérieur faisant partie de l'autorité municipale semble être une condition nécessaire à l'existence de ce collectif particulier ; en effet son départ en juillet 1981 a entraîné sa décomposition ; la cellule a été étudiée sous trois angles :

- les relations internes : les militants en se plaçant dans le cadre de la relation avec l'autorité extérieure prennent leur distance avec le champ social décrit précédemment, mais en même temps l'univers social qu'ils créent fonctionne suivant les processus constitutifs de ce même champ social (par exemple un des axes de la vie de la cellule est un cycle de fêtes ayant leurs particularités : chants révolutionnaires, foulards rouges, etc...).

- la position que les militants occupent dans SEVRIN, ils sont investis de la relation avec l'extérieur (ainsi M. Selim s'est retrouvée tout naturellement prise en charge par eux, c'est parmi les militants de la cellule qu'elle a trouvé les principaux intermédiaires nécessaires à l'enquête), ils se donnent pour tâche de lutter contre l'image négative de SEVRIN telle qu'elle est construite à l'extérieur.

- les situations et événements dans lesquels les militants sont dans une position contradictoire, leurs relations privilégiées avec l'autorité municipale risquant de les séparer de l'ensemble des habitants de SEVRIN ; d'une manière générale ils se retournent contre l'autorité municipale pour ne pas rompre avec la solidarité du quartier.

(5) Il se crée une distorsion complète entre la représentation élaborée par les gens, et la pression discursive des responsables municipaux qui dans le même temps multiplient les réunions et les textes pour expliquer que ces maisons sont destinées aux habitants du quartier.

(6) La situation d'enquête s'inscrit dans cette conjoncture et ses transformations ; l'ethnologue ne pourra établir de relation qu'avec ceux pour qui l'accès à la maison neuve est une rupture; ils l'utilisent comme agent de l'autorité extérieure, et ils voient dans l'établissement de relations étroites avec elle une actualisation dans la rupture (Geneviève S. par exemple l'attire chez elle, là elle lui montre combien elle tient propre la maison, elle lui fait constater qu'elle fait manger et dormir ses enfants à des heures régulières, etc...). Par contre ceux pour lesquels la maison neuve n'a pas un tel sens auront des pratiques de rejet (qui prendront souvent des formes violentes) ; à la fin la situation est entièrement dominée par le rejet.

(7) L'opération de réhabilitation consistant à détruire et à construire des maisons neuves soulève une hostilité unanime ; les habitants de SEVRIN en imaginaient la réhabilitation comme l'amélioration des maisons existantes, l'introduction du confort ménager dans un habitat maintenu ; ils avaient la représentation d'une transformation du cadre matériel investie dans la continuité du champ social.

(8) Les signes du divorce entre la municipalité de Bologne et l'opération de restauration du centre historique sont également décelables ; la mise à l'écart en 1980 de l'adjoint au maire (Cervellati) qui symbolisait l'opération est significative.

(9) Il serait nécessaire d'étudier dans toute sa dimension historique (1960-1980) la place que la rénovation a tenu dans les pratiques et les transformations du pouvoir local ; en effet le cercle qui le constitue (les élus municipaux et nationaux, les techniciens responsables des services municipaux, les dirigeants de la section d'un parti communiste auquel tout le monde appartient) a été le cadre d'affrontement et de la crise dont la rénovation était l'objet ; il faudrait mettre à jour les processus à travers lesquels est intervenue l'insertion constatée, c'est-à-dire le passage de l'acceptation (malgré les réticences) à un antagonisme de plus en plus affirmé, jusqu'à la décision résignée de 1978 d'en finir en mettant en chantier la dernière tranche des travaux.

(10) CASANOVA

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
patrons industrie, commerce	3	1	4
professions libérales et cadres sup.	15	9	24
cadres moyens	27	16	43
employés	13	34	47
ouvriers	16	4	20
personnels de service	2	1	3
total	76	65	141

(11) F. Lugassy — Les réactions à l'immeuble Danièle Casanova à Ivry - Plan Construction (1974).

(12) Les formes novatrices données au logement seront un des points principaux de fixation de l'antagonisme des élus envers la rénovation. Dès 1958, l'inauguration de la tour Raspail donne lieu à une tension, les appartements en duplex sont dénoncés et les deux architectes (Dubrullé et Gailhoustet) sont convoqués devant le conseil municipal érigé en tribunal ; mais ce sont surtout les logements de l'immeuble Casanova qui vont être le pont de cristallisation de l'antagonisme des responsables municipaux (plus précisément c'est le moment (1972) où les opposants vont définitivement l'emporter) ; l'opération porte ouverte est brutalement stoppée sur l'intervention du maire adjoint chargé de l'urbanisme une organisation d'extrême gauche dénonce dans un tract cette municipalité communiste qui construit des logements pour les bourgeois ; ce tract ne vient que donner forme publique à la peur des élus ; ils jugent ces logements de par leur forme, comme destinés à la couche supérieure (cf. : les paroles du maire faisant visiter un appartement de Casanova est révélatrice : «il faut posséder un certain niveau intellectuel pour apprécier un tel logement») ; ce faisant ils jugent qu'ils ne sont pas destinés aux familles ouvrières : ils dénoncent l'exiguïté de la cuisine, l'absence de séparation entre la salle de séjour et les chambres ; les lignes de fuite sont dénoncées dans la mesure où elles rompent avec la forme rectangulaire.

D'autre part entre 1970 et 1978, l'opposition à l'opération d'aménagement urbain va se fixer sur le «théâtre», Jean Renaudie présente un projet particulièrement hardi : un espace civique polyvalent et non fermé, le projet est débattu et rejeté, une phrase résume le sens donné à ce rejet : «les gens d'Ivry ont eux aussi le droit aux fauteuils de velours», la majorité des élus est favorable à la construction d'une salle classique de 1500 à 2000 places ; Jean Renaudie présentera un deuxième projet : la salle est fermée, la hardiesse portant sur son aménagement intérieur ; l'opposition à la rénovation en tant qu'opération globale est telle que ce projet ne sera même pas discuté, l'architecte sera maintenu en attente jusqu'à ce que, en 1978, il soit décidé de construire une salle classique, projet élaboré en dehors de lui.

(13) Jean, 36 ans, cadre moyen à l'office municipal d'HLM, militant du parti communiste, originaire d'Ivry : «...Avant il y avait l'Union Fraternelle, d'ailleurs au 24, tu trouveras encore des vieux qui te diront : à l'Amicale ce n'est pas comme au temps de l'Union Fraternelle. L'Union Fraternelle c'était d'abord une entraide entre locataires pour des petits problèmes pratiques. Puis est venue l'époque des Amicales qui possèdent les problèmes politiques, les Amicales revendicatives. Et enfin aujourd'hui on essaye de lier les deux aspects : revendications et relations entre les gens».

(14) SPINOZA :

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
cadres supérieurs	4	1	5
cadres moyens	13	16	29
employés	18	36	54
ouvriers	66	13	79
personnels de service	1	7	8
autres	1		1
TOTAL	103	73	176

(15) Cité Maurice THOREZ - 1400 Hab.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
artisans, petits commerçants	6	2	8
professions libérales, cadres sup.	6	3	9
cadres moyens	41	58	99
employés	77	122	199
ouvriers	173	46	219
		dont	137
		OQ.	
personnels de services	7	29	36
divers	2	1	3
TOTAL	312	261	573

II - UNE REHABILITATION SOCIALE

Bernard LEGE

SOMMAIRE

Avant-propos.	75
I - LE CONTEXTE GENERAL DU PROJET	
1 Emergence d'une idée.	79
2 Le plan PEEP pour le centre historique, variante du plan directeur 1969.	80
3 Le plan PEEP pour le centre historique, 1973	83
4 Des premières critiques aux questions de fond . . .	86
II - LE SECTEUR SAN LEONARDO DANS L'HISTOIRE	
1 Historique des rues de San Leonardo et Sant'- Apollonia	91
2 Rappel des conditions de vie avant la réhabilita- tion	102
III - LA VIE SOCIALE APRES LE RELOGEMENT	
1 La population du sous-secteur urbanistique C	107
2 Le mécontentement	111
3 Le repli sur soi	116
4 Intensification du racisme	117
5 Des accusations réciproques	119
IV - L'OPÉRATION D'URBANISME DANS LES REPRESENTATIONS	
1 La «réhabilitation» en cause.	124
2 L'effacement de l'assistance	128
3 Un rêve interrompu	132
V - L'ATOMISATION DU GROUPE	
1 L'illusion de la propriété	135
2 L'impératif désir d'ascension	138
3 L'accumulation comme preuve de l'enrichis- sment	142
4 Le passage à la société de consommation	147

VI - LA DÉCENTRALISATION CHAOTIQUE

1 Une commission évanescence	155
2 L'autogestion programmée	158
3 Apparition du pouvoir municipal	163
CONCLUSION	171

AVANT-PROPOS

La réhabilitation immobilière : question de mode ? peut-être, de conjoncture ? Sans doute mais telle qu'elle fut lancée à Bologne, au début des années 1970, l'idée semblait dépasser largement les dimensions d'un simple phénomène circonstanciel. Insérée dans un ensemble d'autres mesures sur la ville, la restauration de l'habitat dégradé des quartiers populaires prenait l'allure d'un véritable « projet urbain ». A un moment où les conséquences sociales commençaient aussi à se faire sentir (le rapport Nora date de 1972), l'ampleur des objectifs et la qualité intrinsèque du projet bolonais attirèrent l'attention d'un flot de spécialistes et d'observateurs du monde entier.

Bologne « croissance zéro » devenait pour certains un point de mire, un contre-modèle, et même si pour d'autres elle constituait une provocation, elle représentait pour tous un centre d'intérêt, car il semblait bien que quelque chose d'important était en train de s'y passer, qui allait très au-delà de la remise en état d'un patrimoine immobilier sans grand prestige.

En renonçant à ses projets ambitieux des années cinquante (une ville nouvelle satellite), qui devaient porter la

population de 350.000 à 1.200.000 habitants, les administrateurs de Bologne prenaient acte d'un constat démographique : la stagnation de la population (vers la fin des années 60) aux environs de 500.000 habitants. Le choix de société opéré alors fut de ne rien faire pour réactiver la croissance, mais de tout faire pour la contenir dans les limites de la progression naturelle.

Au-delà de l'aspect un peu drastique de la formule «croissance zéro» qui reste une décision difficilement maîtrisable, tout un projet sur la ville prenait corps qui venait en contre-point de ce qui s'était fait avant, de ce qui se pratiquait encore couramment. L'une des avancées nouvelles de ce projet était représentée par la décentralisation (création des conseils de quartier en 1967) ; «permettant aux citoyens de participer aux décisions qui engageront la politique administrative de la ville... de telle façon que la ville devienne vraiment leur ville» (1). Le corollaire immédiat, pour le centre historique, de cette volonté politique étant une réappropriation collective de l'espace obtenue grâce au maintien des habitants sur place, on a parlé de «conservation sociale».

Il serait réducteur de s'en tenir aux apparences et de croire qu'en renonçant à leur pouvoir de technocrates défricheurs d'espace et à la griserie des plans d'expansion bigarrés, les édiles bolonais entendaient n'être que de bons gestionnaires doublés de bons techniciens, au service des citoyens devenus eux-mêmes décideurs grâce à la participation. Le projet de la municipalité (à majorité communiste) de Bologne est en fait beaucoup plus ambitieux.

Conduite par une équipe d'hommes cultivés, d'intellectuels œuvrant sincèrement dans l'intérêt de la collectivité, la politique bolonaise des années soixante-dix s'apparente à bien des égards à une politique des «Lumières» ; on pourrait la qualifier de «néo-illuminista». A l'instar des théoriciens des Lumières, les édiles bolonais semblent en effet considérer néfaste l'extension exagérée de leur ville, ils ne

(1) M. CASTELLUCI, adjoint au Maire à la décentralisation, dans une interview recueillie en 1975. Cf Bernard Légé, Pierre Salmeron : «Bologne une nouvelle politique urbanistique» - Institut de l'Environnement, Documentation internationale, Paris, 1975, p. 139.

sont pas anticitadins mais dénonce une certaine pathologie urbaine (engendrée certes par la croissance capitaliste des villes) qu'ils veulent, tout comme leurs prédécesseurs, chercher à contrer. Ils font pour cela, et tout comme leurs aînés, appelle à la raison, à la théorie, à l'histoire, à la tradition. L'ouvrage : Bologne, politique et méthodologie de la restauration dans les centres historiques (2) que P.L. Cervellati et R. Scannavini publie en 1973 à l'appui de leur projet en est un peu le manifeste en matière d'urbanisme.

Le projet qui prit corps, alors (pour le centre historique), prévoyait deux formes d'intervention privilégiée sur le bâti : la réhabilitation des secteurs entiers d'habitat populaire (sortes de cités autrefois composées de maisons uni-familiales en série) et la création de services dans nombre de complexes monumentaux (couvents, orphelinats, palais...) restaurés et reconvertis.

L'abondante documentation que publièrent les services municipaux compétents émerveille par l'importance des recherches effectuées sur la patrimoine immobilier et par la qualité des analyses et des documents produits. Une lecture plus attentive de ces documents révèle toutefois que l'étude des contenants (les maisons) a bénéficié de beaucoup plus d'attention et de soin que l'étude de leur contenu (la population des secteurs dégradés) qui n'est évoqué qu'en termes généraux : la classe ouvrière, les moins favorisés, le prolétariat...

Le projet ne se faisait pourtant pas faute de prédire des changements, des progrès dans la vie des gens, mais ces mutations étaient toujours envisagées d'une façon quelque peu déterministe comme le résultat des transformations architecturales. La réhabilitation ayant redonné ses accents moyenâgeux au tissu urbain, la vie communautaire qui s'y développerait, retrouverait inévitablement les formes de sociabilité de l'époque pré-industrielle. Des détails architecturaux avaient été astucieusement ménagés à cet effet : le libre passage dans les jardins pour favoriser les contacts entre les gens, ou encore, une chaudière commune à l'en-

(2) P.L. CERVELLATI, R. SCANNAVINI, Bologna : politica e metodologia dal restauro nei centri storici, Società editrice il Mulino, Bologna, 1973.

semble d'un îlot, pour créer l'embryon d'une auto-gestion généralisée des services.

Les premiers moments de réactions passionnelles dépassées, et avec le recul des quelques années qui nous séparent du lancement de l'opération (1973), on peut s'interroger sur les conséquences sociales d'une opération d'urbanisme restée exemplaire à bien des égards. Notre propos n'est pas de porter un jugement de valeur sur la politique globale de la municipalité de Bologne, dont l'opération d'urbanisme, lancée dans les années soixante-dix, ne constitue que l'un des aspects. L'étude présentée dans les pages qui suivent s'attache essentiellement à évaluer les changements induits dans les modes de vie des habitants, après leur relogement dans les maisons restaurées du centre ville. Agissant sur l'habitat, ce décor dans lequel s'inscrivent à chaque instant les biographies, l'opération réhabilitation ne pouvait que modifier les comportements d'une communauté jusqu'alors restée plus ou moins en marge de la société policée, et elle le fit grandement.

LE CONTEXTE GENERAL DU PROJET

1 - Emergence d'une idée

Le débat sur la restauration des centres historiques est, en Italie, un vieux débat et le projet de réhabilitation du centre de Bologne ne constitue qu'une étape importante dans le développement des actions politiques et culturelles que l'Italie a connu depuis l'immédiat après-guerre...

Le problème de la sauvegarde et de la restauration des centres historiques a commencé à se poser lors de la rédaction des plans d'urbanisme au moment du développement des villes avec la reprise économique. Après être resté enfermé dans les cercles politiques et intellectuels sans que rien de concret n'en sorte, un tournant s'opère vers la fin des années cinquante.

Diverses associations telles : Italia Nostra, l'association pour les centres historiques (ANSCA), l'Institut National d'Urbanisme (INU), font des efforts notables pour sensibiliser l'opinion publique. En moyenne plus d'un congrès par an a été organisé au niveau national entre 1957 et 1970 dans différentes villes d'Italie. Les étapes les plus importantes sont marquées par le colloque qui s'est tenu en 1957 lors

de la onzième triennale de Milan sur le thème : « actualité urbanistique en milieu historique », le passage du concept de restauration monumentale à celui de conservation environnementale est alors amorcé, ce passage se confirmera quelques mois plus tard à Ferrare lors du colloque sur le « patrimoine architectural ferrarais » (septembre 1958). Les propositions portent sur l'analyse des moyens et des méthodes capables de promouvoir une politique urbanistique de défense, de réhabilitation mais aussi de développement des villes anciennes.

Les principes fondamentaux d'une action en faveur des centres dotés de caractères historiques et environnementaux sont énoncés à Gubbio en 1960 lors du colloque sur la « Sauvegarde et l'assainissement des centres historiques artistiques ».

Les principes inscrits dans la charte de Gubbio posent l'exigence d'une politique à l'échelle nationale qui soit en mesure de résoudre les principaux problèmes d'assainissement, un certain nombre de conditions sont énumérées : possibilité de disposer de maisons tiroirs durant les opérations de restauration, facilités fiscales et prêts à bas taux d'intérêt pour les financements, mise en œuvre de disposition pour la péréquation des valeurs économiques à l'intérieur des zones d'intervention, participation des organismes de construction subventionnés aux opérations d'assainissement. Ce sont ces principes que l'on retrouve dans la proposition de loi sur les centres historiques élaborée par l'association nationale et présentée au « colloque national d'étude » à Venise en 1962. Bien que le thème des centres historiques et de leur conservation soit à l'honneur dans de nombreux colloques, les effets produits ne vont guère au-delà d'une simple sensibilisation ou d'une dénonciation formelle, sans grande suite sur les orientations politiques.

2 - Le plan pour le centre historique, variante au plan directeur d'urbanisme de 1969

C'est en 1969 que le débat rebondit et accomplit un pas décisif à Bologne, avec la présentation de la variante pour le centre historique, du plan directeur d'urbanisme (PRG). Ce

document, qui se veut avant tout un instrument de lutte contre la spéculation immobilière et foncière, représente la synthèse de tout le travail d'étude qui fut conduit dans cette ville sur le patrimoine bâti du centre depuis 1962.

La mesure la plus spectaculaire de ce texte est le renoncement aux objectifs de croissance qui caractérisaient le plan directeur de 1958 (900.000 habitants prévus), afin d'obtenir le rééquilibrage de l'expansion au niveau territorial. Cette décision, unique en Europe, fit couler beaucoup d'encre ; la « croissance zéro » contrôlée d'une grande ville était-elle possible ? En réalité chacun sait qu'il n'en est rien, mais la question ne se posait pas en ces termes, puisque la stagnation existait déjà dans les faits. Ce qui, par contre, marquait un tournant dans la politique urbanistique et dans les mentalités des administrateurs, fut l'acceptation de cette croissance zéro, c'est-à-dire d'une expansion démographique limitée au taux de croissance naturelle de la population, et mieux encore, la volonté d'en tirer profit pour la ville et pour les citoyens.

Des mesures d'interdiction, d'incitation et de contrôle furent proposées afin, dans le cadre d'une politique « comprensoriale » (d'association de communes) et régionale, d'empêcher une reprise éventuelle de la pression démographique et spéculative sur Bologne. En même temps, les grands thèmes de la nouvelle politique urbaine étaient développés avec, en premier, la conservation intégrale de tout le bâti historique situé sur le territoire de la ville ancienne (intra-muros).

Une analyse poussée du tissu urbain, devant permettre de définir les fonctions compatibles avec les structures anciennes restaurées, aboutit à la division en quatre catégories de constructions, correspondantes chacune à des usages particuliers. Cette classification, qui mettait en évidence certaines caractéristiques du patrimoine, permit d'opérer deux choix fondamentaux quant au devenir de la cité. Le premier fut que le grand nombre d'édifices monumentaux, plus ou moins désaffectés tels que couvents, palais, collèges, ... serait mis à profit pour une politique d'équipements collectifs jugés très insuffisante au préalable. Le second choix fondamental porta sur l'habitat populaire pauvre, type cités de maisons unifamiliales en série (et en état de dé-

gradation avancée), que l'on décida de réhabiliter au bénéfice même des couches sociales qui l'occupaient. Treize secteurs au total furent ainsi identifiés sur la base de critères d'homogénéité morphologique.

La conjugaison des effets présumés de ces deux mesures permit alors à la municipalité d'avancer, comme une justification, le second grand thème de sa politique urbaine : l'inversion du rapport de classe dans le centre historique et l'appropriation sociale et symbolique du centre par la communauté toute entière. La réappropriation symbolique était fondée sur la destination à usage public des grands complexes architecturaux fortement connotés sur le plan symbolique, et sur la « piétonisation » d'une partie du centre historique, accompagnée d'un plan de circulation extrêmement contraignant pour les voitures individuelles, le tout devant permettre « un renversement de la façon d'entendre la ville, qui de fief de classe aisée, deviendrait patrimoine de tous ».

Cette variante du PRG laisse pourtant de côté un problème de fond : celui de l'occupation sociale de la ville ancienne, et plus généralement celui des fonctions du centre historique.

Ces questions furent posées au séminaire organisé par ANCSA à Gubbio en 1970 : « Pour une révision critique du problème des centres historiques ». Elles réapparaîtront à Bologne en 1972 avec la publication du plan PEEP (Piano per l'edilizia economica popolare) ; c'est qu'entre temps (en 1971) une loi très importante avait été votée au parlement : La loi 865, dite loi pour l'habitation. Cette loi, qui indique dans son article 9 que l'expropriation peut être pratiquée pour l'assainissement en centre historique, même avec conservation des agglomérats urbains (1), ouvre la possibilité aux collectivités locales d'intervenir dans les centres anciens et d'y pratiquer l'expropriation sur la base de la loi 167 de 1962 (2).

La loi 865 offrait donc théoriquement aux communes les moyens d'enrayer la spéculation foncière sur une partie du territoire, d'autant que l'expropriation y était liée à une évaluation des indemnités fondée sur la valeur agricole du terrain et corrigée d'un certain coefficient (de l'ordre de 4 à 5 lorsque la population excède les 100.000 habitants).

La 865 étant accompagnée d'une loi de financement (ceux-ci n'avaient pas été envisagés lors de la publication de la variante du PRG), les édiles bolonais purent lancer leur programme de réhabilitation : le plan PEEP, centre historique.

3 - Le plan PEEP, centre historique (1973)

En application de la législation qui vient d'être adoptée, la municipalité présente donc, en 1972, son plan d'intervention pour le centre. Ayant évalué à 120.000 pièces les besoins en logements, pour la décennie, les administrateurs décidèrent que la moitié seulement serait construite en périphérie, ce qui est aussi une conséquence de la politique « croissance zéro », le reste devant être réhabilité dans le centre ancien. Ce choix, qui étend le contrôle public sur les terrains les plus valorisés du point de vue de la rente, s'inscrit dans la suite logique de celui effectué en 1963 et qui visait déjà à affecter des aires semi-périphériques pour les constructions HLM, au lieu de les reléguer toujours plus loin, aux confins de la ville et de la campagne.

Une rude bataille se déclencha pourtant dans toute la ville contre l'expropriation généralisée qu'entendaient pratiquer les administrateurs. Toutes les forces politiques organisées de l'opposition, ainsi que les associations des petits et gros propriétaires, partirent en guerre contre la violation du sacro-saint principe de la propriété privée. La détermination et la résistance de la municipalité s'effondrèrent lorsqu'il fallut se rendre à l'évidence que, même dans les rangs de la majorité électorale, on était souvent propriétaire d'un appartement dont l'acquisition représentait, en outre, une garantie sur l'avenir.

Il est clair, que le modèle opérationnel fondé sur l'application des lois 167 et 865 ne pouvait être mécaniquement appliqué en site urbain, car il éliminait, en partie, la rente foncière, il ne prenait pas en compte deux autres aspects fondamentaux du bien immobilier que sont la valeur d'usage et l'investissement fixe qu'il représente.

En faisant machine arrière lors du vote du plan en 1973, la municipalité s'ôtait définitivement le moyen de lutter efficacement contre la rente foncière, mais elle sauvait son plan de restauration du centre, qu'elle comptait quand même mener à bien par l'intervention publique, moyennant des acquisitions à l'amiable et en impliquant massivement le secteur privé, grâce à un système de conventionnement (3).

Pour le reste, le projet apparaît, du point de vue urbanistique, comme un plan de détail du PRG, il s'intègre donc aux grandes lignes de ce plan directeur. Un programme sur quatre ans, bénéficiant de la procédure PEEP, fut établi, qui prévoyait le lancement des opérations dans cinq secteurs (sur treize identifiés par la variante du PRG), dont l'ilot C du secteur n° 9 San Leonardo.

Cet ilot (environ 7.500 m²) était, pour une grande partie, propriété de la commune, une autre grande partie appartenait à un propriétaire unique (il s'agissait d'une parcelle nue), le reste étant partagé entre divers propriétaires. Les travaux, engagés par la municipalité, se proposaient donc de reconstituer (sur le terrain nu), ou de restituer (aux maisons encore existantes) les typologies répétitives originales, tout en apportant le minimum de modifications nécessitées par la subdivision de ces anciennes maisons unifamiliales en appartements et par l'introduction des salles de bain. La réhabilitation achevée, les maisons offriraient aux habitants une gamme d'appartements allant du studio au quatre pièces (généralement en duplex), aménagés du rez-de-chaussée au deuxième, voire au troisième étage (sous-combles) des maisons ; les rez-de-chaussée étant à moitié utilisés en résidence (des studios), à moitié pour les activités commerciales ou artisanales.

Du point de vue social, le projet reprend les grands principes définis dans la variante du PRG, avec en premier le concept de conservation sociale élargie, c'est-à-dire le maintien des habitants et des activités sur place, afin de parvenir à un contrôle des transformations sociales induites par ces grandes opérations urbanistiques. Il est, par ailleurs, précisé, que l'information et la consultation des citoyens, intéressés à tous les niveaux et dans toutes les phases des opérations

sont indispensables pour réaliser une conservation active et pour réinsérer les centres historiques dans la ville moderne. La décentralisation dans les quartiers devant, dans ces conditions, jouer à plein et consentir une participation directe des habitants.

Plus avant, on attend de ce type d'intervention qu'elle aide à la définition d'une nouvelle conception de la sociabilité de l'homme, à partir de la gestion collective des services et des activités dépendant de la résidence. Nous verrons par la suite ce qu'il en fut.

Parallèlement, un projet de loyer social avait été mis au point, afin de permettre aux habitants, quelque soient leurs revenus, de pouvoir retourner dans leurs appartements restaurés. Dans l'attente d'une législation régionale (qui n'interviendra qu'en 1978) (4), la mairie avait défini ses propres normes ; un loyer indépendant de la surface ou du nombre de pièces, était fixé proportionnellement aux revenus et donc à la mesure des besoins familiaux.

Notons enfin, que sur le plan opérationnel, un élément nouveau était intervenu depuis 1969 : la publication (en 1972) par les services techniques de la mairie, d'une étude à caractère social (5). Ce document se présente comme une analyse détaillée (à partir du recensement de 1961) des conditions de logements et des caractéristiques de la population, dans les treize secteurs qui avaient été identifiés dans le plan pour le centre historique (de 1969).

Mais ce travail n'aboutit qu'à vérifier ce que l'on savait au départ, à savoir qu'il y avait superposition entre l'homogénéité physique et homogénéité sociale du bâti.

Au demeurant, l'imprécision des réponses au recensement, et surtout le pourcentage élevé (dans ces quartiers) de personnes qui n'y participèrent pas parce qu'elles n'étaient pas officiellement résidentes à Bologne (6), font qu'aucune analyse fine ne pouvait être effectuée à partir des seuls résultats des recensements. En conséquence, l'étude prend valeur d'une justification politique, dans laquelle la population des secteurs dégradés est assimilée à la population ouvrière dans son ensemble, ce qui, nous le verrons, ne correspond pas à la réalité.

En bref, la réhabilitation des quartiers populaires du centre historique commencée en 1973 avait abouti fin

1980 à la restauration, de la part du secteur public, de quelque cinq cents logements, de dix huit boutiques et de quatre maisons d'étudiants (offrant un total de cent cinquante lits). Ce résultat est faible si on le compare aux ambitions de départ (1600 logements pour les cinq secteurs) mais il est louable compte tenu des moyens financiers dont disposa la commune et des difficultés inhérentes au démarrage d'une telle expérience.

Les opérateurs privés, de leur côté sont loin d'avoir répondu massivement à l'appel qui leur avait été lancé ; une dizaine d'entre eux accepta toutefois de se conventionner, ajoutant ainsi deux cent cinquante logements, vingt boutiques et vingt cinq bureaux aux réalisations de la municipalité.

Mentionnons encore, que sur ses fonds propres et dans le cadre de sa politique des services, la municipalité a restauré deux anciens couvents et un ancien orphelinat qui fonctionnent comme centres civiques de quartier, et un palais (Ghisilardi-Fava) qui sera utilisé comme musée de Moyen-âge et de la Renaissance.

4 - Des premières critiques aux questions de fond

L'adoption du Plan PEEP/ Centre historique a été largement publicisée. Les auteurs publièrent contemporanément au vote par le conseil municipal un ouvrage qui ne cachait pas sa vocation pédagogique : « Bologna, politica e metodologia del restauro nei centri storici » (7). Le service des relations extérieures de la mairie diffusait généreusement l'information et l'opération devint très vite célèbre dans le monde entier, à telle enseigne qu'elle servit de point de référence obligé pour tous les administrateurs, tant en Italie qu'à l'étranger, et qu'elle constitua un morceau de choix pour les journalistes, les politiciens et les professionnels de tous ordres.

Des critiques n'ont, en effet, pas tardé à s'exprimer sur les premières réalisations. Les arguments sont multiples et d'origines diverses. On peut, en gros, les regrouper en trois catégories : un premier groupe de reproches porte sur les coûts de l'intervention, il est souvent le fait de l'opposition

DC (Démocratie chrétienne), un second groupe de questions concerne la méthode, et derrière la bannière de la revue « *Architettura* », on retrouve tous les architectes qui perçoivent la réhabilitation comme une obligation de renoncement radical à leur désir de création. Enfin le troisième groupe pose les problèmes propres au rapport entre intervention publique et intervention privée et d'une manière plus générale, le rapport entre conservation et expansion urbaine ; ces critiques émanant, en grande part, du secteur lié aux grosses entreprises de construction.

Toutes ces prises de position, plus ou moins partisans, n'apportent guère d'éléments décisifs dans la compréhension, au niveau idéologique, des processus en marche. Elles permettent, au mieux, de donner des arguments pour ou contre à des gens qui avaient déjà choisi leur camp.

En 1979, Annick Tanter, avec sa thèse sur la restauration du centre historique de Bologne, pose des questions qui nous semblent beaucoup plus essentielles (8). En s'en tenant aux textes qui accompagnent le plan, Annick Tanter, dans un premier temps, met à jour les principes et la logique interne du projet, pour faire apparaître, ensuite, les procédés idéologiques et les mythes auxquels implicitement ce projet rattache. Elle montre, en particulier, comment l'idéologie des urbanistes bolonais s'apparente au culturalisme et comment le mythe de la réforme sociale sous-tend tout leur projet urbain.

Ainsi, pour les limites de l'intervention, elle note, qu'en dehors du secteur productif, le contenu social du centre lui-même n'apparaît pas dans les études. Cette absence de dimension sociale dans l'élaboration du plan pose, sans doute, problème aux administrateurs puisqu'ils compensent par un abondant discours sur le social. Mais note Annick Tanter : Comment, en l'absence d'étude sociale préalable, les dirigeants bolonais feront-ils pour apprécier les effets de leur politique ?

Il semble bien que la problématique du plan se réduise à la conversation physique, en considérant le centre en terme d'enjeu fonctionnel. En reproduisant les conditions objectives physiques et fonctionnelles dans lesquelles s'inscrivaient les rapports sociaux du Moyen-âge (la restauration des

bâtiments se faisant sur la base de ce qui existait avant la révolution industrielle), les auteurs du plan ne repropo-
 sèrent pas le schéma déterministe, selon lequel les structures
 détermineraient les rapports sociaux, indépendamment des
 systèmes historiques dans lesquels les fonctions engendrent
 les structures ? Au regard de notre étude sur les conséquences
 sociales de la réhabilitation, la question fondamentale, que
 se pose Annick Tanter, est alors la suivante : « Dans le con-
 texte de division fonctionnelle issu de la théorie des fonc-
 tions compatibles, bien que les médiations entre division
 fonctionnelle et division sociale soient nombreuses, quelle
 chance ont les rapports sociaux de ressembler de près ou de
 loin aux rapports de proximité sociale caractéristiques d'un
 système où les fonctions dans leur quasi globalité s'articu-
 lent sur un espace restreint ? »

On comprend, face à cette question, tout l'intérêt de la
 démarche ethnologique, qui permet de fournir des éclair-
 cissements sur les transformations intervenues dans les
 rapports sociaux et dans les stratégies individuelles, en al-
 lant fouiller la réalité sociale au niveau de la micro-unité
 spatiale en l'occurrence un îlot de deux cent personnes.

NOTES

(1) L'article concernant les indemnités précise toutefois que les
 surfaces en question devaient être destinées à l'usage public. La mu-
 nicipalité de Bologne, pour bénéficier des avantages de la loi, dut arguer
 du fait qu'elle considérait les constructions populaires comme un ser-
 vice public.

(2) La loi 167 avait introduit une nouveauté absolue : les terrains
 pour la construction économique et populaire pouvaient être soumis
 à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

(3) Prévu par la loi 865/1971, le conventionnement ne deviendra
 réellement opérationnel qu'avec la loi 457/1978 ; voir, à ce sujet, le
 livre de Felicia Bottino et Anna Maria Moggio Gattei, «Enti locali
 edilizia convenzionata», NIS, Rome, 1980.

(4) Suite au vote, en 1977, de la loi 513, la Région Emilie Roma-
 gne a pu fournir aux organismes de construction publique : IACP, les
 indications nécessaires à la détermination d'un loyer dit social, qui fut
 ensuite appliqué dans tous les secteurs réhabilités.

(5) Claudio Claroni. «Stato delle abitazioni e struttura della popo-
 lazione», ed. comune di Bologna, 1972, 145 p. Cette étude se fonde
 sur les résultats du recensement de 1961 mises à jour en 1970 pour ce

qui regarde l'état civil et le mouvement des populations ; une comparaison a été faite ultérieurement pour le secteur urbanistique San Leonardo avec les résultats du recensement de 1971.

(6) On dénombre parmi celles-ci un grand nombre d'étudiants, des émigrés venus du Sud de la péninsule et aussi quelques marginaux.

(7) P. L. Cervellati e R. Scannavini, Bologna : politica e metodologia del restauro nei centri storici. Società editrice il Mulino, Bologna 1973.

(8) Annick Tanter, Conservation sociale ou culturalisme, thèse de doctorat de troisième cycle, en études urbaines, EHESS, Paris 1979.

II

LE SECTEUR SAN LEONARDO DANS L'HISTOIRE

I - Historique des rues San Leonardo et Sant'Apollonia

La connaissance d'un îlot, fait de maisons et de leurs occupants, ne peut se réduire à celle d'un agencement de formes et de couleurs dans lequel évolueraient des êtres au regard candide. Les consciences et les murs sont, au contraire, intimement noués en un entrelacs serré et d'autant plus complexe que pèse davantage le poids du passé. Perçant l'opacité de l'extériorité fermée des constructions ou transcendante leur apparence, le regard de l'habitant retrouve, dans les maisons et les monuments qu'il fréquente, un peu de l'existence matérialisée des hommes qu'ils ont abrités depuis leur création. C'est cette perception simultanée, des édifices dans leur évolution et du laciné des subjectivités historiquement médiatisées par eux, qui constitue l'image des lieux et qui, partie intégrante des représentations, colle à la peau des habitants sans qu'ils puissent s'offrir la liberté de la refuser.

Insaisissable d'emblée, pour le visiteur allogène, la connaissance de ce héritage culturel qui appartient à la pensée des vivants, modèle le comportement des individus et con-

ditionne leur avenir est essentielle à l'anthropologue. Ignorer ce passé serait se condamner à percevoir le groupe dans un espace bidimensionnel, or il n'est pas suffisant de décrire les phénomènes, il faut aussi chercher à les expliquer ; la saisie de leurs conditions de production, surtout lorsqu'ils sont complexes, est primordiale ; la dimension historique, déployée à l'échelle du groupe est centrée sur les représentations attachées aux personnes et aux lieux, se fait indispensable. (1)

Nous nous pencherons d'abord sur la toile de fond qui s'est ébauchée au moment de l'urbanisation du quartier, c'est dans ce décor initial que se sont inscrits ensuite tous les autres événements. La première source que nous ayons à notre disposition pour étudier le quartier San Leonardo, en phase d'urbanisation, nous est fournie par les «estimi», sorte de déclarations de patrimoine. Classées en séries comparables, les maigres informations contenues dans les rôles constituent néanmoins un corpus unique puisqu'elles permettent d'apprécier l'évolution à moyen terme des patrimoines familiaux, d'avoir une idée de la composition des familles et surtout des métiers exercés par les chefs de familles.

Tel que cela ressort des «estimi», les deux rues «Campo dei bovi» (San Leonardo) et «Gattamarza» (Sant'Apollonia) apparaissent au sortir du Moyen Age parmi les lieux les plus déshérités que pouvait compter Bologne à cette époque. Les maisons construites dans les deux «contrade» le furent au prix le plus bas, sur des parcelles exiguës (nombre de celles-ci n'ont que 2,28m de large), les familles ne disposant, le plus souvent, que des deux petites pièces du premier étage pour faire vivre les cinq ou six personnes que leur attribuent les historiens. La moyenne de trente livres de patrimoine situe d'ailleurs la population de ces ruelles sept fois au-dessous, de la moyenne du quartier.

Avoir une idée de la vie de ces habitants, c'est aussi savoir que les chefs de famille occupent tous des emplois subalternes ou sans grande qualification. Nous sommes en présence de personnes travaillant pour le compte d'autrui ou exerçant les métiers les plus humbles, exigeant le moins de compétence (mais le maximum de force physique) comme les batteurs de laine, les porteurs, les «aburator» (ouvrier meunier) ou les laboureurs.

Il y a tout lieu de penser que la participation d'une telle couche sociale aux activités politiques de la ville et au gouvernement populaire était quasiment nulle, tant la quête de subsistance devait être primordiale pour ces individus continuellement menacés par la famine et les épidémies.

La grande peste de 1348 ne pouvait dès lors que frapper durement une population aussi démunie. Le nombre des inscrits aux «venticinquine» (hommes valides, aptes au maniement des armes) pour les années 1348 et 1349 place, de fait, la paroisse San Leonardo en tête de toutes les paroisses de Bologne pour le taux de mortalité durant la terrible épidémie (avec 57 % de morts contre 35 % en moyenne pour le reste des paroisses). L'inévitable adéquation entre les cartes de la pauvreté et de la mortalité atteste que le quartier San Leonardo est en 1349 encore l'un des plus misérables que renferme la ville. Lorsque les «estimi» et les «venticinquine» cessent de nous informer, nous avons donc l'image d'un secteur urbain fixé dans une situation de pauvreté extrême, aux marges de la ville et de la vie citadine et stigmatisé pour longtemps, par la toponymie de ses rues : «le champ des bœufs» (Campo dei bovi) et «La chatte pourrie» (Gattamarza). Est-ce pour cette raison qu'au cours des siècles qui suivirent, ce secteur (y compris la partie immédiatement derrière la Porte San Vitale) semble avoir eu pour vocation d'abriter tous les équipements assistentiels de la pauvreté et de la maladie ? Qu'il y ait un rapport de cause à effet ou non, la coïncidence est trop précise dans les faits, pour ne pas être significative, et l'image négative du quartier créée par la misère est incontestablement renforcée par la venue des hospices, orphelinats et autres maisons de renfermement.

Implantée en 1563 dans l'hôpital voisin de San Gregorio (derrière la Porte San Vitale) et en 1567 dans la «casa della Pietà» (située via San Vitale tout à fait à côté de la via San Leonardo), l'Œuvre des Mendiants ne cessera dès lors d'étendre ses activités dans cette aire urbaine durant les siècles suivants. En 1592, déjà au moment de la grande famine, l'Œuvre reçut de la ville de Bologne d'autres constructions, situées juste en dehors de la Porte, où s'installèrent les infirmes des deux sexes, et qui pris le nom «d'hôpital des incurables». En 1600, c'est pratiquement à l'angle de la via

San Leonardo et de la via San Vitale que fut posée la première pierre d'une église que l'on inaugura en 1608 sous le nom de Santa Maria della Pietà.

A côté de la maison de renfermement que rien ne distinguait des constructions voisines, l'église, dont la nef s'élançait dans le ciel au-dessus des maisons environnantes, est donc apparue comme un signal monumental qui désignait, aux yeux de tous, le quartier comme celui de la pauvreté. L'église fut, en effet, immédiatement surnommée «église des mendiants». Devenue paroissiale en 1816 (il s'agit de l'actuelle église paroissiale du secteur San Leonardo) elle continue aujourd'hui encore de s'appeler Santa Maria della Pietà «detta dei mendicanti» (dite des mendiants).

La zone de la Porte San Vitale, marquée par la présence physique des institutions d'assistance (le conservatori San Marta, l'hôpital San Gregorio, la maison de la pitié, l'hôpital des incurables), dominée par l'église des mendiants et sillonnée, enfin, par des cortèges de pauvres ne pouvait plus échapper à une sorte de vocation obligée : celle de refuge pour l'assistance.

On peut du reste vérifier les effets pervers, produits par l'implantation de l'OEuvre sur l'espace environnant, à la baisse du pouvoir d'attraction exercé par la via San Vitale, dans sa partie proche de la Porte. On remarque très nettement que les constructions qui s'y dressent sont de qualité mais sans commune mesure avec les palais édifiés à la même époque Strada Maggiore. Ces changements, ni brutaux ni absolus, s'opèrent avec une certaine inertie, du jour au lendemain la rue San Vitale n'a pas été désertée par les riches, mais il y a tout lieu de croire que l'image de sa partie orientale, marquée par l'assistance, accentua le glissement de suprématie déjà observé, au Moyen Age, au profit de la Strada Maggiore.

La réputation de cette partie de la ville, mais plus particulièrement de la rue Campo dei Bovi, devait même commencer à être gênante vers la fin du XVIème siècle puisqu'on chercha à y remédier (en 1573) par un artifice qui consista tout bonnement à changer le nom de la rue, rebaptisée «borgo San Leonardo». Le texte de l'inscription gravée dans la pierre scellée sur la maison d'angle stipulait que la rue était «interdite aux courtisanes et aux personnes de

mauvaise vie sous peine d'amende». Le nombre des prostituées à San Leonardo en 1573 n'est pas connu, mais deux sondages effectués dans les registres des quittances (2) permettent, en revanche, de constater que dix prostituées habitent la rue en 1583 et qu'elles sont 67 en 1612, soit 13,5% de toutes les prostituées de Bologne ! L'apposition d'une plaque ne semble donc pas avoir eu d'effet à long terme sur le comportement des habitantes.

Conscientes du véritable projet de zonning qu'elles effectuaient, ou victimes des représentations déjà bien établies, les autorités qui se succédèrent, restèrent fidèles à la même logique du parage des pauvres dans cette partie de la ville. Des projets aussi nombreux que variés, furent ainsi élaborés au cours des XVII^e et XVIII^e siècles ; ils ne virent pas tous le jour mais leur implantation était toujours prévue dans le même secteur San Leonardo. Citons parmi ceux-ci le projet de prison de sorcières que l'on voulut installer en 1640 à côté de l'église Santa Maria della Pietà, mais qui, faute de moyens ne put être réalisé. Décision fut en revanche prise, en 1695 d'ouvrir une maison d'enfermement pour les prostituées dans le «borgo San Leonardo». Et voici qu'un siècle après avoir changé de nom pour tenter de faire oublier sa réputation, l'appellation «borgo San Leonardo» est à son tour associée à celle de la prostitution.

Les tentatives des décennies suivantes montrent, d'ailleurs que plus personne ne cherche à donner le change sur l'honorabilité des habitants de cette zone urbaine clairement assimilée à un pôle de rejet : un projet de 1726 propose très sérieusement la fermeture de la moitié de la rue San Leonardo afin d'y effectuer la réclusion de familles entières de mendiants ! Ce projet ne fait en quelque sorte que prendre acte d'un état structurel de misère dans l'îlot San Leonardo et au lieu d'envisager des remèdes, il se propose tout simplement d'en dissimuler le spectacle. Les frais occasionnés par cette opération n'en permirent pas l'aboutissement mais l'idée fut reprise en 1756 afin de remédier cette fois aux effets néfastes de la vie commune des différentes catégories de population enfermées dans les maisons de la Pietà et de San Gregorio. Les modalités de réalisation sont étudiées d'une façon détaillée et l'on envisage, afin d'équilibrer les frais de fonctionnement, de faire travailler les pauvres dans l'indus-

trie du chanvre. Certaines réticences feront à nouveau échouer le projet mais l'idée de faire travailler les pauvres était née, elle réapparaîtra en 1773 dans un projet du gouvernement bolonais et prendra réellement forme en 1808 par la création de la « maison d'industrie » que l'on installera tout naturellement dans le couvent San Leonardo libéré à cet effet. Une enquête préliminaire de police sur le nombre des pauvres à Bologne avait d'ailleurs établi que la moitié orientale de la ville était la plus touchée par la misère et que la via San Leonardo renfermait à elle seule le sixième de tous les pauvres de cette partie orientale, la rue comptant en moyenne une famille pauvre sur quatre, c'est-à-dire plus de trente familles qui étaient pratiquement contraintes de mendier pour survivre. Si la maison d'industrie, qui fonctionna de 1809 à 1822, n'a pas été créée à l'usage exclusif des familles de San Leonardo, elle n'a pas non plus été, par pur hasard, installée au cœur de cette zone où la misère s'enracine depuis des siècles. Une page de l'histoire sociale de Bologne est tournée avec la fermeture de la « casa d'industria » en 1822, mais les implantations assistantielles ne quittent pas, pour autant, le quartier puisqu'orphelinats et institut d'éducation pour les petites filles pauvres continueront d'occuper les locaux de l'œuvre durant tout le XIXe siècle.

Il ne fait pas de doute que les marques laissées par l'existence de chacune de ces institutions se superposent dans les représentations pour composer une image négative à cette enclave urbaine, en la désignant à tous les citoyens, comme une zone mal famée. Le rôle de témoins permanents joué par les monuments est à cet égard primordial. Dominant de leur masse imposante les constructions avoisinantes et contrastant, par leur durée, avec la précarité de nos existences personnelles, ils ancrent inexorablement l'histoire du quartier dans l'espace et dans le temps. L'église « Santa Maria della Pietà » demeurée église « des mendiants » dans les mémoires, et les bâtiments de l'ex-orphelinat San Leonardo sont, malgré leurs nouvelles affectations, les souvenirs matérialisés, les symboles immuables de la misère qui ravagea ce secteur des siècles durant.

Ce n'est qu'au début du XIXe siècle que nous retrouvons un contact direct avec la population grâce aux informations

portées dans les «*Stati delle anime*», c'est-à-dire les registres paroissiaux qui recensent d'une façon exhaustive les habitants des rues. Le dépouillement complet de ces registres ayant été jugé trop lourd, c'est en pratiquant des coups de sonde en fonction des événements historiques que nous essaierons d'en tirer quelques enseignements.

Commençant par l'année 1809, qui était la première à fournir des renseignements sur les professions, j'ai continué d'explorer le début du XIX^e siècle, jusqu'en 1835, afin de vérifier l'impact de l'installation de la maison d'industrie. Dans la seconde époque retenue, de 1890 à 1912, il s'agissait d'observer comment, quelques décennies après l'unification de l'Italie, les habitants de la zone étudiée avaient pu être, ou ne pas être, concernés par les premiers développements de l'industrie et des services. Enfin, pour l'entre-deux guerres, les années 1931, au moment de la crise, et 1938, juste après la guerre d'Ethiopie et avant la seconde guerre mondiale, ont été retenues.

La première constatation qui s'impose est tout d'abord le grand hiatus intervenu dans l'occupation des habitants au début du XIX^e avec la fondation de la maison de travail. Les rues semblent alors remplies de fileuses et tisseuses, jusqu'à 43 % de tous les emplois avec un taux d'occupation allant jusqu'à 85% de la population, à San Leonardo, en 1816. Mais en dehors de cette période tout à fait exceptionnelle, les activités se répartissent d'une façon assez constante dans trois secteurs principaux.

Une forte proportion de la population (de 30 à 50 %) puise ses revenus dans le secteur de la manufacture et de l'artisanat, et ceci jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Immédiatement après, le secteur le plus dynamique est constitué des diverses occupations que l'on peut réunir sous le titre «*personnel de service*» et qui avec 20 à 40 % des emplois (selon les années) dénote une incontestable vocation des rues à pourvoir en personnel, les maisons aristocratiques et bourgeoises ainsi que les établissements ecclésiastiques. En troisième lieu, on trouve les activités liées au commerce de boutique.

En ce qui concerne la place occupée par la population ouvrière, on note que si le nombre des ouvriers est en progression à la veille de chacun des conflits, il reste très en

deçà de la moyenne générale de Bologne. Le pourcentage passe, en effet, de 6 % en 1908 à 13,5 % en 1912, puis de 5,5 % en 1931 à 18 % en 1938 alors qu'il dépasse largement les 30% pour la ville de Bologne à ce moment là.

Il apparaît, parallèlement que la population n'a été que relativement touchée par la bureaucratisation du régime et le développement de la fonction publique. Cette constatation n'est pas pour nous surprendre, tant il est vrai qu'on n'attendait pas des rues San Leonardo et Sant'Apollonia qu'elles fournissent les couches émergentes de la nouvelle société italienne.

L'artisanat conserve donc, de très loin, la primeur dans les activités des habitants durant pratiquement tout le XIXe siècle et la première moitié du XXe, mais il ne faudrait pas en conclure trop vite que les dites rues étaient, durant cette période, pleine de boutiques et d'ateliers grouillant d'activité et que les tailleurs, cordonniers ou menuisiers vivaient confortablement du produit de leur industrie. Les indications fournies par les curés laissent au contraire penser que la plupart des travailleurs n'étaient que des compagnons et que même lorsqu'ils étaient à leur compte, ils n'étaient pas à l'abri de la pauvreté ; on imagine d'ailleurs assez bien dans quel genre d'échoppe les savetiers ou les tricoteuses de ces rues pouvaient exercer leurs talents. Il ne fait aucun doute que l'ensemble des habitants des rues San Leonardo et Sant'Apollonia appartient alors à cet immense secteur de pauvreté que les journaux ecclésiastiques de l'époque appelle pudiquement : «nécessiteux», et que les différences entre les uns et les autres (artisans ou employés de maison ou de magasin) devaient être très faibles.

En résumé, la zone étudiée n'a pas encore, à la veille de la seconde guerre mondiale, franchi le seuil de la formation sociale moderne ; elle reste en dehors des mutations beaucoup plus larges qui traversent la société bolonaise entre les deux guerres et qui favorisent l'apparition d'un prolétariat dans la périphérie industrielle.

Les phénomènes d'émigration observés dans le secteur San Leonardo, à partir des années cinquante, n'interdisent d'ailleurs pas de penser qu'une partie des familles San Leonardonaises (les plus actives) s'en sont allées vers les pôles les plus dynamiques des quartiers périphériques ou des

communes avoisinantes telles que San Lazzaro et Casalecchio, les habitations ainsi abandonnées devenant des points de chute pour les travailleurs venus des provinces voisines tout d'abord, du Sud de l'Italie ensuite. La proportion de méridionaux passe ainsi de 13,9 % en 1961 à 20,1 % en 1970 alors que la part des bolonais de naissance se réduit, elle, de 41,6 % en 1961 à 34,3 % en 1970. Force est néanmoins de reconnaître que ce secteur qui n'a jamais été un quartier de prolétaires dans la première moitié du XXe siècle, ne l'est pas devenu non plus après la seconde guerre mondiale.

A ce point de l'étude, il devient intéressant de s'adresser à la mémoire des anciens habitants, considérant que le contenu de leur discours sur les rues, aboutissement d'un long processus de transmission historique de la mémoire collective enrichi de nombreux souvenirs personnels, pourrait avantageusement préciser l'image offerte par la coupe historique que nous venons de tracer. Ainsi pour Guido Ragazzi (80 ans, ancien typographe) qui a toujours vécu via Sant'Apollonia

«Il y avait des porteurs, des gens comme cela qui vivaient à la journée, les femmes tricotaient des chaussettes. Quand il n'y avait plus rien à manger, ils faisaient des cambriolages...»

«Les rues étaient très mal famées, il y avait une maison de tolérance au N° 3... Mais plus on allait vers San Giacomo et pire c'était. Je me souviens, dans cette partie basse, d'un club de cordonniers, mon cher, il y avait des tronches à faire peur, il fallait vraiment faire attention.»

Pour Giuseppina Berthe et M. Pedrini, la via Sant'Apollonia, avant l'Université, était considérée comme un ghetto caractéristique de Bologne, mais c'était aussi un véritable coupe-gorge où «si l'on entrait tout habillé, on ressortait en slip». Les maisons sans aucun service étaient souvent surpeuplées, vingt-quatre familles s'entassaient ainsi au N° 24, une par pièce ! Le spectacle que la rue offrait, était celui de la cour des miracles : prostituées dans la rue du matin au soir ; femme unijambiste et mère de dix enfants, assise sous les arcades, le sein découvert en permanence,

prête à allaiter le dernier né ; infirmes sur un chariot poussé par sa progéniture, à la recherche de quelque aumône ! Prostituée adipeuse singeant nue la «danse de l'ange» sur la table d'une trattoria ; disputes, cris et empoignades de tous côtés... Et nos commentateurs d'ajouter :

«Il était prudent de marcher sous les arcades, car les maisons n'étant pas équipées de services, les gens jetaient tout par les fenêtres ; mais même sous les arcades il fallait faire attention où l'on mettait les pieds»...

Rien d'étonnant donc, à ce que ce quartier se soit toujours trouvé en première ligne, lors de l'élaboration des plans d'urbanisme qui de la fin du XIXe siècle jusqu'à 1955 s'acharnent, par vagues successives, à en faire disparaître les traces. N'entrant pas dans le détail de ces projets, nous constaterons simplement que du plan régulateur de 1889 à la loi du 11 avril 1930, les rues San Leonardo et Sant'Apollonia auront perdu plus de la moitié de leurs maisons dont les habitants auront été déportés dans les périphéries lointaines. L'intérêt des pouvoirs publics pour cette zone ne se relâche pas dans l'immédiat après-guerre durant lequel une politique d'acquisition de terrains se poursuit. En 1955 finalement, les rues sont définitivement rayées de la carte, mais ce plan régulateur qui prévoyait d'arracher les dernières pierres et de faire s'éteindre à jamais la mémoire collective des lieux en éloignant les ultimes représentants de cette communauté, ne passa jamais à exécution. Le plan de 1973 marqua, nous le savons, un coup d'arrêt à cette politique.

L'histoire de ces rues, même retracée à grands traits, depuis leur fondation jusqu'au plan pour leur réhabilitation apporte ainsi un certain nombre d'informations, non négligeables, pour les analyses qui vont suivre. Il n'est, en effet, pas indifférent de savoir que l'état de dénuement quasi général dans lequel vivait la grande masse des habitants du Moyen Age ne s'améliora pas par la suite. L'histoire du quartier à l'époque moderne, lu en reflet dans le miroir paradigmatique de l'assistance, pose en problème les contradictions du processus d'appauvrissement des plus démunis dans une société qui tend inversement à s'enri-

chir, donc la formation d'un espace social ségrégué. L'un des mérites de ce survol est, par ailleurs, d'avoir pu mettre en évidence une certaine continuité dans la vocation du quartier à abriter une population non insérée. Investies comme terre d'accueil au XIII^e et XIV^e siècle par les émigrés venus chercher refuge à la ville, les rues le sont encore au XX^e siècle par d'autres émigrés, répondant à la même attraction exercée par la ville, avec la différence que l'appel contemporain retentit très au-delà des frontières de la Province ou de la Région.

Cette étude permet, enfin, des rapprochements entre les comportements des autorités religieuses ou politiques qui se partagèrent le pouvoir. De tout temps, pour ceux qui commandèrent aux destinées de la ville, les deux ruelles ont été considérées comme un espace résiduel de concentration des métiers les plus humbles ou des métiers inventés aux limites de la légalité, un espace de misère économique, physique et morale, en marge des grands flux de la vie citadine. Pour tous, jusqu'en 1973, ces lieux sont dénués de toutes formes de signification, de tout accent de légitimité. Assistés continuellement durant l'époque moderne, les habitants sont expulsés sans ménagement au moment de l'essor industriel et urbanistique. Après 1973, l'échaffaudage idéologique, qui soutient le plan pour le centre historique, repose, au contraire, sur l'idée que ces constructions populaires ont valeur de patrimoine architectural et que leurs habitants, nobles représentants de la classe ouvrière, ont leur place à part entière dans la reconquête d'un centre dont ils auraient été dépossédés. Nous avons vu toute la réserve qu'il convenait d'apporter à ces présupposés, il reste néanmoins à vérifier la façon avec laquelle les couches populaires concernées ont réagi à un projet qui, pour la première fois, semblait légitimer leur présence dans la ville. Mais parler de la vie après le relogement et évoquer les changements intervenus ne peut se faire qu'en référence à un état préalable. Une évolution ne se mesure qu'à partir d'un point de départ. Il convient donc pour établir le « syndrome des réhabilités » de décrire rapidement ce qu'était l'état « normal » de la vie sociale et des conditions d'habitation avant la mise en place de l'opération d'urbanisme.

2 - Rappel des conditions de vie avant la réhabilitation

Le quartier ayant subi une transformation radicale depuis la guerre, c'est dans les années cinquante qu'il faut commencer ce bref rappel. Don Malagutti, curé de San Sigismondo, fut un témoin privilégié des changements :

«Il y a quinze ou vingt ans, aux N^{OS} 21, 23 et 25, via Sant'Apollonia on trouvait cinquante à soixante familles; toute cette zone formait un faubourg typique de sous-prolétaires (...) Les familles de ce quartier étaient très unies, très compactes, elles se connaissaient toutes, les maisons étaient pleines d'enfants (...) ; Puis il y eu le démantèlement, la population elle-même à quitté les maisons devenues dangereuses et inhabitables, cela s'est passé en l'espace de dix ans, c'est un quartier qui s'est complètement dissout».

Les différents interlocuteurs, qui ont vécu l'après-guerre dans le quartier, sont unanimes pour situer le début du changement dans les années cinquantes. Mais, en fuyant le quartier, les familles jeunes et actives de Bolonais laissaient derrière elles, des personnes âgées et des appartements vides. Dans un premier temps, ces logements furent occupés par les migrants des provinces environnantes, puis par les méridinaux arrivés plus massivement dans les années soixante. La population s'est pratiquement renouvelée à 80 %. La durée moyenne de cohabitation dans les maisons anciennes dépassa ainsi rarement trente ans, mais elle fut plus souvent de l'ordre de cinq à dix ans et cela compte beaucoup. Les Bolonais d'origine regrettent les temps heureux où l'on était entre gens de confiance.

Monsieur Olivetti : « on laissait la clef sur la serrure (...) Il n'y avait pas de problème, on pouvait se demander n'importe quoi et quand quelqu'un était malade, son voisin venait lui tenir compagnie (...) Je me rappelle, via Sant'Apollonia, on était tous amis, on allait les uns chez les autres, on jouait ensemble aux cartes, on allait au cinéma ensemble... »

Lorsque l'opération d'urbanisme fut programmée, la face du quartier était donc déjà complètement changée. Mais les habitants des rues, en majorité des migrants à la première génération, n'avaient pas choisi de vivre où ils se trouvaient, ils furent contraints d'occuper les maisons des secteurs dégradés parce que les faibles capacités d'accueil du parc locatif des logements populaires ne leur laissaient pas d'autres choix. Les aléas des déménagements successifs les ont, parfois, conduit à passer d'un quartier à l'autre de la ville. Lorsqu'on observe les parcours ainsi effectués par ces familles en quête de logement, on remarque que les itinéraires se recoupent systématiquement à l'endroit des secteurs dégradés et principalement dans ceux mis en travaux en priorité. La population des secteurs dégradés n'était donc pas une population fixée de longue date et la période historiquement vécue ensemble par les habitants, était, en général, trop brève pour déboucher sur des formes de convivialité ailleurs observées. Mais dans ce stade transitoire de leur vie urbaine, les habitants avaient eux-même, au sein de chaque unité d'habitation, commencé à nouer ce qui leur semblait être de solides relations. Trois sources d'information permettent aujourd'hui d'appréhender la vie sociale dans les rues, antérieurement à la réhabilitation : une pré-enquête sociologique (3) faite en 1973 dans les maisons de l'îlot San Leonardo, les observations et entretiens effectués dans les maisons non réhabilitées du quartier et, enfin, les témoignages des anciens habitants eux-mêmes.

Une grande disparité caractérisait les habitations inscrites au plan de la via Sant'Apollonia qui étaient très inégalement occupées. A l'exception, par ailleurs, d'une famille et de deux retraités, le reste des habitants de ces maisons (près de vingt personnes) vivait d'expédients et, plus particulièrement, de la prostitution. Les rapports de voisinage

de cette partie de la rue ressemblaient davantage à des rapports de conflictualité entre les uns et les autres. Patrizia Faccioli notait dans son rapport à l'administration de quartier : «la complète désintégration des rapports sociaux» de la rue et dans certains cas : «une désintégration du noyau familial lui-même». Mais la rue Sant'Apollonia, qui ne représentait qu'un tiers de la population des maisons (inscrites au plan) de l'îlot ancien, doit être considérée comme un cas particulier. La sociabilité était tout autre dans les maisons de la Via San Vitale ou de la via San Leonardo.

Ainsi à propos des familles qui cohabitaient via San Leonardo, Patrizia Faccioli écrivait :

«Elles se présentent comme un groupe bien structuré, ayant un sens élevé de la solidarité et de l'intégration sociale qui se manifeste sous la forme de «petits plaisirs», d'aide en cas de besoin (...) Les soirs d'été, la cour intérieure est utilisée par tous les locataires pour passer le temps en bavardant ou en jouant aux cartes».

Mais ces relations de bon voisinage trouvaient, en général, une limite sur le seuil de la porte de chaque appartement. Les familles ne se recevaient pas entre elles. La cour intérieure était occupée l'été, comme un espace semi-public, comme une sorte d'extension commune à tous les logements mais les appartements, eux restaient strictement privés.

La situation était peu différente via San Vitale où Madame Negri confiait, en 1973, en parlant de ses voisins :

«Ils m'ont tellement aidée moralement à résister face à la douleur que l'idée de se séparer serait... comme se perdre pour toujours, pour moi ils me sont tous très chers».

Notons, enfin, que les familles de la via San Vitale ne connaissaient pas celles de la via San Leonardo qui ne connaissaient pas non plus (sinon peut-être de vue) celles de la via Sant'Apollonia. Globalement, donc, de bonnes relations de sociabilité se développaient au sein des unités immobilières, sans que l'on puisse dire des habitants qu'ils évoluaient dans une communauté élargie dont l'univers d'inter-

connaissance se serait étendu à l'îlot tout entier.

Arrêtons-nous, maintenant, un instant pour porter quelques appréciations sur les conditions dans lesquelles vivaient les gens dans les maisons dégradées. Selon l'enquête sur «l'état des habitations» faite par Claudio Claroni (4) : 8,4 % des maisons n'avaient pas l'eau courante, 15,8 % ne possédaient pas de WC intérieur, 76,3 % étaient dépourvues de salles de bain (ou de douche), 25,1 % ne recevaient pas le gaz et 83,7 % ne disposaient pas de chauffage central. A ces données statistiques intéressantes mais trop abstraites, j'ajouterai quelques témoignages des uns et des autres sur les conditions d'inconfort réel des maisons :

Madame Serafini (six personnes dans la famille) :

«Avant, nous avions une seule grande pièce que l'on divisait le soir avec des rideaux, les enfants dormaient dans des lits superposés».

Même genre d'organisation chez les Nelli (quatre personnes) qui avaient divisé l'unique pièce par une «cloison-fenêtre qui n'arrivait pas jusqu'au plafond, de façon à laisser passer l'air».

Madame Casadio habitait, elle un deux pièces (chambre et cuisine) au rez-de-chaussée, mais l'humidité y était telle qu'à certains moments :

«l'eau ruisselait sur le sol depuis l'angle de la chambre et passait dans la cuisine avant de sortir dans la cour (...) Il m'arrivait de trouver les draps du lit humides comme si on venait de les sortir du puits et moi qui souffrais des os !»

Inversement, Monsieur Infantino habitait sous les toits :

«Moi, j'étais le dernier arrivé, donc, j'ai eu l'endroit le pire, j'étais tout en haut dans le grenier, c'était une espèce de mansarde directement sous la toiture, alors l'été il y avait 35° et l'hiver 20° en-dessous de zéro ! et ça ne servait à rien de chauffer car la chaleur s'échappait au fur et à mesure».

Telles étaient donc les conditions extrêmement pénibles dans lesquelles la plupart des familles des secteurs dégradés vivaient depuis des années. Les possibilités d'y échapper étaient infimes, seules les familles actives les plus dynamiques pouvaient espérer, à plus ou moins long terme, trouver un appartement HLM dans une périphérie éloignée du centre, les autres étaient condamnées à rêver.

NOTES

(1) Pour un approfondissement de cette question on se reportera à : Bernard LEGÉ, *Histoire d'une réhabilitation, réhabilitation de l'histoire* (vol 1, un quartier dans la longue durée), thèse de doctorat de 3ème cycle, EHSS, groupe de géographie sociale, Paris, 1983.

(2) Lucia FERRANTE de l'Istituto storico Politico de la Faculté des Sciences Politiques de Bologne nous a gracieusement communiqué ces chiffres.

(3) Cette pré-enquête a été réalisée, à la demande de l'administration de quartier, par Patrizia FACCIOLI et Alberto TAROZZI de l'Institut d'études sociologiques. Les résultats ne furent pas pris en considération par l'administration centrale.

(4) Claudio CLARONI, *Stati delle abitazioni e struttura della popolazione*, ed. comune di Bologna, 1972.

III

LA VIE SOCIALE APRES LE RELOGEMENT

I - La population du sous secteur urbanistique C

L'îlot est pris entre l'université (via Belmeloro) d'une part, la via San Vitale (l'une des voies nobles de Bologne) et les deux rues Sant'Apollonia et San Leonardo. L'ensemble de l'îlot défini par ces quatre rues renferme une population de 420 personnes, mais un quart de la superficie de l'îlot ayant été exclu du plan pour des raisons de typologie architecturale (les immeubles beaucoup plus grands ne correspondaient pas au modèle des autres maisons du secteur), la population en maisons réhabilitées n'est dans ces conditions que de 200 personnes (1), réparties dans 101 appartements (24 maisons). Toutes les familles qui habitaient le quartier avant les travaux ont été relogées mais du fait des reconstructions effectuées par une partie du terrain laissé libre par les éboulements survenus pendant et après la guerre, 65 % des familles sont venues d'autres secteurs de réhabilitation en logements-tiroirs. Ces familles auront ensuite le choix de retourner dans leur secteur d'origine lorsque les travaux y seront achevés.

60 % des habitants sont issus de la Région Emilie Roma-

REPARTITION DES FAMILLES

Familles actives (un membre au moins)							familles retraitées				
familles élargies		couples avec enfants		couples sans enfant	femmes seules avec enfants	mères seules avec grand fils	personnes seules (non retraitées)		personnes seules (retraitées)		couples (retraités)
gis. parts parents+ enfants+ (=13)	3	1 enfant	3				hommes	9	hommes	19	
		2 enfants	9				femmes	4	femmes	27	
	parents grands + enfants (=18)	5	3 enfants				2				
TOTAL familles	8	14	9	2	6	11	43	9			
TOTAL personnes	31	56	18	6	12	13	46	18			
TOTAL général	50 familles ≡ 136 personnes							51 familles ≡ 64 pers.			

CLASSEMENT GENERAL DE LA POPULATION SELON L'ACTIVITE

	travailleurs	retraités	femmes à la maison	marginiaux (1)	demandeurs d'emploi	enfants scolarisés lycéens	assistance	étudiants logés en appartements	TOTAL
hommes	40	25		4	3	22	4	3	100
femmes	17	45	14	7	1	12	3	1	100
	57	70	14	11	4	34	7	4	200

(1) Ce chiffre inclut six péripatéticiennes.

CLASSEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES TRAVAILLEURS

	ouvriers d'usines	salariés secteur public	compagnons d'artisan	artisans	femmes de ménage	commerçants	fonctionnaires	professions libérales	enseignants	TOTAL
hommes	7	8	13	2		4 2 ext.	1	4	3	40
femmes	1	4	3		6	1 retraitée	2	1		17
	8	12	16	2	6	2	3	5	3	57

gne, la grande majorité d'entre eux étaient ouvriers agricoles (ou de familles d'ouvriers agricoles) avant d'arriver à Bologne après la guerre au moment de la relance économique, 20 % seulement sont nés à Bologne. Les autres sont venus des autres régions d'Italie dont 13 % du Sud.

Du point de vue démographique, on remarque tout d'abord, que la population est très âgée. Il y a peu d'individus jeunes : Seules 19 familles ont des enfants, 34 en tout, (2) tandis que l'on dénombre 70 retraités (3).

Du point de vue socio-économique, les tableaux montrent clairement que la population est aussi marquée puisque seulement 50 % des familles compte au moins un membre actif, et qu'au total les personnes actives ne sont que 57 sur 200. Notons encore que parmi ces travailleurs, seuls 8 peuvent être considérés comme ouvriers (exerçant une activité salariée dans une entreprise privée employant plus de dix personnes). 34 autres exercent des activités subalternes, mais ils le font soit comme compagnons d'artisan, soit comme femmes de ménage, soit comme salariés du secteur public (voierie, armée, transports) (4).

D'autres caractéristiques renforcent encore le « marquage » social du secteur. On trouve en effet un pourcentage élevé (15 %) de personnes touchées par l'assistance de quartier, sous quelque forme que ce soit (infirmière, aide-ménagère, assistante sociale, blanchisserie, podologue, service de vacances à la mer ou à la montagne), ou dépendant complètement de l'assistance publique (sept personnes). Onze personnes peuvent, par ailleurs, être considérées comme tirant leurs revenus d'activités sortant de la norme : prostitution ou trafics divers. Les taux d'analphabétisme et d'alcoolisme, sont supérieurs à la moyenne. On constate enfin la présence d'un certain nombre de toxicomanes (drogue forte) parmi les jeunes du quartier.

Globalement, la population peut donc être décomposée en deux groupes principaux, celui des familles actives (50 % de la population si l'on compte les conjoints et les enfants) et celui des retraités (35 %).

Les acteurs des rapports sociaux étudiés ont donc été pris essentiellement à l'intérieur de ces catégories, les comportements étant tendanciellement les mêmes, la distinction n'a été faite dans la présentation des résultats, que lors de

divergences significatives. Les enfants n'ont pas été pris comme sujet d'investigation, leur rôle, du fait de leur nombre, étant très restreint dans le développement des rapports sociaux ; il en est de même des étudiants de l'Université qui vivent dans un monde complètement parallèle.

Les entretiens ont été réalisés de telle sorte, qu'en règle générale, il y ait au moins deux familles interviewées par maison et qu'aucune maison ne reste en dehors de l'enquête. De la même façon, la composition sociologique des personnes interviewées reflète assez précisément celle du quartier, tant au point de vue sociologique que du point de vue des activités ou de l'origine (lieu de naissance).

2 - Le mécontentement

Sans vouloir rentrer dans le débat d'architecte sur la justesse ou non des méthodes de réhabilitation bolonaises, il convient de souligner le charme qui se dégage de cette séquence de petites maisons très simples, mais dont la diversité créée par l'agencement des volumes et des couleurs, par la distribution des ouvertures, par le jeu des arcades irrégulières, flatte incontestablement le regard du promeneur, même si parfois dans cet ensemble encore un peu trop neuf il y a quelque chose qui ne persuade pas, une ombre d'inauthenticité, un soupçon d'exagération. Le charme n'est pas rompu lorsque après avoir tiré une sonnette au hasard, votre hôte vous introduit dans un appartement poutres apparentes, sol en dalles de terre cuite, grand séjour avec coin cuisine, vue sur jardin... On ne peut qu'être émerveillé par l'aubaine que représentent ces logements pour des pauvres à peine sortis de maisons délabrées et compte-tenu des conditions exceptionnelles du loyer dit «social» qui entraîne une incidence sur les revenus extrêmement faible. (5)

La surprise est donc grande lorsque l'on entend les pre-

miers commentaires, les premières remarques, qui prennent très vite l'allure d'un cahier de doléances. On reste frappé par le fait qu'aucune famille ne s'épargne de formuler des griefs, aucun habitant ne s'en tient à la réserve. L'entretien progressant, on s'aperçoit que les relations entre les personnes ne sont pas non plus simples et qu'elles semblent même évoluer dans le sens d'une mise à distance, voire d'une rupture. Ces réactions, dont les habitants nous font part, correspondent bien sûr au questionnement qui leur est fait. Les premières, souvent spontanées, apparaissent comme des données brutes et résultent directement de ma présentation d'architecte, les secondes faisant surface lorsque l'on aborde le deuxième grand moment de l'entretien, sur les rapports sociaux dans la micro-unité. Une lecture transversale de l'ensemble des interviews confirme et permet de préciser les observations faites sur le vif.

Dans la première série de critiques, on peut distinguer trois niveaux :

Tout d'abord, il s'agit d'un sentiment d'insatisfaction générale mal formulé, avec quelquefois des reproches sur des détails de construction, ou sur des matériaux.

A un second niveau, l'insatisfaction s'exprime sur la conception même des appartements, ou de l'opération dans son ensemble.

Enfin des accusations peuvent tout simplement être portées contre les administrateurs. Ces différents niveaux pouvant se succéder dans le même récit. Laissons donc la parole aux heureux élus.

Madame PIACENTINI : «Moi je suis dans un vilain endroit... Je n'aime pas beaucoup cet endroit...»

Monsieur INNOCENTI : «Intérieurement ça pourrait être mieux. De l'extérieur ça va, c'est mieux de l'extérieur, mais à l'intérieur quelquefois, je ne dis pas partout, ils auraient pu...».

Monsieur CASANOVA : «On peut dire que certaines choses ça n'est pas très heureux, je ne sais pas, par exemple, on ne peut pas écouter de la musique, ça s'entend très bien et les gens protestent».

Madame SALIERA : «Vous voyez ce qui est moche, ils se sont trompés pour le chauffage, ils ont mis des «rossignols» comme chaudières... Des petites choses, par exemple, la boîte à ordures qui s'écaille, on voit qu'elle n'a pas été bien faite, tout s'en va, l'émail, voyez l'émail !... Ils se sont trompés aussi pour les carrelages...»

Madame VESPA : «Regardez le carrelage, quand on est entré, il était neuf, mais peu à peu les carreaux se décolorent et l'on voit qu'ils ont été rebouchés, ils étaient en partie écornés ! Dans la salle de bain il faut mettre un pied dans la douche pour se servir du bidet...».

Madame ROCCO : (A propos de la maison de Madame S. qui a des poutres en bois) «Moi j'aime beaucoup les poutres en bois apparentes, la femme qui habite la maison par contre dit qu'elle n'aime pas cela, elle dit qu'il y a toujours des choses qui tombent entre les poutres, et que les insectes s'y nichent. Il y a des gens qui me disent que c'est beau ici, mais je trouve qu'il faudrait que cela soit décoré, il faudrait la moquette dans les escaliers, il faudrait que ce soit bien décoré. Ils ont fait un carrelage, ici, c'est un véritable désastre, tous les jours il faut le laver, moi je n'y arrive pas».

Rares sont les personnes qui n'ont pas de remarques à faire sur la conception des appartements :

Monsieur LEARDINI : «Les pièces sont belles, grandes, tout mais comme je vous le disais tout à l'heure, il manque une fenêtre dans la petite chambre, comme cela c'est un trou».

Madame SALIERA : «Regardez ici d'une certaine façon ils se sont trompés parce qu'il fallait une deuxième salle de bain...».

Monsieur Casanova : «Ce qu'il faudrait c'est avoir plus d'espace... un appartement conçu comme celui-ci, ça va bien pour deux ans, mais pas davantage...».

Monsieur Gallo : «Ca manque de lumière ici... Regardez cette fenêtre, regardez ce travail, qu'est ce que vous voulez ?... Moi j'étais mieux comme j'étais avant».

Madame SABATINI : «Il y a un gaspillage énorme ici, moi je vois pour aller dans ma chambre par exemple, j'ai un interrupteur qui m'allume la lumière en haut. Les cabinets sont noirs, sans fenêtre».

Madame ROCCO : «Ici c'est assez mal commode, c'est en haut en bas, moi j'ai la chambre à coucher en haut, ici en bas il y a le séjour plus la cuisine et la chambre des enfants... et il n'y a rien de prévu à l'intérieur pour étendre le linge».

Monsieur RIPIENI : «Moi ce que je reproche à cet appartement, c'est le double niveau... En fait ils m'ont proposé ensuite de retourner où j'habitais avant, mais je trouve que les chambres là-bas sont trop petites, alors je préfère rester ici et je ne me plains pas, tandis qu'il y en a qui critiquent même les sièges des W.C. en disant qu'ils n'aiment pas s'asseoir là-dessus... Une chose qui ne va pas ici c'est que la rue est interdite au trafic et que nous n'avons pas de parking pour les voitures...»

Madame GAROFANO : «Je paie 1000 F. de loyer pour la maison, mais s'il y en a qui sont bien faites, la mienne est mal faite, ça ne mérite rien : ils auraient dû faire la porte d'entrée comme ça et une petite fenêtre là, moi j'aurais fait mieux qu'eux».

Madame AMAROLI : «Moi je lui ai dit au géomètre : regardez, je paie peu pour la maison, mais ils ont fait des choses... Regardez ceci (la fenêtre) qui m'arrive en plein milieu, regardez je ne peux pas passer pour nettoyer... Moi je vous le dis ici, il faut employer beaucoup de désinfectant parce qu'au rez-de-chaussée, les bêtes... Pour moi ils ont fait des travaux... Regardez un étendoir pour sept familles, on est

sept familles qui devons étendre notre linge ici, quand on met deux draps, c'est déjà plein, vous voulez dire que c'est du travail ?»

Madame LOLLI : «Nous on se trouve bien ici, la seule chose, c'est que pour toute la famille, il n'y a qu'une salle de bain et un seul WC. Les autres appartements comme le nôtre ont deux salles de bain et puis avec cet étage moi qui ne devrait plus monter les escaliers ça devient un désagrément. C'est comme le chauffage, touchez le radiateur, il est brûlant, alors il y en a qui ont trop chaud, d'autres pas assez... et puis il faut dire aussi que la mansarde n'est pas habitable...»

Madame VESPA : «Nous avons eu de la chance d'avoir une maison neuve, mais je me suis permis de leur dire que dès lors qu'ils avaient dépensé beaucoup d'argent il fallait contrôler les travaux !».

Ces quelques reproches ne constituent pas une liste exhaustive des revendications formulées par les habitants, ils sont seulement un aperçu du mécontentement presque général affecté face à l'enquêteur.

Les griefs présentés ici concernent la restauration en elle-même et donc indirectement l'administration responsable des travaux, certaines accusations vont plus directement aux administrateurs :

Madame PIACENTINI : «Ils font à la tête du client, il y a des femmes qui ne paient pas le loyer et qui ont un beau séjour avec une belle chambre à coucher, une petite cuisine, c'est ça qui me fait enrager...»

Madame ROCAMBOLE : «La Mairie a donné un appartement de quatre pièces à une prostituée, la N. via Santa Apollonia, tandis que des femmes avec des enfants n'ont même pas de maison».

Madame INFANTINO : «La mairie ne veut pas faire de dépenses ; ils nous ont mis là et maintenant arrangez-vous ! ... Partout c'est la même chose, si l'on prévoit cent millions pour faire des travaux, cinquante ou soixante disparaissent

sans que l'on sache ce qu'ils sont devenus et avec le reste ils font des travaux. J'ai un studio mais je ne me lamente pas car pour une personne seule ça va, mais ce qu'il y a, c'est qu'ils ont fait de belles grandes maisons pour faire plaisir à ceux qui leur plaisaient et des maisons un peu plus sacrifiées pour les autres ! Comme je vous le disais, d'après moi en voulant plaire à beaucoup, ils n'ont plu à personne».

Madame GALLO : (qui ne voulait pas des travaux) «Moi je vais vous dire, tout cela est un drôle de travail, que voulez-vous faire ? Il y a la mafia là-bas aussi, il ne faut pas croire, il y a la mafia à la mairie et pas une petite mafia !».

Comme on le voit, à partir de simples critiques architecturales, qui mettent indirectement en cause ceux qui ont conçu le projet, certains habitants n'hésitent pas à attaquer plus ouvertement l'administration. Cette escalade dans le mécontentement pose bien sûr des questions, surtout lorsque (il y a un cas) ces dénonciations sont faites par voies légales, contre certains fonctionnaires ou politiciens de la mairie ; nous en reparlerons.

3 - Le repliement sur soi

Les réactions d'insatisfaction face à la curiosité du visiteur venu s'enquérir du bien être des locataires furent, nous l'avons dit générales et immédiates, par contre, lors du deuxième temps de l'interview, marqué par un questionnement sur les relations de voisinage, certaines réticences se firent au début, sentir. Au cours de cette phase, beaucoup plus délicate, de l'entretien, les confidences des gens se sont faites de plus en plus abondantes et précises, à mesure que ma propre connaissance du quartier et de ses habitants s'affinait.

Les commentaires dépendaient aussi de la place que l'interlocuteur m'attribuait dans le jeu des rapports sociaux du quartier. Mais en dehors de quelques individus, qui manifestement se méfiaient, craignant sans doute d'avoir affaire à quelqu'un de la Mairie, dans l'ensemble mon statut d'architecte étranger était garant de mon extériorité aux intrigues

locales, et les habitants étaient plutôt enclins à converser librement sur certaines questions généralement réservées au cercle familial.

Si le repliement sur soi n'est pas une chose que l'on dit aussi clairement que son mécontentement, l'existence généralisée d'un tel processus, chez les relogés apparaît très vite à l'enquêteur. Point d'entretien sans nombre de réflexions du genre : «chacun chez soi», «moi je m'occupe de mes affaires», «je reste à la maison», «je ne parle avec personne», «mon travail, ma maison, c'est tout», «bonjour, bonsoir», «je ne fais pas de confidences aux autres», «je ne veux pas d'histoire»...

Ces formules lapidaires aux allures de maximes qui sont redondantes dans les interviews, surprennent, au début, le visiteur qui est plutôt préparé à rencontrer un écosystème dans lequel les habitants développeraient des relations idylliques...

L'observation attentive de l'activité sociale confirme du reste cet état de fait. L'ilot tout entier semble atteint d'une schizoïdie généralisée comme si le système des relations, qui existaient avant, s'était d'un coup brisé au moment du relogement.

Précisons que cette observation n'est pas originale, il a été maintes fois relevé que le traditionnel concept de «voisinage» essentiellement lié à la ville de la première industrialisation est aujourd'hui en voie d'extinction un peu partout. Or l'on a souvent lié ces relations sociales étroites à des formes urbanistiques qui étaient supposées les avoir engendrées, ou au moins en avoir favorisé le développement, on expliquait donc la disparition de l'un par la destruction de l'autre. Il faudra chercher ailleurs l'explication pour rendre compte de l'échec d'un projet qui s'était, entre autre, fixé comme but de préserver les relations interpersonnelles en conservant à la fois le cadre bâti et son contenu social.

Ce repliement s'accompagne aussi d'une accentuation de la fermeture des gens les uns envers les autres.

4 - Intensification du racisme

Le racisme à l'encontre des méridionaux (les travailleurs

émigrés venus du Sud de l'Italie) est pratiqué d'une façon unanime à Bologne, comme ailleurs dans le Nord, mais il semble bien que la réhabilitation, dont ont profité aussi les émigrés lorsqu'ils habitaient le quartier avant les travaux, ait contribué à augmenter le degré de fermeture du groupe.

Dans tous les entretiens des personnes issues de la partie septentrionale de la botte, la question des émigrés est abordée en termes souvent fort péjoratifs, on trouve même ces traits méprisants chez les méridionaux installés à Bologne depuis longtemps (au moment de la guerre) et qui semblent ainsi renier leurs origines.

Les citations présentées ici ne sont donc qu'un menu échantillonnage destiné à montrer au lecteur comment sont évoqués les personnes venues du Sud.

Monsieur RIPIENI : «Moi je ne suis pas raciste, mais là ce sont tous des méridionaux...»

Monsieur ANGIOLOLINI : «Ceux d'en bas, ils ont une autre mentalité, ils ne sont pas comme nous, ils ne savent pas rester en compagnie comme nous, ils ne sont pas sincères comme nous, enfin !»

Madame ANDREOTTI : «Quand on pense qu'eux dans la basse Italie ils n'ont même pas d'eau !»

Monsieur BENEDITTI : «Moi pour rien au monde j'irai au Pilastro (considéré comme le quartier méridional de Bologne).»

Madame PIACENTINI : «On ne peut pas s'entendre avec eux, moi, je ne veux même pas les voir ces sales gens, ces gens-là sont bien dans leur maison».

Madame NEGRI : «Je pense que ces gens-là ils ont aussi le droit de manger, mais avec les «marocains» (6) on n'est pas égaux, on a une façon de vivre différente, moi je ne me sens pas comme eux, pas du tout».

Madame LOLLI : «Nous, on a la chance d'être à un bon numéro... On n'est que des gens d'ici ou de Bologne ou de la

province ; ailleurs il y a des «marocains», ils sont sales, ils ont tout un autre système vous comprenez ?... Des sales gens, vraiment des sales gens, ceux-là ils tirent un coup de feu comme ils rigolent !»

Monsieur LOLLI : «Il y a toujours du sang entre eux... Dites-moi quelle race de gens ce sont ceux-là ? Ce sont des êtres humains ça ? Ils ne s'aiment même pas entre eux !»

On pourrait allonger la liste car c'est un sujet sur lequel les gens du nord s'étendent volontiers. Une lecture approfondie des entretiens permet toutefois de mettre en évidence des modalités diverses dans la fermeture aux autres. Alors que tous font part d'un désir très grand de ne pas être mêlés à la chose publique, à la vie des voisins, une bonne partie d'entre eux ne craint pourtant pas de sortir de cette réserve pour se livrer à de sévères critiques, voire lancer des accusations ou des insultes à la face des voisins.

5 - Des accusations réciproques

Le relogement n'a pas seulement accentué le racisme envers les méridionaux, il a aussi engendré une large campagne de diffamation des habitants les uns envers les autres. Peu s'en sortent indemnes, et il en est certains qui focalisent nettement les tirs. Il restera à expliquer quels enjeux dissimulent ces médisances et pourquoi elles apparaissent ou sont renforcées par la politique de conservation sociale.

Il convient au préalable de présenter un aperçu de ces médisances, ce qui n'est pas facile à faire succinctement ! Afin de ne pas submerger le lecteur par l'exposé d'un trop grand éventail des critiques que les «Leonardonais» s'adressent quotidiennement, j'ai choisi, quitte à y revenir ultérieurement, de ne retenir que le cas de Madame Vespa. Madame Vespa n'est ni plus ni moins agressive que l'ensemble de ses voisins, les «débinages» qu'elle fait sont assez représentatifs de ceux que l'on peut entendre dans les autres maisons.

En 1977, quand je l'ai rencontrée pour la première fois, Madame Vespa m'expliquait que des voisins l'avaient fait suivre par des enfants à son travail afin de vérifier si le

nombre d'heures qu'elle effectuait correspondait bien à sa déclaration de revenu. Elle me faisait également part de la jalousie de ses voisins qui lui reprochaient l'aménagement et l'ameublement de son appartement ainsi que sa garde-robe et son trousseau qu'elle avait entièrement renouvelés.

Madame Vespa, qui a maintenant pratiquement rompu avec ses anciennes relations, laisse couler librement sa rancœur : « La majorité des gens ne s'intéresse à rien, ils espèrent seulement ne pas avoir à payer, ils profitent de tout, ce qui n'est pas juste... Ici les gens ne s'autogestionnent même pas eux-mêmes ! Regarder par exemple dans les jardins intérieurs s'il y a un robinet d'eau qui fuit, il suffirait de changer la garniture, mais personne ne s'en occupe car c'est une chose en commun ! »... A propos de la voisine du dessous : « C'est impossible de lui parler, elle s'enferme chez elle, quand je suis allée lui demander de faire réparer sa fuite d'eau, j'ai eu juste le temps de me reculer pour ne pas prendre une gifle... Elle ne regarde jamais dans sa boîte à lettres... Je ne sais pas si elle est folle ou si elle joue, mais ce n'est pas normal de se comporter comme cela... ».

Madame Vespa eut aussi l'occasion de pénétrer chez Monsieur Ragazone : « J'allais pour savoir s'ils voulaient participer à l'achat de fleurs, la voisine était morte, ils m'ont fait entrer pour parler et j'ai pu constater que toutes les arêtes des murs et des cloisons étaient émoussées, détruites. Mais comment cela est-il possible après sept ou huit mois passés dans une maison ? »

A propos de l'entretien des jardins : « il y a quelqu'un qui s'est porté volontaire, mais il ne convient pas. Certes il n'est pas payé mais il le savait au départ et quand on décide de prendre une responsabilité on doit s'y tenir. Lui, il empêche d'entrer dans le jardin à certaines heures parce que cela ne l'arrange pas. Moi, un soir il est venu me chasser à 9 h 30 alors j'ai téléphoné à la police pour savoir s'il avait le droit ».

A propos de Madame Rocambole : « Selon moi cette personne-là n'est même pas normale, elle a avant tout envie de ne pas travailler, alors elle se raccroche à n'importe quoi pour ne pas payer. Par exemple, nos loyers nous arrivent normalement par le poste, et bien, à elle, ils sont obligés de les lui envoyer par recommandé avec accusé de récep-

tion ; sinon elle prétend ne pas l'avoir reçu ! »... « Moi je dis que c'est sans doute vrai qu'il y a là une vieille femme qui est sale, tout ce que vous voudrez, mais si l'autre qui est jeune avec sa fille, elles voulaient, au moins une fois par semaine, nettoyer, ça se verrait ! On reconnaît la saleté ancienne de la saleté récente ! Au moins un fois par semaine ! Il y a de quoi avoir mal au cœur à passer là-bas. »

Madame Garofano n'y échappe pas : « Elle est bien là, elle a de la compagnie, il y a toujours quelqu'un qui s'arrête pour parler avec elle, elle connaît toutes les nouvelles sur tout le monde même si après elle raconte tout à l'envers, à sa façon, on ne comprend jamais rien à ce qu'elle dit ».

Quand à Madame Oca qui habite la même maison c'est un euphémisme de dire qu'elle n'est pas appréciée : « L'autre jour je lui ai dit que s'il était juste de respecter les vieux, ceux de son espèce méritaient des claques ! »

NOTES

(1) Ce chiffre n'inclut pas la population de deux maisons d'étudiants soit : 45 personnes, ni celle des squatters qui ont occupé un immeuble entier de sept appartements en 1978, quatre appartements restant encore occupés fin 1980 ; ce dénombrement valable le 31 mai 1980 est susceptible de légères fluctuations car on observe un mouvement permanent de la population du fait de l'opération-tiroir et du nombre assez élastique des composants de certaines familles.

(2) Ont été considérés parmi les enfants, tous les individus en âge pré-scolaire, scolaire, (l'école est obligatoire jusqu'à quatorze ans), plus les quelques lycéens (jusqu'à dix-huit ans). Le total des enfants s'obtient dans le 1er tableau en sommant les enfants des couples (28), ceux des mères célibataires (4) et ceux des familles élargies (3), soit 34 enfants au total.

(3) Le nombre des retraités s'obtient dans le 1er tableau en ajoutant aux 64 personnes, portées dans la catégorie « retraité », les six mères seules qui vivent avec leurs grands fils, soit en tout 70 personnes.

(4) Le nombre paradoxalement élevé de professions libérales, fonctionnaires et enseignants tient au fait qu'autrefois le quartier abritait tout un noyau d'étudiants aux beaux-arts (l'école est à côté) qui obtinrent le logement : deux sont maintenant devenus enseignants, deux sont artistes peintres, un est fonctionnaire ainsi que la femme d'un autre.

(5) Ce système de loyer ne fait pas peser l'assistance puisqu'aucune aide directe n'est perçue, d'autre part il enlève le sentiment de précarité, de se sentir à la merci d'un refus ; tout est automatiquement et pratiquement définitif. Lorsqu'il est entré dans un appartement public le locataire sait qu'en payant régulièrement son loyer il pourra y rester la vie durant s'il le désire.

(6) On appelle péjorativement «marocain», à Bologne, tous les méridionaux, sans distinction. Il faut peut-être attribuer l'origine de cette qualification au souvenir de cruauté qu'ont laissé les soldats marocains des troupes alliées lors de la dernière guerre, en particulier au cours de la bataille de Monte-Cassino.

IV

L'OPERATION D'URBANISME DANS LES REPRESENTATIONS

Un bref rappel des conditions générales du logement en Italie est ici indispensable pour mieux comprendre les critiques qui ont été adressées à la restauration et à l'opération d'urbanisme en elle-même.

L'effort de construction d'habitations populaires a en effet été très insuffisant en Italie après la guerre. L'investissement de l'Etat dans la construction publique ne représente, en moyenne depuis trente ans, que 10 % des sommes investies dans tout le secteur de logement durant cette période et Bologne, si elle est mieux lotie, ne fait pas exception.

A cette pénurie générale qui interdit pratiquement l'accès aux appartements H.L.M. s'ajoute une crise du système locatif privé apparue à la suite du vote de la loi 392 (le 29 juillet 1978) qui réglemente les loyers du secteur privé. Cette loi fruit du «compromis historique» entre le parti communiste et la démocratie chrétienne tente de mettre de l'ordre dans un secteur devenu anarchique et d'imposer un frein au libéralisme en matière de loyer libre. Loin d'être draconienne (1) la loi fit tout de même peur aux propriétaires qui, pour la boycotter, n'offrent plus d'appartements sur le marché des locations.

Or dans ce contexte de crise, des appartements neufs, en centre ville, sont donnés à des gens qui n'en n'avaient jamais fait la demande. Installés depuis peu à Bologne : cinq, dix, vingt ans pour les premiers arrivés, ces émigrés ont pour la plupart fui une condition très dure d'ouvriers agricoles dans des campagnes souvent pauvres. Ils sont venus à la ville en majorité pour faire des travaux subalternes, beaucoup de femmes comme employées de maison, les hommes comme ouvriers maçons ou employés dans des entreprises de travaux publics, dans des cantines ou des services de nettoyage de la ville... Dans l'ensemble, ces nouveaux venus à la ville viennent d'un système de reproduction sociale qui ne laissait guère de place pour de grands projets personnels ; l'espoir d'échapper à la misère y était presque nul.

Arrivés depuis relativement peu de temps à Bologne, ils ne sont plus tout à fait des ruraux, ni vraiment prolétariésés, ils ne sont pas insérés à la ville, ce ne sont pas des urbains.

Réfugiés dans des taudis, ils vivaient aux limites de la misère extrême une vie programmée, sans surprise, à l'intérieur de laquelle ils avaient renoncé à presque tout, leur seul investissement se faisant dans les relations interpersonnelles.

Or d'un coup de baguette magique les voici eux, alors qu'on ne trouve pas d'appartement à louer, installés dans des conditions de loyer tout à fait exceptionnelles (2). Comment expliquer dans ces conditions leur unanime mécontentement ?

Il me semble que l'on peut prudemment avancer trois explications :

I - La réhabilitation en cause

L'une des dimensions cachées du dénigrement, mais qui transparait nettement par une lecture transversale des interviews, est la critique de la «réhabilitation» en elle-même. Pour des pauvres, l'image de la richesse, c'est une maison neuve et moderne, pas une maison restaurée à l'ancienne. Aussi charmante, aussi confortable soit-elle, la maison ancienne porte en elle le souvenir du dénuement et de la gêne, la misère reste attachée à ses murs.

Les critères hygiénistes évoqués par les topographies

médicales de la fin du XVIIIème et si longtemps véhiculés ensuite par les partisans des politiques de rénovation (3) gouvernent encore les jugements des habitants de San Leonardo, pour qui, par exemple, le rez-de-chaussée d'une maison ancienne n'est pas sain parce qu'il est forcément humide. Même si, comme ce fut le cas à Bologne, les maisons ont presque toujours été reconstruites *da capo*, même si les mêmes habitants n'auraient rien trouver à redire au rez-de-chaussée d'une maison type Phœnix, ou à celui d'un immeuble moderne d'habitation, le rez-de-chaussée des maisons est, dans les représentations, entaché du péché originel, celui de la « maison ancienne » synonyme d'humidité, qu'importe s'il s'agit d'une reconstruction, c'est la forme qui compte et peut-être aussi l'idée que les autres s'en font !

Dans la pré-enquête, effectuée par des universitaires de Bologne en 1973, on apprend, que, dès cette époque, c'est-à-dire avant les travaux, Madame Ravaioli ne voulait pas d'un rez-de-chaussée à cause de l'humidité et qu'elle était prête à aller habiter au premier étage « parce qu'il n'y a pas trop de marches ». Le même souhait formulé par Madame Campanini fut exaucé, et la malheureuse en mourut à la suite d'une chute dans les escaliers. Les justifications que Madame Vespa avance (toujours en 1973) pour ne pas revenir dans sa maison restaurée sont un peu trop philanthropiques pour être crédibles : « Ce n'est pas juste qu'une famille aille dans un autre appartement neuf, alors qu'une autre devra aller dans celui qui a été sali ! » En fait Madame Vespa sait que l'appartement-tiroir qu'on lui propose dans la même rue se trouvera dans une maison entièrement neuve parce que construite sur un terrain resté nu après la guerre, on peut donc légitimement soupçonner Madame Vespa de préférer le neuf à l'ancien restauré.

Monsieur Anglioni, que nous avons rencontré en 1980, s'explique clairement, lui, sur les raisons de son choix : « Je crois qu'elle l'est encore (malsaine) maintenant... Ils voulaient me donner toute la partie à droite depuis la porte jusqu'à la cour, il y a deux chambres, une entrée, un grand couloir... Il y a autant d'espace que l'on veut, mais c'est humide, moi, j'ai dit : je ne suis pas d'accord pour retourner, parce que, malgré tout ce que vous avez fait, c'est comme si vous n'aviez rien fait... »

Pour Monsieur Benedetti, l'idée de rez-de-chaussée est pareillement liée à celle d'humidité : « Comme endroit c'est mieux ici, lui (un ami) où il est, c'est plus bas (en rez-de-chaussée) il y a plus d'humidité ! »

Une autre raison joue certainement, dans la conscience collective, contre les rez-de-chaussées : le fait qu'historiquement, de par leur humidité, ils étaient utilisés comme écurie pour les animaux ou comme dépôt pour des objets divers. Habiter aujourd'hui un rez-de-chaussée c'est donc, d'une certaine manière, prendre la place des animaux !

Mais les rez-de-chaussées ne sont pas seuls en cause, les appartements mansardés sont aussi rejetés par les habitants, Mme Lolli, par exemple :

« Il faut bien dire que la mansarde n'est pas habitable, ... c'est un vrai placard, pas une pièce, c'est beaucoup trop bas... »

Madame Ricotta explique, à propos de ses amis qui devraient être déplacés parce qu'ils sont dans un appartement trop grand : « La Grazzia paie 3000 L pour un quatre pièces avec doubles services, ils devraient donc être mis ailleurs, mais eux ne veulent pas s'en aller et comme ils sont dans un grenier, ça n'est pas habitable, alors il y a une chance qu'ils y restent ! »

De la même façon, Madame Amaroli juge l'appartement de Monsieur Lupo : « Un grenier, ils disent qu'ils ont fait une mansarde mais c'est un grenier, pas une mansarde ! Qui peut vivre avec toutes ces poutres au-dessus de la tête ? »

Si les appartements mansardés rejoignent les rez-de-chaussées dans les représentations populaires, c'est qu'historiquement, on n'habitait pas non plus sous les toits et que les seuls souvenirs que l'on a de conditions de vie semblables sont ceux de période de pénurie et de misère. Ainsi à Bologne, pendant la guerre, lorsque la ville fut déclarée zone libre, la population afflua des montagnes et des campagnes voisines et la ville se remplit. Monsieur Bergonzoni, architecte historien, habitait le quartier à cette époque, il se souvient : « A San Leonardo les n° 14, 16, 18, 20 n'étaient habités qu'au premier étage, au rez-de-chaussée il y avait juste une famille de pauvres gens, le reste était utilisé en dépôt. Mais au-dessus des premiers étages, il y avait des combles énormes

qui furent occupés pendant la guerre par des gens qui avaient tout perdu, et qui y restèrent même après la guerre, à tel point que la population de San Leonardo avait beaucoup augmenté durant cette période»

Précisons toutefois que si ces souvenirs de misère appartiennent à la mémoire collective, ils sont surtout présents à l'esprit des personnes âgées ; les réactions négatives que nous venons de présenter sont donc surtout le fait de ces personnes.

Cette dimension des conséquences sociales de l'opération de réhabilitation est intéressante parce qu'elle montre combien cette intervention des édiles est une intervention d'administrateurs éclairés et pas du tout la réponse apportée à des besoins, à des exigences que les administrés auraient pu manifester, ou qui auraient été recueillies par les auteurs du projet. Un autre exemple illustrera cette remarque, celui des studios prévus pour les personnes âgées.

D'une manière générale, les studios ont été très mal acceptés par des personnes, qui, si elles vivaient dans des conditions d'inconfort et d'insalubrité certaines, disposaient par contre d'un espace qu'elles ne retrouvèrent bien souvent pas par la suite. Il convient d'évoquer ici le cas de Madame Romagnoli (87ans) qu'il fallut contraindre à emménager dans un studio tout proche de l'appartement de trois pièces où elle vivait auparavant. Tous les meubles ne pouvant entrer dans le studio, une partie fut conduite au dépôt communal. Madame Romagnoli ne se résigna jamais à sa nouvelle condition et pour manifester son refus, elle s'opposa à tout rangement et à tout nettoyage dans son nouveau logement qui prit très vite les allures d'un bouge indescriptible !

Certes, tous les cas ne sont pas aussi dramatiques, mais les personnes âgées que j'ai rencontrées bien souvent par la suite n'apprécient guère, dans l'ensemble, de manger, dormir et recevoir dans la même pièce. Afin de ne pas alourdir la présentation, je me contenterai de mentionner quelques réflexions de Madame Piacentini qui résumant assez bien l'opinion de ceux qui sont relogés dans des studios : « Avant j'avais une belle chambre, une cuisine, un cabinet de toilette, ici j'ai été obligée de mettre mes meubles dans le couloir, la cuisine c'est un trou... Là-bas, ma chambre était

très grande... Moi j'aimais ma chambre, mes meubles comme ils étaient mis, pas le lit là où l'on mange, heureusement que je ne reçois plus, parce que j'aurais honte !»

Dans les opérations d'assainissement, l'idée de confort est toujours liée à celle d'induction d'eau et de tout-à-l'égout, jamais à la qualité de l'espace ou tout simplement à la surface par habitant. Cette idée ne vaut pas seulement pour les habitations populaires, elle est pratiquement une règle dans la construction moderne. Dans les appartements neufs dits de «standing», les pièces restent exiguës, mais il y a des moulures aux portes et du marbre dans l'entrée, c'est la finition qui fait la différence.

A San Leonardo, les appartements de plusieurs pièces, reprennent, en principe, les modèles anciens et la surface y est, en général, convenable voire généreuse. Dans les studios, en revanche, qui ont été inventés là où ils n'existaient pas autrefois, la surface a souvent été sacrifiée pour des raisons de distribution.

Il semble toutefois que le mécontentement des retraités ait été entendu au bureau technique de la mairie, puisque l'on ne propose presque plus de studios mais des deux pièces pour les personnes seules.

S'il apparaît que, pour un petit nombre, les conditions du relogement ont pu justifier, en partie, les réactions négatives, nous savons que cela ne suffit pas à expliquer ce qui se présente comme un mécontentement généralisé ; c'est donc à un autre niveau qu'il faut chercher l'explication.

2 - L'effacement de l'assistance

Il est fort probable qu'au fond d'eux-mêmes, les habitants sont satisfaits de leur nouvelle condition, qui est, objectivement, sans comparaison avec ce qu'ils ont connu auparavant. Si donc, au lieu d'un chant de louange, le visiteur entend monter un chœur de clameurs revendicatives, c'est que les habitants vivent mal, vis-à-vis des autres la situation dans laquelle ils se trouvent.

Pris dans une situation anormale par rapport à tous ceux qui cherchent en vain un appartement, les habitants savent qu'ils n'ont rien fait pour en arriver là, d'où leur situation

de gêne face à un état de fait d'assistance. En dévalorisant l'intervention, dans leurs représentations, les «san leonardonais» cherchent donc à nier l'assistance dont ils se sentent incontestablement l'objet. «Croyez-moi personne ne viendra ici pour prendre cet appartement, si au moins il y avait des fenêtres normales, ils pouvaient les faire plus hautes celles-ci ? Il paraît qu'ils ont voulu faire comme c'était autrefois, mais ici il y avait un parking avant» (Madame Andreotti).

Nul doute que pris au mot, aucun de ces mécontents ne voudrait laisser son appartement pour retourner dans la situation précédente ! C'est tellement vrai que souvent dans la seconde qui suit des critiques virulentes, certains reconnaissent fort à propos qu'ils ont eu de la chance : ce qui est une autre façon d'oblitérer l'assistance : On a de la chance d'habiter ce quartier comme d'autres ont de la chance de gagner au loto !

Ainsi Madame Vespa nous déclare «Non je ne pense pas que ce soit spécialement dû à l'administration communiste, je crois qu'à Bologne ils restaurent les vieilles maisons, mais un conseil municipal d'une autre couleur l'aurait aussi fait parce qu'il fallait le faire, simplement nous avons eu de la chance de nous trouver là au bon moment !» En d'autres termes : La restauration des maisons n'est pas une action sociale, c'est une question administrative qui s'imposait et que n'importe quelle équipe aurait pu régler.

De la même façon Madame Rossetti reconnaît : «On a de la chance, on a vraiment eu de la chance que la mairie soit intervenue auprès des propriétaires pour réparer les maisons». Remarquons, là encore, que Madame Rossetti ne dit pas qu'elle a été aidée par la mairie, ce qui d'une certaine façon serait reconnaître l'assistance, elle précise bien que ce sont les propriétaires qui ont été aidés, ce qui n'est évidemment pas la même chose !

L'avis de Monsieur Leardini rejoint celui de Madame Vespa : «Moi il ne faut pas me parler de politique, je crois qu'on a eu de la chance que Bologne ait voulu restaurer son centre historique, indépendamment du fait qu'elle soit rouge ou...» Pour eux la restauration des maisons se fait d'abord au bénéfice de la ville. Mais comment ne pas penser qu'en présentant consciemment ou non les choses de

cette façon on veut cacher à son interlocuteur, et peut-être à soi-même qu'une telle intervention aurait pu se faire en expulsant les locataires ! et que bénéficiaire du relogement, dans les conditions que nous avons vues, c'est d'une façon ou d'une autre être assisté ?

Monsieur Signorini (48 ans) va plus loin dans son raisonnement : « On a eu de la chance qu'il y ait ces travaux dans le quartier et qu'il y ait de la place pour nous, mais nous sommes ici un peu provisoirement, nous sommes en maison-tiroir, et demain la mairie peut nous demander d'aller habiter à trois ou quatre kilomètres de Bologne. Mais la mairie a compris que je suis de confiance, j'ai toujours payé mes loyers, je suis un ouvrier, je ne veux pas faire mauvaise impression ».

Monsieur Signorini semble nous dire tout d'abord que sa situation est provisoire et qu'il est à la merci d'un autre déménagement. On a peine à croire qu'il le pense sérieusement, d'autant qu'il nous rassure très vite sur son sort, en faisant remarquer qu'il restera là où il est parce qu'il est un bon ouvrier ; en quelque sorte parce qu'il mérite cet appartement. Le thème du mérite ressort assez souvent comme justification dans les représentations des habitants.

Madame Bevevino (72 ans) se place sur ce terrain « La commune a fait son devoir et m'a remise civiquement où j'avais vécu, parce que moi je suis une personne honnête », quand à *Madame Della Gioia* (50 ans) connue de tous comme prostituée, elle nous confie : « Ils font des choses justes, ils donnent des maisons à ceux à qui elles reviennent de droit ». *Madame Ciambella* qui n'a que 27 ans insiste, elle, sur la longue attente qui lui a fait mériter la maison : « Moi il y a tellement d'années que j'habite ici, j'avais fait une demande pour avoir un appartement, seulement il faut attendre des années et des années... »

Ce sentiment d'avoir mérité son logement revient dans d'autres entretiens et certaines personnes y associent la notion de sacrifice. Madame Saliera, par exemple, après avoir raconté les dures conditions dans lesquelles elle vivait

auparavant , ajoute : «J'ai fait treize années de sacrifices pour avoir une maisons».

L'idée que la richesse d'un individu soit liée à des privations antérieures est communément admise et les pauvres qui n'ont pas fait de privations particulières (leur vie toute entière n'est-elle pas privation en soi ?), justifient leur accession à la maison comme le résultat de sacrifices passés. Une telle argumentation, bien que commune, doit être rapportée au contexte culturel (judéo chrétien) dont elle est issue et dans la logique duquel tout se mérite : le paradis, la richesse et la maison.

Quelques rares personnes emploient un registre différent pour justifier de leur présence, en arguant du droit que leur confère le paiement des taxes. De la même façon qu'il existe un prélèvement sur les salaires pour la sécurité sociale ou le chômage, il existe aussi, en Italie, un prélèvement pour les H.L.M. (institué par l'INACASA en 1949 et équivalent à 0,35 % du salaire brut). C'est à cette taxe que fait allusion quelques personnes, ainsi Monsieur Ardito : «L'appartement que j'occupe a été construit avec notre argent, parce que chaque mois sur mon bulletin de paie, l'Etat et la commune me retirent les impôts, ces maisons ont été construites avec mon argent», ou Monsieur Serafini qui en parlant des émigrés précise : «Ils veulent les maisons ici mais ils n'ont jamais payé les taxes comme nous pour avoir droit aux maisons.»

La validité des arguments repris de concert par les habitants dans leurs représentations : qualité douteuse des travaux, chance, mérite, droit à la maison..., n'est pas à mettre en cause mais n'est pas signifiante en elle-même. Ce qui est intéressant, c'est l'information dont est porteuse cette argumentation sur la façon dont la politique de réhabilitation est perçue. Dans un contexte de pénurie de logement, des appartements scrupuleusement restaurés et commodément situés dans la ville ont une valeur locative très grande. Certes la loi Equo-canone (n° 392) pourrait attribuer au loyer une valeur raisonnable, peut-être de l'ordre de 150.000 L pour un 80 m², mais chacun sait, en Italie, que la loi est faite pour être détournée et que le prix demandé sur le marché libre serait beaucoup plus élevé, de toute

façon sans commune mesure avec les 3.000, 20.000, ou même 40.000 L. que paient actuellement (1980) les plus aisés des Leonardonais ! Les habitants des secteurs réhabilités en sont conscients et cela les gêne parce que cela les place dans une position inconfortable d'assistés, d'où leurs efforts pour récuser cette situation en se construisant dans leurs représentations des justifications aptes à exorciser l'assistance.

Les arguments fondés sur la chance ou sur les vertus du mérite obtenu par des sacrifices ou de la patience peuvent être considérés comme les tentatives d'apporter des réponses logiques à une situation qui, objectivement, ne l'est pas, mais la situation restant anormale, on peut douter que les velléités de rationalisation parviennent à lui ôter tout à fait ses dehors irrationnels, son aspect «charisme». Nous touchons là au troisième niveau d'interprétation que je proposerai pour expliquer, en partie, les nombreuses revendications qui émanent des habitants.

3 - Un rêve interrompu

Il y a quelque chose d'irréel dans ce passage d'un taudis vers un appartement neuf et confortable, quelque chose qui sort tellement du possible que cela en devient difficilement crédible. Madame Negro reconnaît :

«Ça me semble à peine vrai... quelquefois, j'ai peine à y croire !»

Madame Rosetti confirme :

«Ça me semble un rêve, quand je dois m'éloigner, j'ai toujours cette peur que tout cela n'ait pas été vrai et que l'on me dise Madame, vous devez retourner dans votre trou, mon Dieu... Voilà, je suis terrifiée par cette idée... Réellement, ça me semble un rêve d'être ici.»

Mais lorsqu'un frein est sauté, comme par enchantement, pourquoi tous les freins ne sauteraient-ils pas ? Pourquoi des limites resteraient-elles posées ? Si l'on peut passer d'une mesure dans un superbe logement avec deux salles de bain et pour seulement 20.000 livres par mois, pourquoi ne pourrait-on pas aussi bien accéder à la maison individuelle, sempiternelle image du bonheur ?

«Une maison de campagne toute neuve avec personne autour !»

suggérera Monsieur Finocchio, ou tout simplement entrer dans un palais Strada Maggiore ? Dans le domaine du merveilleux, tout ne devient-il pas possible tout de suite ?

«La réhabilitation du centre historique», «la conservation sociale», «la décentralisation avec participation», tout cela reste des phrases, des abstractions, les habitants ont, en revanche, très bien saisi la manifestation d'un ordre invisible qui, au-delà de la politique et de ses intermédiaires, se situe dans la magie, dans le sacré. La politique n'a alors de sens que comme moyen d'action sur le sacré pour accroître la manne céleste et récolter son dû. Ce qui compte réellement c'est le sacré dont les politiciens et administrateurs ne sont que les serveurs. Dans l'ordre du sacré, l'attente n'a aucun sens, elle ne peut signifier qu'une mauvaise intervention des intercesseurs qui risquent dès lors, de se voir, tels des santons, tourner contre le mur.

Une situation de faux affranchissement des contraintes est source d'aigreur, d'amertume, de rancœur quand elle n'engendre pas des débordements. La liberté d'aller habiter un logement décent étant aliénée dans son principe, l'attribution exceptionnelle d'un appartement restauré deçà delà ne règle pas le problème. L'opération réhabilitation du centre historique reste une fausse solution tant qu'on ne sera pas en mesure d'endiguer très largement la pauvreté, la production de taudis (ou du moins leur maintien) et tant que les habitants n'auront pas la possibilité de trouver facilement un logement. A quoi sert de vouloir sauver un misérable si le système social admet et produit la misère ? Les impulsions qui animent à outrance les personnages de Bunuel dans *Veridiana* semblent bien se retrouver dans certaines réactions des «Leonardonais» dont les comportements, plus contenus, sont tendanciellement les mêmes. Pour un grand nombre d'habitants, le mécontentement ne naît-il pas de ce que le «merveilleux» ne reste pas à la hauteur ? Reprenons le cas de Madame Rosetti qui, au moment même où elle nous fait part de son «rêve», n'hésite pas à critiquer un débarras jugé trop petit ou le carrelage estimé trop salissant, et d'ajouter :

«S'ils me donnaient un appartement avec une pièce en plus... Il y a tellement de choses à ranger...».

C'est aussi le cas de Monsieur Serafini qui entretient des visées sur un local contigu à son appartement et resté inoccupé, ou celui de Madame Vespa qui, voulant entraîner ses amis dans son rêve, demande une maison pour eux dans le secteur réhabilité.

Embarqués dans leur aventure onirique, les habitants des maisons neuves de San Leonardo peuvent apparaître un peu à la dérive pour l'observateur venu de l'extérieur, ne sont-ils pas tout simplement les acteurs éveillés d'un grand rêve collectif ? L'illogisme de leurs exigences puisant toute sa cohérence dans l'irrationalité d'une situation sur laquelle ils n'ont pas prise. (4)

NOTES

(1) La loi 392 prévoit pour le propriétaire un revenu annuel de 3,85 % du coût du logement calculé selon des variables qui introduisent des critères d'ancienneté, de position... l'indexation sur le coût de la vie étant prise en compte à 75 %.

(2) Le loyer dit «social», en Italie, fonctionne sur le principe de l'aide à la pierre, modulée par un système d'aide à la personne, c'est-à-dire que les loyers sont aussi fonction des revenus. Le loyer social appliqué par la mairie lors des premiers relogements (avant 1977) correspondait à peu de chose près à celui qu'a défini la loi 513 en 1977. Cette loi prévoit une incidence moyenne du loyer de 10 % sur les revenus, sauf pour la tranche inférieure à 1.500.000 L. par an, dans laquelle un loyer symbolique est perçu, oscillant entre 3.000 et 8.333 L. par mois. Signalons, toutefois, qu'à ce prix très bas des loyers, viennent s'ajouter des charges non négligeables pour des pauvres, en particulier celles du chauffage. Qu'il soit collectif (dans huit maisons) ou individuel (partout ailleurs) le chauffage pèse lourdement sur les budgets durant les six ou sept mois d'hiver. Il faut compter un minimum de 20.000 L. par mois pour un studio et 70.000 à 80.000 L. pour un grand appartement. (valeurs 1980).

(3) La rénovation s'opérant par rasage au sol par opposition à la réhabilitation.

(4) Cette question sera évoquée à nouveau dans le chapitre «l'accumulation comme preuve de l'enrichissement».

L'ATOMISATION DU GROUPE

1 - L'illusion de la propriété

Le système d'attribution des logements publics est tel, en Italie, que les gens ont le sentiment d'être «indélogeables», une fois le contrat signé et moyennant le paiement d'un loyer qui pèse, comme nous l'avons vu, fort peu sur les revenus. Cette situation est riche de conséquences pour les habitants, puisqu'elle produit dans l'imaginaire, l'illusion de posséder quelque chose, d'être propriétaire ou presque, de son appartement. Certes les gens savent que le bien dont ils disposent n'est pas transmissible par héritage, mais ils savent aussi qu'ils en ont pratiquement l'usufruit leur vie durant et ils peuvent être sûrs que leur enfant (adulte) gardera les mêmes droits si, eux, viennent à disparaître tandis qu'ils vivent ensemble sous le même toit.

La propriété symbolique du logement ouvre donc des perspectives nouvelles, en offrant un élément de sécurité à des catégories dont l'avenir est, en général, marqué du signe de l'insécurité ; elle contribue à infléchir les pratiques. L'appropriation que les gens font de leur espace d'habitation est bien significative du sentiment qu'ils ont de la posséder,

mais cela fait aussi problème. Il est, en effet, peu courant de voir, dans des résidences collectives, des locataires peu fortunés entreprendre des travaux d'amélioration de leur logement. Or, les locataires de San Leonardo, dès qu'ils eurent en main le contrat définitif de location, n'hésitèrent pas à se lancer dans des travaux parfois conséquents à l'intérieur et à l'extérieur de leur maison. Pour certaines transformations, ils contrevinrent même directement aux prescriptions les plus élémentaires d'un contrat de location. C'est dire combien les habitants de ces maisons se sentaient chez eux. Madame Saliera exprime très bien ce sentiment :

« Je suis sincère, tant que je ne pensais pas rester ici, je n'aimais pas cette maison, j'avais l'impression qu'on me l'avait prêtée, maintenant que je sais que nous resterons, je m'y suis attachée, alors j'ai dit à mon mari qu'il faudra faire quelques travaux... »

(elle énumère ici la chaudière à remplacer, les peintures à refaire, etc...)

Monsieur Ragazzone n'a pas attendu pour transformer l'une des deux salles de bain en débarras (il n'est pas le seul dans ce cas), couvrant toutes les parois d'étagères afin d'y entreposer : vin, conserves, chaussures et autres objets hétéroclites. Monsieur Finocchio, lui, a carrément élevé une cloison dans son séjour afin d'en isoler le coin cuisine (d'autres l'on fait pareillement), il fut également le premier à installer une grille dans le jardin, interdisant l'accès aux habitants des maisons voisines (pratiquement tous en firent autant par la suite). Une telle intervention est tout à fait contraire à l'esprit des projets, les architectes ayant justement créé des passages (entre les différents jardins) pour faciliter les relations sociales !

Monsieur Finocchio a aussi beaucoup investi dans les plantations d'arbustes : figuier, grenadier, oléandre, palmier, rosiers... et tant d'autres fleurs en terre ou en pots. Poussant plus loin l'idée de privatisation, les voisins de Monsieur Finocchio (une maison de quatre logements), ne parvenant pas à s'entendre quant à l'usage du jardin, en étaient tout bonnement venus à s'en partager la surface en quatre parcelles ! Mais l'installation de grilles palières reste sans aucun

doute le cas d'appropriation le plus spectaculaire. Ces grilles disposées en barrage dans les cages d'escaliers de quelques maisons sont tout à fait contraires aux règlements de sécurité, mais elles permettent une extension des appartements sur les paliers. C'est le cas de la grille posée en commun par les ménages Ragazzone et Ricotta (ils habitent l'un au-dessus de l'autre) ou de celle fixée par Monsieur Lecca. Dans ce dernier cas, en plus de privatiser le palier supérieur de l'immeuble, elle interdit aux autres locataires et aux entreprises, l'accès au grenier de la maison qui n'est possible que depuis ce palier.

Cette appropriation des espaces privés mais aussi collectifs par des habitants de programme locatif est signifiante parce qu'appropriation de la réalité sensible. Elle est un fait social en soi,

« c'est un aspect de la pratique sociale (praxis) mais un aspect second et supérieur qui se traduit dans le langage par des sens. Les modalités de l'appropriation, leurs rapports avec l'ensemble social et les groupes sociaux qui le constituent sont hautement dialectiques »,

écrit Henri Lefebvre (1). L'appropriation d'un espace est un geste symbolique d'individualisation. De cette appropriation, habituellement observée chez les habitants de maisons indépendantes, se dégage une idéologie (comme ensemble de représentations) qui renferme une conscience de propriété.

Les habitants se comportent comme si l'accès à une maison décente leur avait immédiatement donné la mentalité du propriétaire. C'est une espèce de tournant historique dans leur vie, comparable à celui effectué par nos ancêtres, aux XVIIe, XVIIIe siècles, quand ils commencèrent à mettre des serrures à toutes les maisons. Les gens de San Leonardo semblent avoir réinventé la serrure, c'est-à-dire la mentalité bourgeoise qui veut que l'on s'enferme, que l'on protège ce que l'on possède, etc... Ils n'ont pas réinventé cette men-

talité parce qu'elle est omniprésente, mais ils en ont pris soudainement conscience en sortant d'une sorte de phase d'isolement.

Ce n'est pas par hasard que se développe, chez eux à ce moment-là, la hantise des voleurs ! La multiplication des cambriolages, phénomène nouveau à San Leonardo, doit s'envisager dans un rapport dialectique avec la réhabilitation. L'accession au logement en inférant une mentalité de propriétaire qui accumule des marchandises (nous y reviendrons) avec la crainte ensuite d'être cambriolé, éveilla l'attention des voleurs, (plus ou moins présents sur les lieux) qui ne restèrent pas indifférents à cette nouvelle situation. L'impression donnée par les uns, qu'ils ont quelque chose à perdre, nourrit celle des autres, qu'il y a quelque chose à prendre. La crainte des premiers constitue un appel aux seconds (qui, parce qu'ils effectuent bien leur métier, en profitent pour visiter aussi les maisons anciennes du voisinage).

L'accession au logement, en dehors de donner aux habitants le sentiment d'avoir des biens à défendre, leur a procuré la satisfaction de s'être démarqués d'une situation dans laquelle d'autres étaient restés. Elle leur a été l'occasion de saisir concrètement qu'il y avait un escalier et qu'ils venaient d'en gravir la première marche. L'escalier de la hiérarchie sociale était entré dans leurs préoccupations.

2 - L'impératif désir d'ascension

L'impression d'avoir fait un pas dans la hiérarchie, alliée à la réalité des faits : un logement très confortable, est probablement à l'origine du basculement des gens d'un système de reproduction sur soi-même vers un autre système de reproduction dans lequel rien, en réalité, ne sera changé (la place dans le travail reste la même), mais dans lequel les gens, eux, auront l'impression que tout est changé et qu'en particulier, la grande échappée vers les couches sociales supérieures, au-delà des brouillards de la misère, est devenue chose possible. Cette image n'est pas fortuite, car il y a chez ces personnes de culture chrétienne, l'idée que si beaucoup ont été appelées dans les maisons restaurées, peu seront

élues au paradis de la bourgeoisie. Il s'agit bien là d'une échappée que l'on fera seul, par soi-même.

Dans le stade précédent de leur vie urbaine, les habitants (qui, rappelons-le sont à 80 % des allogènes) se trouvaient parqués dans les secteurs les plus dégradés du centre historique. Ayant, dans leur majorité, laissé une vie misérable derrière eux, ils n'étaient pas venus à la ville pour s'y intégrer ou y faire fortune, mais pour survivre. Les groupes sociaux qui s'étaient ainsi constitués au hasard de l'immigration, vivaient dans un certain isolement par rapport aux autres citadins.

Leur enfermement dans des aires ségréguées n'était pas fait pour les ouvrir aux pratiques de la ville bourgeoise, il favorisait par contre leur sentiment d'appartenir à un voisinage et préservait des formes d'intimité et de solidarité villageoises qui s'étaient ainsi recrées généralement par courée.

Or le projet urbain bolonais apparaît dans un premier temps, comme un processus de désorganisation totale (2). L'importance des conflits sociaux et moraux qu'a provoqué l'opération d'urbanisme, laisse penser que le groupe vit une mutation bien différente du simple changement d'habitudes qu'avait pu entraîner l'immigration à la ville. La lecture des entretiens et l'observation de la vie sociale que l'on peut faire sous les arcades, donnent l'impression que le groupe est passé d'une forme de vie communautaire intense à une forme de cohabitation d'individus sans contact les uns avec les autres, entraînant une sécularisation de la vie sociale, chacun étant mû par un sentiment d'émancipation l'incitant à poursuivre des objectifs nouveaux et personnels.

Sans vouloir réduire le social à de la chimie, je me permettrai une comparaison pour illustrer ce qui se passe à San Leonardo : tout se présente en effet comme un phénomène de réaction avec polarisation. Le déménagement/relogement fonctionne exactement comme le catalyseur d'une réaction chimique avec effet d'ionisation instable. La réaction chimique ne commence que lorsque le catalyseur est introduit, entraînant l'apparition de particules porteuses du signe + et d'autres porteuses du signe -, l'attribution du signe n'étant pas définitive. Un certain nombre de familles se trouvent ainsi produites à une sorte de pôle négatif, ou

pôle de rejet, tandis que d'autres se situent tendancielllement au contraire au pôle positif dans une position valorisée. Précisons, toutefois, que le pôle de rejet est plus marqué que le pôle positif et qu'il est plus facile de discerner les familles qui y sont produites. Le pôle positif est plus symbolique, il est théoriquement marqué par la petite bourgeoisie et donc les positions par rapport à ce pôle sont davantage tendanciellles qu'établies. D'une façon générale, elles restent bien sûr précaires et des échanges peuvent toujours s'effectuer d'un pôle à l'autre en fonction de la situation conjoncturelle des familles.

Ces processus de bipolarisation, observés et décrits par Gérard Althabe dans son étude sur la cité Bellevue à Nantes constituent une structure de représentation très générale qui prend des formes différentes selon les cas. Dans les relations à l'intérieur de la cité HLM de Bellevue, Gérard Althabe observe une situation de procès omniprésente, cristallisée sur les rapports parents / enfants. Rien de semblable à San Leonardo, où la pyramide des âges est très différente et où les familles avec enfants sont largement minoritaires. L'enjeu, comme nous avons pu le voir dans la présentation des critiques que les gens adressent, est à San Leonardo davantage centré sur les problèmes de l'habitation et de «l'habiter».

L'opportunité d'avoir eu un appartement a déclenché, chez des personnes qui ne l'envisageaient pas au préalable, un désir puissant d'accéder à la couche supérieure. La satisfaction du «besoin premier» de se loger est un échelon gravi sur l'échelle de la hiérarchie sociale, c'est une distance prise avec la misère. Les nouveaux habitants essaieront d'améliorer cet avantage, de le transformer. C'est, dans cette tentative, que se joue toute la rupture des relations interpersonnelles et le repliement sur soi.

La misère, dans les représentations des habitants, n'est pas un concept abstrait, c'est quelque chose que n'ont pas oublié tous ceux qui ont connu la guerre et les années qui suivirent. Le pays fut durement affaibli par le conflit et avant que le «Boom économique» ne permette de redresser la situation et n'entraîne l'Italie vers un niveau de développement comparable à ceux des autres pays industrialisés d'Europe, les classes pauvres connurent des années particu-

lièrement pénibles. Monsieur Bergonzoni, historien qui, rappelons-le, habitait le quartier San Leonardo, nous rapporte le souvenir de ces années : « L'économie était, à peu de chose près, une économie de survie et cela dans les rues principales, mais, dans ces petites rues (comme San Leonardo)... ! On vivait, l'hiver, dans des maisons gelées, ceux qui avaient un poêle avec un peu de charbon pour chauffer au moins une pièce étaient des « messieurs », le peu de feu que faisaient les autres, c'était pour préparer à manger, c'est tout !... Les vieux vivaient de charité, de peu de chose, ils s'aidaient les uns les autres, je me demande comment ils faisaient pour vivre, ils ramassaient tout ce qu'ils trouvaient pour le vendre. C'était une société qui vivait de rien. Le ramassage des ordures est significatif à ce sujet : Alors qu'aujourd'hui on trouve partout des poubelles pleines, je me souviens, à l'époque, qu'une seule charrette tirée par un cheval suffisait pour toute la via San Vitale, depuis la porte jusqu'à la place Aldrovandi, y compris la moitié de toutes les rues qui débouchent sur San Vitale ».

L'idée d'éloignement est un concept différentiel, l'éloignement n'existe que si des repères restent plantés pour évaluer la distance parcourue. Il en est de même pour la misère, les aspirants à la petite bourgeoisie ne pourront fournir utilement les preuves de leur ascension qu'après avoir marqué la misère par la présence d'autres personnes. Ces deux questions qui s'imbriquent sont au centre des rapports sociaux des habitants du secteur réhabilité.

Comment marquer la misère ? Par le rejet de ceux qui, par excellence, pour les gens du nord, représentent la misère où l'idée que l'on s'en fait : les méridionaux. Et l'on retrouve ici le concept de fermeture du groupe : pour les habitants de l'Italie au-dessus de Rome, les gens d'en bas ne sont pas des Italiens : « Les méridionaux, c'est une autre mentalité, pour moi, ils sont la honte de l'Italie, l'Italie est belle mais il faut s'arrêter avant d'arriver à Rome, après ce n'est plus l'Italie » (Monsieur Serafini).

D'une manière générale les habitants des provinces du Nord ne connaissent pas le Sud, ils n'y vont jamais.

Le Sud pour eux est synonyme de sous-développement d'Afrique, de pauvreté, de saleté, de règlement de compte... Les émigrés étaient donc tout indiqués pour marquer

ce pôle de refoulement, le hasard facilita bien les choses puisqu'un certain nombre de calabrais et de siciliens vinrent «squatter» une maison Via San Leonardo et qu'ils l'occupèrent pendant plus de deux ans !

Le racisme des habitants entre eux n'est pas nouveau, il existait aussi dans le quartier ancien mais d'une manière beaucoup plus voilée, moins âpre. Le relogement en aiguissant ce sentiment, a contribué à ethniciser le pôle de rejet, sans pour autant créer l'unité des familles du nord dont l'unanimité n'apparaît qu'autour du dénigrement des émigrés. Le schéma Nord / Sud, ainsi proposé, est bien sûr simpliste et des distinctions émergent aussi entre gens de la même région. Madame Vespa qui se dit volontiers ferraraise (elle vient de la campagne près de Ferrare) n'hésite pas à débîner Madame Ragazzone, qui, elle, vient de la montagne, les montagnards étant considérés dans les représentations comme des gens brutaux, à demi-civilisés ! Madame Ragazzone, qui est pourtant du nord, est ainsi rejetée en position d'accusée et ceci de la part même de certains méridionaux. Les accusations que les gens se lancent réciproquement pèsent, en général sur la bonne tenue de la maison ; Madame Cazzoto accuse, à ce sujet Madame Ragazzone d'être une marocaine « Savez-vous combien de fois on l'a vu nettoyer la terrasse ? aucune, Madame Ricotta, (méridionale) elle, le fait tous les jours... et ils disent des marocains, mais c'est elle qui est marocaine... c'est une merdeuse... ».

Comme on le voit tous les gens du nord ne sont pas lancés avec la même vitesse sur la trajectoire qui conduit aux couches supérieures de la société. Par ailleurs, aucune position n'est définitivement acquise, car si le débînage, avec son implicite valeur d'éloignement du pôle de rejet, est au centre des relations de voisinage, il ne suffit pas pour se construire une position solide. On peut même dire que l'enjeu des rapports sociaux réside toute entier dans la manière avec laquelle les sujets sauront éviter les débînages ou les contrer par de subtiles manœuvres.

3 - L'accumulation comme preuve de l'enrichissement

Tenter la grande échappée, c'est quelque chose qui se

fait seul. Dans les représentations des habitants, après le relogement, il y a l'idée que l'on peut casser un certain déterminisme social pour s'insérer individuellement à un autre niveau dans la société. L'appartement neuf n'est pas en propriété, mais il en présente bien des avantages et dans l'imaginaire, il est perçu comme le germe de propriété sans lequel nul processus d'enrichissement n'est possible.

La richesse consiste dans la détention d'objets qui ne sont plus ceux strictement indispensables à la vie, ou exigés par les besoins personnels immédiats et vitaux. Le propre de la richesse est d'être le résultat de la satisfaction d'autres besoins, que j'appellerai sociaux, et qui sont eux directement liés aux représentations individuelles et collectives.

Il convient, dès lors, d'évaluer comment les représentations se sont forgées dans les couches populaires qui n'ont que peu de contact direct avec les couches «supérieures» et qui, si l'on excepte quelques femmes de ménages, n'ont jamais l'occasion de pénétrer dans des salons bourgeois ! Il est probable dans ces conditions, que les mass-médias (magazines, cinéma, télévision) soient l'une des composantes idéologiques déterminantes de la consommation. En magnifiant l'idée de confort dans la modernité ils créent, par des suggestions permanentes, le besoin de satisfaire les exigences nouvelles qu'ils ont fait naître.

Ces sollicitations étaient certes déjà perçues dans les anciennes maisons, mais elles restaient du domaine du rêve, le besoin social à peine créé était refoulé, mis entre parenthèses, car la discordance était trop grande avec les conditions de la pratique. Comment restituer l'image du salon bourgeois dans une pièce que l'on divise le soir par des rideaux pour dormir, ou bien quand l'humidité ruisselle sur les murs ? Lorsque, par contre, la fée est passée et que la demeure est soudainement devenue confortable, salubre et fonctionnelle, les images de désirs impossibles, les ambitions enfouies, les besoins insatisfaits parce qu'insatisfaisables, réapparaissent. C'est ainsi que les habitants relogés de San Leonardo se lancent dans de nombreuses acquisitions, renouvelant mobilier, linge de maison, tentures, garde-robes...

L'accession à un appartement est l'élément conjoncturel qui place les gens dans la situation du «passage à l'acte». Le logement joue ici un rôle structurant : de par sa situation et

son confort, il est à l'origine de nouvelles pratiques de consommation dont il contribue à définir les conditions de possibilité.

Les seules familles qui n'ont pas changé de mobilier se rencontrent parmi les personnes très âgées, ou chez les retraités, plus jeunes, mais ne percevant que la pension minimum de 140.000 L. par mois qui leur suffit tout juste à se nourrir (3). A ces deux catégories s'ajoute celle de retraités également, mais qui disposent de meubles anciens auxquels ils sont attachés. Souvenons-nous des reproches adressés par les dames Romagnoli et Piacentini à l'étroitesse de l'espace et leur mécontentement de n'avoir pu introduire tous leurs meubles dans un studio trop petit. Ces derniers sont une infime minorité car la règle a été celle du changement, et bien souvent ceux qui n'ont pu le réaliser, l'auraient fait volontiers s'ils en avaient eu les moyens.

La volonté quasi unanime de meubler bourgeoisement l'appartement est trop lourde de signification pour que l'on ne s'y attarde un peu, mais tout d'abord de quel espace dispose les familles ?

Le nombre de pièces est calculé de façon qu'il y ait au moins une chambre pour deux enfants et une autre par couple (4). Les architectes ont par ailleurs conçu les projets de telle sorte que la cuisine soit une cuisine-séjour, ce dispositif correspond au mode de vie très répandu dans les couches populaires qui veut que la «mama», pilier de la famille, puisse à la fois préparer le «sugo» et contrôler la vie du foyer. Dans les faits, cela se présente comme un coin cuisine prévu dans le fond d'une pièce généralement spacieuse et qui, suivant les cas, a été aménagée par les occupants en cuisine avec une grande table centrale (schéma traditionnel), mais plus souvent, en séjour avec une aire de repas décentrée et un coin salon (disposition moderne).

Remarquons déjà, au niveau de l'attribution des pièces, que certaines familles n'ont pas hésité à sacrifier une chambre pour faire un salon voire un bar ! Cette pièce qui ne sert qu'en de rares occasions pour des réunions de familles (communion, baptême...) est un espace mort, elle est éventuellement utilisée en temps normal comme dépôt, pour étaler les pâtes fraîchement préparées par exemple.

L'ameublement de ce lieu, tout comme celui du séjour,

est toujours de style moderne cossu. Inspirée de la représentation qu'ont les familles du mobilier des appartements bourgeois, la pièce maîtresse en est toujours un buffet surabondant, comportant : niches, vitrines, rayonnages, et quelquefois, l'éclairage incorporé. Les niches sont pleines de babioles et fanfreluches diverses : poupées, porcelaines..., les vitrines abritent généralement une collection de bouteilles de liqueurs ou d'apéritifs : en dehors de l'habituel «Stock» (cognac italien), de la grappa (alcool de marc) et de l'amaro (apéritif amer), on trouve très souvent du whisky (il n'est pas rare de voir figurer des bouteilles de Chivas) et du cointreau. Notons que les bouteilles d'alcools étrangers sont généralement intactes c'est que ces flacons n'ont pas de valeur d'usage, mais de représentation et leur surnombre est là pour signifier l'abondance. Il en est de même pour les livres disposés sur les étagères qui ne sont pas là pour être lus mais pour être vus, il s'agit bien sûr de collections variées (histoire, sciences naturelles...) achetées par abonnement. Le poste de télévision dont dispose chaque foyer est généralement lui-même intégré au buffet-bibliothèque.

La description resterait incomplète si l'on n'évoquait les tableaux qui sont, en quantité, suspendus aux murs dans tous les foyers. On y trouve quelques reproductions (photographies ou picturales) d'œuvres classiques et beaucoup de peintures à caractère décoratif : femmes, animaux, fleurs... style peintre du dimanche, dont un encadrement très riche vient souligner l'importance.

La chambre, elle, est une pièce où l'on n'a pas éprouvé le besoin de renouveler un mobilier qui, lorsqu'il existait, était déjà conforme aux représentations. Ce qu'il est convenu d'appeler la «chambre à coucher matrimoniale» est en effet un cadeau de mariage traditionnel que les parents font aux jeunes époux ; elle se compose essentiellement d'un lit conjugal avec dossiers et d'une armoire de très grandes dimensions, une commode, une coiffeuse et quelques chaises viennent parfois compléter cet ensemble.

Un portrait de la vierge à l'enfant orne enfin, inéluctablement, le mur au-dessus du lit ; Dominique Schnapper note que ce détail est également un trait de caractéristique de la décoration des chambres dans les milieux aristocratiques aussi bien que bourgeois en Italie (5).

Si la chambre à coucher a subi peu de transformations, la cuisine a, par contre, toujours été l'objet de soins particuliers et rares sont ceux qui ont gardé les anciens meubles. Qu'elle appartienne au séjour (c'est la règle) ou qu'elle soit séparée, la cuisine est la pièce où la «mama» officie, la pièce où l'on se rassemble mais aussi celle où l'on reçoit. On comprend que les familles aient en premier investi dans cette partie de la maison. Madame Rocco qui est entrée depuis peu dans les lieux nous l'explique : «La première chose, il faudrait toute une cuisine américaine, celle s qui se font maintenant, toutes modernes, avec l'angle qui tourne comme ça». C'est-à-dire une cuisine avec des éléments hauts suspendus au-dessus d'éléments bas qui peuvent être utilisés comme plan de travail. C'est ce modèle que l'on retrouve presque partout, avec des différences notables dans la réalisation puisque cela va du revêtement de stratifié au meuble en noyer massif !

Comme on le voit, une bonne partie de l'accumulation qui se fait dans les appartements est d'ordre symbolique : la famille qui condamne une chambre pour installer un meuble-bar (avec comptoir et faux-plafond) n'en a pas d'usage domestique, on sait que les familles ne reçoivent pas, mais l'importance est que les meubles soient entrés au vu et su de tout le monde ; dans la cas du bar, il fallut le passer par la porte fenêtre du premier étage ! La consommation qui est faite de ces «objets» n'est pas de l'ordre du fonctionnel mais du symbolique. Ils sont accumulés de façon que tous en aient connaissance, comme dans un potlach, avec cette différence qu'au lieu d'être détruits, les objets sont consommés par l'intermédiaire des yeux des autres. On ne jouit pas des commodités qu'ils procurent, mais du fait que les autres croient qu'on en jouit et de la garantie qu'ils représentent, vis-à-vis des autres, du passage à la couche sociale supérieure prise comme modèle.

Mais les choses ne sont jamais définitives et il n'est certainement pas exagéré de dire que beaucoup d'acquisitions ont représenté un endettement important pour des familles dont les revenus ne permettaient pas de tels investissements. Le mobilier choisi coûte cher, même et surtout acheté à crédit ! Toutes ces dépenses eurent donc en contrepartie un endettement considérable qui peut conduire certains au non-

paiement du loyer, ou du gaz (les premières factures, du fait du chauffage, constituèrent souvent des surprises) entraînant ainsi des coupures. Chez d'autres, les femmes, qui jusqu'ici restaient à la maison, durent chercher du travail (des heures de ménage le plus souvent). Il y a enfin le cas de familles qui, ne pouvant faire face aux mensualités, durent trouver des expédients.

Or dans une micro-unité sociale où les faits et gestes de chacun sont en permanence placés sous surveillance, rien ne peut passer inaperçu et l'esprit de compétition aidant, les mauvaises langues n'attendent pas de preuves pour porter des jugements. Une jeune femme (du nord) a ainsi été accusée de se prostituer pour arrondir les fins de mois ! Les aventures amoureuses de cette femme ne sont peut-être pas du tout d'ordre économique, mais elle est visée parce qu'elle fait partie de ces familles qui dans leur volonté d'échappée avaient changé beaucoup leur façon « d'habiter » après les relogements.

L'opposition nord /sud n'est donc qu'un schéma général, et la compétition se développe aussi entre gens du Nord. Toutes les tentatives d'ascension sociale sont en fait marquées du sceau de la précarité qui fait que, pour se rassurer, on a perpétuellement besoin de rejeter les autres au bas de l'échelle. La conquête d'un statut passe par la compétition qui conduit chacun à la lutte pour affirmer son individualité ou maintenir les avantages en prestige déjà acquis.

On pourrait objecter qu'il y a une certaine invraisemblance à ce que des relations sociales anciennes se déchirent aussi facilement. Ce serait oublier que tous ces citadins restent en fait séparés par leur histoire personnelle. Leur arrivée à la ville est relativement récente et leur vie communautaire dans les maisons vétustes (même lorsqu'elle a duré plusieurs années, voire dix ou vingt ans) ne pouvait nouer les mêmes liens que ceux engendrés dans les groupes primaires villageois par un enracinement sur place durant des générations. Il s'avère du reste que les rares relations qui perdurent sont celles correspondantes à des liens de parenté ou à des attaches villageoises communes, antérieurs à l'immigration.

4 - Le passage à la société de consommation

L'appartement n'est donc pas neutre quant au sens social

que ses caractéristiques peuvent revêtir. Le «savoir habiter» l'appartement dans son ensemble est pour ceux qui l'occupent significatif d'une place dans les rapports sociaux, d'où l'intérêt qu'ils portent à l'aménagement de cet espace, mais aussi leur désarroi face à des pratiques qu'ils ne maîtrisent pas. Le nouveau logement, introduit brutalement dans la vie des gens, constitue tout d'abord un élément hétérogène à leur système de représentation. Il y a incohérence entre les habitudes de vie des familles dans les anciennes maisons et les conditions structurantes dans lesquelles elles se trouvent placées soudainement. L'obligation qui leur est faite de repenser entièrement leur mode de vie et leur comportement engendre des incertitudes et des balbutiements propres à l'apprentissage. L'adaptation ne va pas de soi et elle contribue sans doute à expliquer en partie l'isolement dans lequel les familles s'enferment pour effectuer, loin du regard des autres, cet apprentissage.

Le passage dans un appartement neuf constitue le point de départ de trajectoires individuelles qui ne peuvent s'effectuer qu'en négation avec ce qui était le mode de vie précédent, fondé sur la convivialité. Le système de valeurs que les gens adoptent collectivement ne leur permet plus de réalisations communautaires mais individuelles. Le modèle opératoire dans les représentations devient le modèle de la société libérale, fondée sur le concept d'individu mais aussi sur le mythe que, dans ce système, tout le monde à sa chance (bien que peu réussissent).

Le repli de l'individu sur lui-même n'est, dans ce cas, que l'émergence de l'esprit de compétition (qui exige effectivement l'atomisation de la société), se substituant aux formes de solidarité de la phase précédente et nécessaire à l'affirmation de l'individualité pour la conquête d'un statut. On assiste, en quelque sorte, à l'adoption des valeurs du libéralisme de la part d'une communauté de sans ressources qui vivait au préalable, dans un système de reproduction plus ou moins autarcique et coupé de la vie urbaine. Le passage, qui s'effectue ainsi, marque la véritable entrée du groupe social dans la vie urbaine, la ville devenant pour ces nouveaux citadins l'espace à l'intérieur duquel agissent des processus plus globaux de la société de consommation.

Le concept de «passage» me semble ici heuristique pour rendre compte de ces transformations, qui présentent bien

toutes les caractéristiques d'un changement de statut. Il y a en effet passage du statut de pauvre à celui d'un individu qui devient quelque part propriétaire de quelque chose, passage du statut d'émigré villageois laissé pour compte dans un quartier déshérité à celui de citadin à part entière et reconnu comme tel par le pouvoir communal.

Ce passage, considéré sur le plan symbolique, est semblable à ceux qui scandent la vie biologique des individus ou le temps cosmique. La vie d'un individu dans la société consiste à passer successivement d'un âge à un autre, d'un état à un autre, mais alors que ces différents passages ont été depuis des millénaires ritualisés et formalisés par des cérémonies, aucune initiation n'a précédé le passage des habitants d'un logement délabré dans un appartement neuf et confortable. Le changement fut d'autant plus brutal qu'il était resté largement imprévu dans la mesure où les gens se refusèrent à y croire jusqu'au dernier moment (6).

Ces hommes et ces femmes qui, jusqu'au jour du déménagement, lorsqu'ils étaient chez eux en famille ou en petits groupes, vivaient dans le profane, basculèrent d'un coup dans le sacré sans qu'aucun rite de passage ne vienne atténuer les effets malfaisants et perturbateurs de ce bouleversement. Le désarroi de ces habitants ne provient-il pas alors du fait qu'ils n'ont aucun rituel auquel se raccrocher et qui les aiderait à inscrire leur aventure dans le temps et dans l'espace ? Leur passage devient improvisation parce qu'ils n'ont pas dans leur culture de modèle auquel se référer.

En poussant plus loin l'utilisation de ce concept on est amené à rechercher les différentes phases de la séquence qui le caractérise normalement : séparation, marge, agrégation (7). On s'aperçoit immédiatement que le moment dominant est celui de la marge. La séparation qui correspond au déménagement /emménagement s'effectue rapidement, le stade intermédiaire, par contre, qui devrait précéder un moment d'agrégation ou de nouvelles formes de sociabilité, semble poser problème ; c'est qu'un changement de situation sociale n'est pas chose simple à maîtriser.

L'observation minutieuse des relations que les gens établissent entre-eux semble pourtant montrer que de nouveaux réseaux d'affinité se mettent en place. Peu à peu des

regroupements s'opèrent, c'est ainsi que les longues soirées d'été sont l'occasion, pour les habitants de certains numéros, de se retrouver dans les jardins et de jouer aux cartes. On a vu aussi, au moment des élections, une soirée d'information électorale organisée dans les jardins, se terminer par des danses au son d'un accordéon.

Ces rapprochements nouveaux peuvent être le fait de certains acteurs idéologiques : militants du PCI ou responsables de l'association des retraités, ils peuvent être aussi d'ordre ethnique (les méridionaux) ou exceptionnellement la survivance de relations anciennes.

Il s'agit, dans tous les cas, de formes nouvelles de sociabilité, à l'intérieur desquelles la communication s'établit avec réserve sur un fond de méfiance. Les habitants qui ont, durant un long moment (la marge), perdu le contrôle des stratégies des uns et des autres, ne maîtrisent plus toutes les données du jeu social. Les types de comportement seront donc différents de ce qu'ils furent parce que les conditions de l'interaction ont changé, et que chacun a le sentiment que l'autre trouve son identité quelque part ailleurs.

La distance sociale qui régit les formes nouvelles d'agrégation est très clairement exprimée par certains habitants, Monsieur Ripieni par exemple : « Peu à peu, on est descendu (dans les jardins) pour jouer aux cartes, moi j'essayais de raconter des blagues, on se racontait nos histoires de service militaire, on évitait de parler des gens, de casser du sucre sur le dos de ceux qui n'étaient pas là... Dans ces conditions, si les autres ont compris, ça ira mieux... Même s'il n'y a pas le beau brillant des rapports d'autrefois, ça commence à aller mieux ».

La conversation devient ainsi purement sociale, laissant en dehors de l'échange, tout ce qui pourrait apparaître comme trop personnel. La sociabilité communautaire d'autrefois, fondée sur l'intensité des échanges sociaux se transforme en une sociabilité beaucoup plus « mondaine » au sens où la mise à distance est posée en éthique.

Le système de comportement des habitants semble donc s'orienter vers cet état « d'agrégation » (troisième phase du passage), dans lequel le relâchement des liens communautaires est remplacé par des mécanismes d'autocontrôle formel et par la compétition. Les relations sociales qui s'instaurent

sont marquées par une certaine superficialité, un manque d'engagement et sans doute un caractère transitoire de la relation elle-même.

NOTES

(1) Henri LEFEBVRE, *du rural à l'urbain*, éd. Anthropos, 1970, p. 174.

(2) Précisons que les habitants furent relogés dans la même rue mais qu'aucune unité de voisinage (courée) ne fut complètement reconstituée.

(3) A titre indicatif, signalons que le beefsteack coûte 12.000 L. le kilo et qu'il n'y a pratiquement pas de légumes ou de fruits à moins de 1.000 L. le kilo. Rappelons aussi que les mois d'hiver le chauffage d'un studio revient au minimum à 20.000 L. par mois, (prix 1981).

(4) La gamme d'appartements va ainsi du studio au quatre-cinq pièces.

(5) Dominique Schnapper. *L'Italie rouge et noire*, Gallimard, Paris, 1971, p. 84.

(6) L'exemple de n° 22 via San Leonardo est à cet égard révélateur, puisqu'aujourd'hui encore les habitants de cette maison (dont les travaux furent retardés pour des questions d'héritage) n'arrivent pas à imaginer qu'ils seront eux aussi prochainement relogés.

(7) Tel qu'elles furent définies par Arnold Van Gennep.

VI

LA DECENTRALISATION CHAOTIQUE

Lorsqu'ils vivaient dans les maisons en ruines de leur quartier ancien, les habitants n'étaient encore que des émigrés qui vivaient une phase transitoire entre leur village d'origine et la ville où ils s'étaient installés. Les modes de vie qu'ils avaient développés à l'intérieur de ces aires ségréguées tendaient à préserver l'intimité et la solidarité caractéristiques des relations de voisinage du type villageois.

Mais cette inscription dans les enclaves de ségrégation créait entre eux et les autres citoyens une distance qui les constituait en isolat. Même si, pour certains, le travail ou pour d'autres, l'école (des enfants), pouvaient aider à jeter quelques ponts vers la ville politique, la culture urbaine leur restait largement étrangère et leurs rapports avec les représentants du pouvoir étaient pratiquement inexistantes. Les temps où le maire Dozza (1) recevait directement les citoyens à son bureau sont devenus légendaires, ceux qui l'ont connu, comme Madame Lolli, en parlent avec émotion et regrettent : «Un maire comme celui-là on n'en aura plus !».

Il faut dire qu'en Italie, pour des raisons historiques, l'image du pouvoir communal est très forte. L'unité s'étant

faite très tardivement, les communes ont toujours eu une grande autonomie et même lors de la domination de l'Eglise le pouvoir du Vatican était conditionné à l'acceptation de son légat par la ville, ce qui n'était pas toujours le cas. L'aventure mussolinienne, de son côté, réussit à peine à estomper l'image d'un pouvoir communal tout puissant, que la situation de faiblesse de l'Etat actuel vient, au contraire, renforcer.

Si l'on ajoute à cela les allures de forteresse imprenable du palais communal, on comprend que dans les représentations, le maire, assis au sommet de la hiérarchie, fasse figure de personnage sacré et on imagine mal que des individus, arrivés depuis peu à la ville, se lancent à l'assaut de la forteresse. Pour faire passer leur message, ces hommes ont besoin d'un intermédiaire, c'est-à-dire quelqu'un de plus proche et de plus accessible, à qui ils puissent s'adresser aisément pour solliciter un service. Une bonne partie du système politico-électoral italien fonctionne sur ce principe : un service rendant redevable... c'est le «clientélisme» très pratiqué par la DC dans le Sud du Pays. Cette structure de communication fort ancrée dans les mentalités est directement héritée de la religion catholique qui place ainsi beaucoup d'intermédiaires entre Dieu et les hommes.

Mais à l'exception d'un secteur de réhabilitation (Santa Caterina) où le parti (communiste) est très bien implanté et où le secrétaire de section peut jouer ce rôle d'intermédiaire (symétrique de celui du curé) pour intercéder auprès des plus hautes sphères du pouvoir, les habitants des autres secteurs, eux, n'avaient, en général, personne à qui s'en remettre, d'où leur ignorance et leur désintérêt vis à vis des mécanismes du pouvoir. Ils hésitèrent même à se déplacer pour assister aux réunions d'information qu'organisa l'administration, dans leur quartier, afin de les avertir des projets municipaux concernant la réhabilitation ; ils n'y croyaient pas. Madame Campanini reconnut plus tard : «Je regrette beaucoup car il y avait des Messieurs (signori) de la Mairie».

Et puis ce fut le «miracle» (le relogement) ; les habitants eurent alors la preuve sensible de l'existence du pouvoir puisqu'il entraînait directement en contact avec eux. Ce moment, qui fut un changement radical de leur vie, participa grandement à leur «entrée» dans la ville ; les immigrés devenaient des citoyens.

Du coup et comme ils n'étaient pas, dans leur ensemble, politisés (initiés), ce pouvoir devint omniprésent dans leur esprit et le centre de leur préoccupation ; un rapport de dépendance était créé, c'est-à-dire que les gens cessèrent de se fier à leur bonne étoile, à leur capacité, à leur intelligence pour attendre tout de ce nouveau Dieu.

Leur tentative d'ascension sociale est, de ce point de vue très différente du processus de constitution de la bourgeoisie. Dieu n'était pour le bourgeois qu'un personnage imaginaire auquel il croyait aussi mais qui ne distribuait pas les choses. La compétition était âpre et le marchand d'autrefois pouvait penser qu'il était favorisé par sa bonne étoile ou par quelque divinité, mais cela restait du niveau des croyances et il savait qu'il devait avant tout, compter sur ses compétences et sur ses moyens propres.

Les «réhabilités» sont en revanche amenés à penser que les divinités existent réellement sous la forme du pouvoir communal. La présence concrète de ce bon Dieu à côté de soi fait que l'on s'adresse tout naturellement à lui, d'où un renforcement de l'assistance. Il convient à ce sujet de distinguer deux phases successives dans les comportements, correspondant à un changement d'attitude de la part de l'administration.

Dans un premier temps, l'enthousiasme de début aidant, les administrateurs n'hésitèrent pas à descendre en première ligne, organisant réunions, débats, rendant visites aux habitants... La réponse de ces derniers fut immédiate, ils demandèrent davantage, chacun essayant de cultiver une relation privilégiée avec l'un ou l'autre des représentants de l'administration qui se transforma ainsi, dans les représentations, en un panthéon au sein duquel les divers assesseurs, architectes, ou géomètres, étaient l'objet de cultes (ou de repréailles) particulières.

1 - Une commission évanescence

Dans le même temps et toujours soucieux de décentralisation et de participation, les responsables politiques avaient

mis en place une commission ad hoc, de quartier ; la commission «locatjon» était chargée d'élaborer un règlement qui définisse les conditions d'attribution des logements et (dans l'attente d'une loi nationale sur les loyers) qui fixe le coût des mensualités, le tout en fonction, bien sûr, de critères sociaux (tels que niveau de revenus, composition de la famille...) La commission devait ensuite gérer directement ces différents problèmes, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de réfection.

Or, l'attribution des logements créa beaucoup de confusion et laissa beaucoup de rancœur ; *Madame Ripieni* constate que les Negri, qui étaient déjà installés dans un appartement, en ont ensuite vu d'autres qui leur plaisaient davantage, et qu'ils ont alors tout fait pour en avoir un : «Et la Ancona (de l'administration de quartier) à laquelle ils s'étaient adressés, a appuyé la demande..., résultat ils l'ont obtenu... Nous aussi, nous avons demandé, parce que nous n'avons qu'une salle de bain ici, alors ma fille a parlé avec Ignotti, mais comme nous n'avons pas répété nos demandes, d'autres ont été favorisés à notre place, ça c'est un fait».

Madame Lolli raconte encore que les Ricotta (qui sont des méridionaux) ont menacé, à deux heures du matin, le géomètre Nanni pour avoir un appartement. *Monsieur Lolli* de son côté s'étonne que Pavone (qui était de la commission et qui est aussi membre du PCI) «soit aller se faire compromettre par elle (Madame Rocambole)... je comprends que l'on puisse avoir des faiblesses dans la vie, mais quand même !...» Madame Rocambole est ici accusée d'avoir compromis Pavone avec sa fille, afin d'obtenir l'appartement auquel elle n'avait théoriquement pas droit.

Les membres de la commission n'étaient pas des habitants du secteur en réhabilitation, même si certains connaissaient en partie la population, soit pour avoir habité le quartier autrefois, soit pour y avoir milité. On imagine le travail délicat que représenta pour eux la collecte, auprès des intéressés eux-mêmes, des informations sur leurs ressources, alors qu'à peine plus de la moitié d'entre-eux ont des revenus contrôlables ! De fait une enquête, qui devait, rappelons-le, servir à fixer le coût des loyers, provoqua un tohu-bohu et engendra une vaste campagne de dénonciation.

Madame Vespa, qui fut suivie par des enfants jusqu'à son travail pour vérifier le nombres d'heures qu'elle faisait : « Depuis que nous sommes ici, il y a toujours des disputes, selon moi, ce qui a tout gâché, ce fut l'histoire du loyer « social », parce qu'à ce moment-là, les gens ont commencé à se jalouser, toi, tu gagnes plus que moi et je paie davantage de loyer ».

Monsieur Lolli « le plus mauvais moment à cet égard a été l'année 1976, quand les gens ont commencé à se jalouser à cause des loyers... L'histoire du loyer « social » a été une erreur parce que les gens se sont surveillés les uns les autres ».

Or cette commission fonctionna tant bien que mal jusqu'à ce qu'au mois d'Avril 1977, le journal *Resto del Carlino* entame une campagne contre la mauvaise gestion du patrimoine public à San Leonardo. Contemporainement, la minorité du conseil municipal interpella le Maire sur cette question. Que s'était-il donc passé ?

L'agitation semble avoir franchi les limites du secteur au moment de l'attribution de maisons restaurées à un groupe de personnes d'un autre quartier et provenant d'un immeuble dont le propriétaire s'était conventionné avec la mairie, en vue d'effectuer des travaux de restauration. Le mécontentement provoqué par ces attributions, qui apparaissaient comme des passe-droit, ajouté à quelques petits abus de pouvoir (des membres de la commission, par excès de zèle, allèrent jusqu'à menacer quelques habitants d'expulsion), mais aussi à la mauvaise foi et au parti pris politique de certains (2), suffit à mettre le feu au poudre ; le quartier fut ainsi tenu en effervescence durant toute l'année 1977.

Un peu débordés et peut-être mal à l'aise dans ce jeu des rapports trop étroits avec la population, les membres de la commission (sans doute pressés dans leur décision par la junte du Conseil municipal) se défirent collectivement en Mai 1977. La gestion passa alors à l'échelon municipal, dans le cadre d'une nouvelle commission regroupant cette fois tous les représentants de tous les quartiers et ceux de l'administration centrale. La dissolution de la commission location de quartier qui marque la fin d'une tentative de gestion

décentralisée, correspond, dans les faits, à un retour en arrière sur le plan de la participation. Les administrateurs les plus en vue reprirent eux-mêmes un peu de champ laissant la bureaucratie, beaucoup plus anonyme, faire écran entre les uns et les autres.

2. L'autogestion programmée

C'est, dans le climat d'agitation que nous venons de décrire que, de 1975 à 1976, les administrateurs manifestèrent la volonté politique de faire prendre en charge, par les habitants eux-mêmes, la gestion du patrimoine qui leur était confié et celle de ses services. Ce fut la grande tentative d'autogestion prévue pour les six premières maisons mises en service en juin 1975.

La gestion des maisons consistait simplement à veiller sur leur bon état (en signalant tout ce qui n'allait pas), à faire fonctionner les services collectifs et à assurer l'entretien des parties communes. Les services collectifs se réduisaient à un système de chauffage (comprenant une seule chaudière pour les douze premiers numéros civiques) pour lequel il convenait de trouver un accord sur les jours d'allumage et d'extinction ainsi que sur la température. Dans les parties communes, les habitants étaient supposés s'entendre pour la tonte, l'arrosage et le nettoyage des jardins (ceux des parcelles privatives à l'arrière des maisons, mais aussi le petit jardin public San Leonardo) et pour l'entretien, dans chaque habitation, des halls, escaliers, éclairage et systèmes d'ouverture des portes.

A cette fin, le conseil de quartier demanda dès juillet 1975 aux habitants d'élire, pour chaque maison, un représentant que l'on dénomma «chef d'escalier» dont le rôle était de garantir le bon fonctionnement et la bonne tenue du patrimoine. Des réunions périodiques entre «chefs d'escaliers» étaient prévues afin de mettre en commun les problèmes et de chercher les solutions à apporter.

Les réunions, qui devaient se tenir au siège de l'administration de quartier une fois par mois environ, étaient convoquées par le président du conseil de quartier.

Cette façon de procéder représentait, par ailleurs, pour la mairie (qui était propriétaire et administratrice de ces biens), une façon d'éviter que les vingt cinq familles viennent séparément réclamer pour de petites choses.

L'idée de « chef d'escalier » n'était pourtant pas acceptée par tout le monde, ainsi *Monsieur Gallo*, (qui n'en faisait pas partie) se rebelle lorsque l'on évoque cette question : « J'aurais arraché les yeux à celui qui serait venu me parler de cela. Ce sont des réminiscences de la mystique fasciste. Peut-être que ceux qui ont vécu cette époque se sentaient portés à être nommés « chef d'escalier ».

Monsieur Ripieni lui, était chef d'escalier : « Autrefois, moi, je participais aux réunions que l'on faisait au siège du quartier pour régler les petits problèmes, mais c'est devenu le chaos, avec des tas d'histoires... Les premières fois, tout allait bien sans difficulté, disons les deux ou trois premières fois, ensuite l'accord a été rompu... et à partir de ce moment-là, on a eu l'impression qu'on allait juste aux réunions pour réchauffer les sièges. En plus, rien n'était fait de tout ce que l'on demandait ».

« Pour le jardin, le plus gros problème s'est posé à propos des treillès de raisins de table, parce que *Lecca*, qui était chef d'escalier aussi, voulait partager le raisin avec *Ragazzone* qui, lui, s'occupait du jardin, alors *Ragazzone* lui a dit : si tu veux on fait à moitié, mais pour piocher et pour arroser aussi... Aujourd'hui je ne sais pas ce que c'est devenu, quand *Lecca* était chef d'escalier, il foutait seulement le bordel et c'est tout, celui-là. »

Le chauffage causa, en son temps, bien des problèmes aux chefs d'escalier. Ceux-ci n'existent plus aujourd'hui mais les problèmes, eux, demeurent. *Madame Vespa* nous en fait part : « Depuis hier soir, on est sans chauffage ; théori-

quement, ils devraient consulter tout le monde et décider à la majorité... Non seulement ça, mais ce matin, quand je me suis levé, il n'y avait plus d'eau chaude non plus, alors j'ai téléphoné...».

Les difficultés, dont on pourrait allonger la liste, ne s'arrêtaient pas à des problèmes d'ordre administratif ou à des rivalités entre chefs d'escalier, il y avait des litiges à l'intérieur même des cages d'escalier. *Monsieur Ripieni* reconnaît que, dans sa maison, ça pouvait marcher, mais dans les autres cages, il y avait toujours des problèmes, des mesquineries entre ceux qui trouvaient par exemple que la lumière des escaliers était trop forte et ceux qui ne la trouvaient pas assez forte...» *Monsieur Lolli* réprovoque le comportement de *Madame Rocambole* (qui n'était pas chef) : « Il faut dire que beaucoup de choses sont allées mal, beaucoup de réunions et tout ça, parce qu'elle mettait toujours son grain de sel...».

Les tensions internes, apparues assez vite chez les autogérés, sont, en fait, nées d'une équivoque de départ entre les responsables municipaux et les habitants du quartier, au sujet du sens même que les deux parties donnaient à l'autogestion. Les édiles y voyaient un moyen de contrôle social mais aussi de surveillance et d'entretien du patrimoine, les plus généreux ou les plus utopiques d'entre-eux la projetait aussi comme un instrument de formation politique. Les chefs d'escalier y trouvaient une certaine aura, une valorisation de leur position personnelle en quelque sorte consacrée par le caractère officiel de leurs fonctions. Les habitants, de leur côté, continuaient de se percevoir comme des locataires et concevaient l'autogestion comme un moyen de faire aboutir des revendications d'ordre matériel : un interrupteur qui ne marche pas ou un robinet qui fuit...

Monsieur Ripieni (ancien chef d'escalier) a gardé un souvenir amer des réunions. « On allait aux réunions et on parlait de tout autre chose que de nos problèmes, rien de sérieux. Ce qui était prévu à l'ordre du jour était toujours détourné, moi je me suis dégoûté... je me souviens que nous avions noté tous les vices de constructions que nous trouvions, moi j'avais fait remarquer que certaines fenêtres fermaient mal. Eux, ils disaient oui, oui, c'est bien, on réparera

cela. Les premières fois il y avait, aux réunions, celui qui a construit les maisons (l'architecte) ; seulement, nous quand on a vu qu'il disait toujours oui, oui, qu'ils prenaient des notes mais qu'ensuite ils ne faisaient rien, alors on a perdu l'envie d'y aller, ça a trainé comme ça jusqu'à la fin de 1976».

La confusion grandit rapidement dans le quartier car les premières demandes n'ayant été suivies d'aucun effet, les habitants commencèrent à déchanter et surtout à se poser des questions sur le rôle réel des chefs d'escalier. Ceux qui avaient déjà pris ombrage du pouvoir qu'ils leur avaient confié, ne tardèrent pas à émettre des doutes ; *Monsieur Infantino*, par exemple, résume la situation : «s'il y avait des réparations à faire, la mairie ne les faisait pas, alors de quoi pouvaient-ils discuter ? Je ne sais pas». Des doutes aux accusations, le pas est vite franchi, ainsi pour *Monsieur Ragazzone* : «les chefs d'escalier ne pensaient pas à l'intérêt général, chacun essayait de défendre ses propres intérêts». *Monsieur Ragazzone* précise : «et puis, pour faire cela, il ne faut pas être ignorant... il faut aussi que les informations aillent dans les deux sens, c'est-à-dire que, non seulement, ils doivent être capables d'exposer les problèmes, mais ils doivent en retour dire aux autres ce qui s'est passé et cela ils ne le faisaient pas». Ce qui se jouait du côté des administrés était, en réalité, le rapport que chacun rêve d'établir avec le pouvoir, les délégués étaient clairement suspectés de tirer avantage de leur position, au détriment des autres ; n'avaient-ils pas, de par leurs réunions dans les bureaux de l'administration du quartier, un pied dans les coulisses du pouvoir ? de ce pouvoir magique de qui l'on attend tout ! De plus, cette façon de côtoyer les administrateurs, auréolait les participants d'une parcelle de pouvoir fantasmatiquement grossie dans les représentations populaires, elle les plaçait sur un autre échelon de la hiérarchie, à un moment où précisément la lutte était âpre pour gravir les degrés de l'échelle sociale. La décentralisation, en kaléidoscopant l'image du pouvoir communal au niveau de l'imaginaire collectif, ne faisait qu'obscurcir et renforcer ce pouvoir communal, tout en donnant l'illusion de vouloir le faire partager.

La situation, devenue insupportable pour les habitants, l'était aussi pour l'administration qui n'obtenait pas les résultats escomptés. L'expérience autogestionnaire « dirigée » de San Leonardo prit fin pratiquement d'elle-même, après avoir mobilisé beaucoup d'énergie, fait naître quelques espoirs chez les plus généreux et apporter son lot de déception à l'ensemble de la population.

Pour les habitants, la leçon de cette tentative est claire : *Monsieur Olivetti* : « on n'est pas préparé pour l'autogestion, si chacun pouvait penser aux autres ce serait bien mais, en fait c'est chacun pour soi. *Monsieur Ragazzone* : « L'autogestion ça n'a pas marché et ça ne pouvait pas marcher, il faudrait des gens beaucoup plus civiques ! ». Et le souhait communément formulé par les habitants aujourd'hui est de revenir à un système de rapport administrateur / administré dans lequel un employé pourrait jouer le rôle de gérant. *Madame Lollo* le pense : « il fallait une autorité de l'extérieur, un administrateur comme il y a ailleurs ». *Monsieur Ripieni* de même : « Dans une copropriété, il y a toujours besoin d'un patron. Pour moi, la seule façon de résoudre les problèmes aussi bien avant que maintenant, ce serait qu'il y ait quelqu'un de l'extérieur ». *Monsieur Ragazzone* enfin : « Il faudrait un administrateur qui ait le pouvoir entre les mains et à qui l'on puisse s'adresser ». La décentralisation poussée jusqu'à l'autogestion, a provoqué des résultats diamétralement opposés à ceux promis par les discours des politiciens. Cette expérience autogestionnaire aboutit, dans les représentations à une valorisation du système libéral.

L'administration n'a pas, pour autant, mis en place le système de gérance que souhaitaient les habitants, c'est-à-dire que les problèmes de gestion des services ont continué de se poser depuis la fin de 1976 et qu'il a bien fallu y faire face collectivement. En d'autres termes, à l'autogestion sous l'égide de l'administration, succéda l'autogestion de fait dans les maisons et les jardins (3).

Il ressort de ces observations que l'autogestion dirigée depuis le conseil de quartier ne fonctionna pas et ne pouvait pas fonctionner car elle ne correspondait pas au système d'organisation sociale vers lequel les habitants se tournaient et qu'ils ont pu exprimer librement lorsque l'encadrement cessa. Les habitants optèrent en effet massivement pour une forme de gestion libérale tendant à confier à un gérant les

questions administratives et à privatiser au maximum les services.

L'une des contradictions de la participation poussée jusqu'à l'autogestion par les responsables municipaux fut que cette proposition se fondait sur une analyse qui mystifiait l'aspect communautaire du mode de vie et des rapports sociaux antérieurs, au moment même où la transformation de l'habitat induisait un bouleversement des rapports sociaux, avec rupture dans le système des relations sociales, interruption de la communication directe et désengagement vis-à-vis de toute forme d'organisation communautaire.

Dans le même temps, les habitants qui étaient entrés concrètement en contact avec l'administration citadine avaient pris conscience de l'existence d'un pouvoir communal fort et mesuraient parfaitement l'enjeu que représentait une quelconque approche des instances principales de ce pouvoir : la mairie et la fédération du P.C.I. et indirectement l'antenne de décentralisation du quartier ou la section du parti.

3 - Apparition du pouvoir municipal

La référence aux administrateurs communaux désignés généralement par le «ils» ou le «eux», est permanente dans les entretiens. Ces pronoms peuvent recouvrir une foule de personnes allant du simple employé jusqu'au maire, et même s'adresser à des membres d'une autre administration. Il y a, en particulier, une confusion totale dans l'esprit des gens entre l'organisme promoteur et gestionnaire de la réhabilitation : les IACP (équivalents des HLM) et le bureau technique de la mairie qui fait les projets, ou bien la junte municipale qui en autorise la réalisation.

Pour les habitants, c'est toujours de «ceux de la mairie» qu'il s'agit. Afin d'illustrer le fonctionnement, dans les représentations, de cette structure de dépendance quasi religieuse, j'évoquerai tout d'abord les démarches de la famille Ricotta avant de revenir sur le cas de Madame Rocamble qui tente, elle, de se poser en «intermédiaire» très bien introduit à la mairie et capable d'aider quiconque se trouve en prise avec des difficultés. La famille Ricotta (un couple sans enfants) est provisoirement logée en maison-tiroir dans un appartement inadapté, parce que trop grand, à sa situation

familiale. Craignant de devoir déménager, Madame Ricotta envisage immédiatement une solution qui passe par la mairie : «le fait est que nous, on ne connaît personne à la mairie, si encore on connaissait quelqu'un, une huile, il pourrait dire : bon, ça va comme ça, les Ricotta ils restent où ils sont». Une recommandation ne s'obtenant pas aussi facilement Madame Ricotta s'est laissée convaincre par Madame Rocambole, sa voisine, qui a beaucoup d'entregens, que son cas n'était pas désespéré et qu'elle lui trouverait du côté de la D.C. (démocratie chrétienne) ou du parti républicain, les appuis nécessaires à la mairie. L'occasion allait d'ailleurs se présenter prochainement puisqu'une grande conférence municipale sur les problèmes du logement à Bologne devait se tenir durant trois jours au palais des congrès avec la participation de toutes les forces politiques.

Nos deux dames se rendirent donc au palais des congrès et, après avoir subi du fond de la salle les exposés des deux premières journées, elles s'inscrivirent auprès du président de séance pour intervenir le troisième jour. La parole fut refusée à Madame Rocambole, dont les frasques étaient sans doute déjà trop connues des responsables municipaux, tandis que Madame Ricotta put, durant deux minutes, exposer avec beaucoup d'émotion dans la voix toute la gravité d'une situation que la précarité et la maladie rendait insupportable... ! Il n'y eut hélas aucune suite, car il ne pouvait y en avoir aucune, à cette intervention.

Mais Madame Ricotta restait persuadée que la mairie était le siège de toutes les décisions, elle envisagea donc d'investir la citadelle de l'intérieur en demandant tout simplement, et bien que cela ne correspondit pas à ses idées, une inscription pour elle et son mari au Parti Communiste, certaine que le parti, et donc la Mairie, saurait, le moment venu, reconnaître les siens.

Dans cette solution que Madame Ricotta n'est pas seule à avoir pratiquée, la mairie est visée à travers le Parti. Le pouvoir mystérieux et tout puissant que l'on prête à la Mairie déteint, en effet, sur les membres du PCI, la mairie étant alors perçue comme le second siège de fédération, ou prenant ses ordres de la fédération.

Une seule personne (Madame Rocambole) tenta réellement l'ascension par les voies de la participation liées à la

décentralisation : commissions, conseils de quartier. Raconter en détail les aventures, toujours plus ou moins rocambolesques, de Madame Rocambole nécessiterait un ouvrage à lui seul, tant en sont nombreuses les péripéties et les rebondissements. Je me limiterai donc à résumer très brièvement les événements qui situent le mieux la façon dont l'image du pouvoir communal agit à travers les faits et gestes de quelqu'un qui cherche à en jouer.

Jusqu'en 1973, notre héroïne n'était pas particulièrement connue dans la rue Santa Apollonia où elle habitait en sous-location avec ses deux enfants. Divorcée depuis fort longtemps, tout le monde s'interroge aujourd'hui sur la façon dont cette mère fit pour subvenir aux besoins de sa famille.

L'année 1973, qui correspond au tout début de la réhabilitation, marque donc l'entrée dans la vie publique du quartier de Madame Rocambole. Dès les premiers contacts pris par l'administration avec la population, en vue des futurs travaux, Madame Rocambole se fit apprécier des services municipaux, par sa capacité à convaincre les habitants les plus récalcitrants.

Légalement, Madame Rocambole n'avait pas droit au relogement car elle était sous-locataire sans contrat. Mais les services qu'elle et sa fille avaient rendus, furent au dire du voisinage, particulièrement appréciés par l'un des membres de la commission logement, qui aurait obtenu en retour, que la dite commission attribue à la famille Rocambole un appartement et un local commercial Via San Leonardo.

Ce passe-droit valut à Madame Rocambole un certain crédit auprès de ses voisins, qui lui prêtèrent aussitôt des relations importantes, ce que la dame en question ne démentit pas, au contraire ! Ainsi et afin de mieux exploiter la situation nouvellement créée, l'événement fut célébré dans le local commercial (sous les arcades), par une fête à laquelle Madame Rocambole attira de nombreuses personnalités parmi lesquelles les voisins reconnurent plusieurs membres de la commission logement (dont Monsieur Pavone du Parti Communiste), un adjoint au maire (Socialiste) et une assistante sociale Démocrate Chrétienne.

Madame Rocambole devint ainsi en quelque temps et grâce à la réhabilitation, un personnage public, simple-

ment parce qu'elle sut administrer la preuve, aux gens de sa rue, qu'elle fréquentait «ceux» de la mairie.

Un peu grisée par cette aventure et sans doute à l'affût du profit qu'elle pouvait en tirer dans son entourage, Madame Rocambole décida de ne pas en rester là et de déposer candidature aux élections du quartier (4). N'ayant pu obtenir la représentation de l'un des trois grands partis (PCI, PSI, DC), elle n'hésita pas à défendre les couleurs de la Démocratie Nationale (Parti d'extrême droite issu de la scission survenue au sein du MSI). Cette candidature qui fut approuvée par le conseil municipal, conféra indéniablement à Madame Rocambole un certain prestige bien qu'entaché d'un peu de méfiance quand à la coloration politique de son parti. Mais pour lever cette équivoque, notre conseillère proclama sans ambage qu'elle était socialiste et qu'elle avait rendu publique une lettre s'en expliquant, ce qui ne fut jamais le cas. Depuis lors, Madame Rocambole passe le plus clair de son temps sous les arcades de la rue San Leonardo à débattre de faits politiques avec l'une ou l'autre de ses voisines essayant bien sûr d'accrocher l'attention des moins averties afin de leur proposer ses services. Un service n'étant bien entendu jamais gratuit !

Pour rendre perpétuellement crédible ce personnage, Madame Rocambole a recours à des artifices dont les voisins nous rendent compte ; *Madame Nicolini* : «Moi je l'ai vu, elle a dans son sac du papier à en-tête de la mairie, d'accord, elle est conseillère de quartier, mais pour avoir du papier à en-tête de la mairie, elle a quelqu'un derrière, pour moi elle a quelqu'un qui l'aide». *Madame Vespa* : «Ca peut sembler absurde, mais c'est vrai quelle connaît quelqu'un d'important, il y a quelque chose comme cela, parce qu'elle dit des choses qui, à première vue, peuvent sembler absurdes et puis deux mois ou un an après on s'aperçoit que c'était vrai !». *Madame Saliera* : «Je ne sais pas ce qu'elle fait cette dame, mais elle doit être employée à la mairie, elle a toujours tous ses documents sous le bras, elle doit être à la mairie». En fait Madame Rocambole fait tout pour accréditer cette thèse ; *Madame Sabatini* n'en doute pas : «Ah

madame Rocambole qui va toujours à la mairie ! Elle m'a dit qu'elle était payée par la mairie, c'est elle qui me l'a dit». *Monsieur Ripieni* peut même avancer le chiffre : «dernièrement elle disait qu'elle travaillait pour la mairie et qu'elle gagnait 750.000 L. par mois».

Tout est, par ailleurs, prétexte à se faire valoir sous les arcades. *Madame Piccini* (qui n'aime guère Madame Rocambole) en donne un exemple : «Je vais vous raconter la dernière ; pour se donner des airs de commandement, elle avait mis une table sous les arcades et ensemble avec la vigile du quartier, elle distribuait les cartes d'électeur ! mais c'est une chose personnelle, n'est-ce pas ? il y a des gens qui ne veulent pas faire savoir leurs affaires, ça n'est pas sérieux... Je ne sais pas quelle qualification elle peut avoir ! Non je ne le sais pas, parce que je ne la connais pas très bien. Une autre fois elle s'occupait de faire une pétition pour la lumière sous les arcades, mais qui l'avait chargée de cela ? Je crois qu'elle est de la mairie, peut-être la mairie le lui avait demandé» !.

Madame Rocambole ouvre très facilement les dossiers qu'elle tient en permanence sous le bras, afin d'en extraire une multitude de photocopies et d'inonder la première personne venue d'informations sur les affaires qu'elle a en cours ou bien d'agiter un lettre attestant qu'elle est très estimée à la mairie. Pour ceux enfin qui douteraient de ses relations, elle utilise volontiers le téléphone et de sa fenêtre d'où tout le monde peut l'entendre, elle appelle (ou feint d'appeler) le parti socialiste, le maire Zangheri... certains affirment même l'avoir entendue parler avec Enrico Berlinguer !.

Ces quelques traits montrent combien le pouvoir municipal est devenu omniprésent dans les représentations populaires de ce secteur en réhabilitation, ils confirment aussi qu'un passage s'opère d'un système social encore très marqué par la vie villageoise vers un système social en prise avec la vie citadine, sans que l'on puisse bien sûr le qualifier d'urbain. On remarque à ce sujet que le rapport qu'établit la population avec le pouvoir municipal passe dans les mentalités par l'existence d'un intermédiaire, que ce soit un individu ou un parti.

Cette pratique que Dominique Schnapper décrit dans son

ouvrage «L'Italie rouge et noire» (5) n'est pas spécifique à l'Italie méridionale, on la retrouve dans le Nord où elle traverse toutes les couches de la société.

C'est encore la croyance en l'efficacité de cette pratique qui donne un certain aura à quiconque travaille, de près ou de loin, pour la mairie. *Monsieur Lecca* par exemple, simple balayeur des services de nettoyage de la ville, se croit et est, de fait, investi par ses voisins d'un éclat de ce pouvoir municipal capable de se fractionner à l'infini. Habitant de la Via Sant' Apollonia, il se sent responsable de la rue et n'hésite pas à intervenir ; il est d'ailleurs bien connu des services de la commission location à la mairie pour y aller régulièrement faire des rapports, sans que personne l'en ait jamais prié !.

Cette omniprésence du pouvoir communal est telle qu'il constitue une cible de choix pour toutes sortes de manifestations. Les squatters, en particulier, occupent plus volontiers des appartements publics (IACP) que privés, avec l'intention de faire pression sur la mairie toute puissante pour obtenir un logement. Sept appartements de la via Sant' Apollonia furent ainsi squatterisés pendant plusieurs mois, tandis que le numéro 24 de la via San Leonardo fut entièrement occupé pendant plus d'une année, et qu'il n'est pas encore complètement libéré aujourd'hui (1980).

Monsieur Ardito l'un des leaders de l'occupation au numéro 24 se justifie : «En occupant des appartements de la mairie, on occupe des appartements qui ont été construits avec notre argent, parce que chaque mois l'Etat et la commune me retiennent les impôts, ces maisons ont donc été construites aussi avec mon argent... Je leur ai dit (à ceux de la mairie) si vous voulez, vous qui avez le pouvoir de faire quelque chose, c'est à vous de le faire». Dans cette logique lorsque l'expulsion survient c'est encore à la mairie que l'on se retrouve pour occuper le «salone rosso» (salon d'honneur).

Ces quelques faits montrent combien le pouvoir (en général, et le pouvoir municipal en particulier) est devenu omniprésent dans les représentations populaires de ce secteur en réhabilitation, ils confirment qu'un passage s'opère d'un système social assez fermé vers un système social en prise avec la vie citadine sans que l'on puisse vraiment le

qualifier d'urbain, ils montrent surtout que, par le biais du rapport magico-religieux, la réhabilitation voulue politique et politisante par les responsables communaux se traduit dans les faits par des comportements extra-politiques.

NOTES

(1) Giuseppe Dozza fut maire communiste de Bologne de 1945 à 1966

(2) L'extrême droite, en particulier, exploita cette situation en accordant ses faveurs à une habitante de la rue San Leonardo qui, avec de bonnes dispositions au départ, put ainsi devenir une agitatrice patentée.

(3) Qu'observe-t-on aujourd'hui ? Au sujet du chauffage, le cafouillage est la règle chaque année pour l'allumage, le réglage et l'extinction ; chacun intervenant pour son propre compte, malgré les tentatives d'un militant d'y mettre un peu d'ordre. Pour l'entretien des parties communes des immeubles, chaque numéro civique est un cas d'espèce. On observe, en gros, trois types de situation : les maisons où les femmes se répartissent le nettoyage des halls et des escaliers sans trop de problèmes (environ la moitié des cas), celles (un bon tiers) où cette répartition des tâches suscite de nombreuses frictions et celles, enfin, où les gens s'entendent plus ou moins afin de payer quelqu'un de la maison (ou de l'extérieur) pour faire le travail. Les maisons sont ainsi inégalement entretenues, mais si l'on trouve des portes d'entrée qui ne ferment plus, ou bien des escaliers sans lumière parce que personne ne veut s'en occuper, l'état d'ensemble des habitations est très satisfaisant. D'une façon générale, le comportement des habitants, face à leur logement, semble être gouverné par le sentiment qu'ils ont de le posséder. La mise en place de portes dans plusieurs cages d'escalier, privatisant le palier haut de l'escalier, qui devient ainsi une extension du séjour pour le dernier appartement, est à cet égard significative.

(4) Jusqu'en 1980 ces élections étaient indirectes, les candidats devaient être présentés par un parti politique et c'est le conseil municipal qui votait les conseillers à la proportionnelle de sa propre composition.

(5) Dominique Schnapper : « L'Italie rouge et noire », Gallimard, 1971.

CONCLUSION

Les changements introduits par la réhabilitation dans les conditions de logements des habitants du secteur urbanistique San Leonardo ont provoqué des bouleversements imprévus dans les modes de vie de familles qui jusqu'alors réglait leur conduite d'après les schémas de convivialité prévalant dans les quartiers dégradés. L'entrée dans les appartements restaurés, en modifiant les conditions d'effectuation des pratiques de la vie quotidienne, rompit l'homogénéité entre les conduites devenues possibles et les éléments constitutifs des représentations, ouvrant ainsi la voie à la définition de nouvelles pratiques. Par la signification qui leur est prêtée, les caractéristiques du cadre de vie apparaissent donc déterminantes et le décor structurant pour la vie sociale.

Trois caractéristiques de l'opération semblent avoir pesé d'un poids plus décisif dans les bouleversements introduits par l'intervention. Le fait tout d'abord que cette intervention concerne une population située en marge de la production, mal insérée dans la vie urbaine, et avec peu d'espoir d'améliorer sa condition ; le fait, en revanche, que les travaux touchent des habitations du centre ville, considérablement valorisé à Bologne (il n'y a, par ailleurs, pas ou très

peu d'habitations populaires en centre ville en Italie) et que le confort apporté aux maisons, tant au niveau des services créés que des espaces privés, semi-publics ou publics, soit d'une qualité exceptionnelle pour des habitations populaires. La conjugaison de ces facteurs a sans doute contribué à ce que les habitants ne croient pas, jusqu'à ce qu'on les prie d'emménager, que ces maisons leur étaient destinées - elles étaient manifestement, pour eux, promises à ceux de la couche sociale supérieure - ils n'étaient en conséquence pas préparés à l'idée de disposer de ce nouveau cadre de vie, l'entrée dans les appartements en fut d'autant plus perturbante. Nous ne savons pas ce qu'auraient été les conséquences d'une opération diversement mise en place, mais l'on peut penser que si le passage d'une mesure dans un appartement neuf se fait lentement, après que l'idée de disposer d'un nouveau cadre de vie ait permis aux mentalités de s'adapter aux caractéristiques de ce futur décor, si ce futur décor n'est pas trop insolite par rapport aux espoirs permis des individus concernés, alors une sorte d'apprentissage inconscient a le temps de s'opérer, ce que Pierre Bourdieu appelle « l'intériorisation de l'extériorité » facilitant aux occupants leur insertion dans les lieux et la restructuration de pratiques adéquates à l'idée qu'ils se seront fait de leur nouvelle condition résidentielle. Un passage soudain et massif, comme ce fut le cas à Bologne, accentue au contraire le déphasage entre le système des dispositions mentales intériorisées et les conditions nouvelles d'effectuation des pratiques provoquant rupture et désorganisation des rapports sociaux antérieurs. On peut, toutefois, concevoir qu'une telle désorganisation ne durera pas, qu'elle ne sera qu'une phase transitoire conduisant à un nouveau processus d'organisation (ce que certains signes laissent entrevoir dans l'îlot San Leonardo à Bologne). Les désordres provoqués par les conflits intérieurs et le sentiment aigu de désorientation face à l'inconnu, ne serait alors qu'un préalable à la restructuration des comportements et des modes de vie, à la définition des nouvelles pratiques individuelles et collectives très différentes et dont on sait qu'elles seront plus ou moins calquées sur celles de la petite bourgeoisie. Le modèle de comportement de ces couches sociales restées en marges de la société, s'avère, en effet, d'autant plus dépendant de celui des groupes

dominants qu'elles étaient dans les secteurs ségrégués, coupées de tout concept et de toute forme d'organisation de classe. Plus les comportements de ces habitants pouvaient sembler éloignés de ceux des couches bourgeoises au départ et plus ils risquent d'en devenir demain des caricatures.

La rupture dans les rapports sociaux des habitants et leur entrée dans un système de consommation effréné ne correspondant en rien à une modification des procès de travail ou des rapports de production, l'exemple présenté montre que le logement joue à lui seul un rôle déterminant dans la structuration des rapports sociaux et la mise en place des pratiques de la vie quotidienne.

Bien des questions restent encore posées quant à l'adéquation entre certains des présupposés idéologiques du projet bolonais : reconquête du centre par la classe ouvrière, participation des habitants à la vie politique et à la gestion des services, rétablissement des formes de sociabilité perdues et liées à la restauration « scientifique » des espaces architecturaux, et les effets fort différents que l'on a pu observer.

Nous avons vu, en effet, que les quartiers réhabilités ne sont pas majoritairement occupés par les représentants de la classe ouvrière, que les habitants ne furent qu'effleurés par la participation, que l'autogestion fut un échec et que les rapports sociaux sont allés dans le sens inverse de celui escompté. S'interroger pour savoir si les auteurs de la politique urbaine de Bologne pouvaient prévoir de tels effets serait néanmoins se poser une fausse question, car les urbanistes - qui en douterait ? - en sont réduits à formuler des vœux pieux, presque systématiquement déjoués par les faits.

Le projet de réhabilitation du centre ancien de Bologne se présente avant tout comme un projet des « Lumières ». Abordant l'éternelle question des aires ségréguées dans une perspective communiste de la politique et de l'histoire, le choix des édiles fut de conserver sur place les habitants en transformant, de l'intérieur, leurs conditions de vie (par la restauration des appartements). Cette réponse se veut en rupture avec les choix faits par les autorités municipales des siècles précédents (jusqu'au plan d'urbanisme de 1955) qui, confrontées au même problème, avaient successivement opté pour l'enfermement, le travail obligé (la maison de tra-

vail) ou l'expulsion hors les murs dans des logements pour les «humbles». Rendue politiquement acceptable par un habillage idéologique garantissant l'apparition d'un homme nouveau, «l'ouvrier participant», tel que pouvait en rêver des intellectuels de gauche dans les années soixante-dix, l'opération bolonaise s'annonçait bien.

Il est clair que les architectes auteurs du projet ne pouvaient se préoccuper des desiderata des habitants, pour l'élaboration des plans, tant il est vrai que les maisons n'étaient pas réhabilitées pour les hommes d'une génération (pour le seul usage de ceux qui occupaient les habitations en 1973) mais pour une série de générations qui allaient se succéder dans un temps assez long et pour lesquelles on ne pouvait qu'établir un profil type, celui de l'ouvrier moyen.

Du point de vue des résultats, jusqu'en 1980, je dirai que l'expérience bolonaise a été plutôt bien conduite puisque le premier objectif des agents municipaux, qui était donc la restauration d'un type particulier de patrimoine immobilier ancien (les cités de maisons individuelles dans les quartiers les plus populaires de la ville) fut, tout bien considéré, lancé avec beaucoup d'envergure (dans cinq secteurs à la fois), surtout compte tenu des contraintes politiques et financières inhérentes au projet. Le second objectif qui était d'ordre publique, «la conservation sociale», c'est-à-dire le maintien des habitants sur place, fut lui aussi atteint puisqu'aucune personne qui ne le désirait pas, ne fut déplacée dans le cadre des opérations publiques.

Les changements d'administrateurs, intervenus à la suite des élections administratives de 1980 (1), laissent pourtant penser que la réhabilitation des quartiers populaires du centre historique ne rencontre plus qu'une adhésion mitigée chez les membres de la direction politique des affaires bolonaises, qui se désengagent peu à peu de ce type d'intervention. Que s'est-il passé ? Les résultats des élections admi-

(1) L'adjoint au Maire à l'urbanisme, P.L. CERVELLATI, véritable promoteur du projet fut promu en 1980 à la Région, ce qu'il accepta dans un premier temps pour se démettre ensuite. Il était adjoint à la mairie depuis 1970. On notera qu'au même moment, la permanente de la commission logement (à la mairie), la seule personne qui, probablement, connaissait et s'intéressait aux familles, fut mise en condition de laisser ses responsabilités.

nistratives dans les sièges électoraux correspondant au secteur urbanistique, pourraient fournir un élément d'explication, mais il me semble que la vraie raison se trouve ailleurs. Il n'est pas impossible qu'un mécontentement assez large soit apparu chez les militants du parti et parmi les véritables ouvriers qui, en prise avec d'énormes difficultés de logement se sentent en position d'injustice face aux groupes sociaux plus ou moins marginaux qui bénéficient, eux, des largesses municipales sans même paraître les apprécier. Ce sentiment de frustration, clairement exprimé par certains militants de base, a pu être canalisé par l'appareil du parti et remonter ainsi jusqu'au niveau central, au point d'en modifier les orientations. Le pouvoir usant, par ailleurs, les hommes qui en disposent trop longtemps, surtout lorsque ceux-ci doivent faire face aux critiques acerbes de l'opposition en même temps qu'aux rivalités internes de parti, il me semble que la politique de réhabilitation bolonaise a vécu ses heures de gloire et que la nouvelle administration, sans l'interrompre brutalement, oriente davantage ses efforts vers la périphérie ouvrière tandis que l'on semble miser sur le conventionnement avec les particuliers pour faire progresser les interventions dans le centre historique. Le privé prendrait ainsi le relais, dans la sauvegarde du centre historique, des pouvoirs publics défaillants. Ce système prévoit qu'en contrepartie des avantages apportés par l'administration (prêts bonifiés accordés en fonction des revenus) des travaux de restauration seront effectués et que tous les appartements qui ne sont pas résidences principales, devront être mis sur le marché de la location régi par la loi «Equo Canone». Par cette politique (et à condition qu'elle réussisse !) les pouvoirs publics misent seulement sur le maintien d'un parc locatif en centre ville (il était, rappelons-le, menacé depuis la publication de la loi Equo Canone) avec l'espoir, qu'au moins dans ces appartements conventionnés, les loyers respecteront les termes de la loi.

Les fins de la politique de conventionnement ne sont donc plus celles du plan de 1973. Le glissement est de taille car en renonçant à se constituer un patrimoine de logements populaires en centre ville, l'administration renonce aussi à tout son projet de conservation sociale. Mais plus encore, le conventionnement ne semblant pas soulever l'en-

thousiasme des propriétaires (qui préfèrent sans doute garder les mains libres) il y a tout lieu de penser que les quelques lots réhabilités auront suffisamment valorisé leur environnement pour amorcer un processus de restauration privée avec de probables changements de propriétaires (les promoteurs prenant la place des petits propriétaires sans ressources) conduisant encore plus rapidement à l'expulsion des familles plus pauvres et à une diminution correspondante du parc locatif en centre ville. Il est vrai que l'on enregistre contemporanément un retour aux méthodes plus classiques de la construction économique et populaire en périphérie, jugée sans doute plus propice à la satisfaction immédiate des couches électorales mécontentes de la réhabilitation pour les marginaux.

Mais à coût de construction égal, cela n'apparaît-il pas comme une vue à plus court terme ? car au fur et à mesure que les habitants les plus âgés (et il sont nombreux) des maisons restaurées (du patrimoine public) disparaîtront, ils libéreront des appartements qui pourraient enfin être mis à la disposition des véritables représentants de la classe ouvrière, réalisant ainsi le vœu pieux des auteurs du projet initial : la reconquête du centre par le prolétariat.

III - L'INDIGNITE REHABILITEE

Monique SELIM

L'INDIGNITÉ RÉHABILITÉE

Le quartier Sevrin à Amiens

I Les dérives d'un ancien site industriel	181
II Le partage de la Misère	193
1 - Une collectivité résidentielle solidaire.	193
1.1 Une population enracinée.	193
1.2 Le Havre.	209
2 - Une courée.	223
III. Division et reconstitution du champ social	
1 - Le microcosme de la réhabilitation.	241
2 - Les nouveaux droits dans l'imaginaire	280
IV Conclusion	291
Annexe.	297

LES DERIVES D'UN ANCIEN SITE INDUSTRIEL

Très proche de la cathédrale, Sevrin (1) est situé à moins d'un kilomètre du centre d'Amiens qu'il relie, au Nord, aux Faubourgs ouvriers et plus loin aux grands ensembles HLM. Il est délimité à l'Est par le canal de la Somme au-delà duquel s'étend une zone encore faiblement urbanisée autour d'un étang : longeant le canal, le chemin de halage, réputé autrefois pour ses bals populaires, voit se maintenir quelques-uns des jardins ouvriers qui y proliféraient, conservant ainsi à cette partie de l'environnement du quartier un caractère semi-rural.

Sevrin fut avant tout un quartier industriel et ouvrier. Il se construit au XIIe siècle sur le fond marécageux de la vallée de la Somme où le drainage des terres par des canaux (2 h 1 / 2 de canaux pour 20 h) (2) a permis l'installation de moulins à blé et à pastel et de fabriques utilisant l'eau comme force motrice. Rassemblant 5000 personnes au XVe siècle, sa vocation industrielle affirmée par le développement essentiellement d'entreprises textiles est peu modifiée jusqu'en 1940, malgré les crises qui affectent cette branche à la fin du XIXe siècle. Si certaines usines alors sont abandonnées ou quittent le quartier, la conjonction entre résidence

et production qui le constitue historiquement reste jusqu'à cette époque très importante comme en témoigne la mémoire d'une grande partie de sa population autochtone actuelle qui fut employée localement.

Épargné par la guerre à l'exception de la rue Saint Servin son axe principal, cet héritage historique donne au quartier un profil singulier qui s'impose au visiteur extérieur : de petites maisons d'un étage, parfois de deux, en torchis ou plus récentes en briques, (fréquemment les deux modes de construction sont associés et seuls les murs mitoyens sont en brique), souvent dégradées, s'alignent en bande dans des rues pavées étroites, surplombant les canaux qui ont déterminé la trame de l'urbanisation. Elles comprennent une pièce au rez-de-chaussée, affectée à la cuisine et aux activités communes, une chambre collective au premier étage et, éventuellement au deuxième étage, toutes deux de 10 à 20 m² (77% des logements n'ont que 2 ou 3 pièces). Arrières cours et jardins minuscules donnent sur d'autres canaux que de multiples ponts ou passerelles permettent de franchir. Moulins et anciennes fabriques désaffectées, bornes-fontaines nombreuses et passages donnant dans des courées sombres, une place unique, herbue, créée dans les années 30 à l'emplacement d'un groupe d'immeubles démolis, suggèrent un lieu préservé, aux frontières précises, témoin d'un autre temps.

Les conditions d'habitat sont demeurées celles que connaissait la classe ouvrière au début du siècle comme le montre une enquête municipale réalisée en 1976 sur les 800 logements que compte alors ce quartier. 60% des maisons n'ont pas l'eau et on va la chercher à la fontaine la plus proche généralement située à 100 ou 200 mètres. Parmi celles qui l'ont, l'installation, pour la plupart relativement récente présente souvent des archaïsmes : absence d'évier, ou présence distante du robinet d'arrivée. Exceptionnelles sont celles où l'on dispose d'un lavabo. 90 % des maisons ont les W.C. à l'extérieur, souvent un simple trou placé au-dessus du canal ou aménagé dans une courée (pour celles qui ne les ont pas, l'usage du canal est global et ainsi, bien qu'un ramassage des ordures soit fait régulièrement, celles-ci y sont le plus souvent d'un geste énergique et coutumier balancées). Pour 84 % des maisons, l'écoulement se fait dans le caniveau de-

vant la porte. 62 % ne bénéficient pas du gaz de ville. Certaines (10 %) n'ont toujours pas d'électricité, d'autres l'ont acquise depuis peu. Des poêles à bois ou à charbon sont, pour la quasi-totalité, le mode de chauffage de la pièce du bas où l'on se tient (les chambres ne sont pas chauffées). Les loyers sont pour 50 % inférieurs à 30 francs et pour 83% inférieurs à 100 francs.

Jusqu'en 1968, la population proche de 3000 habitants reste stable ; à dominante ouvrière (80 % d'ouvriers, d'employés et de personnel de service), son taux d'activité, supérieur à la moyenne amiénoise en 1962, est alors sensiblement égal à celle-ci ; la répartition par tranche d'âge et la taille des familles étaient aussi approximativement la même que pour l'ensemble d'Amiens. Par la suite, des mutations importantes apparaissent dont une diminution brutale de la population qui est actuellement de 2000 habitants : 55% de celle-ci, ayant des moyens financiers qui le lui permettent, quitte le quartier pour une HLM de la banlieue amiénoise, correspondant à ses aspirations à une certaine conformité ou promotion sociale. Elle est remplacée en majeure partie (39 % en 1976 occupent leur logement depuis moins de cinq ans) par une population des plus démunies appartenant au sous-prolétariat urbain et ayant résidé très souvent dans d'anciennes cités ouvrières déclarées insalubres ou des « baraquements américains » de la 1ère et 2ème guerre mondiale, peu à peu rasés. La destruction de ces îlots, dénommés « villages nègres » (3), en brisant une « communauté locale de misère », à l'intérieur de laquelle circulation et permutations étaient courantes (4), a conduit à son déplacement et son refoulement dans le quartier Sevrin où les conditions d'habitat et les possibilités internes de survie apparaissant identiques, ont abouti à ce qu'elle y soit fortement concentrée. Au sein de celle-ci, les grandes familles sont nombreuses (11 % de la population actuelle de Sevrin) et des opportunités qu'offre le quartier de squatterisation, rapidement légalisée (ou débouchant dans certains cas sur l'accession à une maison réhabilitée), ont été des facteurs déterminants d'arrivée et d'installation. On constate par ailleurs que les deux foyers d'hébergement existant dans le quartier (l'un communal disposant de 88 lits, l'autre catholique et depuis 2 ans fermé) constituent des pôles im-

portants d'insertion de leurs occupants. On notera que les immigrés, essentiellement portugais et maghrébins, sont extrêmement peu nombreux.

Alloctones et autochtones (ou pouvant y être assimilés en raison de la durée de leur séjour dans le quartier) dont le nombre est approximativement équivalent, ont en commun un niveau de ressources extrêmement faible : en 1976, 50% des familles disposaient de moins de 1 600 francs par mois (20% de moins de 800 francs, 14 % de moins de 1 100 francs, 16 % de moins de 1 600 francs). Le taux d'activité est nettement inférieur à celui de la moyenne amiénoise (38 pour 48). Instabilité économique, chômage, assistance et invalidité pensionnée sont dominants. A titre d'exemple, citons que dans une rue comprenant une centaine d'habitations, environ trois personnes étaient employées de manière régulière au moment de l'enquête. Activités de récupération diverses (cartons, cageots, ferrailles, etc...) sont, pour ainsi dire systématiques. S'y mêle parfois une délinquance de faible envergure. Petits élevages (poules, lapins, cochons et dindes, etc...) et jardins potagers ne sont pas rares. Si depuis fort longtemps, en raison des classes sociales défavorisées qu'il abritait, Sevrin était très nettement discrédité, ces différents éléments en font actuellement un lieu profondément stigmatisé dans les représentations des Amiénois, ce que reflète parmi d'autres les articles le concernant dans le journal local. La réputation désastreuse qu'il a acquise dans la ville, au travers de laquelle il est désigné comme un secteur maudit, dangereux et impénétrable, réserve de «miséreux» et de mendiants, de malfaiteurs et de criminels, contribue à le maintenir dans l'isolement. Ainsi, rarissimes sont les représentants de la petite bourgeoisie intellectuelle qui s'y sont installés, attirés par le cadre villageois qu'il évoquait à leurs yeux. Quel que soit leur projet, location d'une maison appartenant à un propriétaire privé et possédant un confort minimal (5) ou achat d'une maison vétuste dans laquelle on se proposait de faire de nombreux travaux, leur passage où est entérinée la séparation avec la population du quartier, est généralement éphémère.

Le quartier et surtout sa proximité immédiate sont néanmoins encore pourvoyeurs d'emplois (teinturerie, tex-

tiles, cartonnerie, mécanique, etc...) qui ne sont, quasiment pas, occupés par la population. Si, au cœur du quartier, les commerces étaient autrefois très nombreux, ils se réduisent aujourd'hui à deux cafés-épiceries (dont l'un est momentanément fermé) et une «ruche», très fréquentés. Les courses qui ne peuvent y être faites le sont rue Saint Sevrin, frontière du quartier, où subsistent des magasins nombreux et variés. L'aménagement d'un axe est-ouest, en 1971, coupant artificiellement le quartier en deux parties et entraînant la disparition d'une trentaine de maisons a provoqué le déplacement vers la zone industrielle du marché de gros de fruits et légumes qui se tenait port d'Eylau. Celui-ci était lié au marché sur l'eau qu'alimentaient par barques les hortillonages et qui ne rassemble aujourd'hui qu'une dizaine de marchands. Les conséquences doivent en être soulignées : en effet, en permanence pourvoyeur de travaux ponctuels qu'adultes et enfants s'empressaient d'effectuer contre quelques denrées, il participait à la subsistance des familles.

Une école maternelle (83 enfants dans 3 classes) et une école primaire (120 élèves dans 6 classes), au centre du quartier, accueillent les enfants de Sevrin et concourent à entretenir et à affermir les sentiments d'appartenance à une même communauté urbaine, que révèlent les effets de l'envoi ultérieur des adolescents dans le C.E.S. de la zone nord d'Amiens ; au cours de cette rupture obligatoire, les adolescents se perçoivent l'objet de discrimination, en raison de leur lieu d'habitation, tant de la part des enseignants que de leurs camarades avec lesquels ils entrent en conflit. 20% d'entre eux sont dirigés vers des groupes de classes spécialisées ou des sections d'études spécialisées. Sous l'égide municipale des activités sont organisées le mercredi et pendant les vacances pour les enfants du quartier. Un habitant du quartier, âgé d'une trentaine d'année, fut intégré à l'équipe responsable. Cette option inscrivant une élection promotionnelle individuelle aux dépens d'autres membres d'un petit groupe engagé dans des démarches fragiles en direction d'une proximité relative à l'égard de tout intervenant extérieur dans le quartier, devint aux côtés des sommes modiques demandés aux familles pour

certaines sorties, un des enjeux manifestes dans les rapports contradictoires et violents que la population noue avec cette institution comme toute autre.

Une association d'éducation spécialisée en milieu ouvert, fut très active auprès des jeunes du quartier pendant plusieurs années. Elle dut, à la suite de nombreux faits de vandalisme, fermer le local dans lequel elle avait tenté d'organiser des ateliers de réparation divers (vélo club, mécanique...) et une coopérative de production. En retrait léger actuellement, elle a néanmoins laissé derrière elle un club de football qui, repris par l'association des anciens élèves de Sevrin, s'est développé dans une grande autonomie. Regroupant de nombreux jeunes et adultes masculins, il apparaît aujourd'hui un des lieux privilégiés de représentation de l'identité des habitants du quartier, s'exerçant à l'encontre d'autres quartiers de la ville ou villages de la région.

L'association des anciens élèves, très ancienne, vit, avec la disparition, remontant à une dizaine d'années, de la fête du quartier dont elle avait traditionnellement la charge, son rôle diminuer. Dans son cadre, continuent à se préparer des concours de pêche, de boules et de manille, auxquels participent encore de nombreux autochtones.

Par ailleurs, une cellule du P.C. rassemblant environ 80 adhérents dont une dizaine seulement assistent aux réunions, s'est développée dans la mouvance de l'avènement de la Municipalité d'union de la gauche, en 1971.

*

* *

Depuis l'après-guerre, Sevrin fut la scène d'une succession étonnante de projets d'aménagements dont nous retracerons rapidement l'évolution. Leur abandon et leur échec répétés expliquent partiellement le maintien de cet ensemble architectural spécifique, sa dégradation et le fait qu'il ait échappé à la spéculation immobilière. En prélude à ceux-ci, rappelons qu'en 1856, Louis FEE dénonçait déjà l'état du quartier : «Ce qui manque à Sevrin, c'est la vie, l'air, la viabilité ; ce qu'il lui faut, ce sont des rues droites au lieu des rues sinueuses, des maisons saines pour remplacer

des habitations infectées et enfin tous les bienfaits qu'apportent chaque jour à la classe ouvrière le progrès et la civilisation... Il faut régénérer la nouvelle cité, etc...».

Le premier plan de Pierre Dufan en 1941 propose la destruction du quartier, l'obstruction des canaux et la mise en place de grandes artères de circulation. De 1945 à 1956, on hésite entre faire de Sevrin un quartier pittoresque, bâtir un hôpital central ou encore des immeubles collectifs de 6 à 12 étages (2500 logements) avec établissement d'un plan d'eau (6).

A cette époque sont amorcées les premières acquisitions de maisons par la ville qui est actuellement propriétaire de 40 % d'entre elles. En 1961 est envisagée une rénovation où interviendraient à la fois la construction de 2000 logements et la création de 400 emplois; son coût financier rendra impossible sa réalisation et on assiste l'année suivante au retour des programmes de rasement du quartier dont le terrain serait d'abord occupé par un parc de 7 ha, espace vert nécessaire à la ville qui en est dépourvue, puis utilisé pour l'édification d'un lycée de jeunes filles. En 1964, en liaison avec la loi Malraux sur la protection du patrimoine français, on songe à le transformer en secteur sauvegardé, orienté vers des activités artisanales et touristiques. L'insuccès de cette tentative débouche à nouveau sur des projets en 1964 d'urbanisation dense, nécessaire au centre de la ville et, en 1966, d'un quartier résidentiel où les classes moyennes se partageraient entre des immeubles de 12 étages et des pavillons. Ce n'est qu'en 1969 que se dessine l'idée d'une opération de réhabilitation qui respecterait le caractère architectural du quartier. La reflète la naissance en 1971 d'une association pour la restauration du quartier qui regroupe 16 mouvements amiénois animés par les notables locaux dont les préoccupations de défense du site semblent ignorer la population du quartier.

L'instauration, en 1971, d'une municipalité d'union de la gauche, fut décisive quant au destin du quartier qui devient, à partir de 1974, un des thèmes des luttes politiques qu'elle engagea. Elle obtint en 1977, après présentation d'un dossier complet, résultant d'une enquête menée par un bureau d'études, un financement de F.A.U. (fond d'aménagement urbain)

pour une réhabilitation du quartier. En rupture avec l'héritage pesant des précédentes initiatives avancées qui, rappelle avec force l'équipe municipale «avaient ceci en commun qu'en changeant les habitants, ils faisaient table rase du patrimoine culturel représenté par le contenu du quartier, c'est-à-dire sa population, ses traditions, sa vie associative et l'infinie richesse des liens qui se tissent entre ceux qui ont contribué au fil des générations à le faire vivre», la nature de ce projet doit être attentivement considérée.

Y est affirmée en effet sur un ton combatif la prépondérance d'un choix social et politique à travers la volonté prioritaire de maintenir dans Sevrin une population défavorisée : «Parce que ce sont surtout les ouvriers, les artisans et leurs familles qui ont fait cette partie de la ville et qu'il ne peut être question de restaurer le quartier en effaçant son histoire, de le restaurer au détriment de ceux qui l'ont bâti et maintenu. Le quartier... a toujours été un quartier populaire aménagé autour des usines, des moulins, des ateliers. En décidant d'aménager le quartier..., la municipalité veut montrer son respect de l'histoire sociale de ce quartier... Le maintien du caractère populaire du quartier suppose des actions politiques à contre courant de l'évolution naturelle du monde immobilier. L'enjeu essentiel, situé au centre des points à résoudre est donc de conserver au quartier... son caractère populaire» (7). Cette option implique d'une part le maintien de la population actuelle et d'autre part l'accueil d'une population nouvelle (apport de 45 %) permettant de retrouver un équilibre social et démographique proche de celui que le quartier connaissait antérieurement. Dans sa volonté de se dresser exemplairement contre les politiques urbaines ségrégatives qui repoussent à la périphérie des villes les classes populaires, la municipalité décide avec vigilance d'une application à la lettre du «rapport Nora» qui prône que «seule une intervention globale portant à la fois sur le cadre bâti et son environnement, les équipements collectifs, la vie sociale dans son ensemble, peut prétendre à l'efficacité souhaitée». Le respect du patrimoine architectural découlant de celui du patrimoine culturel et social s'inscrit au centre de cette «intervention globale» : «L'ensemble du cadre bâti d'un quartier ancien constitue une référence culturelle essentielle dans la formation de la mémoi-

re collective... Des éléments aussi divers qu'une église, une usine, un jardin, un quai, une maison de maître, une courée ouvrière... méritent d'être conservés. Mais cette conservation ne peut se faire dans une optique passéiste qui viserait à transformer le quartier en un musée figé. C'est par la réintégration des éléments du patrimoine ancien dans la vie du quartier que la conservation peut prendre un caractère dynamique, dans un aménagement où les nouvelles formes urbaines viendraient s'insérer dans celles du passé et en prolonger l'esprit en les adaptant aux besoins actuels de la population et aux techniques d'aujourd'hui. C'est ainsi que cette mémoire collective sera didactique et vivante». Ce programme comprend tant des opérations de restauration, lorsqu'elles s'avèrent possibles que des constructions neuves, en harmonie avec les anciennes habitations auxquelles elles doivent être étroitement incorporées. Des équipements collectifs, socio-éducatifs, sportifs et destinés aux personnes âgées devraient d'autre part être mis au service de la population ainsi que des espaces collectifs. Parallèlement, une revitalisation économique permettant de restituer au quartier certains aspects de sa conjoncture passée est envisagée ; des emplois, en particulier industriels, sans nuisance pour l'habitat, seraient créés, impulsant ainsi aux côtés d'activités artisanales et d'implantation de commerces, nécessaires en fonction de la future augmentation démographique, une nouvelle dynamique. L'adjonction de fonctions du centre ville, essentiellement culturelles, en rompant le repliement actuel du quartier sur lui-même, le rendrait susceptible d'assumer une liaison importante entre le Nord et le centre de la ville. Ce schéma ambitieux, dans lequel insiste la municipalité, « il n'y a pas d'une part un projet social, d'autre part un projet architectural qui pourraient être dissociés, mais une conception globale d'un projet » ne saurait être développé sans une concertation réelle avec la population concernée, seule cohérente avec les intentions exprimées. « La population doit inscrire sa propre histoire, la défendre et proposer pour cela des formes d'action... Il est nécessaire d'expliquer la politique urbaine de la municipalité et le contexte de la restauration, de situer clairement les enjeux et les responsabilités, de présenter l'état des études, des négociations et des travaux entrepris tout en recueillant les critiques. Doivent

également s'exprimer les besoins de la population, ses suggestions d'aménagement, son attachement à certains immeubles, sa réaction face aux propositions de relogements et d'équipements...». Dans cette optique, une structure spécifique fut mise en place, en décembre 1976 - un comité d'action - auquel ne parvint pas à s'associer un comité de défense du quartier, fondé en 1974 et réunissant des habitants insatisfaits de leurs conditions de logement. Des réunions d'information sont régulièrement organisées avec les responsables municipaux et aujourd'hui un noyau d'une dizaine de personnes y participe de manière active et, doit-on dire, souvent conflictuelle. Dans le quartier fut installée, par ailleurs, en 1979, une antenne où deux assistantes sociales sont à la disposition des habitants l'après-midi pour la résolution de leurs problèmes les plus divers. Cette formule souple et très adaptée à la population en a fait un lieu extrêmement fréquenté.

A ce jour, la réalisation de l'opération ne fait que débiter. Si des travaux ponctuels d'aménagement (installation d'eau, d'électricité, petites réparations, repeinte de façades, etc...) sont constamment faits à la demande des habitants, elle a tout d'abord à son actif, la construction en 1977 dans la rue Fizeau, en bordure du quartier, d'une H.L.M. de faible hauteur ; ses 69 appartements comprennent des F.1, des F.2, dont 15 réservés à des étudiants, des F.3 et des F.4, des F.5. Edifiée après la démolition des immeubles qui s'y tenaient, ses formes diversifiées et plaisantes, ses toits en pente révèlent un souci esthétique dominant. Elle fut utilisée au relogement des familles dont les maisons étaient en chantier. Ses occupants actuels, pour la majeure partie employés, sont d'origine extérieure au quartier (seuls 2 anciens habitants de Sevrin y résident). En mars 1981, un îlot de réhabilitation de 14 logements fut achevé. 10 d'entre ces logements correspondent à l'aménagement de maisons individuelles d'un étage dont pour certaines uniquement la charpente put être conservée. Les 4 suivants se présentent sous la forme d'appartements répartis en deux maisons de construction neuve aux couleurs différentes et plus ou moins vives. L'ensemble, au centre duquel

est située une petite place éclairée par des réverbères de style «traditionnel» est harmonieux et agréable. Les logements où fut installé le chauffage central sont de 2 à 7 pièces. Les loyers s'échelonnent du fait de l'intervention de l'A.P.L. (8) de 0 à 700 francs. 9 familles emménagèrent en juillet 1980, une en octobre et 4 en avril 1981. Seules deux familles réintégrèrent leur ancien logement.

En effet, si certaines le refusèrent et furent relogées dans le quartier, d'autres, seules et âgées, partirent en résidence du 3ème âge (on compte, d'autre part, deux décès durant l'opération). Les critères retenus par la commission d'attribution mettent en jeu tant l'appartenance au quartier (actuelle ou éventuellement passée) que des ressources extrêmement faibles ou une situation d'urgence résultant de conditions d'insalubrité extrêmes.

La construction d'un immeuble collectif de deux étages comprenant 22 logements est en voie d'être terminée en août 1981, rue Finlay où les maisons furent abattues. L'objectif de permettre à d'anciens habitants du quartier, l'ayant quitté et désirant y revenir, conduira, à rassembler dans une certaine mesure des membres de parenté dispersés.

Les projets d'une quarantaine de logements collectifs et la réhabilitation d'une soixantaine de maisons dans les îlots Castex et Bayet sont en cours d'élaboration. Cette «première tranche des travaux», succédant à la fin de l'opération prototype et que doit précéder une «opération charnière» dans d'autres îlots devrait être amorcée rapidement. Dans cette attente, de nombreuses maisons sont déclarées inhabitables et dès lors fermées dès le départ des familles, parfois faut-il préciser, sans grand succès dans la mesure où elles sont vite réoccupées après effraction.

NOTES

(1) Les noms du quartier, des rues et des habitants sont fictifs.

(2) Etude effectuée par la Municipalité, sept. 77. Les données suivantes sont tirées de cette enquête qui fut publiée par la Municipalité dans un dossier destiné au F.A.U.

(3) Parmi ceux-ci, à la frontière du quartier, un hôpital rue Saint Sevrin, transformé après la guerre en immeuble d'habitation et détruit par la suite. Un nombre important de personnes du quartier y ont séjourné et évoquent avec un mélange de nostalgie et de fascination la promiscuité et les rixes quotidiennes dont il était le théâtre.

(4) Comme dans Sevrin : nombreux sont les individus originaires de Sevrin qui ont été domiciliés de longues périodes dans plusieurs d'entre elles ; l'interconnaissance actuelle de Sevrin est en partie le produit de ces brassages constants.

(5) 4 à 5 maisons de ce type dans la même zone ont été restaurées par leurs propriétaires et sont louées à des prix élevés.

(6) cf «L'avenir d'Amiens», *Ekliptika* Aries, XXXVII, 1er trimestre 1978.

(7) Toutes les citations sont extraites du rapport publié par la Municipalité.

(8) Calculé selon le niveau des ressources, le nombre d'enfants, le loyer minimum et maximum : A.P.L. = K (Lr C = Lo) ; K = 0,7593.

II

LE PARTAGE DE LA MISERE

1 - Une collectivité résidentielle solidaire

Nous présenterons ici quelques habitants du quartier, autochtones et installés dans les quinze dernières années, dans une première approche qui tentera de prendre en compte, dans leur diversité, tant les trajectoires individuelles que la position actuelle dans le champ relationnel, à partir desquels nous semblent être en mesure d'être dégagés certains aspects essentiels des fondements du mode de communication.

1. 1 Une population enracinée

Claude Boni

est âgé d'une soixantaine d'années ; il est amputé de ses deux jambes depuis environ quinze ans à la suite d'une gangrène dont il voit la cause dans l'humidité persistante que lui imposait son travail dans une brasserie de Sevrin. Il est né dans le quartier dans lequel deux générations de ses ascendants ont résidé. Il le quitte une première fois pendant

la guerre. Il y revient vers l'âge de 22 ans, rue Magnan (1), puis rue Desvaux, avant de s'installer rue Champonnière. Expulsé de son logement, il est relogé rue Paquelin où il habite depuis vingt ans au fond d'une petite cour une maison minuscule dont le seul élément de confort est l'électricité (une cuisine de 10 m², un couloir où il dort, ne pouvant accéder à la chambre de l'étage supérieur). Il changea à plusieurs reprises d'emploi (vinaigrerie, S.N.C.F., marchés...), se maria deux fois et vécut en concubinage avec trois femmes, ayant à leur charge des enfants nés d'unions précédentes. Avec sa première femme légitime, il eut un enfant, et, avec l'une de ses compagnes, cinq enfants dont seule une fille est actuellement en vie. Il partage sa vie avec une femme qu'il épousa en 1971.

Les termes «vivant», «animé», de «l'amusement», «du plaisir» dominent le discours (pour moitié en picard) de Claude Boni, à l'égard du quartier, dont il déplore la disparition des entreprises et des cafés, des marchés et des fêtes, identifiés dans sa mémoire à ses propres périodes d'activité. Ses divers emplois et résidences ont façonné un espace d'interconnaissance dans lequel sont intégrés ses choix matrimoniaux. Ainsi, une de ses concubines fut-elle, par la suite, la concubine pendant 25 ans d'un de ses voisins actuels, proches (Fabien Sombrin - rue Lamazè) et son épouse présente, auparavant une voisine immédiate, avec laquelle étaient entretenues des relations quotidiennes que renforçaient à l'époque leurs travaux similaires de marchands ambulants qu'il relate, encore fasciné par l'abondance des denrées : «C'était vivant, mieux que maintenant, parce que savez c'marché sur l'eau, il y avait trois marchés par semaine là au bout... C'était rien que des bateaux à cornette qui descendaient des hortillonnages et ça travaillait la nuit, après c'était le marché jusqu'à midi des fois une heure on y était encore, il fallait enlever tous ces tas, il y avait pas de baraques, qu'il pleuve, qu'il vente, on faisait un tcho barnum avec des piquets... et oui le soir, la veille on préparait le marché pour le lendemain... Il y avait tout étalé, vous achetiez, vendiez des poires, des oranges, des prunes, des poireaux, des navets, des choux, tout ça... des hortillons quoi... on achetait tout ça puis on allait vendre en ville... dans le quartier par ici... puis à Saint Maurice... Saint Acheul on

avait toujours des clients comme ça, on avait combien de salades, de choux... c'était vivant, en ce moment-là». Sa femme, à la suite de la séparation de ses parents, fut confiée à des étrangers, puis à sa marraine, concierge à Paris, chez qui, à l'âge de sept ans, elle était chargée de récupérer dans les poubelles tout objet vendable ou utilisable et tout aliment consommable. Elle travailla dans des fermes de la région parisienne puis dans différentes usines d'Amiens, côtoyant Claude Boni dans une brasserie où elle faisait des ménages. Après son premier mariage, elle fut employée sur des marchés par sa belle-mère qui habitait dans l'hôpital, transformé en immeuble d'habitation rue Saint Sevrin. L'un et l'autre ont connu le dénuement et l'instabilité familiale ; écoutons-les. Elle : « J'ai jamais mangé à ma faim. J'ai jamais été heureuse avec mes frères mais... j'en ai vu... c'était un fainéant », (son mari) : « C'était moi qui travaillais pour nourrir les gosses ». « Lui, un mois d'un côté, un mois de l'autre, il buvait et il parlait à un copain, lui disait de venir manger... il venait à la porte de l'usine, faisait la vie, si je rentrais cinq minutes en retard... il me donnait une volée... je recevais des coups, je suis devenue grosse comme ça... j'ai travaillé, j'ai traîné ma vie... j'ai travaillé étant jeune comme âgée... » C'est dans la misère qu'elle voit l'explication dernière de son comportement affable, reconnu : « on dit des fois que grand-mère est gentille et puis tout... Bien sûr elle est passée par la misère... on comprend ce que c'est que la vie... ».

Lui : « Alors moi, j'allais me crever et puis elle (sa première femme) allait se faire... C'est moi qui courais, moi je travaillais et puis c'est elle qui courait et puis c'est moi qui courait aussi... Moi, on m'a envoyé cinq fois au violon, à ch'commissaire ; ben un coup, je reviens de travailler... il était nuit et puis j'étais dans un café, alors boire un coup avec le chauffeur. D'un seul coup, elle s'amène, elle renverse mon rhum... de colère que j'y vais... j'ai couru après elle ; elle criait au secours alors les flics, ils se sont amenés... jusqu'à cinq heures du matin j'avais une grosse tête avec la tournée que j'avais prise et en supplément j'avais été à la campagne chercher des patates. Oui, cinq fois qu'elle m'a fait aller au violon en raison d'ivresse manifeste... alors, rue Magnan, ça ne s'est plus passé comme ça... l'autre, le gars il passait devant la maison, elle m'a largué les ponts. Un co-

pain, il me dit «tu sais, on a vu ta femme elle était avec un homme. Après elle est venue me chercher, vous savez, elle était tenante... et puis un beau jour, je connais une fille qui me parle, puis on s'est donné rendez-vous... alors le soir j'allais coucher rue Grāndet ou bien je venais coucher chez... alors elle venait coucher chez moi et puis ça a continué. Entre deux on a arrêté un an quoi et entre deux j'ai rencontré la Louise dont on parle. Elle s'est barrée avec un type, un homme à Lille, l'autre il vient, elle revient justement, moi je travaillais sur le marché, je la rencontre alors, on s'est donné rendez-vous alors ça a marché dans le noir quoi jusqu'à un point que je descendais, je découchais alors ça n'a plus été alors j'ai laissé ma femme. Alors j'ai resté tout seul après pendant un moment. Oh oui, une bonne vie, v'là une bonne vie... D'un coup, vu que j'étais saoul je dis c'est une tchotte femme qu'il me faudrait... alors, celle-là elle était pas sourde...». Ces fluctuations, constitutives de son itinéraire, font considérer à Claude Boni, sous un jour positif, le mode de vie des pensionnaires du centre municipal d'hébergement situé en face de chez lui : «Des fois que t'arrives à coucher ici, le principal c'est ça, moi, je sais pas parce que je te jure quand j'étais tout seul, je me faisais trimbaler d'un côté et de l'autre et bien si j'avais su j'y aurais été aussi au centre, je crois ; je ne savais pas de c'que c'était... Maintenant c'est des gens de passage, ils quittent une ville pour en voir une autre quoi, alors... quand ils ont quelque chose ils quittent là pour s'en aller, ils ont un patron puis il faut qu'ils se déplacent, ben ils s'en vont...ça c'est bien... C'est un passage quoi, voilà...». Quelles que soient les transformations internes au quartier que Claude Boni dénonce - comme la disparition de nombreux anciens - la reproduction constante d'un statut défavorisé qu'il partage avec l'ensemble des habitants l'inclut activement dans un champ relationnel dont non seulement il participe, mais sans lequel son maintien matériel dans ses conditions actuelles d'habitat serait impossible. Ainsi, outre des visites ininterrompues de personnes connues récemment ou de longue date, (2) les actes nécessaires à sa subsistance quotidienne sont-ils effectués par son voisinage : l'un, arrivé dans la cour contiguë une vingtaine d'années auparavant et sans emploi régulier, rap-

porte l'eau nécessaire, sa femme se chargeant de faire laver au pressing le linge du couple ; une personne, ayant démenagé depuis peu pour une autre maison du quartier, continue à assurer son ravitaillement ; deux habitants de la rue lui font régulièrement des courses ; enfin un homme d'une cinquantaine d'années, au chômage depuis six ans, Armand Fargeot, que nous retrouverons plus loin (rue Lamaze), promène Claude Boni et l'accompagne très fréquemment au café. Que ces différents services ne soient pas vécus comme une dépendance, sentiment qui paraît absent chez Claude Boni, est impliqué par les modalités d'échange, dans lesquelles ils sont institués : argent (1 à 2 francs...) cigarettes, vin, nourriture et objets interviennent systématiquement pour chacun. Si nous verrons en effet comment leur multiplication permet la subsistance d'individus n'ayant aucune ressource, précisons dès maintenant qu'ils s'inscrivent dans une structure de rapports que nous nous efforcerons de mettre à jour.

Ces liens organiques avec un entourage au sein duquel les individus peuvent changer alors que leurs fonctions sont reprises et poursuivies, contribuent sur la base d'une précarité économique à l'égard de laquelle aucune revendication n'est émise, à ce que ne soit pas envisagé un autre logement mais uniquement espérés de petits travaux d'aménagement, depuis qu'ils ont fait intrusion dans le quartier, engendrant de ce fait des rivalités ponctuelles : « Ils mettent l'eau, ben c'est une belle chose mais pour avoir le confort bien quoi il faut le payer, hein, quoi c'est pas moi qu'aura une douche hein, oh ben non, une douche dans l'bain pas envie de noyer l'dingue ! Ils m'mettent déjà pas à l'hôpital den' ch vin alors c'est point pour l'type (c'est-à-dire je n'en ai déjà pas prise à l'hôpital) toutes ces maisons qu'ils rénovent ben ça se paie...cti que ch' t homme il vient de venir là. On leur donne leur peinture pour qu'ils fassent leur devanture, hein que nous on nous donne rien ».

Sylvain Carlier

est âgé de 76 ans ; il est né à Sevrin qu'il n'a quitté que dans les premières années de son enfance, qu'il passa dans un village de la Somme dont sa mère était origi-

naire. Après différents déménagements dans le quartier, il s'installa rue Fagon où, depuis 1940, il loue à un propriétaire privé une petite maison qu'il s'est efforcé de rendre coquette, effectuant lui-même travaux et peinture. Ses parents comme ceux de sa femme, élevée rue Eylau, étaient marchands ambulants, profession que cette dernière exercera de façon plus constante que lui en l'associant à du travail à domicile (finition de chaussettes, etc...). L'un et l'autre ont travaillé dès l'âge de treize ans dans de nombreuses entreprises du quartier, mais aussi d'autres faubourgs ouvriers (bouteilleries, teinture, etc...). Ils ont eu trois enfants dont l'un mourut très tôt. Un fils ayant de grandes difficultés d'expression est employé à la Ville. Une fille travaille dans des ateliers de couture. Aucun n'est resté dans le quartier.

Le discours de ce couple âgé mais encore vigoureux éclaire particulièrement bien les processus qui ont conduit cette frange autochtone de la population du quartier à y rester. Arrivés au terme d'une vie sans perspective d'ascension sociale, leur situation actuelle revêt à leurs yeux le caractère d'un stade final, prospère et harmonieux, couronnant, dans une réussite maximale en regard de leurs espérances, un parcours de difficultés économiques et de travail : « Fallait se débrouiller mais il fallait travailler à tout prix parce qu'il n'y avait pas de chômage, le chômage j'ai jamais connu de chômage mais il fallait que je travaille, j'ai travaillé n'importe où mais il fallait trouver du boulot... fallait voir. Il n'y avait pas d'assurances sociales, pas de caisse familiale, fallait hein... C'est dans le sang de travailler, nous on a jamais appris à être fainéant. Chez nous, dans le temps, ils travaillaient jusqu'à temps qu'ils cabotaient - hein - savez, la vie elle est beaucoup plus intéressante pour ches vieux de maintenant qu'il y a cinquante ans. Ils travaillaient jusqu'au bout alors que moi je m'estime heureux parce que j'ai arrêté de travailler. Je touchais 60 000 francs et j'en touche encore maintenant à rien faire... tu diras que je l'ai versé mais enfin je vois qu'au point de vue social on est plus heureux qu'avant... alors non vraiment écoute, on n'a pas à se plaindre ». Sa femme qui n'est jamais allée à l'école et ne sait ni lire ni écrire, a travaillé dès que son âge le lui permit avec son père et la seconde épouse de ce dernier : « Moi, je me rhabillais

au brocanteur avec des loques (marché de la rue Tahan, où son mari vendait à sept ans des objets récupérés), j'achetais des bottines à Saint Pierre, des bas tout ça, alors mon père quand il était saoul, il était pas souvent saoul mais toutes les semaines quoi, quand il avait touché sa paye alors là il disputait... J'ai tellement eu faim dans ma vie alors c'est là que j'ai dit «même que je gagne toute ma vie moi je pourrais pas être fière, alors c'est pour ça que moi je donne», lui il me dit, «faut pas exagérer, t'en a qui touchent...» mais moi c'est plus fort que moi, y'a rien à faire...».

Les possibilités offertes par une retraite, vécue comme un véritable cadeau, tel l'achat d'un manteau ou d'une casserole neuve, événement quasi-merveilleux, mettent les Carlier au sommet d'une hiérarchie interne qui implique, conformément à leurs habitudes antérieures, leur participation à des circuits de redistribution : ayant dû renoncer à leur jardin sur le chemin de halage dont les fruits et légumes étaient échangés dans leur voisinage contre différents services, vieux vêtements, journaux et surplus de bois sont aujourd'hui donnés à un de leurs voisins (3), avec les parents duquel ils furent employés dans la même usine. A leur inscription dans un espace d'interconnaissance dense, que consacrait rituellement chaque année la fête du quartier, moment privilégié d'unification que tous les habitants évoquent avec nostalgie, correspondent ici comme chez d'autres personnes, des relations de parenté ténues, véhiculant des menaces d'exploitation : non seulement on n'a jamais pu attendre la moindre aide des parents et de la fratrie du couple, mais de plus les quelques meubles et biens, laissés par les parents de Sylvain Carlier furent accaparés à leur mort par un des frères, acte désigné comme «vol».

Dans le choix volontaire de cette longue résidence dans Sevrin se signifie la perpétuation de leur propre statut que scellait, dans la cohérence, l'appartenance à un univers relationnel dominé par des trajectoires identiques. Ses incidences négatives, thème récurrent en particulier pour toute démarche vis-à-vis des administrations ou institutions, loin d'impliquer des mouvements de distanciation, deviennent l'objet de luttes contribuant ainsi au renforcement de l'enracinement : «Je l'ai déjà dit, en 40, mes dommages de guerre j'ai eu un mal de chien à les toucher. J'étais de Sevrin, Sevrin, tu n'avais pas le droit de dire

que tu étais riche... j'ai pas eu le droit à mes dommages de guerre comme quelqu'un qui aurait été de Henriville parce que j'étais à Sevrin, j'avais pus le droit de dire que j'avais ça... J'ai pas touché mes dommages comme j'aurais dû les toucher, il a fallu que j'attaque en justice pour avoir le droit alors j'ai été dix ans pour toucher... Je touchais par accointes...».

Le retrait critique du couple, actuellement, à l'égard des «nouveaux habitants» met en scène la perte d'une cohésion qui se révèle être inférée, certes, de la privation des liens fondés sur la durée, résultant de décès ou de départs mais surtout du sentiment de la régression d'une «pauvreté» essentielle et constitutive de l'identité : «Actuellement même chez familles nombreuses, vous savez ils sont pas malheureux quand même, on les voit, ils ont tous des habits, tu les vois pas rouler en loques comme dans le temps qu'il y avait des poux à Sevrin. Ils ont tous des gosses qui sont des aides pour eux... Moi, j'ai vu l'école de Sevrin dans le temps, on était forcé d'avoir un coiffeur qui venait couper les cheveux... Il y en avait des cheveux dans un état déplorable, maintenant vous les voyez bien propres, ils ont été élevés là... ils ont des vélos... Les gosses ils sont heureux auprès de nous... alors ces gens ils veulent être au-dessus maintenant, ils sont trop fièrs...».

Ainsi, aux yeux de Sylvain Carlin, l'assistance étatique apparaît-elle susceptible de rompre un ordre fondé sur la répétition des itinéraires, y introduisant les germes d'une promotion sociale dont il voit les signes dans l'arrogance des enfants, refusant de reconnaître à l'instar d'autrefois, au même titre que celle de leurs parents, l'autorité des adultes de la rue Fagon. Nous verrons que cette scission entre anciens et nouveaux habitants souvent mentionnée dans les discours, et peu effective dans les pratiques, trouve généralement d'autres ancrages.

Georgette Delamare

est âgée d'une cinquantaine d'années ; elle fut élevée par ses grands-parents rue Lannelongue, ses parents ayant quitté Sevrin pour s'installer avec leurs sept autres enfants à Paris, où ils travaillaient dans une entreprise de chaussures. Son grand-père, était ajusteur tourneur ; sa grand-mère, faisait des lessives, aidait les femmes au moment de l'accouche-

ment et effectuait d'autre part du travail à domicile auquel elle initia sa fille encore enfant (finition des pantalons pour des usines de quartier...). Son compagnon actuel, d'une famille de petits paysans, fut rencontré à Paris, au cours d'une visite à ses parents. Ouvrier du bâtiment, pendant de longues années, il dut, après des troubles de santé, changer d'emploi. Il fut embauché à la zone industrielle d'Amiens où il travaille depuis 18 ans. Georgette Delamare travailla depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à une période très proche dans différentes entreprises du quartier (moutarderie, tissage, confiserie...). Le couple habita rue Emmery ; suite à l'écroulement du toit de leur maison, il fut relogé pendant six mois dans une H.L.M. et revint rue Fagon où il occupe une petite maison qu'il loue à un propriétaire privé. Ils y effectuèrent eux-mêmes des travaux dont l'installation de l'eau courante (ni eau chaude, ni salle d'eau). Ils ont une seule fille qui réside depuis peu, avec son mari, employé de bureau, dans un lotissement de la périphérie d'Amiens. Elle abandonna, à la naissance de son deuxième enfant, son travail d'employée de bureau.

La situation socio-économique de ce couple lui permettrait l'accession à un habitat dont les normes de confort et les signes extérieurs seraient en accord avec l'insertion professionnelle de M. Delamare (tout-à-fait exceptionnelle dans Sevrin) que corrobore l'itinéraire de leur fille. Aussi, son témoignage instruit-il des mécanismes à l'œuvre dans la persistance d'un attachement au quartier qui s'inscrit en marge d'une logique sociale dominante. La narration de la rupture constituée par l'expérience courte mais cruciale de la H.L.M., qui nous fut évoquée dans les mêmes termes à plusieurs reprises par d'autres habitants, met en scène la nécessité de privilégier la permanence d'un mode de vie fondé sur l'interconnaissance aux dépens d'une trajectoire ascendante poursuivie dans la solitude : «C'était la mort, je serais morte si j'étais restée là-bas, ni mon mari qui n'est pas du tout natif de Sevrin, qui n'a pas été élevé dans Sevrin... Moi je serais devenue folle, je me sentais perdue... j'en ai pleuré des journées là-dedans. Il n'y avait pas moyen de pouvoir dialoguer. C'était que des jeunes alors ils partaient le matin et rentraient le soir. Je voyais personne, si à part le concierge... Une petite causerie comme ça mais enfin il était occu-

pé. Il avait ses occupations, c't'homme, c'était pas souvent que ça arrivait, pas tous les jours. Mon mari, il partait pour son travail pour midi 20 par exemple et puis il rentrait le soir à 9 h 1/2 alors pendant tout ce temps, j'étais seule... J'avais une grosse chienne... un berger allemand, obligé de lui donner des cachets parce qu'elle s'habituaient pas à l'H.L.M. non plus, il n'y avait rien à faire. Voyez il pourrait arriver quoi que ce soit ici, je ne sais pas, on est pas à l'abri d'un pépin non plus, là le propriétaire ici elle veut rien faire non plus... Mais ils me remettront pas en H.L.M., hein ils ne me remettront pas en H.L.M., pas question, ça m'a suffi une fois, j'ai compris hein, j'avais l'impression de ne pas être chez moi... et puis c'est marrant quand même que c'étaient mes meubles, je ne sais pas, je me sentais mal à l'aise».

L'occasion de revenir vivre dans le quartier est saisie immédiatement quel que soit l'état de la maison proposée et son absence de confort dont l'insignifiance est d'autant plus éclatante qu'à aucun moment n'intervient une comparaison entre avantages et inconvénients réciproques : «Un jour, je suis revenue chez une amie qui habite là derrière puis, mon mari il dit tu connais pas quelque chose à louer ici. Elle dit ben écoute il y a bien un deux pièce mais tu sais c'est délabré... Il dit tant pis même deux pièces on les prendrait. Ici, c'est en mauvais état, on a eu du boulot à retaper pas mal de choses mais enfin on l'a pris... L'essentiel c'était de partir de là-bas pour revenir à Sevrin. Là, je me sentais, je me sens, je me suis mieux sentie revivre... C'est la vérité, moi, je ne veux pas vivre ailleurs que dans Sevrin. Je me plais bien que dans Sevrin. Y'a pas de problèmes même... hein je pourrais pas m'y adapter».

Sont en jeu ici, non seulement un espace global où connaissance et reconnaissance se mêlent parfaitement mais une structure d'habitat dans laquelle ils s'accomplissent. Ainsi Georgette Delamare repousse-t-elle avec force l'idée d'un logement dans la H.L.M. de la rue Fizeau situé à la frontière du quartier : «C'est plus du tout ça... Ca me disait rien d'aller rester : C'est quand même Sevrin mais non je n'y vais pas... c'est ramassé, ça ne fait pas du tout pareil. On a l'impression qu'ils vivent les uns sur les autres ces gens, ben nous c'est petit on n'a pas tellement de grand non plus mais enfin je sais pas moi, on se sent quand même chez soi, tandis que là, oh non...».

Dans cette volonté de résider dans une maison « traditionnelle » du quartier les valeurs relationnelles sont érigées en principe premier. En effet, la porte de Georgette Delamare est constamment ouverte sur le spectacle de la rue permettant des discussions ininterrompues au gré des allées et venues des uns et des autres : sa voisine immédiate (Marcelle Charon, cf. pages suivantes) qui fut élevée dans la même rue qu'elle, où ses grands-parents et les Charon étaient liés par « l'amitié », fut une compagne de jeu puis de travail avec qui les relations furent toujours quotidiennes ; et nombreux sont par ailleurs les habitants de la rue, tel Sylvain Carlier qu'elle connaît depuis sa naissance. Endogame, le mariage de sa fille atteste de la prépondérance de cet univers serré et clos à l'égard duquel le renoncement s'avère impossible. Elle connut son gendre, enfant, fréquentant assidûment sa famille et était allée à l'école avec la sœur de ce dernier, du même âge qu'elle, qui devint par la suite sa voisine rue Emmerly (actuellement en partie détruite) : « On connaît tout le monde ici et puis mettons je suis malade ou quoi il y a toujours quelqu'un pour dire hein, on s'entraide quoi ! Malgré tout... Comme moi Marcelle Charon, elle peut avoir besoin de moi, moi je peux avoir besoin d'elle. Je peux compter sur elle, elle sur moi. On s'entraide quoi, malgré tout. Il y a toujours quelqu'un qui est là pour prêter leurs mains... ».

Son imperméabilité à la réputation négative de Sevrin dans laquelle se donnent à voir les prérogatives de l'inclusion concrète dans une épaisseur de rapports sur des représentations où pèsent les règles des stratifications sociales externes, fait surgir les sentiments d'une défense de cette unité d'appartenance où « jeter du pain c'est appeler la misère » : « on dit Sevrin, il y a des voyous, des voyous il y en a partout. Les gens, ils ont toujours l'air, ils critiquent Sevrin... Ils ont l'air de mettre Sevrin en... C'est vrai on lui donne plutôt mauvaise allure... puis partout des voyous, il y a partout des voleurs... Il n'y en a pas que dans Sevrin, bien sûr, il y en a des voleurs hein... mais je me sens bien ici puis j'ai pas peur même je vois quand mon mari il a été opéré j'étais seule ici, ben j'ai jamais eu peur la nuit, rien du tout... ».

Aussi, est-ce la plus grande tolérance qui est exprimée à

l'égard des «nouveaux habitants» ; si des différences de statut sont nettement conçues, loin d'être utilisées à fonder des «distinctions», elles sont englobées dans un consensus dont l'existence doit être maintenue en continuité avec les habitudes antérieures. Nous verons, en particulier, parmi les nouveaux habitants, une famille, les Gerson, voisine des Delamare, qui, cumulant une petite délinquance et l'assistance, exerce une certaine terreur et fut à l'origine d'un événement mobilisant l'ensemble du quartier. L'attitude de Georgette Delamare à leur égard, la position qu'elle prit en leur faveur apparaissent d'autant plus révélatrices que sa situation socio-économique est une des plus stables dans la population du quartier : «Quand il y a une maison de libre ou quoi, ce n'est pas des gens comme nous, c'est des gens mettons qui sont en H.L.M. et qui ne payent pas leur loyer. Ils sont expulsés, on les met là alors les gens là, on les connaît pas, ils sont pas de Sevrin. Il y a une dame là en face, je lui parle elle est bien gentille cette dame, moi j'ai rien contre elle. Les gens ils sont comme ça on peut pas les changer... Le petit là (enfant Gerson décédé), il venait toujours me dire bonjour. Il était bien débrouillard, bien beau et dégourdi, il y en a un (fils Gerson) il a aidé mon mari pour la voiture, il est venu lui donner un coup de main... il était pas obligé... ils sont comme ils sont ceux-là dans le coin, ils n'ont pas l'air d'être mal. Elle est propre et puis ses enfants sont bien tenus... Les gens, il y en a qui disent toujours du mal des autres... Les gens faut les prendre comme ils sont... Tu ne peux pas les changer, faut les accepter comme ils sont. Les gens, ils sont peut-être aussi gentils que ceux qu'on a connus avant disons, mais étant donné qu'on les connaît pas déjà on l'impression que c'est plus pareil. C'est très possible que ce soit ça.»

Marcelle Charon

est née rue Fizeau. Son père était chauffeur dans une usine, sa mère faisait du travail à domicile (pantalons). Elle s'est installée avec son mari en 1940 rue Fagon. Ses parents et grands-parents parternels n'ont jamais quitté le quartier où l'ensemble de la fratrie de son père (24 enfants nés de 3 unions) vécut. Elle travailla ainsi que son mari

originnaire d'un Faubourg ouvrier voisin - où elle le rencontra au cours d'un bal - (4) dans les entreprises textiles du quartier. Ce dernier connut une longue période d'invalidité. Décédé depuis 4 ans, il fut employé dans les dernières années de sa vie dans une usine de la zone industrielle d'Amiens. Marcelle fait, depuis quelque temps des ménages dans des bureaux. Le couple eut trois enfants dont un fils (Bernard) qui s'installa, avec son épouse originnaire d'un village, dans une maison située à trente mètres de celle de sa mère.

Marcelle Charon fut une des premières personnes de la rue à faire installer, il y a quinze ans, l'eau dans sa maison, louée à un propriétaire privé, en échange de ne plus payer de loyer : des aménagements furent effectués récemment par son fils aîné, plâtrier, qui en prit l'initiative quasiment contre la volonté de sa mère, s'efforçant de le modérer et y voyant des frais en partie inutiles : un chauffage à gaz fut posé, une petite cuisine et une salle de bains organisées à l'emplacement de la cour, agrandissant ainsi un espace habitable qui ne comprenait que deux petites pièces. Cette très tardive accession à un bien être relatif concrétise une dignité ouvrière au sommet de laquelle Marcelle Charon considère être arrivée. Elle vient en continuité d'un itinéraire dont les premières étapes, ni oubliées ni reniées, sont bien plutôt nostalgisées. «Maintenant on est privilégié, on a transformé, forcément, on n'avait qu'une pièce... ça faisait on était beaucoup plus serré, quoi ça faisait plus intime encore, on était plus proche. Alors vous sortiez là, vous étiez tout de suite dans la rue... une personne passe...». Péniblement gagnée, cette dignité trouvait tout son sens dans la résidence dans Sevrin et la solidarité qu'elle implique : «C'était populeux, on avait le cœur sur la main..., tout le monde était là pour dire, se prêter la main... moi, je ne quitterai jamais Sevrin et j'ai pas honte de le dire, j'habite Sevrin, même partout où je vais hein. Nous ici, on est dévoué pour tout ça (quête pour les décès) et puis personne même qu'on est pas riche, tout le monde donne, alors il y a des moments les personnes ils nous trouvent arriérés quand on fait des trucs comme ça... comme là du côté de chez ma belle-mère par exemple, bien il y a des personnes qui trou-

vent que nous à Sevrin on est resté arriéré vis-à-vis encore d'eux. Nous par ici, ben nous (décès très récent d'une voisine connue dès l'enfance), on s'est arrangé... à quatre, il est encore passé quelqu'un qu'a fait la quête : on fait un petit clan comme ça... on garde tout ça nous...».

Qu'elle n'entende pas laisser compromettre cette position dont son environnement social était à la fois le fondement, le reflet, et la garantie, apparaît l'axe principal de son orientation actuelle. Aussi est-elle essentiellement préoccupée de démontrer la respectabilité du quartier qu'elle voit progressivement, à maintes occasions, être ruinée. Ainsi, à l'instar d'autres habitants, Marcelle Charon prêta volontiers son concours à un film (5) ayant pour cadre le quartier et des scènes furent tournées dans sa maison où elle-même apparaissait dans un décor qui fut - semble-t-il - sur la demande du metteur en scène, impérativement remanié ; sa déception, partagée par beaucoup, lorsque le film fut présenté, témoigne avec force de la volonté de préserver une image positive de Sevrin conservant la mémoire d'un passé laborieux. «On n'a même pas compris le sens du film, de ce que ça voulait dire d'ailleurs il y a eu la critique... dans les réunions qu'on a fait... ça a rouspété hein, même dans le journal... mais je croyais que c'était pour faire voir le vieux quartier, quoi, mais ça n'a pas été du tout le même genre... alors c'est des anciens de Sevrin aussi ils ont toujours habité dans Sevrin, ils restaient dans la rue là, des gens très bien, elle les a reçus aussi, elle, pensez cette femme alors quand elle a vu ça après elle dit bien dites v'là une horreur après les gens de Sevrin pour quoi ils vont passer, hein, ils ont fait voir presque que des clodos... Ils ont fait voir un petit comme ça et puis après on a vu plus que ça ... des clodos, des vieilles maisons qui n'étaient même pas habitées pour quoi faire... ou alors, il fallait qu'elle dise on fait voir les ruines de Sevrin. Moi quand elle a passé, elle a pris les pires pour les faire tourner, ceux qui buvaient le plus et qui se faisaient remarquer le plus dans le quartier...»

Sa lutte contre de telles irruptions d'une dévalorisation qui, portant sur son habitat, atteint par là même son identité, est d'autre part manifeste dans son opposition déclarée à ses voisins les Gerson où se fait jour la revendication d'une différence radicale. Les constructions développées à cette

fin doivent être lues en prenant en compte tout d'abord le contexte particulier dans lequel elles émergent : si nous reviendrons plus longuement sur celui-ci, précisons dès maintenant, qu'à la suite de la noyade d'un des enfants Gerson, une pétition fut faite et signée par 300 personnes, réclamant à la municipalité l'installation de barrières protectrices autour des canaux ; une quête fut organisée. La population fut donc appelée à se déterminer entre d'un côté le rejet de cette famille, accusant de cette manière son incapacité éducative, de l'autre son soutien, instituant une responsabilité municipale. Si le choix de Marcelle Charon apparaît exceptionnellement net quant à des représentations verbales qui ne sont généralement qu'esquissées, dans l'ambivalence, par une fraction de la population autochtone, les visites qu'elle nous fit régulièrement dans les jours suivants, s'inquiétant des effets de son discours, émis sous le coup de la colère et tentant, dans la culpabilité, de l'atténuer au point d'adopter une opinion quasi-inverse, montrent avec acuité la nécessité des habitants d'affirmer face à l'extérieur, une cohésion et une unité à l'égard de laquelle toute dérogation notoire est vécue comme une trahison. Écoutons néanmoins le plaidoyer virulent de M. Charon où la séparation idéelle des Gerson est utilisée à reproduire la valeur et la qualité de son champ relationnel d'appartenance : « Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac hein, alors ils (les Gerson) font un scandale. Moi, c'est ce qui, moi je sais ça m'horripile de voir ça, faire un scandale pareil, je sais bien le pauvre gosse il n'y est plus, mais je ne plains pas les parents, c'est de leur faute... y'a pas à se cacher on laisse pas des tous petits même... des heures entières sans surveillance... la grand-mère là c'est pareil, ils font des manières de pleurer le petit, je vous assure que le chagrin ne durera pas longtemps... d'ailleurs des gens qui font des histoires comme ça c'est pas sincère... Moi, j'ai toujours conduit mes enfants à l'école, j'ai été les chercher... Non, parce qu'il y a beaucoup de personnes quand on dit Sevrin hein... dans des troupeaux il y a toujours des brebis galeuses hein, faut pas éliminer tout le monde pour ça... le pire coin c'est là-bas, c'est depuis qu'ils sont arrivés hein, ici alors il y en a qui en ont peur (des Gerson). C'est ça qui fait leur force, moi j'ai

fait voir que j'avais pas peur d'eux... C'est pour ça que j'admets pas qu'on fasse un tel tapages pour des personnes comme ça... Avant il n'y avait pas de gens comme ça... Ah non, pas du tout !».

L'attitude de Marcelle Charon à l'égard d'un autre de ses voisins, homme d'une cinquantaine d'années, résidant depuis sept ans dans le quartier dans une seule pièce particulièrement misérable, et subsistant, sans aucune ressource, des services rendus aux uns et aux autres, par ailleurs très profondément alcoolique, permet d'apprécier la portée et les limites de cette dénonciation véhémement, provoquée par les derniers agissements de la famille Gerson : «Remarquez, il a pas l'air, mais enfin jamais malhonnête avec personne, jamais, jamais, enfin il fait ce qu'il veut c't'homme, on peut lui demander des services, il rend tout de suite c't'homme, il boit un coup, il est libre, il y a des moments on demande comment qu'il monte, il y a certaines heures, des âmes charitables qu'on doit le pousser un petit peu et puis hop il se couche... et pis, c'est tout. Non, il est jamais malhonnête... Je crois qu'il va souvent chez «Yvette» (café où de nombreux habitants jouent aux cartes).

*

* *

Cette première approche d'habitants autochtones est nécessairement fragmentaire : en sont absents d'une part la fraction de la population spécialisée dans des activités de récupération tels que les ferailleurs ou les cartonneux, celle d'autre part qui subsiste d'une petite délinquance alliée à l'assistance. Elle permet néanmoins d'appréhender concrètement comment globalement, identité d'emploi et d'habitat, déterminant dans leur conjonction locale le partage de mêmes conditions de vie, se sont conjuguées dans la primauté d'une socialité où l'absence de mobilité sociale se signifie dans l'enracinement résidentiel. L'inclusion dans un espace d'interconnaissance dense, que reflètent des alliances endogames fréquentes, se dessine être tant un attribut majeur constitutif de la structure du tissu social qu'un maillon dominant de sa cohérence et de sa reproduction. Dans la «misère», constante d'origine, de parcours et / ou d'arrivée

de ces trajectoires, et catégorie d'appartenance, s'effectuant symboliquement dans la reconnaissance du territoire comme lieu identitaire, s'établissent les clauses de possibilité de l'incorporation de statuts hétérogènes. Mais précédemment évoquées, les divergences idéelles à l'égard des «nouveaux habitants», érigés en entité abstraite ou de certains d'entre eux nominalement désignés, indiquent les modalités contradictoires que cette «assimilation» revêt dans la conjoncture actuelle. A travers à la fois son ampleur et ses limites, trouve à s'explicitier le système de rapports en jeu dans ses capacités d'intégration et de perpétuation. Nous avons, dans cette optique, choisi d'introduire maintenant d'un côté, un homme (Armand Fargeot) dont l'itinéraire et les formes d'insertion sont apparus très représentatifs, de l'autre un groupe familial (les Gerson) dont la position spécifique dans le quartier éclaire, avec justesse, la logique interne des relations.

1.2 Le Havre

Armand Fargeot

est âgé d'une cinquantaine d'années ; il est originaire de Rouen qu'il quitta très tôt avec ses parents pour la région de Péronne. Il y travailla comme manœuvre, s'y maria et eut sept enfants. Après dix mois de prison, semble-t-il pour des dettes et des petits larcins, son épouse demande le divorce et garde les enfants. Il arrive à Amiens et séjourne pendant six ans dans le centre d'hébergement du quartier où il rencontre sa concubine actuelle originaire de la région de Péronne, qui y demeure et y est employée comme femme de ménage. Celle-ci a quatre enfants d'un précédent mariage, «placés», depuis sa rupture avec son conjoint. Le couple abandonne le centre, est hébergé quelques mois chez une ancienne habitante de la rue (aujourd'hui décédée), puis s'installe par effraction dans un logement vide. Il est par la suite relogé par la municipalité dans une petite maison de la rue Lamaze où il réside aujourd'hui depuis plusieurs années. L'un et l'autre n'ont aucune ressource.

Instabilité familiale, d'emploi et de résidence vécue dans

une évidence coutumière, caractérise les itinéraires des membres de ce couple, nouvellement formé. Ni dramatiques, ni surprenantes, apparaissent pertes de travail et de logement, fractures conjugales et parentales, semblant résulter à leurs yeux, d'un enchaînement de faits pour ainsi dire inévitable. Elles appellent d'une certaine manière une « maîtrise » toute aussi usuelle : « Moi, j'ai pas l'intention de le cacher hein... j'y ai monté (prison) c'est tout. J'avais pas les moyens de payer... alors c'est elle (épouse légitime) qui est partie... qu'est-ce que vous voulez que je fasse. Il fallait que je travaille alors en travaillant... Moi les gosses je peux pas les prendre, automatiquement sept gosses, il faut les soigner... J'ai travaillé à l'entreprise R. puis ça a coulé de toutes façons, je ne pouvais plus continuer. Ils ont voulu me faire faire de la silicose, alors le docteur il m'a dit... il faut arrêter... J'ai travaillé chez D., à la teinturerie 8-9 mois que j'ai resté oh pis ça n'allait pas... Je suis reparti alors j'ai travaillé à la Coop je suis resté quatre ans hop, compression de personnel, petit différend avec le chef de service, hop balancé de suite... ».

Sur la base d'une communauté essentielle, la proximité géographique fonde ce couple au sein duquel Armand Fargeot se considère symboliquement le père des enfants de sa femme. Lui : « Moi, ses enfants c'est comme si c'était les miens ». Elle : « J'ai décidé de venir à Amiens et je suis venue, et puis je croyais trouver du travail et puis finalement je n'ai pas trouvé non plus... alors j'étais toute seule. Je suis arrivée au centre et... je les (enfants) ai placés... On s'est connu au centre... c'est pour ça qu'on a fait coalition ensemble, alors après forcément c'est-à-dire que moi je connaissais le coin où c'est qu'il avait habité parce que moi j'ai travaillé par là aussi, oui je connaissais tous les coins où c'est qu'il avait passé et puis en bavardant à force, puis finalement après on est resté ensemble... ».

La vie du couple dans le centre, son départ brutal mettent en scène semblablement une logique où se côtoient et se succèdent implantation et précarité : « Dans l'ensemble je n'avais pas à me plaindre du temps de M. X... ça allait... on ne peut pas dire le contraire. Ben après, c'était M. Y... qui a repris naturellement dans le début, c'était tout beau... J'espère que vous allez m'aider, me mettre au courant... ».

pour mener la maison... on lui avait donné tout notre soutien... on lui avait dit de toute façon nous sommes à peu près au courant si il y a quelque chose qui va pas... alors après il a commencé à prendre du pied, à chercher la bagarre... alors ça n'a fait que continuer... j'étais à me battre avec lui... alors il a chercher des histoires... moi, j'ai mis les pieds dans le plat, alors je suis partie, j'y dis, il faut mieux que je m'en aille alors en sortant moi j'y dis, vous n'êtes qu'un voleur». Dès lors, les étapes suivantes se dévoilent exemplaires : «hébergement» des Fargeot par une famille «qui a vu qu'on était mal pris», et à qui est versée une pension (prélevée sur les allocations de chômage qu'il recevait encore) en échange de la nourriture et du logement, ce qui correspond dans le quartier à une pratique extrêmement courante, d'autre part, à un premier palier, recurrent, d'insertion d'un «nouvel habitant» ; que cet hébergement se passe dans la rue même où est situé le centre met par ailleurs en lumière, à la faveur de maints autres parcours similaires, le rôle décisif de la contiguïté, spatiale dans la constitution des rapports. Au terme de cet hébergement c'est dans la cour adjacente qu'est trouvée «une petite pièce à peu près potable» où le couple, comme de nombreux habitants actuels, emménage dans l'illégalité. Son expulsion et son relogement, d'autant plus rapide que toute maison disponible est menacée d'une occupation immédiate, illustrent les voies suivies en vue d'une fixation, dont le caractère définitif est impliqué par les possibilités de survie qu'offre à quiconque dans le désœuvrement - ancien et nouvel habitant - Sevrin.

Armand Fargeot n'envisage plus en effet de travailler - «à 52 ans terminé !» - avec une relative sérénité. Son inclusion dans un territoire où fonctions relationnelles et de subsistance se mêlent étroitement lui permet, au moyen d'une multiplicité de services rémunérés, dans une interconnaissance ouverte, perpétuellement remaniée et élargie, de satisfaire des besoins minimaux : «Le petit pigeon voyageur, moi, je suis un peu tout partout alors je peux passer n'importe où... tiens bonjour Men Tcho Fargeot n'importe quel côté, je suis connu partout ici dans le coin, pas de problème alors comme ça on se débrouille... une commission d'un côté, une commission de l'autre et puis on rend service à certaines personnes,

bien sûr, c'est 5 F d'un côté 5 F de l'autre... bon ben je fais des courses pour Léon, je fais ben des fois pour des voisins, des trucs comme ça bon et puis ça en ce moment le tcho (un des fils de 17 ans de sa compagne, revenu depuis peu chez sa mère), il est là, il nous aide un peu. Si je suis pas disponible c'est bon, le tcho qui y va... il va faire des commissions. Je tombe sur des gens que sur la route ils me demandent, ils me voient passer, ils me disent bon ben, si je peux pas ramener un paquet de tabac ou bien un truc comme ça... alors si c'est 1 F d'un côté, 5 F de l'autre, ou je vais chez R. (magasin) là-bas et puis je rends service bon ben je donne un coup de main pour sortir tous les... bon ben on me donne un morceau d'aile, j'arrive à me débrouiller tiens... si il y a du bois à scier, c'est qui va là à côté alors 2 F. Des fois 3 F. La personne elle peut pas donner ce qu'elle a pas non plus et puis j'ai ici... dans notre rue tout le monde est main dans la main... bon ben demain en principe je dois monter avec lui (Claude Boni) quand il a besoin de... il va venir ici ou envoyer quelqu'un pour demander si je peux aller le mener à tel endroit ou bien... alors moi du moment que je suis disponible... je sors». Les qualités économiques de l'espace relationnel se lisent ici nettement ; conçues comme contingentes, les différences internes de statut collaborent à un système de rapports où d'une certaine manière elles s'unissent à travers des chaînes d'interdépendance serrées. Dans ce contexte, la politique municipale favorise ce type d'intégration permanente au quartier sur laquelle, en quelque sorte, elle se greffe sans perturbation de l'ordre institué. Armand Fargeot a en effet fait une demande de travaux pour son logement actuel et c'est, avec une certaine impatience, qu'il souligne la durée qui s'est écoulée sans en voir le commencement. Devant l'opération d'aménagement de Sevrin, il se sent désormais, fort de son appartenance, en droit de revendiquer un habitat plus adéquat aux normes proclamées.

Les Gerson

ont été mentionnés à plusieurs reprises ; ce groupe familial, installé dans le quartier depuis une vingtaine d'années, objet de nombreux surnoms, rassemble une cinquantaine de per-

sonnes (adultes et enfants) dont une trentaine rue Fagon. Son noyau est composé de Odette Gerson, originaire de la banlieue d'Amiens et de ses cinq fils et deux filles dont six sont mariés ou vivent en concubinage et ont plusieurs enfants. Si deux d'entre eux disposent d'un logement indépendant qui fut squatterisé, ils habitent néanmoins la maison maternelle où tous les repas sont pris. La gestion de la vie quotidienne (nourriture, vêtements, achats quelconques, etc...) est, pour tous, assurée par Odette Gerson, qui, jouissant d'une autorité incontestée, reçoit, mensuellement, la moitié des ressources de chaque couple. Après le suicide par noyade de leur père, Odette Gerson vécut quelques années avec un homme qui partit lorsque ses propres enfants furent adultes. Huit jours après, arrive son compagnon actuel, ancien cartonneur. Les aides étatiques auxquelles s'adjoignent une délinquance légère, des récupérations systématiques (et pour certains des fils des services rémunérés dans le quartier, en mécanique automobile et électricité) constituent les revenus réguliers de cet ensemble familial.

L'assistance structure radicalement la logique et les pratiques de ce groupe de parenté dont la marginalité est extrême. Transmise de génération en génération, vécue sur un mode professionnel, elle constitue le pivot d'une identité dont la légitimité doit être de manière permanente produite au moyen de luttes incessantes qui, si l'institution en apparaît le partenaire privilégié, sont développées à toute occasion. Ainsi, après l'expulsion des Gerson de leur ancien logement, conjointe au décès d'un des enfants, tuberculeux, leur installation progressive (6) s'institue dans un rapport de force dont ils prennent l'initiative, contre le «clan de Sevrin».

Michel : «Au début, ça a été dur parce que je connaissais personne puis les gens ici, ils se méfient des gens qui arrivaient, alors tout de suite c'était la bagarre alors ce que j'ai fait moi, j'ai dit à ma femme, je dis bon ben, on a des sous on va aller au Delta, on va faire des courses puis je vais me prendre une carabine. C'est quand j'ai sorti la carabine devant il n'y a plus eu personne qui est venu me voir... alors ça a été bien...».

Eric (fils de Odette Gerson) : «Maman est arrivée, elle,

elle dispute bien, alors on en a attrapé deux, trois (habitants du quartier) bien sûr depuis ce temps-là que ça s'est calmé. On a commencé à les connaître dans Sevrin, c'est pas des terribles...». Est reportée et investie dans l'espace résidentiel une exclusion globale de la société à partir de laquelle se mettent en scène, d'un côté des relations conflictuelles avec un voisinage toujours susceptible de menacer une position jamais gagnée, de l'autre une «générosité» ostentatoire, réalisant dans l'insurrection la «justice sociale» dont les fils Gerson se veulent les représentants et les acteurs. Leur participation à l'ancien comité de défense du quartier débouche rapidement sur le choix personnel de trouver, à toute personne «à la rue» rencontrée, un logement.

Eric : «S'il y a quelqu'un qui en a besoin, il n'a qu'à le prendre hein, le maire, il a, ce qu'il faut comme maison... alors pendant un moment je faisais ça avec un gars du quartier... Il y en avait qui voulait une maison, je dis allez... c'est à la mairie, pas de bile, elle, cette femme qui avait quatre gosses, je dis entre dedans, s'il vient quelqu'un je viendrais, vous n'avez qu'à venir m'appeler...».

Daniel : «Nous, on était comme ça, on prenait un marteau et un pied de biche, on ouvrait la porte et comme ça on attendait que la ville vienne et là on donnait nos conditions... Nous, on disait aux gens : «Cette maison là elle est libre... on va vous aider». De telles épreuves avec les instances de décision, sont, selon une nécessité intrinsèque, recherchées quotidiennement ; de leurs succès (7) dépend l'obtention du seul statut pouvant être conquis ; du chantage à la violence ou à l'auto-destruction, tous les moyens sont utilisables. (8)

Litaniques sont les récits de leurs multiples démarches que ponctuent ces affirmations : «On est obligé d'être révolté... nous on n'est pas des gens qu'on a peur...on ne se gêne pas...on va au plus haut... on a besoin de personne pour faire pression... on est une forte famille...». Si les demandes de secours, de travaux, de logement et surtout de pensions d'invalidité, d'handicapés, etc... (9) en sont un moment préférentiel et journalier (10), leur terrain dominant est inévitablement constitué par les rapports familiaux et parentaux : les placements d'office des enfants apparaissent, (11) lorsqu'ils ne se réalisent pas, un risque toujours en-

courru dont la cause est trouvée dans un environnement malveillant. Ainsi les fils Gerson ont-ils redouté quant à eux-mêmes cette éventualité dont la non-exécution est érigée en garantie des capacités éducatives de leur mère (12). Quatre d'entre eux épousèrent quatre jeunes filles élevées dès leur plus jeune âge dans le même établissement d'Assistance publique (13) et ces unions légitimes, signes d'une accession interdite à la norme familiale, durent être conquises après de longs combats contre l'institution, au cours desquels la solidarité de la fratrie s'exhibait imaginativement à l'encontre de la précarité familiale qui leur était attribuée.

La femme de Daniel : « J'avais 19 ans, c'est pas que j'étais trop jeune mais ils voulaient pas... c'est-à-dire la préfecture, c'était très dur, alors au début quand j'ai fréquenté, j'ai le droit de voir mon fiancé une fois par semaine et encore de 3 à 7 heures le soir... Le dimanche, on avait pas le droit de fréquenter comme on voulait... Quand ma belle-mère, elle a vu ça, elle est allée à la préfecture avec mon fiancé pour essayer d'avoir plus de sorties. Ils ont trouvé à dire que j'étais pas la fille de ma belle-mère... alors ma belle-mère leur a répondu que c'était pas à eux non plus, que c'était des enfants qu'ils enlevaient... ».

Daniel : « On est allé tous les cinq à la préfecture pour faire les démarches ensemble, lui (Octave Gaultier), sa mère elle buvait qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse... on a vu Melle X... (assistante sociale) qui est venue chez elle sa mère était saoule, terminé, elle voulait plus bouger... elle est venue chez nous, elle a dit que ma mère était sale...etc... on est arrivé à la préfecture, quand on a demandé, nos demandes ont été refoulées. Nous, on a dit, on se fait pas chier, on veut ça et c'est ça et c'est terminé... Alors quand on voulu vraiment se marier c'était vraiment la vie, quand on leur a dit leur vérité comme quoi ils volaient aussi le manger, etc... ». Sa femme : « Ils voulaient pas qu'on se marie parce qu'ils disaient qu'on était leurs filles, ceci cela... Qu'on leur appartenait... et on a écrit au président, pour lui dire comment ça se passait en pension... Je pesais 40 kg, il faut voir vraiment la vie qu'on a eue, alors on a écrit tout ça, on s'est pas gêné... on a écrit tout ça au président de la République jusque on a dit vous n'allez pas nous laisser marier, on va tout dévoiler en attente de se marier... et quand c'est venu

au préfet, le préfet a descendu sur la pension et à partir de ce moment on a eu...». Semblablement, l'avortement «obligé» et imposé par l'institution d'une des jeunes filles est conçu dans le cadre d'une prohibition générale et répétée à l'égard d'une intégration de fonctions familiales «naturelles», et vient alimenter une nouvelle fois une conjoncture déterminante dont la reproduction irréversible se traduit aujourd'hui dans l'inquiétude de tous les jeunes couples Gerson quant à leurs enfants, à travers lesquels est sanctionné leur comportement éducatif ; les femmes en particulier ne cessent de revendiquer leurs vertus maternelles, l'amour de leur progéniture, les soins attentifs, l'abondance et la qualité de la nourriture donnée (14) en réponse à l'angoisse permanente d'un contrôle qui se solderait par leur retrait officiel ; que tantôt il faille en appeler aux représentants légitimes des normes dominantes contre les accusations du voisinage, tantôt dans une inversion exemplaire des rapports, essayer de faire condamner les agents inférieurs de l'autorité par leur hiérarchie, pour dénier toute efficacité à leurs sentences, témoigne de la position dans laquelle ils sont enfermés ; la femme de Daniel : «On était là dans la rue et ma gamine elle était partie à la rivière, j'ai donc couru tout de suite la rechercher et j'y ai foutu deux bonnes fessées sur ses fesses... Alors, l'autre, elle me dit vous êtes pas bien, je vais faire venir l'assistante sociale, je vais te faire enlever la gamine, tu tapes dessus... Moi, je lui dis c'est pour son bien que je lui ai donné deux claques sur les fesses, de toute façon, la gamine c'est à moi, j'ai le droit d'en faire ce que je veux... Alors, moi j'ai dit venez me le dire devant moi et puis venez avec moi, l'assistante sociale on va y aller toutes les deux... elle a jamais voulu, je voulais lui défoncer sa porte... alors c'est tout des trucs comme ça que vous entendez parce que vous corrigez un enfant parce qu'il va à la rivière ou autre chose, tout de suite vous le battez toute la journée... voilà ce que les gens disent. Mais, moi, j'adore les gosses, n'importe quel gosse... je ne martyrise pas les gosses au contraire... parce que je sais ce que j'ai passé moi, parce que vous savez quand on est à la préfecture... vous êtes de côté c'est pour ça que j'aime les gosses, je ne veux pas qu'il leur arrive quelque chose», et encore : «Ma gamine, j'ai pas voulu la faire voir à l'assistante sociale, je suis passée

au palais de justice pour ça. Je lui ai même demandé à l'assistante sociale, celle du palais de justice pourquoi, parce que j'ai été élevée à la préfecture ? Vous penser peut-être que je ne sais pas m'occuper d'un gosse... pour les prendre mes gosses vous ferez pas comme à moi quand vous m'avez pris à ma mère... parce qu'il faudra me passer sur le corps avant... mon mari n'a peut-être pas de boulot, mais mon gosse il manque de rien... alors moi, j'ai écrit comme quoi l'assistance sociale qu'est ce qu'elle faisait et tout ça et puis, elle était pas propre parce que moi je vais le dire franchement, son frère (le frère de son mari) a été travaillé pour elle... y avait plein de pisse sur les matelas... c'était vraiment dégueulasse... alors j'ai fait un belle lettre à Pompidou et j'ai demandé qu'il voie ça...».

On discerne, en outre, les effets de cet assujettissement, tant idéal que matériel à l'assistance, dans les interrelations des membres de ce champ de parenté. Si la cohésion des fils et filles Gerson autour de leur mère apparaît la plus parfaite des dénégations des carences familiales qui leur sont assignées, les désaccords fréquents, entraînant des ruptures épisodiques entre le groupe restreint de germains et leurs différents cousins, d'autre part internes à ce second cercle, naissent de rivalités prenant pour thème le montant des diverses allocations touchées ; leur investissement univoque inscrit un ordre de mérite et de « distinction » où se nourrissent les scissions : Odette Gerson : « C'est mon propre neveu (Michel Daran), il travaille pas alors hein, il va se plaindre d'un côté de l'autre alors on lui donnera... C'est le cas de le dire il est fainéant aussi, elle a plus de meuble, pourquoi ? Parce qu'ils l'ont revendu pour avoir à manger. Moi, j'admets pas ça moi, ce que j'ai, je l'ai et je le garde même qu'on a plus que des pommes de terre ben on peut manger des pommes de terre... que courir les racheter après, ils disent que c'est pas le maire, mais il a quand même son mot à dire le maire quand il y a quelque chose au bureau... Les assistantes comme ça, ils voient passer... Non, le maire il a le mot à dire... jamais on en aura autant que Daran... lui, il n'a qu'à demander quelque chose aussitôt on s'en occupe de lui... nous, expédiés... ».

La femme de Daniel : « Elle (la femme de Michel), elle va au bureau d'aide sociale pour demander des secours, on lui

donne parce qu'elle est pas mariée, on lui donne, y'a un secours catholique qu'a demandé des bons. Elle a le droit d'avoir des bons d'habits, elle va pas chercher les habits, elle arrache les bons... alors vous allez vous tracasser pour vos enfants, dire mince quand ils vont rentrer, qu'est-ce que je vais leur donner à manger et eux, qui ne payent ni eau ni loyer que nous on l'a à payer, qu'elle a encore des secours en plus parce que automatiquement elle est fille mère... alors on l'aide... elle a des secours comme elle veut... en plus, lui il a piqué, il a été en prison... alors elle s'est débrouillée pour avoir un avocat... toujours elle sera plus aidée que nous».

Michel Daran : «Alors, ils lui ont dit (à propos de Juliette Hameau), vous êtes dans une maison inhabitable, vous êtes obligés de partir... alors ils lui ont donné une maison neuve... c'est ce qu'il y a de pire, ça fait sept ans que je suis là et moi, je suis refusé... elle, ça faisait combien six mois elle a eu une maison direct» (Juliette est d'abord allée au centre d'hébergement puis dans une maison qu'elle a squatterisée dans la même rue, et a été enfin relogée dans l'îlot réhabilité où nous la retrouverons).

Si nous avons vu comment une logique intrinsèque implique la construction d'un écart avec l'espace relationnel environnant, il faut souligner que c'est néanmoins dans cette «solidarité familiale» avant tout économique où se dissolvent en quelque sorte les heurts, que s'effectue, au plan des représentations partagées, la séparation du quartier : tant du point de vue de ses habitants («ils s'aident entre eux»...) que des Gerson, elle commande une distance à l'égard des échanges de voisinage, marque une infraction à ses règles et à ses obligations prioritaires qui s'instituent le plus souvent dans les failles d'une parenté tenue et conflictuelle. Se reposant exclusivement sur la redistribution en son sein des bénéfices de l'assistance, les Gerson s'érigent en rupture d'un ordre où l'assistance s'est associée à un système d'interconnaissance étroit, fondant une économie de survie ; leur cohésion familiale est l'axe par lequel s'opère d'un côté leur sujétion unique aux aides étatiques, de l'autre leur disjonction du territoire.

Daniel : «C'est pour ça que les gens du quartier nous mettent un peu à l'écart, parce qu'on est une forte famille

qu'on s'entend, et puis ils voient qu'on se laisse pas faire, qu'on va de bureau en bureau, qu'on rouspète, qu'on regarde pas que ce soit n'importe qui, hier j'ai pas regardé que c'était l'adjoint au maire pour lui dire ce que je pensais...».

Odette Gerson : « Je suppose que les gens sont plutôt méchants parce qu'on vit tout le monde ensemble, et aussi, on ne demande rien à personne, c'est ça... Sans ça, les gens ils seraient peut-être plutôt à nous aider. C'est pour ça, parce qu'on est trop ensemble... ».

Nous nous sommes attardés sur le profil de cette famille (15) dans la mesure où, comme nous l'avons suggéré précédemment, la noyade d'un des petits enfants Gerson, Christian, âgé de cinq ans, fils de Sophie Gerson prit une dimension publique dans le quartier, inaugurant un agencement collectif sur lequel, en raison de la position particulière et difficile des Gerson, l'attention doit être portée. Précisons, avant tout, que ne sont pas exceptionnels dans Sevrin de tels accidents dont tous les anciens ont en mémoire plusieurs exemples et que, d'autre part, les canaux sont omniprésents dans la quotidienneté où ils revêtent des fonctions tant positives que négatives. Si dès le premier rayon de soleil, on s'y baigne avec plaisir: (16) on y pêche tout au long de l'année, trouvant là un apport modique de ressources. Dans l'ivresse, on y glisse souvent par mégarde ou on y plonge pour sortir de l'inconscience : au cours de rixes fréquentes, on tente d'y précipiter son adversaire et dans le désespoir on y cherche sa propre mort. C'est enfin par les canaux que se font à l'occasion des cambriolages, et parfois encore des déménagements.

La construction dont fit l'objet le décès du petit Christian doit être lue tout d'abord dans le contexte introduit par la réhabilitation où se sont instaurées les conditions de possibilité d'un rapport avec les instances de décision, succédant à une distance sociale usuelle. Ainsi, l'initiative d'une pétition, imputant à la municipalité la responsabilité de cette mort et demandant la mise en place immédiate de barrières le long des canaux, afin d'assurer une sécurité dont jusqu'alors « on ne se serait pas préoccupé » fut elle prise par un jeune homme (Jérôme Moureau) né et vivant dans le quartier (17). La recherche d'identité de Jérôme s'est constituée depuis plusieurs années dans des affrontements répétés avec

tout porte-parole d'une institution légitime (18) : s'érigeant en mandataire et défenseur des intérêts d'une population de « misère » contre les différents pouvoirs en place, (19) déchiré entre une volonté de sortir du quartier et de la classe sociale qu'il matérialise, (20) et le désir d'y rester, lié aux déterminations de son appartenance, (21) il organisa avec le soutien de Michel Daran, (22) de certains de ses frères et sœurs, et de quelques jeunes de Sevrin, (23) la circulation d'une pétition à laquelle étaient jointes une quête et l'édition de quatre articles dans le journal ; une délégation à la mairie fut faite, où participèrent les parents de l'enfant, dont on comprendra aisément la signification alors donnée à cette action, à l'instar de sa coproduction par les représentants de l'autorité locale : avançant puis répondant à des accusations, implicites, d'une faute parentale manifestée dans l'absence de surveillance des enfants leur faisant courir en permanence des risques d'accidents mortels, ils devinrent les protagonistes acharnés d'un débat dont l'enjeu était le laxisme éducatif régnant dans Sevrin. (24) Les bruits se répandirent que le décès de l'enfant pouvait être le résultat de sévices des parents qui, pour échapper à une condamnation, l'aurait camouflé en noyade. (25) La cellule du P.C. rédigea un tract dans la nuit dénonçant « les fins politiciennes de l'exploitation de ce drame ... La générosité de cœur, la colère rapide qui a toujours été une caractéristique de « ches gens »... a été manipulée, dirigée contre la seule municipalité. Au-delà des problèmes parfois vifs avec notre municipalité nous gens de..., nous ne nous sommes jamais trompé d'adversaires... Nous vous appelons tous à prendre votre place dans la lutte pour un quartier où il sera bon d'y vivre... ».

Les élus municipaux convoquèrent la population à une assemblée générale où une cinquantaine de personnes furent présentes : les objectifs de la réhabilitation furent rappelés ainsi que la nécessité d'un appui actif des habitants pour son succès contre la politique gouvernementale, les choix que ceux-ci avaient faits à plusieurs reprises quant à ses modalités et l'impossibilité pratique pour les responsables de se soumettre à des demandes de changement trop fréquentes. Dans ces discours, la cause de la mort de l'enfant fut dissoute d'une certaine manière dans la problématique de la sécu-

rité du quartier, c'est-à-dire d'un vandalisme dominant témoignant d'une irresponsabilité générale des adultes dont les effets rendaient fragile la réalisation du programme envisagé. Aussi les habitants furent-ils invités à faire régner eux-mêmes l'ordre dans le quartier contre ses éléments nuisibles, dans leur propre intérêt, dont les élus étaient les seuls véritables avocats, comme le montraient entre autre leur volonté d'écouter toute critique et d'agir en conséquence (26). La décision fut prise de poser des barrières de 5 à 6 mètres devant les canaux les plus dangereux, opération qui fut réalisée dans les quinze jours suivants. D'aucuns ne manquèrent pas de souligner alors leur aspect concentrationnaire. Cette réunion fut parmi les plus orageuses auxquelles nous avons assisté : les Gerson étaient massivement groupés dans les premiers rangs, se disculpant avec force par des invectives et des injures coutumières au grand amusement de certains habitants qui saisirent cette opportunité pour exprimer leur hostilité aux différents notables et travailleurs sociaux en présence et plus profondément leur insatisfaction et leur mécontentement devant la lenteur des travaux d'aménagement.

Quelle que soit, en effet, la réticence de la population à l'égard de la famille Gerson, incarnant une dissidence, les conceptions équivoques qu'elle adopta quant à l'incompétence parentale - hésitant, dans les discussions multiples et prolongées que cet événement suscita, entre expulser, sur un bouc émissaire, une accusation qui portait atteinte dans son ensemble à sa dignité en la fixant dans un sous-prolétariat assité ; ou se fonder sur une expérience commune où quasiment quotidiennement un enfant est de justesse sauvé de la noyade par un passant, et par là réfuter la condamnation par le constat provoqué de conditions d'habitat correspondant à un mode de vie dans lequel les enfants déambulent librement en supposant la proximité immédiate d'adultes du voisinage et leur intervention rapide en cas de danger - la forte participation, qu'obtinrent la pétition et la quête, (27) dénote la prééminence d'une appartenance territoriale à l'encontre des représentations externes inscrivant le contrôle et la domination sociale ; son exercice dans le cas présent met en jeu avec acuité la nécessité d'une solidarité dans le malheur biologique où se reconstitue un consensus, étouf-

fant momentanément des disparités et divergences réelles. Anciens et nouveaux habitants, petits truands et familles respectables se sont mêlés, souvent après des délibérations et des controverses, dans cet acte d'adhésion.

En novembre 1979, lorsqu'un jeune homme, dont la famille est depuis plusieurs générations dans Sevrin, fut accusé de meurtre impliquant une fois de plus le quartier dans un blâme général où s'alliaient pauvreté, violence, alcoolisme, racisme et inadaptation sociale, le comportement de la population fut similaire : prenant la défense du garçon, s'efforçant de l'excuser et de l'absoudre de toute intention criminelle, elle se dressa contre les images désastreuses d'elle-même qui la stigmatisaient, affirmant la « moralité » et l'« humanité » de son espace d'interconnaissance ; ainsi, entend-on encore aujourd'hui en souvenir de ce moment tragique : « C'était un braye petit, honnête et tout, une bonne famille... ils ont voulu faire croire que c'était exprès... mais non... ça peut arriver des trucs comme ça... », opinion confortant un mode de communication où les conflits aussi fugitifs que fréquents naissent de différends minimes où se révèle une humiliation voilée, figure partielle de la négation sociale ; faisant intervenir constamment l'agressivité physique, masculine comme féminine, ces conflits mettent en scène une proximité permanente avec la mort, qui, enjeu imaginaire rituel des discours, peut toujours en être le terme éventuel et fortuit.

*
* *

Ces événements éclairent les processus par lesquels s'institue, sur la base d'une inscription résidentielle partagée, une unité sociale et territoriale latente. Des trajectoires différentes : être né à Sevrin et y être demeuré ou, poussé par le dénuement, s'y être réfugié, s'accomplissent dans le maintien de cet « habiter » : « Ils (nouveaux habitants) ont vécu la même misère que nous » conclut un ancien habitant qui regrette pourtant que les « nouveaux habitants salissent le quartier ». (29) Elles façonnent un ghetto où l'on vit tant par nécessité économique que par insertion dans une dynamique relationnelle, fac-

teurs toujours prêts à se conjoindre et à se renforcer, et où l'on reste dans une autonomie relative, soudés par des pratiques quotidiennes communes dont nous allons donner maintenant un bref aperçu.

2 - Une courée

Nous nous attacherons ici à cerner les pratiques internes à un micro-groupe de résidence, circonscrit dans une courée.

Cette courée comportait, une trentaine d'années auparavant, six logements dont l'un fut abattu et l'autre est actuellement inoccupé. Trois des quatre maisons aujourd'hui habitées sont composées de deux pièces de 8 à 10 m² l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage. La quatrième dispose en plus d'un réduit au rez-de-chaussée avec un W.C. particulier et une autre petite chambre adjacente au premier. Elle a une entrée sur la cour et une sur la rue et par ailleurs, est la seule à avoir l'eau courante depuis peu : un robinet a été installé près du sol, puis raccordé trois ans après à un évier nouvellement posé. Dans un coin de la cour d'environ 20 m², des latrines rudimentaires ont été aménagées. Une rigole destinée aux eaux sales la traverse. Dans une des maisons, l'électricité ne fut branchée que récemment. Présentons tout d'abord ses habitants.

Renault Mallier

est âgé de trente ans ; célibataire, militant depuis dix ans au P.C., il est le plus ancien habitant de la courée où il est né. Son père originaire d'un quartier voisin et sa mère, d'une petite ville de la Région s'y sont installés jeunes mariés. Son père, manœuvre dans un service municipal, tuberculeux, fut mis en invalidité à quarante ans et fit par la suite de petits travaux dans une institution publique. Sa mère faisait des lessives et des ménages. Ils moururent tous les deux lorsque Renault avait 17 ans. La sœur de son père, mariée au frère d'une de leurs voisines, (30) vécut dans la cour qu'elle a quittée depuis trois ans pour un hospice de la région où elle fut placée par sa fille qui l'avait d'abord recueillie à la mort de son mari, charbonnier. Son fils, installé dans un pavillon à la

périphérie d'Amiens est le parrain de Renault à qui il vient rendre visite de temps à autre. Renault travailla depuis l'âge de quatorze ans dans des entreprises du quartier, (31) avant d'être employé comme manœuvre dans un service municipal. Sa sœur aînée décédée à 36 ans, élevant seule un enfant, vécut à la mort de ses parents quelque que temps avec lui, puis, fut employée dans une usine de la zone industrielle et quitta le quartier. Son frère Benoît, qui occupe le même emploi que Renault fut, durant plusieurs années, «pris en pension» par une famille de la rue Tahan où il se maria avec une jeune fille, mère célibataire. Il s'apprête à déménager dans une maison de la rue Paquelin, restaurée par la ville. Cette famille fut réputée dans le quartier comme l'une des plus «misérables».

Alfred Lacombe

est âgé d'une soixantaine d'années ; ses parents, d'origine rurale, arrivèrent très jeunes dans le quartier où ils se connurent. Son père travailla dans une brasserie de Sevrin où lui-même fut employé à l'âge de neuf ans. Il vécut adolescent rue Tahan puis rue Fallempin avec ses parents qui, expulsés, déménagèrent. Au retour de la guerre, il se marie et s'installe dans une petite pièce, dans un quartier central. Les naissances rapprochées de cinq enfants le conduisent dans un «baraquement américain». (32) Bien qu'ayant un C.A.P. de plâtrier, ses emplois paraissent instables et les périodes de chômage nombreuses. Après un dernier licenciement, il cesse définitivement de travailler dans les années 60. A la même époque, sa femme demande le divorce; tente de le faire interner dans un hôpital psychiatrique et fait placer leurs enfants. Il s'installe alors dans la courée, elle, séjournant un moment avec un de ses concubins rue Fagon qu'elle quitte, d'abord pour une cité de baraquements puis ensuite pour un appartement dans une H.L.M. (33). Alfred Lacombe a un frère contremaître et deux sœurs dont l'une demeure dans une H.L.M. Ses cinq enfants, dont un seul travaille (employé), résident dans le quartier depuis leur majorité. L'un marié à la fille d'une ancienne famille du quartier (Pradon) eut accès en premier à la réhabilitation. Deux d'entre eux

ont ensuite été relogés dans l'ilot réhabilité où nous les retrouverons. (34) Le quatrième fils est resté rue Galleron où Elisabeth habitait précédemment. Alfred Lacombe reçoit depuis cinq mois une pension d'invalidité.

Armand et Viviane Levallois

Armand, âgé de 63 ans, naquit dans le quartier où sa mère, abandonnée par son père, s'était installée, travaillant dans une usine de tissage, et résidant rue de Virette puis rue Magnan. Après un petit vol, il est à dix ans placé dans une « maison de correction » puis dans une ferme. Après la guerre, il se marie avec une jeune femme, fille de bûcheron, a une fille et est alors domicilié ainsi que sa mère dans une cité de baraquements, puis dans un faubourg ouvrier. Voyant les infidélités de sa femme avec son beau-frère, il demande le divorce. Il occupe les emplois les plus divers (café, usine...), connaît une période de vagabondage, (35) fréquente plusieurs femmes. Sa dernière maîtresse meurt au cours d'une rixe conjugale. Accusé de crime, il est incarcéré pendant environ quinze années, durant lesquelles, tuberculeux, il est soigné en sanatorium. Libéré, il épouse Viviane dont le frère est marié à sa propre sœur, Nadine, qui, après avoir quitté l'ancien hôpital transformé en immeuble d'habitation, vit alors rue Paquelin. (36) La mère de Viviane vécut dans un faubourg ouvrier où avec ses enfants, elle est hébergée par une famille. Elle travaille comme son mari, qui sera porté disparu à la guerre, dans des usines textiles. Orphelins de guerre, les enfants seront pris en charge mais Viviane reste avec sa mère, déménage à plusieurs reprises puis s'installe, après une expulsion, dans un « baraquement américain ». Mère célibataire d'un enfant, elle fait jusqu'en 1967 avec sa mère, des ménages, des lessives... L'ilot de baraquements ayant été rasé, elle est relogée dans la courée où elle vit avec Armand depuis quatre ans. Mariée une première fois, sa fille divorce et place ses deux enfants. Elle réside actuellement à l'étranger, où elle est remariée et a eu deux autres enfants. Viviane a obtenu une pension d'handicapé. Armand depuis peu, reçoit une retraite de « vieux travailleur ».

Kader

est âgé d'une cinquantaine d'années; de nationalité algérienne, originaire d'Oran, il est en France depuis 1962. Il vécut à Marseille puis à Paris dans un îlot insalubre et s'installe à Amiens, vingt ans auparavant, pensant épouser une jeune ouvrière de la région, rencontrée à Paris. Il est tout d'abord hébergé par un «compatriote» du quartier qui tenait un café rue Lamaze, puis entre par effraction dans son logement actuel, faisant très rapidement légaliser sa présence. Il fut le plus souvent pendant deux ans chez sa maîtresse, employée résidant dans une petite ville proche d'Amiens, mais la rupture de cette union le fit revenir dans la courée. Il travailla au marché de gros pendant quatre ans et est aujourd'hui salarié dans une usine de la zone industrielle.

*
* *

Les informations recueillies de part et d'autre laissent penser que la parenté de Renault Mallier (parents et tantes) domina longtemps cette courée, perçue comme «familiale» et toujours «en fête» : dès les premiers jours de soleil, les repas y étaient pris sur une grande table et les voisins invités à s'y joindre. On y dansait souvent et on y était, selon l'expression locale, «très partageux». Si les deux autres sœurs du père de Renault Mallier, résidant dans le quartier, se mêlaient volontiers à ces festivités régulières, les Michaud et Richard (rue Paquelin) en relation d'alliance avec les Mallier, s'en tenaient éloignés, préférant écouter et regarder, attitude qui leur valut la réputation de «gigner» (épier et colporter ...) ; la pauvreté obligeait le père de Renault à rendre maints services rémunérés, (37) à faire la ferraille et les cartons, rapportant, des poubelles, des jouets pour ses enfants, activités s'inscrivant en continuité de son enfance où il était envoyé chercher «les escarbilles» ; les enfants Mallier et Richard faisaient les courses pour les habitants de la cour, récoltant ainsi quelques pièces de monnaie. (38)

A son arrivée, Alfred Lacombe dans une très grande détresse et sans aucune ressource, se sentant «étranger» à ce con-

texte «familial», trouva néanmoins dans la courée, les moyens de sa survie économique : au plus bas d'une hiérarchie éphémère, il fut employé comme «homme à tout faire» par ses habitants, se procurant dans des récupérations systématiques les appoints nécessaires (39) et participant, avec un statut inférieur, à la convivialité régnante. A la mort des parents de Renault, sa position évolua en direction d'une association protectrice avec ce dernier, dont, aîné, il prit l'initiative, multipliant les hébergements qui furent le pivot de cette transformation ; attardons-nous un instant sur l'un de ceux-ci particulièrement significatif : une femme (40) est logée avec son compagnon et ses enfants chez Alfred Lacombe, en échange, dans un premier temps d'assurer les fonctions ménagères. Les revenus du groupe sont alors le produit d'une coopération de «travail» entre les deux hommes qui mettent en commun les fruits de leur disponibilité (récupération, services et petits travaux). Puis le couple rencontre une personne plus démunie qu'eux-mêmes qui, en échange de son hébergement chez Alfred Lacombe, est embauchée pour accomplir l'ensemble des tâches domestiques, libérant ainsi la femme, alors en mesure de fournir quelques ressources à cette collectivité (dont la durée fut de sept mois). Si cet exemple met en évidence une forme d'auto-subsistance fondée sur une dynamique relationnelle dont s'inspire la condamnation d'Alfred Lacombe de l'excessive consommation d'assistance de ses enfants - qui «mendient» un bon de lait, incapables de la même «autonomie» que lui - il montre d'autre part les processus par lesquels s'effectue la permutation de statuts dont le caractère temporaire et fragile est essentiel : reflet de la conscience que chacun a de pouvoir occuper toutes les positions intermédiaires, il inscrit les conditions de possibilité de renversements successifs et infinis, dans lesquels s'ancrent les capacités «communautaires». A cette époque, les hébergements de femmes seules chez Alfred Lacombe furent par ailleurs nombreux, initiant par une circulation interne, Renault à sa masculinité dans une conjoncture dont la rivalité n'était pas exempte. En effet, Renault travaillait, était donc «riche» et pouvait offrir «moka et musique». Alfred Lacombe, porte parole de la courée pour toute démarche institutionnelle, en était devenu le «patron» ; veillant sur la tante de Renault, impo-

tente, il prenait en charge la régularité de ses repas et prêtait attention à une gestion financière défailante. Il prêta, d'autre part, sa collaboration à un homme (Geoffroy Ledru) résidant pendant quelques années dans la maison aujourd'hui inoccupée de la cour, où celui-ci accumulait le butin de ses vols, nécessitant pour le revendre une nombreuse main-d'œuvre.

Aussi, lorsque Viviane Levallois s'installa d'abord seule, Alfred Lacombe lui fit-il, fort de ce rôle, un accueil chaleureux, lui ouvrant ainsi que Renault Mallier l'intimité d'une cohabitation dans laquelle son immersion fut immédiate : femme, elle remplaça Alfred Lacombe auprès de la tante de Renault offrant aux deux hommes ses services quant à la préparation de leur repas. Sorti de prison, Armand Levallois marqua sa venue par une série de conflits violents (41) destinés à effacer le discrédit qu'avait jeté sur lui ce long séjour (42) ; il organisa entre autres une pétition que signèrent ses voisins en vue de faire expulser un habitant de la rue (un des « employeurs » aujourd'hui d'Alfred Lacombe). Dès lors, son influence grandit aux dépens d'Alfred Lacombe, tissant avec Renault une relation actuellement prépondérante. Si Armand rapporte journalièrement l'eau nécessaire à la toilette de Renault, Viviane la tient chaude pour son retour du travail et cuisine les aliments achetés par ce dernier qui le plus souvent prend ses repas du soir chez les Levallois où il trouve sa gamelle de midi prête. Les plats respectifs sont nettement séparés (43) : lorsque Renault s'est servi deux fois, le surplus est « donné » aux Levallois rétribuant le service rendu. Dans les occasions festives où des voisins sont invités, (44) la nourriture est achetée par les Levallois (ex : rosbief de cheval), les denrées considérées comme luxueuses (dessert, pâté, fromage...) et le vin (45) par Renault et dont Viviane contrôle directement la gestion. (46) Les excédents seront utilisés dans les prochains repas des Levallois ; Armand reçoit généralement 5 F pour rapporter le bois nécessaire à Renault et à lui-même (47) ; le journal, payé quotidiennement par Renault (et sur lequel il écrit son menu du soir) est transmis aux Levallois avant de l'être à deux autres familles du voisinage ; Armand, d'autre part, retire avec une procuration de Renault, sur son compte, une fois par semaine, l'argent qui est nécessaire à ce dernier,

charge qu'il exhibe volontiers en signe de la confiance de Renault. Les prêts d'argent sont part ailleurs réguliers entre tous les membres de cette courée.

En permanence chez les Levallois depuis deux ans, Gérard, âgé de trente ans, effectue, en échange des repas qui lui sont offerts, l'ensemble des tâches ménagères et les petits travaux réclamés par le couple. Fils de commerçant de la rue Eylau où il a hérité à la mort de son père d'une maison (48) il fut employé d'abord par Geoffroy Ledru, (49) puis hébergé et «employé» par les parents de Michel Daran dont il devait épouser une des filles, demeura un an au centre d'hébergement catholique, avant de rencontrer les Levallois dont il est tant «l'homme à tout faire» que le fils de la maison. (50) Ajoutons qu'avec Kader, règne une bonne entente : lorsqu'il réside dans la courée, soit Viviane lui réserve une part d'un plat apprécié (ex : purée), lui-même apportant alors les éléments de base nécessaires au prochain repas, soit très fréquemment il se prépare son repas chez les Levallois : à plusieurs reprises il fit d'autre part des «couscous» collectifs.

Le désir de fonder un foyer émergea chez Renault dans ce contexte relationnel dont nous allons maintenant considérer quelques-unes des implications. Renault hébergea durant quatre ans Jacqueline et son compagnon âgés d'une cinquantaine d'années à leur sortie du centre d'hébergement. De cette période, l'un et l'autre gardent un souvenir radieux, la réussite de l'échange étant sanctionnée par les vertus ménagères de Jacqueline ; il tentera d'épouser (ou de vivre conjugalement) successivement avec ses deux filles ; Florence et Yvette, mais refusant de se mettre en concurrence avec un jeune homme qu'il avait auparavant hébergé quelques mois, Henri, qui se maria avec Yvette, ces projets avortèrent. Jacqueline reste néanmoins considérée comme une «belle-mère» (51) et lui est souhaitée ainsi qu'à Viviane «la fête des Mères», l'antagonisme entre les deux femmes s'étant explicité dans des conflits répétés auxquels Armand (52) participa, entérinant une scission définitive.

Renault héberge ensuite Claudine avec ses trois enfants à l'égard desquels il affirme la volonté d'assurer la parité sociale. Cette attitude se dégage comme une constante chez des sujets pour lesquels l'instabilité familiale

est une règle : la paternité biologique est scotomisée dans des unions plus ou moins durables ; mais Claudine, après être « passée » chez Kader (53) fait connaissance d'un jeune homme de la rue et quitte la courée, laissant peu de regrets à Renault dans la mesure où elle prêtait une attention très faible à la tenue de la maison, ses enfants étant à la charge des voisins immédiats. Débute dans les mois suivants entre Renault et la fille de Viviane Levallois, Angèle, revenue momentanément chez le couple à la suite de son divorce, une liaison qu'encouragent fortement les Levallois, voyant en Renault un gendre idéal auquel il ont déjà montré leur attachement. Mais Renault héberge alors Roseline et des scènes violentes éclatent entre les deux jeunes femmes, se surpassant mutuellement dans l'entretien quotidien du garçon ; Angèle se remariera à l'étranger, tandis que Roseline vivra en concubinage avec un fils d'Alfred Lacombe, Pascal. (54) L'échec de cette alliance engendra une blessure encore vive, tant chez Renault que chez les Levallois : objet de discours rituels nostalgiques, elle est de manière incessante remémorée avec une émotion non déguisée (Armand pleure parfois). Elle contribua à l'institution d'une parenté symbolique déjà solidement amorcée. L'affection profonde qui lie ces trois personnes est manifeste dans l'inquiétude réelle que suscitent dérégulation passagère ou crainte d'une maladie grave, et les soutiens mutuels qu'ils se portent en ces occasions ; si Armand intervint à temps lors d'une tentative de suicide de Renault, il est, lorsqu'il croit être affecté d'une rechute de tuberculose, entouré de la tendresse de ce dernier ainsi que de celle de Gérard ; les termes d'appellation sont « grand-père » et « grand-mère ».

Rappelons qu'avec les Levallois d'une part (quotidiennement), et Jacqueline de l'autre (hebdomadairement), Renault joue au tiercé : des sommes modiques et identiques sont mises en commun et les chevaux choisis après des débats animés. Les gains sont, soit redistribués également, soit dépensés pour un usage collectif telle la boisson. Cette pratique de jeu qui canalise l'ambition d'une mobilité sociale imaginaire sans autre lieu concret d'effectuation est très répandue dans le quartier où y interviennent des associations mouvantes de voisinage.

Préoccupation constante de Renault comme de son entourage immédiat et géographiquement plus lointain qui en discute abondamment et formule des conseils contradictoires, son célibat fut ponctuellement «résolu» par des visites nocturnes de la belle-mère (Valentine) de son frère et offrit l'opportunité à l'ex-compagnon de cette dernière (55) de se mettre en valeur. Domicilié dans le Nord, il proposa à Renault une jeune fille de sa ville, une «période d'essai» devant se conclure par un mariage régulier. Renault accepta mais, réticent quant à avancer le prix du voyage, cette «hypothèse» reçut comme seule issue l'indignation publique de Valentine qui, après s'être vue refusée par un habitant de la rue (56) envisageait de s'installer chez Renault. Selon l'expression en usage, elle «brocante» aujourd'hui avec un de ses voisins, Vincent Megnin, exhibant son bonheur à ses familiers.

L'insuccès de ces différentes expériences isogames firent en quelque sorte réfléchir Renault, lui ouvrant d'autres voies. La compréhension de celles-ci (57) nous oblige à nous pencher sur la paysage relationnel de la cellule du P.C. et la signification qu'y revêt l'insertion individuelle. Le P.C. apparaît dans le tissu social de Sevrin, dominé par une reproduction irréfragable, l'unique espace de médiation véhiculant l'accès imaginaire aux couches sociales supérieures et à leur dignité, par le cotoiement symbolique de l'institution. Le choix politique de secrétaires externes au quartier, et d'un statut différent de ses habitants, incursion d'une autre classe sociale, concourt en le mettant «sous tutelle» à enraciner ces représentations. L'adhésion inscrit une promotion dont les bénéfices idéels ne s'extraient que dans le champ interne des rapports ; non seulement le Parti «sauve de la misère» pourvoyeur potentiel d'aides, de travail et de logements, mais il «élève», ascension sociale et «éducation» morale, étant conjointement contenus dans ce terme. Que la qualité illusoire de ces sorties diverses suffise à alimenter une distinction satisfaisante semble un effet de la socialité en vigueur. Affiliation et répudiation émergent dans des espaces relationnels dont ils sont intrinsèquement dépendants : réplique et enjeu de ceux-ci, la carte est prise, déchirée et reprise selon la conjoncture du moment dont la réunion de cellule est un des lieux favoris de la mise en

scène. Aussi l'entrée au Parti obéit-elle aux déterminations prépondérantes d'une contiguïté géographique gouvernant l'ensemble de la gestion individuelle de la quotidienneté ce qu'illustre la courée : dans la proximité de Renault, Armand puis Viviane Levallois, Gérard et Karder se comptent aujourd'hui parmi les militants les plus fidèles du quartier. (58) Des dîners joyeux, où sont invités parmi d'autres Yvonne, (59) sacralisent cette congrégation : le poing levé, le foulard rouge au cou (60) on chante en chœur, avec ardeur, l'Internationale et le Chiffon rouge que l'on reprendra au dessert. De ces soirées Alfred Lacombe s'est exclu, se déclarant «gaulliste» mais prêtant volontiers son aide, lorsqu'il est sollicité, à des collages d'affiches du P.C.

Renault, salarié stable, était plus que tout autre enclin à doter le P.C. du pouvoir de le faire se soustraire à une classe sociale dont le territoire résidentiel est l'insigne de l'enfermement. L'idée germa en lui qu'un mariage hypergame était possible dès lors qu'il était membre d'une institution dont la doctrine commandant l'abolition future des inégalités sociales, induisait leur dissolution présente et instaurait la fluidité sociale : «travaillant» tant à la réalisation de cet ordre, qu'à sa destinée personnelle, il porta tout d'abord son choix sur une permanente du parti ; il dut après six mois, se convaincre de la justesse des avertissements répétés des personnes de son interconnaissance : «tu vises trop haut». Yvonne partiellement disponible, que sa profession paraît aux yeux de tous d'une aura de supériorité incontestée, qu'elle même affirmait volontiers, (61) fut le second instrument des intentions promotionnelles de Renault dont l'exogamie de classe ne pouvait se réaliser que dans l'endogamie du Parti.

Les refus d'Yvonne furent cruciaux pour Renault, le renvoyant à l'immuabilité de hiérarchies qu'il avait cru, par et dans le P.C., flexibles. Partiellement le résultat de cette «leçon» qui se doubla du fait que Renault ne fut pas reconnu comme susceptible de détenir les fonctions de secrétaire de cellule, nous a semblé être son déménagement dans une H.L.M. sans confort, construite dans les années 30, dans laquelle il a accédé à une solitude relative, pouvant dans le silence regarder la T.V., comportement conçu comme le blason ostentatoire de son élévation de statut. Il espère

dans ce quartier «riche» où les membres de la cellule du P.C. sont «fiers» et «sérieux» rencontrer une jeune ouvrière convenable qui, «comme lui, aurait connu la misère mais saurait se distraire», c'est-à-dire «casser sa tirelire et aller manger des glaces... ou un pique-nique...» Qu'il optât pour la cité où résidaient Yvette et Jacqueline (62) chez qui il prend tous ses repas, met en évidence la perpétuation nécessaire d'un espace relationnel, qui à la fois fondement et synthèse d'une trajectoire, ne peut être sacrifié au profit d'un itinéraire délibérément ascensionnel. Aussi Renault retourne-t-il plusieurs fois par semaine à Sevrin dînant avec les Levallois et Yvonne. Gêné dans cette nouvelle position qui inscrit une rupture à ses yeux irréversible, il cherche les signes d'un rejet tant de son interconnaissance ancienne sanctionnant un départ où se mêlent trahison et transgression, que de son environnement actuel, apte à bâtir son illégitimité. Ainsi, ayant participé en costume trois pièces pour la première fois de son existence à une réunion électorale du Parti dans le quartier, il repéra une exclusion autant redoutée qu'escomptée dans la mesure où elle serait la garantie de son appartenance débutante.

En exposant les axes principaux de la vie de cette courée nous avons voulu montrer les processus par lesquels le partage d'un même espace de cohabitation déterminait un fonctionnement dominant de rapports, structurant la quotidienneté des habitants. Induite par la contiguité géographique, se fait jour une proximité essentielle, débouchant sur une communauté d'existence dont l'insertion d'une parenté symbolique n'est qu'un des symptômes. Dans l'optique d'en mieux saisir la dimension, nous rappellerons très brièvement certains aspects des relations auxquelles donna lieu la parenté biologique de ses membres dont on aura déjà noté dans la première présentation les fractures et les défaillances manifestes. Que dans celles-ci s'exprime la menace d'une exploitation surgit tant chez Armand et Viviane Levallois à l'égard de leurs frères et sœurs que chez Alfred Lacombe face à ses enfants. L'assistance apparaît chez Viviane Levallois le fondement de scissions qui (63) font de l'obtention et du montant des allocations le signe d'une dignité engendrant dépit, haine et «jalousie», s'exerçant conjointement envers la promotion gagnée dans un mariage légal (elle-même et

sa fille) inaccessible à deux de ses germains. Une filiation strictement matrilinéaire (sa propre mère, elle-même et sa fille) doit, obsidionale, être défendue contre la contamination d'un champ de parenté dévasté. Plus concret, Armand soupçonne tous ses collatéraux de convoiter des biens dont à la moindre faiblesse il serait dépouillé : « taudis », sa maison dont l'entretien intérieur, à l'instar d'une grande majorité des locataires de ce type d'habitat, est discret, lui semble un palais qu'ils envient, en particulier depuis les petits travaux dont lui fit bénéficier la politique municipale : pose de l'eau courante, de fenêtres neuves, d'un évier, d'une rigole d'écoulement, etc... Exhibés en marque d'une reconnaissance institutionnelle, ceux-ci ont été l'occasion d'une réjouissance personnelle, collectivement fêtée ; les achats d'une T.V. (64) d'un frigidaire, (65) d'un magnétophone, (66) furent érigés dans l'émerveillement en signe d'une richesse inespérée, appelant une vigilance ininterrompue à l'égard de ses frères et sœurs qui tantôt le dénoncèrent à la police, tantôt refusèrent de l'héberger, etc... Aussi, rédigea-t-il un testament, instituant Viviane Levallois unique légataire de sa « fortune ». Alfred Lacombe, de son côté, redoute les visites de ses enfants dont la demande d'argent serait la seule motivation (comme par ailleurs celles fréquentes de son ex-femme) et voit dans leur dessein de s'installer quelques heures devant sa T.V., un profit illégitime.

Au terme de l'enquête, cette courée dans laquelle parenté fêlée et instabilité familiale jouxtent une dynamique relationnelle où interagissent voisinage, alliances et hébergement, carences économiques et appartenance politique, nous a semblé illustrer particulièrement bien les lignes directrices dominantes du système de socialité aujourd'hui en vigueur à Sevrin où l'assistance contribue à la reproduction d'une « marginalité » sociale prééminente. Dans l'hébergement (67) s'explicite un de ses attributs constitutifs, une sociabilité qui exclut la solitude : maints exemples pourraient être donnés de ces hommes ou femmes disposant de ressources, qui, à la suite du décès ou de la séparation de leurs compagnons prennent tous leurs repas chez l'un ou l'autre de leurs voisins qui se relayent, et chez lesquels ils sont constamment présents.

Enfin, ajoutons que la primauté de cet « être ensemble »

s'effectue dans un alcoolisme prépondérant que jusqu'à maintenant, volontairement, nous n'avons pas fait intervenir. Tant féminine que masculine, la consommation d'alcool (vin rouge et bière) - dont les termes d'appellation alimentaire «beefteak» et «escalope» indiquent en quelque sorte la valeur dans un milieu où l'on a connu la faim et où ils se substituent fréquemment aux repas - est quotidiennement importante et très souvent excessive, (68) l'oubli et la perte de soi étant un des thèmes abondants de discours d'émulation où ils sont évoqués dans la fascination. Vécue dans la mémoire d'une transmission continue, (69) omniprésente du lever au coucher, elle accompagne toute rencontre finalisée ou ludique, offerte aux visiteurs et échappant apparemment à tout calcul monétaire dans la mesure où le «retour» de ce don est coutumier. Métaphore des échanges, emblème prégnant de l'appartenance et de la reconnaissance, elle cimenterait un entre-soi dont elle assure l'existence. Rarement nommée, le plus souvent désignée par de nombreux gestes, elle scelle un consensus dans lequel les divisions qu'elle entérine dans les rixes naissant de l'ivresse, apparaissent des épiphénomènes. Perçue comme un des véhicules d'une exclusion de la société globale, elle est manipulée en critère illusoire de distinction face à tout personnage externe, entant de cette façon une unité imaginaire indéfectible. Aussi son interruption est-elle commandée dans la volonté de «sortir» du quartier et de s'extraire de la sphère sociale qu'il matérialise : «la répugnance» doit être affichée dans toute démarche ascensionnelle, fixant la séparation de l'environnement et la «peur» domine des efforts fragiles ; très clairement se révèle cette logique chez Renault Mallier qui dit ne s'autoriser à boire que dans les réunions du P.C. : la transgression d'un interdit proclamé n'est concédée que dans un champ médiatique, vecteur de ses aspirations. Que la privation d'alcool, d'autre part, implique le retrait de toute sociabilité transparait chez Alfred Lacombe, qui, à la suite d'un très grave accident survenu dans un coma alcoolique et une hospitalisation prolongée, abandonna ses habitudes festives.

Nous terminerons ici cet aperçu du fonctionnement des rapports sociaux dans l'habitat ancien pour nous tourner vers l'îlot réhabilité où nous retrouverons certains membres

des familles approchées dans « l'aventure » de la réhabilitation. Sans bouleversement de la structure des relations interpersonnelles, sont apparus s'inscrire les petits travaux d'aménagement de la municipalité, se situant dans le prolongement d'une utilisation plus ou moins importante de l'assistance, intégrée à une économie de survie s'effectuant dans une interconnaissance étroite ; s'il ne suscitent que des rivalités éphémères, s'inspirant d'une reconnaissance institutionnelle à l'égard de laquelle une distance relative est entretenue par l'inclusion dans le mode de communication en jeu, l'accession à un logement adéquat aux normes dominantes opère une mutation objective décisive dont nous tenterons de saisir les effets.

NOTES

- (1) Les noms des personnes et des rues sont fictifs.
- (2) Il a retrouvé par exemple dans sa rue un ancien voisin de son enfance, Armand Levallois, cf. pages suivantes 1/2.
- (3) Alfred Lacombe, cf. 1/2 une courée.
- (4) Les mariages entre Sevrin, et les Faubourgs ouvriers voisins semblent avoir été fréquents.
- (5) Ce film fut présenté à la T.V.
- (6) Immédiatement repérées, des maisons vides ont été destinées aux neveux de Odette Gerson, Michel Daran et Juliette Hameau qui y entrent par effraction.
- (7) Les uns et les autres se sont évertués de nous en convaincre, durant 10 heures d'enregistrement et au cours de contacts impromptus.
- (8) Suzanne, femme de Michel Daran, fit plusieurs tentatives de suicide lorsqu'elle sut imminente son expulsion ; les fils Gerson envisagent de détruire totalement la façade de leur maison pour gagner de la municipalité la réparation d'une porte, etc..., « jusqu'au jour, on mettra tout en l'air et puis on fera venir le maire et on lui dira maintenant « y'a plus qu'un mur à mettre... on ira à la mairie pour leur dire « voyez maintenant le mur est écroulé... ».
- (9) A l'exception de Michel Daran dont le père était en invalidité dès l'âge de 22 ans, comme le père Gerson, familles toutes deux sous tutelle, et René Hameau qui ont des emplois salariés des plus irréguliers), presque tous les membres du groupe reçoivent un revenu quelconque qu'ils justifient par une déficience « personnelle » ou « physique » tels dépression nerveuse, épilepsie, traumatisme varié. Ainsi Eric tente-t-il actuellement d'acquiescer pour sa femme une allocation de ce type. Le dernier fils Gerson, âgé de 13 ans, déclaré sexuelle-

ment mutilé à la suite d'une bagarre d'enfants, et retiré de l'école par sa mère, pourrait être l'occasion d'un nouvel apport financier. Précisons toutefois qu'Odette Gerson ne porta pas cet « événement » devant la justice, ce qui aurait pu constituer la première étape de ce processus, mettant ici au premier plan une éthique relationnelle : plusieurs enfants de la famille concernée étaient alors en prison dont l'un pour meurtre, aussi dit-elle : « Je prendrais ma peine comme elle (la mère) l'a pris ».

(10) « Le bureau d'aide sociale, il est fait pour ça ».

(11) Le mari de Sophie Gerson, analphabète, fut ainsi que ses frères et sœurs retiré à ses parents.

(12) « Ma mère était surveillée ».

(13) Leur cousin, Octave Gaultier, se maria avec une cinquième de leurs compagnes ; la femme de Daniel fut, ainsi que ses onze frères et sœurs, retirée à ses parents.

(14) La vie des enfants est érigée en cause première dans toute quête d'un bon de lait, de charbon, etc...

(15) Elle donnerait, par ailleurs, matière à une réflexion approfondie sur la situation d'assisté.

(16) On oublie alors les ordures ménagères et objets devenus inutiles que l'on y jette systématiquement.

(17) Nous retrouverons sa mère, Berthe Rodineau, dans l'îlot réhabilité.

(18) Particulièrement les travailleurs sociaux.

(19) Elus mais aussi dirigeants locaux du P.C.

(20) Après avoir travaillé de 14 à 28 ans, il a depuis peu repris des études.

(21) Ce que reflètent ses relations avec une jeune femme, étudiante et média d'une ascension inaccessible.

(22) Neveu d'Odette Gerson qui, ainsi que ses enfants, en furent tenus dans l'ignorance.

(23) Son influence certaine sur ceux-ci découle de la supériorité acquise par son alliance, ses diplômes, ses qualités oratoires.

(24) Les enfants dès quatre ans se promènent seuls ou en bande, d'un bout à l'autre du quartier.

(25) Une brutalité certaine gouverne, de fait, usuellement les relations entre parents et enfants.

(26) Nous verrons ultérieurement que des thèmes sont souvent repris dans d'autres occasions.

(27) Les quêtes sont traditionnelles après chaque décès ; 300 signatures et 1400 francs furent dans cette circonstance donnés en une journée. Les dons de 5 à 10 francs apparaissent élevés compte tenu des ressources dont on dispose.

(29) Il entend par là une « souillure morale », leur installation accroissant sa renommée désastreuse.

(30) Ceux-ci furent élevés dans la maison aujourd'hui vide de la cour : un des couples Richard-Michaud, âgé de 70 ans, habite à 50 m dans la rue voisine.

(31) Enfant, il « aida » les commerçants du marché de gros.

(32) Il se trouve là le voisin de la famille Taillebois, évoquée précédemment, dont le fils fut accusé de meurtre. Celle-ci, comme lui-même, avait quitté le quartier dans lequel elle vit à nouveau.

(33) Elle y vit aujourd'hui avec un jeune homme dont elle a un enfant, les trois frères de celui-ci, Arnoult Radoux, souvent en prison pour vol, sont très présents dans le quartier, hébergés ou en concubinage.

(34) Pascal et Elisabeth, dont le père de ses deux premiers enfants, est le frère du concubin de sa mère et un des meilleurs camarades du père de ses deux derniers.

plus grande partie de leur temps ensemble.

(35) Il dort sur le chemin de halage ou au centre d'hébergement.

(36) Ce couple est aujourd'hui dans un quartier récent d'Amiens ; ses nombreux enfants comme ceux de la seconde sœur d'Armand qui vit en concubinage avec un de ses neveux ont été placés très tôt. La mère d'Armand mourra des suites de coups d'un des enfants de Nadine venu la voler.

(37) Les Michaud-Richard étaient parmi ses «employeurs».

(38) Comme aujourd'hui, bien des adultes soient le plus souvent sans travail, les enfants sont chargés des courses à la sortie de l'école.

(39) Les récits détaillés de telles expéditions de ramassage de détritus sont fréquents dans le quartier.

(40) Il s'agit de la fille de la femme de Claude Boni (cf. I, 1, a).

(41) Débouchant sur des rixes tant avec Alfred Lacombe qu'avec des habitants de la rue Paquelin.

(42) Armand possède une barre de fer.

(43) La nourriture des Levallois est constituée essentiellement d'œufs, de soupe et de pommes de terre ; celle de Renault comporte fréquemment de la viande.

(44) Durant l'enquête une fois par semaine environ ; si Alfred Lacombe en est aujourd'hui tenu à l'écart, ayant une réputation d'excellent cuisinier, il prépare néanmoins les mets que Viviane Levallois sollicite.

(45) Rouge et mousseux réservé habituellement dans le quartier à ces circonstances.

(46) Placé à côté d'elle, sous la table il est versé par elle, sans que la demande en soit faite, pratique à plusieurs reprises observée dans d'autres familles.

(47) Acheté 5 F le sac dans une scierie éloignée, il est transporté à l'aide d'une brouette sommaire.

(48) Dans laquelle il retourne coucher ; employée par son père, devenue sa compagne, sa «belle-mère» y réside.

(49) Cf. pages précédentes.

(50) Un jeune homme le précéda dans ces fonctions, mais insatisfaits de ses «services», ils le congédièrent à la suite d'un petit vol.

(51) Renault lui verse depuis son départ 300 F par mois pour laver, repasser et raccomoder son linge, ajoutant lors de sa remise hebdomadaire une motte de beurre, don symbolique.

- (52) Qui connut Jacqueline adolescente à la campagne.
- (53) Ainsi que de nombreuses autres jeunes femmes ; la présence de celle-ci avait favorisé une « circulation » des femmes entre les trois hommes célibataires, entre lesquelles compétition et émulation se conjuguèrent avec une grande complicité.
- (54) Nous le retrouverons dans l'îlot de la Réhabilitation.
- (55) Qui rompit lorsqu'elle le surprit sur le point de violer sa fille, Marie.
- (56) Fabien Sombrin (cf. I, 1, a) qui héberge un jeune couple.
- (57) Ses récits postérieurs élaborent une dévalorisation apparente qui valide imaginativement ses « prétentions » prochaines ; l'argument consiste à se constituer en « victime » de femmes de la « basse classe », preuve de sa propre moralité à partir de laquelle il rentre dans la catégorie des « épousables » par les femmes d'une classe « supérieure ».
- (58) Comme dans la H.L.M. ancienne où ils résident, Jacqueline, sa fille Yvette et son mari, Henri.
- (59) Militante.
- (60) Que chacun possède, emblème de son appartenance politique ; Armand Levallois dispose en outre d'un petit coussin rouge sur lequel il s'assoit.
- (61) Ses enfants étaient gardés dans la journée, en échange d'une menue somme d'argent, par les Levallois chez qui elle dînait fréquemment.
- (62) Cf. pages précédentes.
- (63) A l'instar des Gerson-Daran (cf. I, 1, a).
- (64) L'intention de la regarder est généralement vite oubliée au profit d'une sociabilité animée et impromptue.
- (65) Bouleversant l'ordre habituel : la cuisine était faite sur le petit poêle picard et les aliments conservés dans la cuisinière à gaz, usage qui fut momentanément maintenu, seuls la margarine et exceptionnellement la viande étant détenues dans le frigidaire.
- (66) Cassé trois jours après dans un geste d'énervement.
- (67) L'hébergement s'accompagne d'une grande souplesse dans la division sexuelle des tâches, l'absence de travail salarié et la précarité économique semblant induire les conditions de possibilité d'une tendance à une relative symétrie des positions féminines et masculines et à une égalisation des rôles sexuels.
- (68) On boit jusqu'à l'inconscience ; aussi une de nos collaboratrices nous disait-elle toujours « faudra le prendre ressin (à jeun) celui-là ».
- (69) Donnons un exemple parmi d'autres : d'après Renault, un tiers du budget familial de ses parents était consacré à « l'ardoise » du père dans un café dont il revenait ivre tous les soirs, se couchant immédiatement et se relevant vers 2 heures du matin pour manger les plats que sa femme lui avait gardés et, que Renault et son frère tentaient souvent de dérober. Sa tante tombait régulièrement dans le coma ; les convulsions dont il se dit avoir été atteint à la naissance sont données en preuve d'un héritage irréversible.

III

DIVISION ET RECONSTITUTION DU CHAMP SOCIAL

1 - Le microcosme de la réhabilitation

Les demandes de logement concernant précisément cette zone réhabilitée qui comprend dix maisons individuelles et quatre appartements répartis dans deux maisons de construction neuve, furent peu nombreuses et s'il fut proposé à tous les anciens occupants de réintégrer leur maison, seuls deux au terme des travaux acceptèrent. Il y eut, durant l'opération, deux décès et d'autre part deux départs en résidence du 3ème âge ; les autres locataires parmi lesquels on compte un ferrailleur, un cartonneur et un Algérien préférèrent rejoindre un cadre identique à leur habitat antérieur et furent relogés dans le quartier. D'après les informations recueillies, la commission d'attribution retint comme critère une longue résidence dans le quartier et/ou une situation d'urgence exceptionnelle (des enfants en bas âge dans des conditions d'insalubrité dangereuses). La plus grande de ces maisons, comprenant sept chambres fut affectée à une famille extérieure au quartier dans la mesure où aucun des habitants ne semblait présenter les qualités requises. D'autre part furent relogés dans

l'îlot les parents invalides d'une femme y étant déjà installée. Un couple expulsé pour dettes de loyer, d'une H.L.M. de la région, et ayant fait un séjour momentané dans le centre d'hébergement fut également relogé dans l'îlot. Si peu de locataires de l'îlot naquirent dans le quartier qu'ils ne quittèrent pas, la plus grande majorité y réside depuis longtemps. Durant les travaux, trois familles furent relogées huit mois dans la H.L.M. de la rue Fizeau ; devenue veuve, une des femmes choisit d'y rester.

Neuf familles emménagèrent en juillet 1980, une en octobre, quatre en avril 81 dans des maisons qui, de taille et de forme diverses ont toutes une particularité : certaines ont des façades en briques, d'autres en bois aux couleurs différentes. Respectant l'architecture antérieure, la distribution des pièces, leur nombre et les possibilités d'aménagement sont variés. Transformés en chambre, les anciens greniers aux poutres apparentes présentent un caractère « rustique ». Les revêtements muraux internes furent choisis dans un échantillon de papiers fleuris ou rayés, par les habitants qui purent, par ailleurs, opter pour des couleurs de moquette en harmonie avec ceux-ci. Des bornes de ciment, établies à l'entrée de chaque passage et autour de la petite place pavée, interdisant l'entrée à tout véhicule à moteur, délimitent cet ensemble dont l'allure prospère et volontairement gaie, que souligneront prochainement des bacs à fleurs, contraste fortement avec son environnement au sein duquel, la nuit tombée, il surgit de l'obscurité générale, sous la lumière tamisée de réverbères imitant le style des années 30.

Présentons dans un premier temps les locataires de cet îlot, moteur d'une dynamique relationnelle spécifique dont nous retracerons les étapes significatives.

Berthe Rodineau :

Agée de plus de 50 ans, elle est née rue Castex où ses parents résidaient. Son père était ouvrier du bâtiment, sa mère travaillait dans une entreprise de tissage du quartier. Mariée, elle eut deux enfants (2) et s'installa quelques années dans un

village proche d'Amiens. Elle divorça et revint vivre chez ses parents, rencontrant alors Jean Leyrat, originaire d'un faubourg ouvrier d'Amiens, mécanicien, et père de six enfants. Le couple reste rue Castex où il est d'abord logé dans une maison de deux pièces puis dans un immeuble collectif construit au début du siècle (unique dans le quartier), aujourd'hui en ruines (3). Trois enfants naissent, Berthe Rodineau cesse de travailler et demande à Jean de prendre un domicile séparé, tout en poursuivant un vie conjugale avec ce dernier. En 1972, elle quitte son appartement et reprend la maison de ses parents. Jean est alors expulsé de son logement appartenant à un propriétaire privé et il connaît une période de vagabondage dans le quartier, avant de s'installer à nouveau rue Castex où il réside actuellement. Plusieurs de leurs enfants vécurent, après le départ des familles, quelques années dans cet immeuble collectif où l'un de ceux-ci demeure encore, s'étant aménagé un abri dans les décombres. Le cadet est actuellement employé. Il habite rue Castex dans l'ancienne maison de sa mère ; un fils est en prison pour huit ans, un autre en est sorti depuis peu. Berthe Rodineau et Jean Leyrat reçoivent depuis dix ans une pension d'invalidité.

Geneviève et Abdel Saidi :

Geneviève Saidi est née dans la région parisienne. Agée d'environ 45 ans, elle y vécut avec ses parents. Elle épouse en 1960 Abdel Saidi dont la sœur et plusieurs consins sont installés dans la même commune. De nationalité algérienne, celui-ci est depuis 26 ans en France où il travailla d'abord comme manœuvre du bâtiment, puis comme O.S. dans différentes usines. Le couple réside dans la banlieue Nord de Paris, puis décide de venir à Amiens pour tenir un petit café avec un des cousins de Abdel Saidi. Après la faillite de cette opération en 1968, il est relogé dans Sevrin, rue Castex puis passage Bayet où il se voit au cœur du périmètre devant être réhabilité. Il sont eu quatre enfants dont l'un est décédé à la suite d'un accident de voiture. Les relations ont été rompues avec leur fille aînée dont l'enfant âgé de quatre

ans est à leur charge et est élevé avec un fils de quinze ans et une fille de sept ans. Abdel Saidi travaille dans une usine de la zone industrielle depuis dix ans.

Mariette et Ali Ayadi :

Agée d'une quarantaine d'années, originaire d'un petit village de la Somme, Mariette Ayadi résida à Paris dans le 13^{ème} arrondissement où elle se maria et eut un enfant, travaillant dans différentes usines depuis l'âge de seize ans. Elle divorça, eut un second enfant né d'une union passagère et rencontra Ali Ayadi qui reconnut l'enfant et avec lequel elle vit en concubinage depuis seize ans. Celui-ci de nationalité algérienne, est depuis 1940 en France où il travaille comme O.S. Marié en Algérie, il a quatre enfants, restés avec sa femme dans son village. Le couple quitte Paris, s'installe à Amiens puis, en 1973, entre par effraction dans une maison de la rue Bayet où logeait précédemment la sœur de Mariette Ayadi ayant déménagé dans une H.L.M. Ali Ayadi reçoit une pension d'invalidité depuis 1972. Sa compagne, employée pendant douze ans dans une usine de la zone industrielle comme O.S. 1, se vit allouer une pension d'invalidité en mai 1981, après un arrêt de travail de 18 mois. Les enfants de Mariette Ayadi ont été à la charge de leur père jusqu'à son décès. Aujourd'hui, l'un «pris en pension» par une famille dans une H.L.M., est mécanicien, et l'autre effectue son service militaire. Le couple cultive un petit jardin potager et possède dans sa cour quelques lapins.

Bénédicte et Louis Jestin :

Agé d'une cinquantaine d'années, ce couple a 18 enfants. Bénédicte Jestin est originaire d'Amiens et son père était brocanteur. Louis Jestin est originaire de l'Oise où dans un premier temps le couple vécut. Il résida ensuite dans un quartier d'Amiens puis, pendant 17 ans, dans une ancienne maison de la rue Gomboust. (4) Expulsé, il fut relogé en octobre 1981 dans une maison réhabilitée de l'ilot.

Bénédictine Jestin travailla de 14 à 18 ans, Louis Jestin, ouvrier du bâtiment, reçoit depuis 25 ans une pension d'invalidité.

Henriette et Charles Lefebvre :

Agée d'environ 27 ans, comme son mari, Henriette Lefebvre est originaire du Nord, mais vécut dans un village proche d'Amiens avec ses parents. Charles Lefebvre est originaire d'une ville de la Somme où sa mère est gérante d'un commerce; son père est employé dans une usine de la Zone Industrielle. Charles Lefebvre fut quelques années marin, puis travailla dans une petite entreprise d'Amiens avant d'être employé à la zone industrielle. Sa femme est employée dans un hôpital. Le couple résida pendant cinq ans dans une H.L.M., du village de la femme, dont il fut expulsé pour dettes de loyer. Il fut relogé dans l'îlot réhabilité après un court séjour dans le centre d'hébergement du quartier. Ils ont un enfant âgé de cinq ans.

Juliette et René Hameau :

Agée de 22 ans, née dans un village de la périphérie d'Amiens, Juliette a été rapidement placée ainsi que ses frères et sœurs (5). A la suite d'une rupture parmi d'autres avec ses parents, elle quitte son village en 1977, réside dans le centre d'hébergement du quartier, puis sur les conseils de Michel, entre par effraction dans une maison de la rue. Elle vécut quatre ans en concubinage avec G. Clerget (6) et eut avec lui un enfant qui lui fut retiré par la D.A.S.S. En mai 1981, elle épousa René Hameau qui travaille en intérim. Elle eut avec celui-ci deux enfants et en attend un troisième. Elle fut très épisodiquement employée comme femme de ménage.

Elisabeth Lacombe :

On se remémorera l'itinéraire de son père qui réside dans une courée de la rue Paquelin (7). Agée de 23 ans, Elisabeth ainsi que ses autres frères et sœurs fut placée très jeune.

Revenue dans le quartier, elle habita rue Fagon puis, rue Galleron, face à son frère Pascal qui bénéficia comme elle d'une maison réhabilitée ; Henri, 25 ans, est domicilié avec sa compagne rue Bayet. Elle eut deux enfants d'une première union avec Arnault Radoux (8), puis deux autres. Elisabeth reçoit une allocation de «parent isolé» et est «rémunérée» pour la préparation des repas de midi du fils d'un ancien voisin de son père. (9)

Pascal Lacombe :

Agé de 25 ans, il eut des emplois très instables (10) avant d'arrêter de travailler depuis deux ou trois ans. Il s'associe avec son frère Denis pour une courte période, achetant un camion devant leur permettre de vendre des frites dans la ville. Il vit depuis cinq ans en concubinage avec Roseline avec laquelle il a quatre enfants. Celle-ci est originaire d'un petit village proche d'Abbeville où son père était facteur. Elle fut «hébergée» par la famille de Michel Daran puis, à l'occasion d'un départ de Pascal à Paris, par Renault Mallier (11). Le couple vécut rue Galleron en face de Elisabeth Lacombe. Il emménagea dans l'ilot réhabilité en avril 1981.

Joseph Neveu :

Agé de 38 ans, il est originaire d'une petite ville où il vécut avec ses parents et ses neuf frères et sœurs. Sa mère fut élevée dans une institution de l'«Assistance Publique». Son père, originaire de la région parisienne était peintre en bâtiment. D'un premier mariage, il eut un enfant. Après la demande de divorce de sa femme (aujourd'hui remariée), il quitta son emploi de peintre dans une usine et connut une longue période de vagabondage au cours de laquelle il fut incarcéré, suite à son refus de verser une pension alimentaire. Arrivé dans Sevrin en 1970, il fut «hébergé» par le fils d'une première compagne de son père et entra

par effraction dans une maison de la rue Galleron où il vécut en concubinage plusieurs années avec Clara Sellier avec laquelle il eut un enfant. (12) Au cours d'un séjour en prison de cette dernière, il «héberge» sur les conseils d'un de ses amis une jeune femme qu'il épousera après trois ans de vie commune. Celle-ci a été abandonnée par ses parents à sa naissance ainsi que ses frères et sœurs. Le couple a un enfant.

Cinq familles de cet îlot manifestèrent à notre égard une hostilité insurmontable et les informations dont nous disposons sur leur situation sont très minces.

Clothide Sellier :

Veuve, âgée d'une cinquantaine d'années, adhérente au P.C., elle est originaire du quartier qu'elle quitta de courtes périodes, semble-t-il pour différentes cités de baraquement. Elle résida rue Galleron, voisine des Lacombe. Elle a cinq fils et une fille (Clara, rue des Fermet) âgés de 15 à 28 ans. Aux allures relativement patibulaires, ceux-ci sont très fréquemment en prison pour vols et attaques. La famille survit d'un côté, à l'aide d'une pension d'invalidité de Clothilde et d'une pension d'handicapé pour son plus jeune fils, de l'autre d'une délinquance de petite envergure. Les Sellier sont massivement groupés de 8 h du matin à minuit devant la fenêtre de Clothilde qui sert à boire toute la journée aux uns et aux autres. Les voisins apportent leurs chaises : on «capelote» (bavarder en buvant).

Après avoir refusé avec une violence extrême un premier contact, les Sellier nous ont à plusieurs reprises interpellée, entamant des discussions véhémentes dont l'argument principal, indéfiniment répété dans l'insulte, était l'écart de classe régnant entre nous et l'absence manifeste de bénéfices matériels pouvant découler de l'instauration d'une relation : «Tu ne peux pas comprendre et tu pourras jamais parce que tu es aisée comme les assistantes sociales. Nous

c'est la misère, on est soudé, on les boule... elles veulent voir si c'est propre chez nous... là; de toutes façons, t'as pas de fric à nous filer. C'est pas toi qui partageras avec nous... etc...».

Ferdinand Guillou :

Agé d'une trentaine d'années, il est le cadet d'une famille de onze enfants, originaire du quartier. Sans emploi depuis environ dix ans, il fut «hébergé» par différents habitants du quartier et plusieurs fois squatter. Il vit conjugalement depuis un an avec une femme d'une quarantaine d'années, mère de quatre enfants sur lesquels il exerce une certaine terreur, leur intimant sous la menace à se présenter sous son propre nom. Il résida rue Castex avant d'accéder à un appartement neuf de l'îlot. Sa sœur aînée, habite rue Fallempin avec ses huit enfants (nés de deux unions). Son mari, elle-même et une de ses filles reçoivent une pension d'handicapé, revenus conjoints à une délinquance habituelle. Un de ses frères, Rémi, domicilié rue Lamaze, a obtenu depuis vingt ans une pension d'invalidité. Une autre sœur, Charlotte, réside rue Fayet. Ferdinand totalise sept années de prison. Si nous avons rencontré Ferdinand à plusieurs reprises chez lui et chez les habitants du quartier, aucun entretien individuel n'a pu être réalisé. (13) Sa compagne montra d'autre part à notre égard un antagonisme violent (comme Roseline Lacombe) qui nous a semblé résulter partiellement de la précarité conjugale de ce couple et de l'inconstance de Ferdinand.

Lacoste (et Parriel) :

Agés d'une cinquantaine d'années, Solange et Gaston ont résidé dans l'ancien hôpital transformé en immeuble d'habitation, puis rue Castex pendant une dizaine d'années. Gaston Lacoste a un emploi stable. Solange Lacoste refusa toute discussion alléguant l'autorité de son mari qui, de son côté, eut un comportement identique. Les Parriel sont les parents de Solange Lacoste.

Paulette et Gilles Brochard :

Agés d'environ 45 ans, ce couple, non marié, réside depuis une quinzaine d'années à Sevrin. On se rappellera que Gilles Brochard, est un oncle des Clerget (14) et que Paulette est une tante de Roseline Lacombe. (15) Paulette Brochard, originaire d'un quartier ouvrier d'Amiens, eut d'une première union une fille avec un homme qui mourut poignardé par un de ses voisins. Avec Gilles, elle eut quatre enfants âgés de 12 à 18 ans. Gilles Brochard travaille dans une entreprise. Le couple résidait dans le périmètre devant être réhabilité.

Paulette Brochard exprima violemment sa lassitude à l'égard des «visites institutionnelles» consécutives à son emménagement.

Les familles de cet îlot, dont le profil n'est en rien exceptionnel, appartiennent en grande majorité à un même univers d'interconnaissance, au sein duquel certaines ont entretenu des relations étroites. L'incapacité où nous nous sommes trouvés d'entrer en rapport avec plusieurs d'entre elles, est apparu le premier symptôme du bouleversement introduit dans leur trajectoire par l'accession à un logement conforme aux normes en vigueur. Brutalement arrachées à un mode de vie dans lequel le partage de mêmes conditions d'habitat était tant le pivot d'organisation de rapports que le signe d'un statut, elles se virent dans l'obligation de se définir face à cette rupture qui, synonyme d'une intégration à la société globale, leur impose la construction individuelle d'un nouveau rapport à ses instances de décisions : représentante d'une autre couche sociale immédiatement assimilée à l'autorité légitime, notre présence est devenue un des lieux parmi d'autres où celui-ci devait être édifié. Hostilité ou démonstration d'une tentative d'adéquation idéale apparaissent les deux facettes extrêmes découlant de l'irruption d'une situation à l'égard de laquelle la neutralité est impossible. Tout geste est érigé en spectacle offert au jugement des mandataires des classes dominantes dont le brusque rapprochement s'instituant dans une dépendance imaginaire, vé-

hicule la perte d'une maîtrise élaborée dans l'acceptation d'une distance relative.

A travers les positions particulières de chacun des partenaires de cette «révolution», rassemblées dans une destinée commune et les événements dont ils furent les acteurs, nous tenterons de cerner la configuration d'un champ de rapports sociaux en voie de constitution. Précisons auparavant que le montant des loyers de toutes ces familles est différent en raison de l'A.P.L. Quatre d'entre elles - Elisabeth et Pascal Lacombe, Joseph Neveu et Ferdinand Guillou - sont momentanément exonérés de loyer.

Nous avons choisi de porter en premier lieu l'attention sur Geneviève Saïdi dans la mesure où l'évolution de sa propre position traduit avec pertinence les transformations internes à la scène rationnelle.

De son insertion immédiate dès son arrivée à Sevrin, dans un réseau d'interconnaissance fondé sur le voisinage, Geneviève Saïdi donne de multiples indices, privilégiant ce mode de communication qu'elle oppose aux inconvénients de sa «vie parisienne» : «Ca fait plutôt famille, tout le monde cherche à se connaître, quand je suis arrivée on m'a dit va à tel endroit, vous allez là, il y a une boucherie, là une ruche... Tout de suite ça vous met en confiance que je trouve qu'on a été bien accueilli. Alors moi, je préfère la mentalité d'un petit quartier comme celui-ci que la mentalité des gens de Paris... Vous passiez là-bas, pas du tout de communication... hein c'est le vide, le vide collectif... Les gens ils ne s'ouvrent pas facilement... je sais pas pourquoi ils sont pas expansifs... si on dit quelque chose ça va mal être interprété, ou ça va être répété alors qu'ici ben les gens si on a envie de dire merde à quelqu'un... ils préfèrent qu'on leur dise plutôt que de tourner autour du pot pour arriver à la même chose... alors on s'entraide, il faut pas vivre en reclus. Il faut essayer de vivre en communauté quoi...». L'annonce de la réhabilitation de sa maison, difficilement acquise (16) et son relogement momentané dans la H.L.M. de la rue Fizeau engendra l'inquiétude. «C'est pas que j'étais pas content qu'on rénove la maison mais, hein je savais pas si c'était sûr qu'on revienne dans la maison parce qu'on nous avait dit vous allez aux «Fizeau», vous avez la possibilité de revenir c'est-à-dire il y a des gens qui aimeraient pas rester aux «Fizeau» mais j'avais toujours peur parce qu'on

nous disait que vous allez partir mais on va peut-être remettre quelqu'un à votre place, comme à l'époque il y avait beaucoup de squatters... alors si ça traîne trop, on va plus pouvoir récupérer...».

N'ayant jamais envisagé auparavant de pouvoir accéder à un logement confortable qui lui est, par une décision externe, brutalement offert, le couple appréhende un transfert dont il n'arrive pas à croire, qu'au terme de l'opération, il sera le bénéficiaire, persuadé de son illégitimité à pouvoir y prétendre ; quotidiennement il suit, dans la crainte, le déroulement des travaux, attendant l'ultime verdict qui soit le renverrait à un taudis, devant à nouveau être aménagé par lui-même, (17) soit le transplanterait sans médiation dans un autre champ social. La résidence de huit mois dans la H.L.M. de la rue Fizeau apparaît décisive dans la construction de la position ultérieure des Saidi qui y font l'apprentissage concret des différences de classe. S'ils s'y inscrivent eux-mêmes avec le sentiment d'être l'objet d'un rejet des couches sociales dont la supériorité est mythifiée, l'enquête que nous avons faite dans cette H.L.M. nous a permis de voir que l'intrusion de la population de Sevrin dans ce territoire harmonieux et préservé fut de fait perçue comme perturbante : Abdel Saidi : « Là-bas je sors même pas, je rentre du travail, je regarde au travers du carreau comme un singe... j'avais acheté des vélos à Noël pour les deux « tcho » (enfants), j'ai même pas confiance... alors ils circulent sur la route tellement qu'il y a des voitures qui montent et redescendent... j'étais enfermé du travail à la maison, le matin je repars... toujours comme ça à regarder en travers je peux pas sortir aller où il y a pas de cour... alors je suis revenu... là je suis heureux... ».

Geneviève Saidi : « On a pas eu une très bonne adaptation... on a jamais vécu en appartement. C'est pas comme ici du tout : dès qu'on arrive au pont de toutes façons ça vous fait une frontière, c'est pas la même mentalité, le même mode de vie... ils vous parlent de millions comme s'ils vous parlaient de billets de 10 F. C'est la fierté... alors on a été mal accueilli au départ, parce qu'ils ne considèrent pas les « Fizeau » comme faisant partie de Sevrin. Ce sont des gens de derrière qui viennent alors là ça a été un gros hic d'ailleurs j'ai reçu un papier dans la boîte aux lettres « dehors les

étrangers»..., après il y en a des anicroches... alors le concierge (personnage très imbu de la respectabilité de l'immeuble) il a dit avant il n'y avait jamais rien depuis quelque temps il dit il y en a de la merde partout ici. Alors je lui ai dit : «Mais c'est depuis qu'on est arrivé ou quoi, alors il... c'n'est plus comme avant...».

Pétitions et plaintes à l'office des H.L.M. (18) accompagnent l'installation des Saidi et Brochard qui sont là, comme précédemment et postérieurement, voisines. Ces familles sont inculpées de bruit, de saleté et d'alcoolisme, leurs enfants de vandalisme. Les réponses de ces deux familles divergent, entraînant la rupture définitive d'une relation de proximité de longue date, faisant place au report des accusations externes. Paulette Brochard, quotidiennement ivre tenterait de séduire le mari de Geneviève Saidi. Si les Saidi dénoncent dans un mouvement d'autodéfense les mal-façons (19) et les nuisances sonores de la H.L.M. (20) ils décident de tenter une intégration qui, en quelque sorte, les préparait à la dignité de leur prochain logement, expulsant la négativité intrinsèque de leur appartenance sociale sur les Brochard qui, de leur côté, maintiennent avec arrogance leur comportement usuel, répliquant aux avertissements des locataires par l'insulte, affirmant sans compromis la distance de classe et s'enfermant dans une position dont ils ne peuvent se défaire, la reproduisant avec nous.

Geneviève Saidi : «Moi, j'ai essayé quoi de sympathiser avec les gens pour dire ne pas donner mauvaise impression, ne pas dire, ils viennent de derrière, ce sont des voyous, ce sont ceci, cela... comme ça un jour une dame elle avait arrosé ses fleurs que elle a pas vu que j'étais en dessous j'ai pris toute l'eau sur la tête... Alors se mettre mal avec les voisins c'est pas bien non plus... On allait pas toujours râler pour dire bon ben ce sont des mauvais coucheurs ou alors ceci, cela, alors nous finalement on a été regretté même par le concierge, la dame quand elle est partie elle a dit l'entrée elle est plus aussi propre que quand vous étiez là. Mais Paulette Brochard elle a fait des histoires alors elle a été vraiment mal accueillie».

Garantie de la reconnaissance de ses vertus éducatives qui l'élèvent dans la hiérarchie sociale, Geneviève Saidi prend en nourrice un enfant (21) de la H.L.M., conservant ainsi,

après son départ, un lien symbolique avec l'espace valorisé.

Forte de cette épreuve douloureuse, dont elle est sortie victorieuse, Geneviève Saidi emménage dans la joie, s'évertue à mériter le privilège qui lui a été accordé et s'efforce d'être à la hauteur de son nouveau statut. Aussi, est-elle la seule locataire de l'îlot à se déclarer entièrement satisfaite de son logement repérant dans certains de ses traits originaux la trace d'une faveur exceptionnelle contribuant à sa « distinction » : elle posséderait ainsi la plus grande cour, le plus beau jardin, le mieux exposé. Sont rejetés dans un passé lointain les avatars d'un inconfort radical, imposant de lourdes corvées quotidiennes, relatées aujourd'hui comme insupportables. Geneviève Saidi qui exhibe à maintes reprises l'entretien irréprochable de sa maison, la régularité des heures de repas et de sommeil des enfants, la qualité de la nourriture préparée, sa « propreté » générale et le plaisir pris à ses devoirs de femme d'intérieur, considère justifiée l'augmentation de son loyer, qui sanctionne dans la cohérence, la mutation de sa situation : « On paye cher d'accord, mais y a pas qu'ici... comme je vais dire ça... le gaz il est pas donné pour l'état non plus, ben faut payer tout ça.. alors avant faut casser le bois, faut le matin descendre avant que les gosses descendent pour partir à l'école... tout ça que maintenant on paye un peu plus cher mais c'est normal, mais on est tranquille... d'ailleurs, ça nous revient encore moins cher, hier on a calculé l'autre jour avec les dépenses qu'on avait. Un sac, il nous faisait sept semaines, on chauffait un peu les rues. C'était du pailis il fallait boucher partout... ». A la lumière de l'ouverture de cette trajectoire individuelle ascensionnelle, les partenaires de l'espace de cohabitation surgissent comme une incidence négative incompréhensible : « Moi ce que je reproche, c'est pour le machin du choix quoi, ils auraient donné des maisons, ils auraient pu trier les gens à qui ils redonnaient les maisons, ça c'est vrai... Les sélectionner quoi, ça c'est malheureux... Prendre des gens qui entretiennent quand même leur maison hein... ».

Si la dénonciation de la différence des loyers des locataires de l'îlot, résultat de l'A.P.L., est comme nous le verrons un thème récurrent où se fait jour la division, son introduction obéit ici à une logique découlant du salariat de Abdel

Saidi : «Il y a une chose que je comprends pas, c'est qu'ils font les loyers en comparaison des ressources... on se base sur tout mais pourquoi est-ce que ça ne fait pas comme les «Fizeau». Moi, je trouve que ça devrait pas être ceux qui travaillent qui ont le plus de ressources qui payent pour ceux qui ont moins... alors ça devrait pas exister parce que là-dessus c'est pas juste... en H.L.M. on regarde pas si les parents travaillent pas, c'est des loyers pour tout le monde pareil... Vous pouvez pas payer votre loyer il vous est pas baissé pour si peu... alors qu'ici c'est nous qui payons pour ceux qui n'ont pas... alors ils devraient quand même faire la part des choses que... dire bon ben ceux qui travaillent c'est parce qu'ils veulent y arriver, y a pas... là-dessus je ne suis pas d'accord... eux, c'est comme ça qu'ils le conçoivent, moi personnellement je le conçois pas comme ça».

Marque d'une immersion dans une assistance dont il faut désormais se dégager, l'AP.L. dont les Saidi reconnaissent pourtant la nécessité dans leur économie familiale s'inscrit imaginairement en opposition à leurs visées promotionnelles dont une «autonomie» radicale à l'égard des aides étatiques apparaît le terme poursuivi. Elle ancre leur appartenance à un voisinage pour lequel l'assistance est essentielle : que les Saidi s'appliquent à fixer leur séparation de celui-ci se révèle prégnant. Le premier support de cette démarche progressive fut le rapport «personnel» tissé avec des employées municipales dont, par des visites fréquentes où Geneviève Saidi voulait démontrer ses efforts de conformité, elle chercha à se gagner peu à peu l'estime. Ces démarches, au cours desquelles - de l'avis de ses voisins - elle aurait retracé certains épisodes de la quotidienneté de l'îlot, inévitablement connus de tous en raison de l'exiguïté du territoire géographique et relationnel, furent très vite interprétées par son entourage comme des actes de délation ; s'érigeant en personnage dominant sur la scène relationnelle, elle en devint le sycophante, chacun se percevant l'objet d'accusations où se contruisait son indignité aux normes véhiculées par l'accession à la maison réhabilitée : alcoolisme, inconstance conjugale et carences familiales en furent la matière ; Geneviève Saidi : «Si on veut que sa maison elle soit propre, on a pas le temps d'aller chez Pierre ou chez Paul... Si on

veut y arriver chez soi... alors moi je cause pas... on est dans notre petit coin, on ne voit pas l'utilité de s'adapter les uns aux autres ici... moi j'en connais de toutes façons au moins cinq où ça boit alors c'est pas la peine...». Peu à peu les chiens furent désignés comme les figurants principaux de ces réquisitoires réciproques : leurs aboiements nuit et jour et leurs agressions constantes furent au premier plan de ce théâtre. L'inflation de ces incriminations mutuelles atteint son apogée dans la circulation d'une pétition à laquelle Geneviève Saidi participa ; substrat de cet exorcisme, Ali Ayadi fut élu au moyen d'une accumulation de dispositions où se signifiaient les déficiences de chacun ; en état d'ivresse permanente, sujet de rixes conjugales journalières, il aurait lancé son chien contre un jeune couple résidant dans une ancienne maison du quartier. S'associèrent dès lors à cette adjuration, des habitants du quartier exclus de l'opération et domiciliés dans le périmètre géographique contigu, exprimant là une scission consécutive à la différenciation de statuts introduite par l'obtention de certains d'une maison réhabilitée. Une réunion organisée par la société chargée de la réalisation des travaux à laquelle assistait l'un de ses membres, élu municipal, rassembla les locataires de l'îlot dans le but de recueillir leur opinion quand à leur nouvel habitat. Qu'elle s'acheva dans une imputation publique de Ali Ayadi pour ses diverses perturbations, celui-ci percevant là une menace d'expulsion, témoigne de l'ampleur des ruptures qu'instaura l'emménagement.

Geneviève Saidi émergea victorieuse de cette première phase de morcellement qui la promulguait unique dépositaire d'une respectabilité dont son voisinage s'était montré incapable, tombant sous le coup des sentences municipales : «Le comportement et le style de vie de certains sont incompatibles avec les lieux restaurés». (23) Etais de cette distance, son champ relationnel fut restreint à d'anciens voisins, restés dans des maisons anciennes dont un couple âgé de 90 ans, les Thullier la confortant dans cette position, sur la base de leur propre évincement.

Annette Thullier : «Moi, j'aurais demandé une chose, une maison, on me l'aurait pas donnée et on donne ça à des gens comme ça, alors que nous c'est parce qu'on a toujours

travaillé moi, j'ai toujours travaillé... alors nous c'est une vieille maison, après la guerre on a voulu refaire la façade... alors avec mon beau-fils qui connaissait le ciment, il travaillait dans le ciment, il avait dit : «Papa si vous voulez qu'on la répare la façade ça changerait hein» ; à la ville on a dit oh ça c'est pour être démoli, on n'a pas donné l'autorisation puis maintenant ils peuvent y aller, mais j'en veux plus, je veux plus de réparations...».

Mais la venue de Joseph Neveu, Ferdinand Guillou et Pascal Lacombe ruinèrent rapidement les fondements de cet édifice précaire dans la mesure où, aux yeux de tous, elle représentait le reflux d'une fraction de la population du quartier, insoupçonnable de songer à se défaire d'habitudes de vie les enfermant dans une marginalité socio-économique irrécusable. Le retour à une détente générale ôtant toute efficacité aux accusations antérieures, contribua à isoler Geneviève Saidi qui, de lauréate de la réhabilitation, devint la victime de railleries de plus en plus ouvertes. Parallèlement, lui fut retirée la garde de l'enfant de la H.L.M. de la rue Fizeau : qu'elle en vit la cause dans les critiques qu'elle-même fit à la mère quant à ses qualités parentales met en scène la nécessité d'une dénégarion des instances légiférantes, devançant leur condamnation, reflet de son désarmement devant un enlèvement progressif. En prenant en nourrice l'enfant des Lefebvre, mécontents des services demandés en premier lieu à Juliette Hameau, elle mit en œuvre une association interne avec le couple le plus proche des modèles en jeu, poursuivant un combat où, désormais, elle est minoritaire. Geneviève Saidi, voyant alors en nous un des rares pourvoyeurs d'une reconnaissance externe, qui, d'enjeu partagé s'est inscrit en monopole singulier, nous exposa sa déception, la conduisant à fuir quotidiennement sa résidence, pour des promenades dans le centre ville lui permettant d'éviter un voisinage funeste. «Ils sont tout le temps chez les uns et les autres pour boire, moi, regardez, j'achète que trois bouteilles de vin pour une semaine, nous on est propre, on travaille et on a à manger...». «On» lui dépose des pierres, des mégots, des cendres et des ordures devant sa porte. Paulette Brochard répandrait le bruit que Abdel Saidi consomme avec elle un adultère infâmant. «Les gens auraient dû changer en bien ici et ils ont tourné en plus

mal... alors c'est pour ça que ils sont jaloux de nous. Ils ne peuvent pas payer mais ils resteront de force...». Très alarmée par les avertissements de Ferdinand Guillou qui proclamerait qu'il ne se soumettrait pas à une expulsion, préférant incendier sa maison, (24) c'est dans la précipitation qu'elle traverse, revenant de chez les Lefebvre, la petite place où ses voisins plaisantent en buvant de la bière au milieu des cris d'une quinzaine d'enfants, ordonnant aux siens de rentrer jouer dans leur cour privée.

Nous avons, à travers ce personnage, esquissé les lignes directrices d'un paysage relationnel en mouvement où se dévoilent les significations contradictoires, véhiculées par l'opération de réhabilitation, et l'alternance de leur domination. Nous allons maintenant nous tourner vers Ali Ayadi qui fut ponctuellement le porteur d'une négativité dont chacun se sentait participer.

Que les Ayadi aient occupé, conjointement aux Saïdi comme eux-mêmes, couple mixte, les pôles extrêmes d'une hiérarchie instituée par l'accession à une maison réhabilitée éclaire un des aspects d'une logique dans laquelle l'illégitimité inférée par l'appartenance ethnique, renforce celle partagée, découlant d'un statut social des plus inférieurs. Revendiquant sa nationalité algérienne, Ali Ayadi se situe au palier supérieur d'un groupe idéellement exclu duquel son nouvel habitat l'a extrait, couronnant un mérite fondé sur l'assistance qui fixe sa séparation, tant avec les Saïdi d'un côté que de l'autre avec les Maghrébins «chômeurs» et «harkis» qu'il côtoie, cultivant un petit jardin potager au fond d'une cour où plusieurs de ceux-ci sont domiciliés : «Ils sont subventionnés par la ville d'Amiens ; ils paient pas leur loyer et c'est presque tous des célibataires alors ils ont choisi leur destin, ils ont choisi leur nationalité franchement ils sont mal logés mais ils ont pas à se plaindre quand même, il y a des familles qui doivent passer avant eux, des vrais Français, qui ne sont pas de souche arabe ou algérienne, il faut que la municipalité s'occupe d'abord, ils veulent pas travailler, pour eux puisqu'ils sont français... ils sont maîtres... ils ont tout ce qu'ils veulent... il faut que c'est moi qui

leur serve d'interprète alors c'est vrai ils sont délaissés, ils ont leur nationalité française, moi, je suis pas français mais ils ont un mauvais caractère c'est des gens qui s'appellent à boire, qui sont capables de tout alors moi je m'éloigne, moi j'ai des gosses, j'ai ma femme, je suis un père de famille, j'écoute tout ça et puis je suis invalide même que je suis capable de me défendre... eux, ils n'ont pas le respect, c'est des bédouins pour moi, moi je suis kabyle on est pas des mêmes gens... j'ai pas beaucoup d'instruction mais c'est pas ma faute quand même j'arrive à m'exprimer en français quand on me pose une question quelconque je saurais répondre tandis qu'eux pas, ils ont l'instinct méchant d'ailleurs ça se voit sur leur figure. Moi, je peux pas m'expliquer avec eux. Moi, j'ai mon dialecte j'ai été à l'école française mais j'ai mon kabyle qui me reste dans la tête, l'arabe, je sais pas l'écrire, ni lire... eux, ils ont une mentalité à part... ils sont groupés, c'est des tribus, ils sont tous chefs alors moi, une société comme ça j'en veux pas c'est pas la mienne... c'est des gars désespérés, ils peuvent pas retourner chez eux. Ils ont trahi, on appelle ça des traîtres, moi je peux pas me mélanger avec une société comme ça». Se dessine ici un ordre dans lequel Ali Ayadi occupe une position médiane ; invalidité reconnue, concubinage stable, insertion familiale (25) lui octroient une légitimité qui, moindre que celles des Saida (mariage et travail salarié) fut néanmoins consacrée par l'obtention d'une maison réhabilitée, ratifiant une axiologie préalablement élaborée qui stigmatise des «Harkis», inaptes à la production, à la cellule monoculéaire et à un habitat «moderne», privation châtiant leur «trahison». Pivot de cette construction, apparaît la pension d'invalidité que ne cesse d'exhiber Ali Ayadi, dans l'attente de celle de sa femme que l'un et l'autre considèrent simultanément comme un droit, un statut et une juste rétribution d'un labeur engendrant «d'infirmité» : «Elle peut pas faire sa tâche alors elle est malade tout le temps depuis qu'elle travaille chez V. Ça fait douze ans qu'elle est malade ma femme à cause d'y aller vite, vite, vite...».

Mariette Ayadi : «Moi, j'ai une tâche au poumon, j'ai une bronchite chronique, une insuffisance hépatique... Je transpire des nuits entières... je me lève, j'ai plus de force alors j'ai froid... et lui c'est pareil... on est malade tous les

deux...». Ali Ayadi : «Ma femme elle souffre il y a des moments où elle reste quinze jours sans se lever... je lui amène son manger au lit... on achète des certificats médicaux pour elle et tout ça, mais faut qu'on ait trois ans pour passer en invalidité...». L'irruption des accusations, précédemment évoquées à l'encontre des Ayadi, perturba profondément une intronisation débutante, amorcée par un don, conçu à l'instar d'un privilège personnel : «On a fait des lettres plusieurs fois à Monsieur Lamps, il nous a dit il a bien reçu et je suis content il est vraiment gentil avec nous ; il a décidé de nous donner cette maison là et c'est grâce à lui et je le remercie beaucoup parce qu'il a compris qu'on était malheureux avant où en on était...». Ils s'efforcèrent devant nous d'en effacer les effets, tout en, paradoxalement, nous invitant à assurer auprès des représentants du pouvoir local leur défense : leur situation précaire les enjoindrait selon l'expression d'Ali Ayadi à «ne pas salir quelqu'un qui n'est pas sale» et, à escompter, avec juste raison, du temps écoulé la retombée des inculpations : «Là moi j'ai à me plaindre de personne, si je me plains de quelqu'un c'est parce que je recherche des disputes... et pis nous on a pas de disputes tous les deux ma femme et moi on s'aime bien on s'entend bien, on a pas de difficulté de vie entre nous deux... évidemment y'en a qu'ont essayé de nous intimider... alors nous on reçoit une lettre de Monsieur B. (élu municipal) premier avertissement sinon il va nous foutre dehors pour nous faire peur... mais ils ont tous des chiens y a pas que nous hein... et puis peut-être que tout le monde il a reçu cette lettre... évidemment moi, mon chien il est dressé pour la défense et puis ici il est dépaysé... alors pourquoi les disputes, un voisin c'est comme un frère... alors des reproches on en a pas à faire... on a un voisinage ça va, c'est calme ici, hein, on est tranquille». Nous les vîmes de fait, dans les derniers mois de l'enquête, se mêler de nouveau à la sociabilité interne de l'îlot, recevant et se rendant chez leurs voisins dont deux d'entre eux (Lacoste et Brochard) leur apportent des ordures ménagères pour nourrir les lapins. Ils furent comme chacun conviés à l'anniversaire de Juliette Hameau, fête dont tous sortirent en état d'ébriété, célébrant là en quelque sorte le retour à une unité fragile et momentanée, essentiellement destinée à conjurer une menace latente découlant de

l'écart régnant entre le comportement en vigueur et les normes dominantes dont on avait intériorisé la nécessité de montrer un effort de rapprochement.

A l'instar de l'ensemble des locataires de l'îlot, les Ayadi s'interrogent, perplexes, sur le barème des loyers, y cherchant l'indice d'un traitement singulier de l'autorité extérieure. Le montant élevé de leur loyer fait figure d'une mesure de rétorsion à laquelle ils répliquent par la dénonciation des nombreuses défauts de leur habitat qui serait leur lot personnel. S'énoncent là avec pertinence les transformations dont sont le lieu les rapports avec les instances de décision. Bienfait, la maison réhabilitée infère une dépendance directe qui conduit à se percevoir particulièrement désavantagé comparativement aux membres de l'espace de cohabitation. La dépréciation matérielle apparaît la seule arme susceptible de limiter la sujétion et les demandes consécutives de travaux, des tentatives tant de rétablir à son profit un équilibre dans un rapport vécu comme personnel que de parvenir à une égalisation des positions, condition de possibilité de forger un rapport collectif permettant de restreindre la subordination individuelle : « Ici , on paye cher, c'est même trop pour à côté de ce que les autres payent... Tout le monde il paye moins cher que nous alors en plus on a la petite cour et le travail qu'ils ont fait, ils ont été vite, hein... on allume le chauffage dans les chambres, toute la chaleur elle sort, le papier avec le chauffage le v'là tout craqué... les portes du placard soit disant que c'est des anciens, ils peuvent pas les changer... que soit disant que les chaudières elles coûtent cher... moi je trouve c'est pas bien... Ils auraient dû changer le papier, les placards, tout ça pour être tranquilles, la porte de la cour elle s'ouvre pas, la cour, ils l'ont pas fermée, ils ont mis du béton, le béton il est pas au niveau ça fait un trou, toute la flotte elle reste dedans... le couloir, il est pas fini... le tout venant ils appellent ça... même à la tuyauterie ils ont mis de la peinture en vitesse, ça s'écaille par la chaleur ça tombe à terre... Alors, je trouve quand même... eh ben c'est pas à moi de donner la justice ou bien de juger ça... moi, j'ai jugé pour moi-même, il y a une injustice il y en a qui payent pas de loyers dans les nouvelles maisons. Y'en a une toute la semaine elle est au coiffeur, elle paye pas de loyer (Elisabeth Lacombe) alors je trouve que c'est injuste avant de décider des choses comme ça on

doit approfondir la chose savoir si vraiment c'est vrai qu'elle reste toute seule ou sans ressources, quoi moi je crois qu'ils n'ont pas voulu approfondir la chose...».

L'évolution des positions respectives des Saidi et Ayadi met en évidence les différentes étapes d'une dynamique de rapport où progressivement s'éclipse, sous l'effet de la pesanteur de l'immersion dans l'interconnaissance, une rupture symbolique dont les conséquences premières furent l'instauration d'une division fondée sur l'ouverture brutale de trajectoires individuelles en dehors d'une mutation adéquate des déterminations socio-économiques : nous allons, avec Juliette Hameau, tenter de mieux saisir les processus à l'œuvre dans cette période marquée par l'insécurité, l'hésitation et l'absence de maîtrise.

«Fille du foyer» héritant d'une parenté dévastée, (26) Juliette est peu prête à arborer des gestes d'adhésion en direction des couches sociales supérieures : si l'annonce de logement la conduisit à se marier et à solliciter un prêt de «jeunes mariés», la recherche d'une utilisation maximale des aides étatiques domine ces décisions qui ne furent pas suivies par un changement de comportement. Avec une spontanéité juvénile et une bonne humeur coutumière, elle nous fait part de ses maternités : «Moi, à chaque fois que je travaille, à chaque fois je me retrouve enceinte, mais le premier on me l'a retiré parce que j'étais placée. Moi ça me dérangerait pas de le ravoir... quand je me suis mariée, je l'ai eu trois jours... alors moi maintenant j'en veux une fille parce que je voudrais avoir deux garçons et deux filles alors si c'est un garçon j'en veux pas, j'aime point. Je voudrais encore une fille alors René (son mari) je l'amidonne je dis oh ta mère elle a bien quatre je dis pourquoi j'en aurais pas quatre. C'est vrai sa mère en a eu quatre moi j'en ai toujours voulu quatre...».

C'est dans l'allégresse qu'elle emménagea : «J'avais une tchotte maison encore plus tchotte que la sienne (Suzanne)... Mais mon mari il a fait trois fourgons... J'avais tout tassé dans ch'grenier... J'étais même obligé d'en jeter à la «bel» (poubelle) alors quel plaisir. Il faisait chaud ce jour-

là, ches litres de bière ils y ont été moi j'en avais deux à côté de moi... Lui (son mari) il en avait deux puis moi deux. Il y avait Adélaïde puis Maurice puis Gérard, alors eux ils avaient leurs litres à boire, nous les nôtres... puis eux quand ils en avaient pas ils chipaient les nôtres alors en fin de soirée on était tous bien partis hein, on s'amusait. C'est normal le lendemain, on a recommencé... deux jours qu'on a fêté puis après aussi, c'était lundi... on s'est bien amusé... ben nous on dort à terre parce que l'n'homme (son mari) tellement il est gros, il se met dans ch'lit, un grand coup, ch'lit il a cassé net... alors on a foutu ça, on l'a bazardé et on dort comme ça». Elle dut rapidement déchanter, se voyant convoquée à la suite d'une accusation de mauvais traitement envers ses enfants, dont Geneviève Saidi serait, de son point de vue, à l'origine, entretenant des relations d'amitié avec sa belle-mère, hostile à son mariage. «Là-bas, où c'est qu'on était (rue Paquelin) c'était mieux, les gens ça allait tandis que là où c'est qu'on est, dès qu'il y en a une tête qui nous plaît pas, ça y est, c'est fini, on essaye de nous faire éjecter, on a eu quoi comment qu'on dit un avertissement parce qu'on avait une tchotte dispute avec m'homme (son mari) puis ils ont été dire qu'il voulait jeter l'fille par l'fenêtre... C'est Saidi... ils critiquent derrière tout le temps... alors Saidi elle critiquait que j'allais chez les Algériens tout ça ben elle est bien mariée avec un Algérien... alors moi c'est vrai que je m'entends bien avec Ali Ayadi et sa tante (Paulette Brochard, tante de Suzanne Gaudin) parce que chez Ayadi ben y a de la bière quand on y va on est bien reçu tout ça... mais comme ça c'est terminé hein (suite au terme de la garde de l'enfant Lefebvre), Ayadi lui, même je lui demande n'importe quoi... un plat... des patates, un litre de lait mettons, ça lui dérange pas... il dit rien... il s'en fout...». N'ayant jamais envisagé une évasion réelle de la reproduction sociale, et ayant conçu l'obtention d'une maison réhabilitée dans la continuité d'une assistance hautement revendiquée malgré le salariat de son mari, (27) Juliette s'est trouvée profondément déconcertée par son refoulement vers une négativité stigmatisant son illégitimité à occuper un tel habitat. Dès lors, l'ilot lui paraît «un désert... trop calme...malgré le cinéma» du soir (28), «carrément en dehors de Sevrin» où l'on s'ennuie.

La disparition du mode de communication antérieur, nostalgisé car les règles en étaient connues, sa conversion en un champ de rapports axés sur une promotion imaginaire qui l'exclut, lui fait d'un côté souhaiter quitter son logement dont le confort perd son attrait pour une résidence plus conforme à son statut, (29) de l'autre côté, le déprécier, par la dénonciation de ses malfaçons, attitude dans laquelle peuvent être lus tant le reflet de la position qui lui a été assignée, qu'une tentative de résistance à son encounter. «Moi, je paye pas trop cher, mais chez les Lacombe (Elisabeth) ils payent pas tant, moi, je vais foutre mon mari dehors, comme ça je paierai plus de loyer... en plus il y a plein d'humidité, c'est moi qui en ai le plus... où c'est qu'il y a la cheminée tout le papier se décolle après ils diront que c'est mon gosse... mes radiateurs ils tiennent à peine... c'est des maisons qu'ils ont fait trop vite... Alors là, ils vont me refuser une porte vitrée alors que c'est moi la seule qui ai une porte plus misérable que les autres c'est moi hein... les autres ils ont des petites portes fines que moi j'ai une plus grosse porte on dirait une porte de prison... et puis je comprends pas que les façades des autres ils sont en bois et que nous en brique moi j'aurais préféré que ce soit en bois... la maison tu sais, là-bas, elle est belle hein (maison de Jestin) j'ai été la visiter, oh mais une maison comme ça ça m'aurait plu hein... la belle moquette le beau papier encore mieux que nous en tout cas...».

Plusieurs mois après, Juliette, qui avait accueilli avec enthousiasme Joseph Neveu, Ferdinand Guillou et Pascal Lacombe, voyant dans leur présence la possibilité de neutraliser les orientations comminatoires de l'espace relationnel interne, songeait encore, malgré le «soulagement» et l'«animation» apportés par ceux-ci, à déménager.

Nous allons maintenant considérer comment un vœu identique peut être formulé à partir de représentations pour ainsi dire inverses. Si Juliette se situe en quelque sorte en de-ça d'une réhabilitation sociale et morale dont elle se juge évincée, Elisabeth Lacombe, dont l'itinéraire présente certains aspects similaires (entre autres le placement à la D.A.S.S.) construit un «au-delà» d'un relogement qui se présente comme un tremplin.

Elisabeth, pour qui l'allocation de «parent isolé» remplace un salaire et «c'est quand même mieux que de travailler», a dès que l'attribution d'une maison réhabilitée lui fut notifiée, acheté de nombreux meubles où se mêlent les styles «Rustique» et «Lévitan» et amorcé une séparation relative de son compagnon, avec lequel elle pensait se marier : «Il était bien mais il s'est mis à boire, alors on devait avoir cette maison j'ai préféré la prendre seule, il a fait le con, il rentrait éméché, alors on se battait...». La résidence dans l'îlot inaugure une trajectoire ascendante à l'encontre de laquelle ses relations antérieures se dressent en obstacle. Première locataire à être momentanément exonérée du paiement d'un loyer, elle suscita, comme nous l'avons vu la convoitise des uns et des autres (30) et fut encouragée dans ses aspirations par les représentations dont elle était l'objet. Si elle perçoit un «changement de mentalité» entre la rue Galleron et sa résidence actuelle, «Là-bas c'était ouvrier... ici c'est plus renfermé», les critiques émises quant à son logement procèdent de conceptions ambitieuses où se révèle la construction d'une échappée imaginaire, sans limite, en direction des couches sociales supérieures. «C'est le compteur d'eau, ils viennent pas, ils sont pas pressés, comme ma fuite à l'évier... c'est leur machin américain ça marche pas c'est des nouveaux trucs. Moi... c'est une maison avec un salon et une salle à manger que j'aurais aimée... c'est-à-dire une maison avec des pièces qui se séparent... comme la cuisine mettons avec une porte... Là c'est pas séparé en arrivant on voit déjà la cuisine, il aurait fallu un passage, une sorte de couloir... alors moi j'ai un copain il a une maison neuve alors ça c'est des couloirs et tout est séparé, c'est bien en arrivant, il rentre chez lui c'est un couloir c'est quand même mieux (fils de Geoffroy Ledru, c.f. I, 2). Noël dernier j'y ai été... alors les maisons neuves c'est des maisons avec des panneaux c'est vite fait en trois mois c'est fini, alors moi c'est pour ça que je voudrais une maison neuve mais une maison en brique, pas au centre mais sur les hauteurs parce qu'à la campagne on s'ennuie quand on est habitué à la ville...».

Objectif d'un parcours féminin solitaire dont la maison

réhabilitée à Sevrin est la médiation unique et centrale, le pavillon cosu à la périphérie d'Amiens est entrevu comme le symbole d'une entrée dans un «ailleurs social» dont le chemin qui la sépare se dévoile d'autant plus court qu'aucune rationalité n'a prévalu dans le premier saut effectué, du «taudis» à une demeure adéquate aux normes de confort. Dans l'attente de ce second «prodige», Elisabeth s'implique dans la sociabilité interne de l'îlot, avec circonspection et discrétion de manière à restreindre la vindicte latente que sa situation de «privilégiée» lui attire.

Nous allons nous tourner désormais vers une des plus anciennes habitantes du quartier, dont le regard sur le champ des relations interpersonnelles dans l'îlot nous permettra de mieux mesurer les effets de l'opération de réhabilitation sur le mode de communication.

D'une santé déficiente, Berthe Rodineau sort peu de chez elle et nous a semblé en retrait de son univers de voisinage qu'elle contemple avec une certaine philosophie. Ayant décidé que l'accession au confort était une nécessité imposée par la modernité, elle tenta successivement d'être admise dans une maison de retraite ce qui lui fut refusé compte tenu de son âge, puis d'obtenir un appartement dans la H.L.M. de la rue Fizeau dont le loyer lui sembla trop élevé, avant d'être relogée dans l'îlot réhabilité dont la qualité prééminente à ses yeux, source de satisfaction générale, est de comporter l'eau courante. Dans cet élément se signifie un «progrès» qu'il résume et clôt simultanément sans pour autant qu'il soit porteur d'une mutation radicale de statut : «Alors moi, j'en avais marre, je veux une maison avec l'eau, alors maintenant, j'ai l'eau c'est ça surtout, la salle de bains je m'en fous... avant on y pensait pas parce qu'on avait l'habitude comme ça... mais moi, j'en ai ras le bol de l'ancien temps, faut pas rester quand même, faut quand même aller un peu plus loin... à mon âge, il est l'âge que j'ai un peu d'eau dans ma maison. J'ai jamais eu l'eau... faut que j'attende 53 ans pour avoir l'eau...».

Depuis son installation, elle poursuit son rythme de vie

quotidien, évitant de voir trop souvent ses enfants et, recevant journallement son compagnon Jean Leyrat qui lui fait ses courses : «Y'a Alain il vient toujours me voir moi j'aime pas trop. il me fout le bazar... et puis Jérôme (c.f. I, 1) il nous regarde on dirait toujours qu'on lui doit quelque chose... et Philippe ben lui il veut rien faire alors... Moi, y a Jean en face alors on s'est toujours connu, continué à se causer mais seulement on était séparé alors chacun sa maison puis on continue d'être ensemble. Alors ça fait 25 ans que je suis avec lui, 25 ans qu'on est ensemble, c'est encore mieux maintenant qu'avant... c'est-à-dire qu'avant il y avait beaucoup d'enfants c'est ça hein...».

Très éloquente nous paraît la vision de cette femme à l'écart de conflits dont les enjeux sont pour elle-même inexistantes : écoutons-là. «Ça fait qu'une dizaine d'années qu'ils sont là, Brochard et Saidi, c'est des nouveaux pour moi... moi, je suis là ça va faire 53 ans... alors ils vont se plaindre pour la femme à côté. Là-bas, ils ont porté plainte pour l'femme d'une affaire qu'elle a un chien, ils portent plainte pour tout... Avant on aurait pas porté plainte pour ça... on l'aurait dit carrément... Elle (Saidi) s'est fait insulter par la dame (Brochard) alors elle a été le dire à l'antenne... alors ils ont dit là on va la faire convoquer... elle l'a dit à Monsieur B (élu municipal). Elle l'a dit devant tout le monde (allusion à la réunion publique) elle a même dit son nom, alors il doit y avoir de la jalousie... moi si elle (Brochard) me demande si son chien je l'entends je dis moi, j'entends rien du tout... Maintenant, pour un chien on porte plainte... Je sais pas mais on peut s'accorder à l'amiable s'arranger, dire à la voisine «votre chien, écoutez mon mari travaille» que d'aller porter plainte comme ça à la ville...». Qu'on érige les autorités légitimes en instance de jugement de mécontentes internes suscite une indignation où se mêle l'étonnement devant la transmutation d'un rapport qui subsiste à une distance coutumière une proximité élaborée dans l'assujettissement. «Nous on s'accordait bien, si il y avait quelqu'un qui était en panne d'argent ou quelque chose on se dépannait. (31) Les gens ils prêtaient des sous... oh c'était bien, on était jamais seul hein... il y avait toujours quelqu'un parce que bon...». Intervention de Jean Leyrat : «Ici, c'est spécial parce que la misère de toutes façons,

ici elle ne bouge jamais beaucoup de son trou, elle reste sur place disons...».

Berthe Rodineau : «Tout le monde buvait un coup à vrai dire... mais on s'accordait maintenant on ne peut plus ni rien dire ni rien faire...». Berthe Rodineau, personnage quasi-neutre sur la scène relationnelle témoigne par des gestes courtois (dons de vêtements,...) qu'elle entend conserver ses habitudes antérieures et se tenir éloignée du jeu mouvant des antagonismes et compétitions.

Nous allons voir que deux locataires, Jestin et Lefebvre, s'efforcent conjointement d'inscrire leur retranchement obéissant néanmoins à une toute autre logique.

Si Bénédicte Jestin connut jeune fille, dans les bals, certains habitants de Sevrin qui, toujours avides de contacts, vinrent dès son installation lui rendre visite, remémorant certains événements et fréquentations communes (Guillou, Brochard, Dupont...), elle leur signifie dès son arrivée, une distance dont elle ne se départit point. Les bénéfiques imaginaires de l'accession à un logement vaste et confortable, se substituant au rêve irréalisable d'être propriétaire d'une maison neuve, sont, en effet, très altérés par sa localisation dans un territoire qui l'enferme dans une appartenance de classe dont elle n'a cessé de vouloir s'extraire idéellement. Aussi, sa «vieille maison», certes «en ruines» mais auréolée d'un prestige historique, (32) «que rehaussent des rosaces au plafond, une rampe ancienne, une grande cave, des souterrains antiques, des caves, des anneaux qui attachaient les chevaux» est-elle l'objet d'une réflexion comparative dans laquelle son logement actuel neuf et moderne «avec une salle de bains, une douche, des W.C. et tout...» perd de son attrait compte tenu d'un voisinage bruyant dont la sociabilité exubérante est la marque d'un statut inférieur. «Le chien de celui d'à côté, il gueule jusqu'à minuit, alors c'est pas marrant et lui il tape avec son marteau (Ayadi) alors je me plais pas dans la maison... C'est bien mais c'est le quartier qui me plaît pas... on a une belle maison... j'ai perdu du poids ici, 5 kg hein... ils vont chez l'un chez l'autre par ici ; ils se connaissent tous, moi j'ai horreur de tout ça...

alors moi je veux pas discuter de toutes façons, il y en a beaucoup qui sont connus ici, ça se voit assez dans le journal. Ils savent à qui ils ont affaire. Nous, on la regarde jusqu'à 10 heures la T.V. après on va se coucher... et pis quand on est malade on a droit au repos (allusion à l'invalidité de son mari...) ils sont grossiers hein, ici c'est terrible, des propos qu'on entend dans le quartier et alors quand ils se chamaillent ça s'insulte avec des vilains noms... Les trois quarts du quartier ils boivent alors ça m'intéresse pas». Son mari : «On est allé à la réunion là alors y a tout de même une drôle de présentation quand on a ça sous les yeux qui viennent tous bourrés, les bonnes femmes saoules elles se sont amenées comme ça à la réunion alors c'était bien hein !... Ils sont toujours ronds en train de se disputer, qu'est-ce qu'on peut dire ?». Il arrive que certains habitants soient, de fait, en état d'ébriété dans les assemblées.

Ayant mis ses enfants à l'école à l'extérieur du quartier, espérant pouvoir les inscrire dans un autre C.E.S. que celui du Nord d'Amiens où se rendent les enfants de Sevrin, Bénédicte Jestin s'est repliée dans une respectabilité défensive, protégeant par la séparation, une identité construite sur la dignité familiale ; en attendant de «s'habituer» parce que «c'est pas notre coin hein, nos anciens voisins c'était pas des gens comme nous, ils étaient plus aisés mais on causait...», elle retourne en compagnie de son mari dans son ancien quartier où par les conversations échangées là, elle se réassure d'une légitimité précaire et aujourd'hui fortement menacée par son insertion résidentielle.

Henriette et Charles Lefebvre :

Ce jeune couple a subi, à la suite de son expulsion d'une H.L.M. quant à laquelle il tient à indiquer que ce «n'était pas le même genre que la ZUP Nord, on était 100, 120», (33) un déclassement dont son insertion dans Sevrin est le produit. Le P.C., support d'une élévation progressive dans la hiérarchie sociale, atténua les effets d'une chute brutale sous le coup de laquelle se construit sa position actuelle : «Moi, j'étais au bureau fédéral de F. aussi je suis un fervent aussi bien pour tout hein, il y a pas histoire, du porte à porte, coller des affiches, pas de problème,

je suis un partant. Mais, disons, que je suis en veilleuse là... Mais, j'ai monté très, très vite : j'ai eu de la veine, c'est par contact... 5 ou 6 mois après au bureau de cellule je suis monté au bureau de section en l'espace de 6 mois de temps... puis j'ai fait l'école fédérale par le cours moyen j'ai directement pris le cours fédéral j'ai encore fait le «cours moyen C.G.T....». Son relogement présente le caractère d'une épreuve dont il ne se perçoit pas certain de sortir victorieux : un nouveau retard de 3 mois de loyer est vécu comme le signe d'une proximité d'un effondrement dont cette fois-ci il doute de pouvoir se relever. Aussi le barème des loyers est-il contesté, exhortant en quelque sorte à cesser de travailler : «Disons que par rapport à d'autres, c'est pas que je suis jaloux mais je me dis... y a de quoi se mettre au chômage». C'est pourquoi ils s'évertuèrent à fuir un voisinage qui se dévoile être l'éventuel terme d'une trajectoire descendante, n'entretenant des relations qu'avec Geneviève Saidi, figure unique d'une adhésion cohérente aux normes dominantes, véhiculées par l'accession à la maison réhabilitée : à cette dernière, ils confièrent leurs enfants. Avec une assistante sociale, un rapport imaginairement égalitaire est offert en spectacle : «Même qu'on a rien à lui demander, on va la voir chez elle, on a été une fois là-bas hein pour lui dire bonjour comme ça... moi, j'ai pas d'horaire avec elle...». La précarité de leur situation les enjoint d'un côté à restreindre leur participation à des accusations dont le retour à leur encontre prendrait la forme d'une sanction définitive, de l'autre à s'efforcer de soutenir une opération de réhabilitation ayant l'efficacité symbolique d'obscurcir les connotations négatives de leur espace résidentiel : «C'était vraiment le quartier à clochards, je sais pas, peut-être une centaine de clochards... alors là c'est bien changé ; disons que je préfère le truc du quartier pittoresque...». Ainsi Charles Lefebvre, qui se présente «comme quelqu'un qui ne se laisse pas faire, qui fait ses questions à l'avance», eut-il l'occasion au cours d'une assemblée publique d'exprimer son opinion sur le devenir du quartier, devant annihiler un passé inconvenant. L'édification d'espaces verts précédant une «maison pour tous», symbole central de la dignité prochaine de son habitat donna lieu à plu-

sieurs prises de paroles qui exaspèrent certains des habitants présents pour qui est prioritaire le logement des plus démunis et inutiles des terrains de jeux dont on s'est toujours passé, «puisque les gosses ils peuvent aller dans la rue». Seul un couple, militant du P.C. et victime comme les Le-febvre d'un déclassement à l'encontre duquel la seule arme utilisée est une proximité imaginaire avec tout représentant de l'autorité extérieure, approuva cette conception où se lit l'écart qui sépare la population du quartier d'une approbation des revendications des couches ouvrières actrices de la mobilité sociale. Les insultes dont Charles Le-febvre se vit ce jour-là la cible ne l'encouragèrent pas à investir cette plage de notabilité que constitue le Comité d'Action ayant par ailleurs déjà dédaigné la cellule du P.C. où, dans une régression insupportable, il aurait dû occuper une place identique à tout militant : «C'est une cellule qui est pas tellement vivante... Là où j'étais ça ne se serait pas passé comme ça... Nous, on était tellement vivants qu'elle a dû se scinder en deux cellules, c'était des vivants, tous des partants... il y avait trop de monde pour distribuer les tracts... toute la cellule y allait. Ici, c'est mal organisé, ça marche pas bien, c'est une cellule morte... quand même assez âgée tandis que nous c'était beaucoup de jeunes qui viennent, qui ont des responsabilités...». Qu'il signifie sa résistance à voir son statut assimilé à celui des habitants du quartier transparait par ailleurs dans les critiques énoncées envers son logement. «Pas une séparation mais disons avoir quelque chose parce que là on ne peut pas mettre une table on peut rien mettre quoi, une fois qu'il y a une petite table basse, c'est fini, mais surtout le truc de la salle de séjour c'est couper tout quoi, qu'on ne peut pas pour une petite table basse comme ça...en plus les murs sont froids alors il y a les gros problèmes avec le chauffage... en haut, on a toujours chaud, au premier, on a trop froid... et puis les traces d'humidité... moi j'ai de l'eau dans ma cave hein... mais on est chez soi quand même on a une cave...».

*

* *

Afin de mieux entrevoir l'atmosphère qui s'intaura à la

suite des derniers emménagements (Joseph Neveu, Ferdinand Guillou, Pascal Lacombe et Parriel) nous rappellerons brièvement quelques-uns des événements qui précédèrent et suivirent leur installation.

Des appareils sanitaires de ces quatre logements furent volés, ainsi que des matériaux du chantier en cours rue Finlay. Certains ne dissimulèrent pas leur participation à ce cambriolage dont pas ailleurs les responsables semblaient connus de tous. On afficha globalement face à l'autorité extérieure une attitude d'ignorance tandis qu'on commentait longuement entre soi cet incident, partagé entre l'indignation et l'admiration. Comme dans d'autres circonstances analogues, on adopta un comportement de solidarité tacite. Les élus convoquèrent la population à une assemblée générale « afin d'examiner les mesures à envisager face au problème posé par les vols et déprédations dans les différents chantiers et maisons en instance de réhabilitation... et de réfléchir ensemble aux meilleures solutions à apporter à des questions qui concernaient l'avenir immédiat de leur quartier ». (34) Aucun locataire de l'ilot ne s'y rendit, par prudence ou par crainte de représailles au cas où la règle du silence n'aurait pas été respectée. Un film à la gloire de l'opération de réhabilitation fut présenté aux habitants au nombre d'une cinquantaine ; longues scènes de déroulements de travaux et interviews de vieilles personnes nostalgisant la communauté « laborieuse » du quartier en étaient la matière principale. Preuve ostentatoire d'une concertation toujours primordiale, des plans furent montrés et manipulés avec autant de respect que d'incompréhension avant que ne fut rappelé, mettant fin à une discussion débattante sur les réalisations actuelles et prochaines, l'objet premier de la réunion.

Selon une logique habituellement mise en scène, le vandalisme (35) fut dénoncé dans ses effets d'obstruction à l'opération de réhabilitation, le rendant objectivement complice des adversaires gouvernementaux de la municipalité, œuvrant à son échec ; le laxisme de la police fut érigé en nouvel argument de ce raisonnement prônant la nécessaire union de la population et de ses représentants combattant contre l'ensemble des forces visant la faillite du projet. Les élus firent état de leur demande d'une plus grande vigilance

des agents de l'ordre public, et proposèrent que par une motion les habitants expriment le même vœu : « Ce n'est pas de la délation, mais il faut que ça change, il faut que ce soit les habitants de... eux-mêmes qui demandent plus d'efficacité à la police ». Après s'être assurés de l'absence d'objection, les élus décidèrent que le Comité d'action rédigerait un texte qui serait envoyé à la préfecture et au commissariat central, et parallèlement distribué dans le quartier. Le mutisme accueillit cette déclaration, dont on douta dans l'immédiat des résultats concrets ; une femme, redoutant une arrestation imminente, fit part cependant de son inquiétude . « Cette pétition c'est bien beau mais ceux qui font le mal ils ne la signeront pas... », tandis qu'au cœur de l'ilot les locataires les plus « marginaux » furent alarmés par les échos de cette réunion qui leur revinrent amplifiés.

Qu'il faille désormais se tenir prêts à défendre par la force son droit à occuper un logement auparavant inespéré apparaît clairement chez Ferdinand Guillou qui dit volontiers : « Moi, j'ai rien demandé, on m'a mis là alors... maintenant, si on veut me foutre dehors... ». Les actes de violence qu'il a commis sur une de nos collaboratrices, habitante d'une ancienne maison venue nous présenter aux parents de Solange Lacoste, témoignent des formes prises par l'appropriation d'un territoire dont il se perçoit menacé d'être expulsé. (36) Les discours que nous tinrent Pascal Lacombe et Joseph Neveu, expliquant leur conviction qu'ils n'attendaient d'aucun gouvernement, quelles que soient ses options politiques, un changement les concernant, indiquent d'autre part la nature du rapport institué avec le pouvoir en place. La distance extrême, forgée, inscrit l'éventualité d'une lutte où l'entrée dans l'illégalité est constitutive de l'identité. Pascal Lacombe : « Pas d'argent, vous mangez pas... vous votez à droite, à gauche, on vous donnera pas à manger pour autant... le seul truc que je connais c'est mon portefeuille... alors moi je vote pas, j'ai le droit mais j'ai jamais voulu... ça change rien... ». Joseph : « Y aura toujours des flics, des contraintes, l'électricité, le gaz à payer, les bouteilles, la merde dans la rue, ça a toujours été comme ça et ça sera toujours pareil... moi je suis pour l'ouvrier... Mais il y a pas de parti pour moi... ».

Néanmoins, l'un comme l'autre tentèrent de nous dé-

montrer qu'ils étaient ou sauraient se rendre dignes de la «chance» qui leur avait été donnée.

Abondamment tatoué, Joseph cultive une apparence de «baroudeur» et arbore une force physique sur laquelle il édifie sa position : «Ici, à Sevrin, pour être bien vu, faut se faire respecter si vous vous laissez marcher sur les pieds c'est fini. Alors moi, je suis respecté... je les connais tous les gens d'ici, ils me font de grands sourires parce que je m'appelle Joseph (un surnom) je me laisse pas faire... C'est par crainte je suis pas un hitlérien ni un dictateur mais ils ont peur. S'ils savaient pas que c'était moi... ils taperaient aux volets... ils feraient des vanes. Alors moi j'ai pas à me plaindre parce que je me fais respecter... Une mitrailleuse à ma fenêtre... et c'est fait, etc...».

Il côtoie journellement son ancienne compagne, Clara Sellier, qui passe souvent la journée assise devant la fenêtre de la maison de sa mère en compagnie de ses frères et sœurs et des voisines. Les récits de leur vie commune laisse entrevoir quelle fut sa quotidienneté. «Les Sellier (37) c'est moi qui les connais le mieux, j'étais en ménage avec Clara, j'ai une petite fille avec elle... quand ils en ont un petit coup «dis bonjours à papa...», alors moi j'ai laissé tomber parce qu'elle m'a tiré un coup de carabine dans les jambes... elle s'en allait de la maison, elle revenait, elle s'en allait, j'en ai eu marre... alors c'était le 12 ou 13 juillet le jour de mon anniversaire je revenais de regarder la T.V. chez un copain rue Galleron que j'ai connu son père, je monte calmement chez moi, un coup de carabine, ça me reveille j'entends : «j'ai à te parler», puis un deuxième coup de carabine dans la porte en bas... alors je réfléchis si je sors avec une hache, un couteau ou une arme, «J'ai à te parler, je veux la paix...» Ça voulait dire quoi, j'avais même travaillé pour elle... ça partait en boisson... à la fin je la prenais pour un amusement elle me reveillait des fois à 3 h du matin «Joseph, j'ai envie de toi...» alors bien sûr, j'étais pas de bois... alors ce jour-là elle était avec deux gars, un, un cran d'arrêt, l'autre au volant d'une voiture... c'était pas pour m'ennuyer, à l'époque j'étais très violent je faisais 87 kg. J'avance sur elle pour

prendre la carabine, l'autre il fait à Clara «Tire z'y dans la gueule...» je me suis tournée en même temps, j'ai reçu les plombs dans les jambes... et j'ai rampé jusque chez le voisin. Moi, je veux pas la critiquer mais ça fait déjà trois fois qu'elle monte en prison pour agression... c'est en elle. Alors, Clara elle a jamais accepté une défaite, moi je suis content de lui avoir fait une défaite... elle est volage... elle m'avait dit : «Je resterai avec toi, mais je veux vivre libre»...alors j'ai essayé je me suis fait une nana... Elle gueule, c'est une fille, elle veut dominer, elle met les hommes à ses genoux etc...».

Habitué à trouver sa subsistance dans les poubelles, (38) Joseph décide avec sa nouvelle compagne rencontrée lors de l'incarcération de Clara Sellier «qu'il en a marre... qu'il y en a marre de vivre dans la misère, que l'ambiance a changé, personne était marié, maintenant les trois quarts ils sont mariés ou en tôle. C'est plus pareil».

A l'annonce de son relogement dans l'ilot, le couple se marie, achète quelques meubles chez Emmaus, d'autres à un voisin qui quitte sa maison pour se faire «héberger», n'ayant plus aucune ressource, hérite enfin de certains, appartenant à un demi-frère de Joseph en prison pour cinq ans, et s'installe : «Maintenant que j'ai tout ça, ça m'a mis du machin au cœur». Joseph se fait embaucher comme manœuvre pour un mois et affiche cet acte inaccoutumé en symbole de ses efforts en vue d'une stabilité globale, impliquée par son nouvel habitat : «Maintenant je fais tout hein, j'essaye de refaire une autre vie, je vais payer ma contrainte... Je bois plus, on dit qu'on oublie dans l'alcool c'est le contraire moi je buvais trois litres le matin et cinq ou six l'après-midi... je suis bien vu au boulot... celui qui a du travail, il est mieux hein quand même...». Le caractère relatif de ce programme d'intégration apparaît néanmoins nettement dans les projets ultérieurs de Joseph, les allocations de chômage en constituant le but : «Moi, j'ai jamais été au chômage c'est pour dire que je mets de la bonne volonté parce que je suis dans une nouvelle maison...». Celles-ci permettront de payer les charges d'électricité et de gaz, l'exonération du loyer étant considérée comme une nécessité : «C'est tout de même une épreuve qu'on nous a mis là, nous on paye pas de loyer d'accord, mais y a l'é-

lectricité et le gaz on s'est renseigné hein ça fait au moins 400 francs par mois. Si on payait un loyer ça serait pire qu'une résidence dans le 16ème à Paris...».

Pascal Lacombe qui cumulerait allocations de chômage et allocations familiales, devient, par ses ressources, un modèle. C'est ainsi que Joseph espère rompre avec un passé chargé qui débuta dès son enfance : «Y en a toujours un qui est mal vu dans la famille, c'était moi... j'ai le caractère hein, je faisais des fugues, je refusais de m'habiller, etc...». (39) Son plus grand souhait consiste en ce que des fêtes soient à nouveau organisées dans Sevrin «qui est vraiment trop tranquille maintenant» : «Moi, je voudrais que ce soit comme avant les majorettes de Sevrin... on se déguisait avec Leyrat, Barrois, on défilait dans Sevrin, on faisait des courses de sac, de baudet... là c'est mort hein, y faudrait plus de fêtes parce que là tout le monde est recasé, marié... alors, c'était mieux avant...». Cette nostalgie d'un mode de vie antérieur dont il s'évertue à prouver un abandon récent, conjointe à des intermèdes où il affirme : «Un jour, je serai riche je le sais je ferai un casse ou n'importe quoi, un million deux millions et je retournerai en S.» (son département d'origine) permet de prendre la mesure de sa future insertion.

Si Pascal reconnaît aisément que depuis quelque temps il n'a pas cherché de travail, préférant survivre de services rétribués aux uns et aux autres, il a tenté d'établir devant nous sa supériorité sur les habitants du quartier, exhibant des compétences qui, en quelque sorte, légitiment sa nouvelle résidence, qu'il n'a ni demandée, ni choisie : «Trouver du travail pour manier l'pelle et l'pioche ah non c'est la dernière des choses que je ferais... je préfère rester comme je suis que manier l'pelle et l'pioche surtout pour gagner autant. On dit que les gens qui sont au chômage, ils ont rien à faire, mais c'est pas vrai, c'est encore pire, faut tout faire, faut bien bricoler ou se débrouiller de temps en temps pour pas rester... alors moi je bricole mais ça dépend pour quoi, pas pour tout le monde hein et puis ça dépend de ce que c'est...». Il s'est construit à notre intention un itinéraire ascendant, annulant imaginairement la négativité de sa situa-

tion présente dont il ressent l'inadéquation à l'égard du statut impliqué par l'obtention d'une maison réhabilitée à laquelle il ne croyait pas : « Je croyais que c'était un truc pour faire marcher les gens ». Capacité intellectuelle, qualification, dextérité, et expérience ont été le thème de longs exposés fondant sa distinction à l'égard d'un univers de voisinage dont les membres, en raison de leurs dispositions innées, ne sauraient espérer que la reproduction d'une condition des plus inférieures : « Moi, je remplissais les papiers pour les autres parce qu'il y a pas beaucoup de monde qui sache faire quelque chose... ici les gens c'est pour faire manutentionnaire c'est tout, ils peuvent pas faire autre chose, ils ont pas le niveau. Alors moi à 17 ans, j'étais obligé de faire manutentionnaire j'avais toutes les connaissances que j'ai maintenant. mais deux mois après on m'a demandé d'être pointeur alors j'ai commencé à monter... Après j'ai été transporteur puis distributeur puis chef d'équipe, puis promoteur alors qui y avait des anciens qui étaient encore chef d'équipe quand on m'a lancé comme chef d'équipe il a fallu que je me débrouille... comme traceur. Je travaillais au grand bâtiment, on trace le travail des ouvriers avec un cordon parce que c'est pas eux qui le tracent. Ils savent pas ce qu'il y a dessus on leur dit ce qu'il faut faire ils savent pas alors il faut, déjà, pouvoir lire un plan et moi j'ai appris tout seul... comme la mécanique moi j'ai appris tout seul pour mon compte personnel. J'ai pas le niveau des études mais je cherche à m'instruire. Je lis beaucoup de revues techniques, tout... la mécanique j'ai pas appris en démontrant une mobylette j'ai pris des revues et puis j'ai essayé de comprendre, quand on a compris, ça va tout seul... même quand on m'a pris comme O.S. je faisais pas un travail d'O.S... Mais moi j'aime pas travailler dans une usine, une fois, je suis allé, je suis parti dans la journée... ».

Si ses discours sur sa volonté de se dégager d'une interconnaissance dans laquelle il serait immergé obéissent à une logique identique, ils présentent par ailleurs l'intérêt de rendre explicite les difficultés intrinsèques à un processus de séparation réelle ; sa compagne Roseline, refoulée vers une paysannerie méprisable et inculte, est édiflée en obstacle essentiel à ses visées et en cause première de leur échec : « On retombe toujours sur les mêmes, je les connais

depuis que j'habite à Sevrin... on a retrouvé tous nos anciens voisins. Ferdinand Guillou quand il a pas bu ça va quoique maintenant, il est plus calme qu'avant. C'est un bagarreur, il voulait faire croire qu'il était costaud, il impressionnait après on a su que c'était un casseur cassé... tout à l'heure il faut encore aller chez lui pour boire un coup je suis bien obligé d'y aller sinon il va dire que... alors moi maintenant je passe de l'autre côté (j'évite la place) parce que l'on parle cinq minutes et puis viens boire un coup et on en sort plus... tous les matins, ils font leur tournée, Barrois là il passe chez Sellier après chez Joseph après chez Frédéric et après chez moi alors... moi j'aurais préféré pas être rassemblé dans la même façon là on les rencontre sans arrêt, c'est le rassemblement dans la rue toute la journée, ils boivent sur la fenêtre alors moi je gagne du temps en passant par derrière... ici, on sait tout même sans le vouloir. Moi, j'aurais aimé aller ailleurs, n'importe où mais ici... alors Roseline elle leur parle encore plus ici que là-bas. (40) Là-bas c'était à côté ici c'est en face... j'aurais aimé quitter le quartier... elle, elle comprend rien d'où qu'elle est et y a que les corbeaux qui passent... C'est vraiment la campagne, des paysans, c'est pour ça qu'elle est un peu comme ça c'est ses idées du coin : elle est d'humeur changeante si y avait pas les quatre gosses, je serais pas resté avec elle... quand je suis allé à Paris je pensais pas revenir. Puis y a eu la première alors je suis revenu. C'est censé être de moi mais on peut pas dire, j'étais pas toujours derrière elle à la surveiller, elle pouvait aller... alors là je vais essayer de retourner à Paris pour trouver du travail si elle veut pas venir et bien elle restera. Je rentrerai toutes les semaines parce que là ce que t'as vu c'est tous les jours comme ça. (41) Roseline elle s'entend bien avec tout le monde là elle est encore derrière c'est pour ça que j'aurais voulu quitter le quartier, elle est contente elle, elle quitte personne, elle rapproche encore plus».

L'ascension symbolique réalisée par l'accession au confort est abolie par l'impossibilité d'échapper à une sociabilité ininterrompue dont le caractère premier est l'enracinement dans un mode de vie évacuant l'insertion dans la production. Quelle que soit la nature chimérique des «ambitions» de Pascal Lacombe, on perçoit ici, avec acuité, les

effets décisifs de la permanence d'une inclusion dans le tissu social s'exerçant à l'encontre d'une mutation dans les trajectoires individuelles, imaginativement véhiculée par le nouvel habitat. Continuellement nourrie par un entre soi prégnant, l'appartenance domine pratiquement comme idéellement les initiatives émergentes et fragiles de mobilité sociale. Aussi, les commodités matérielles, dont on jouit, perdent-elles de leur séduction, n'ayant pu s'imposer en moteur d'une transformation véritable dont seule la privation de liens essentiels et quotidiens aurait été la condition de possibilité : « Non, ça change quand même avant on avait pas l'eau, de water... obligatoirement mais pour le reste ça change pas grand chose on reste dans le même quartier... le confort c'est bien mais dans un sens pas si bien que ça parce qu'on est resté dans le même quartier. Recommencer tout c'est pas, mais changer de relations... notre maison avant c'était plus grand et puis pas en biais comme ici les murs ne sont pas assez grands, quand on s'aperçoit des défauts on déchanté un peu... Ici, on peut pas mettre de meubles hein... mais j'aurais encore préféré rester là-bas (42) comme ils partaient tous, même en ayant moins de confort... et j'aurais pu faire les travaux, je l'ai pas fait parce que je pensais qu'on allait s'en aller... j'aurais voulu changer de coin quoi... ».

*

* *

Nous avons parcouru à travers les habitants de l'îlot un éventail de premières réponses au relogement dans une maison réhabilitée, dont il nous paraît important de souligner qu'elles se situent dans une période restreinte. La constitution du champ des rapports sociaux était, lorsque nous avons dû interrompre cette enquête sur le terrain, loin d'être achevée. Nous nous sommes efforcés d'appréhender une dynamique relationnelle dont les phases successives offrent un corpus de transformations aux lignes directrices plurielles. Si la nouvelle résidence, insigne promotionnel, érige dans l'ensemble des itinéraires une fracture symbolique, les constructions ultérieures qu'elle initie varient sous les effets conjoints et réciproques de la scène des relations

interpersonnelles et des modalités de l'insertion individuelle, facteurs qui se conjuguent dans la position singulière de chaque acteur. Ainsi plusieurs figures se sont dessinées donnant à voir la poursuite solitaire, dans la cohérence, d'une conformité globale au statut impliqué par l'habitat (Saidi), une évasion imaginaire vers les couches sociales supérieures (Elisabeth Lacombe), le maintien dans une assistance fondatrice (Ayadi - Juliette Hameau), l'esquisse précaire d'une échappée à une marginalité socio-économique essentielle (Joseph Neveu), l'accomplissement paisible d'une destinée de « misère » (Berthe Rodineau).

Dans une première séquence nous avons assisté à l'implantation et au déploiement progressif d'une division où se signifie la dominance des normes externes, les instances de décision étant instituées par un bouleversement radical des usages en vigueur, arbitre de scissions internes surgissant dans la représentation partagée de l'illégitimité et de l'inadéquation. L'impression commune d'être lésé, manifeste dans la dépréciation de la maison et la critique du barème des loyers, témoigne du sentiment d'une sujétion qui n'était pas inférée par une assistance coutumière dont les règles d'utilisation étaient connues. Les démarches consécutives apparaissent des tentatives de restreindre cette subordination inaccoutumée.

Dans une seconde phase se sont dévoilés les effets déterminants de l'interconnaissance sur l'intériorisation des objectifs ascensionnels. Si les connotations négatives du territoire les menacent fortement chez les sujets allochtones (Lefebvre et Jestin), l'inclusion dans un espace relationnel, conservé, les infirment chez ses membres, les privant de toute efficacité idéale (Pascal Lacombe et Ferdinand Guillou). L'immersion dans le mode de communication en jeu, agissant en faveur d'une reproduction sociale incidemment brisée, contribue à la perpétuation des habitudes antérieures et conduit à fixer la nouvelle résidence dans la prolongation d'une assistance constitutive, dont la fortification subite ouvre à tous des horizons prospères, comme nous allons bientôt le considérer. Auparavant précisons néanmoins que le relogement dans une maison réhabilitée nous a semblé mettre fin aux pratiques d'hébergement, un respect des

fonctions propres de chaque pièce se substituant à un emploi polyvalent d'une surface exigüe. Parallèlement, on discerne, à l'état embryonnaire, la possibilité d'une certaine privatisation de l'espace : ainsi est-il refusé aux parents et voisins qui, dans un premier temps en ont multiplié les demandes, l'usage de la salle de bains dont on dispose pour la première fois de son existence. Si on y recourt soi-même avec une grande modération, (43) l'inquiétude quant à des dépenses qu'on ne peut évaluer, interdit son insertion dans le système des échanges, maintenu dans les prêts d'argent ou de denrées alimentaires, les petits services et travaux, et la consommation d'alcool.

2 - Les nouveaux droits dans l'imaginaire

Nous tenterons de retracer ici l'évolution des représentations prenant pour objet l'opération de réhabilitation et leurs effets sur les conceptions endogènes de l'habitat. Si le programme municipal, écartant à la satisfaction générale les menaces d'arasement du quartier, reçut une très large approbation, les informations recueillies mettent en évidence l'écart existant entre la forme prise par l'opération de réhabilitation et l'idée que les habitants s'en étaient forgée. Dans l'ensemble, ils avaient en effet imaginé le développement intensif de petits travaux d'aménagement, conservant la structure des maisons auxquelles aurait été apporté un confort modeste. De leur point de vue certains logements avaient été fermés par la municipalité dans ce but et non en vue de leur abattement. Au nombre d'une dizaine, les membres du Comité d'Action partageaient cette opinion. La H.L.M. de la rue Fizeau fut accueillie par la stupéfaction puis violemment contestée.

L'opposition encore aujourd'hui très vive, qu'elle suscita, était fondée d'une part sur un grand attachement à la maison individuelle, support d'une liberté détruite par l'habitat collectif où la promiscuité impose des contraintes multiples, d'autre part sur le sentiment d'avoir été dupé dans la mesure où cette résidence semblait inaccessible, en raison du montant des loyers, aux habitants du quartier. L'absence quasi-totale de locataires originaires de Sevrin (44) enjoi-

gnit à ce que se localise là un rapport de classe où l'affrontement se nourrit de l'appropriation par des membres des couches sociales supérieures d'une partie du territoire commun : «volée» la rue Fizeau abrite des gens qui, en outre, refusent de considérer qu'ils sont domiciliés dans Sevrin. Les articles du journal local sont passionnément commentés, lorsqu'on y relève une différence de traitement entre les habitants de Sevrin et ceux des «Fizeau» : la localisation dans Sevrin serait volontairement omise dans le cas des «Fizeau», préservant sa valorisation. Marque de la domination de classe, la séparation des deux espaces est dans un mouvement de révolte entérinée ; un militant du Comité d'action : «On ne s'attendait pas à ça, à ce que se soit une H.L.M., alors c'est une grave erreur c'est pas croyable, alors nous on avait dit qu'on mettrait une affiche : «Stop, comme on a dit frontière, passeport exigé» alors quoi il y a 4 m à traverser, il y a le pont à traverser, ils font aussi bien partie de Sevrin, ça fait partie de Sevrin, ça puis du moulin... alors ils se prennent pour quoi là aux «Fizeau». C'est des petits enfants de Faradiba ou quoi franchement moi je crois que ch'maire il a fait une couille en parlant poliment pour les «Fizeau»... alors c'est marqué îlot des Fizeau, ça fait résidence si tu veux alors des résidences dans Sevrin ça n'existe pas, ça n'a jamais existé, c'est ça qui a choqué des le départ, alors quand il se passe quelque chose dans la rue Bayet par exemple, on marque rue Bayet dans le quartier Sevrin tandis que là on met rue Fizeau alors que c'est Sevrin. Y a pas à chier, c'est Sevrin. Alors nous on a dit il faut se mettre un garde barrière avec douaniers. C'est tout, comme ça il y a les Fizeau puis il y a Sevrin».

Un autre militant du comité : «On croyait que l'on allait refaire des petites maisons... alors maintenant en principe nous sommes des exclus pour eux, on est plus rien, on est des bougnoules, des bougnoules français, quoi !...»

Les membres du comité manifestèrent un étonnement identique devant la réhabilitation de l'îlot : «On en parlait au comité mais les choses elles étaient faites d'avance hein, aussi vis-à-vis de la Ville. C'est pas nous hein qui avons pris les décisions... Il n'était pas question d'avoir des logements comme ça, c'est long-

temps après qu'on a vu les plans, au départ c'était pas prévu, il était question de rénover, de faire des réparations mais là c'est pas de la rénovation puisqu'il restait plus rien hein il restait que le bois quoi et puis la charpente, on n'en parle même pas puisqu'elles ont été refaites... c'était pas prévu pour abattre, retaper mais pas reconstruire alors de là à voir les maisons refaites comme ça c'est très bien peut-être, faut être logique, ça a vraiment été bien refait, mais disons qu'on ne s'attendait pas à ça...».

Se dessinent ici les modalités d'intériorisation et d'application de ce principe premier de la politique municipale que constitue la concertation : si les membres du comité considèrent que leur rôle est d'exprimer leur opinion, quant aux réalisations entreprises, matière de réflexion pour les élus municipaux, ils jugent illégitime leur intervention dans les décisions concernant les orientations essentielles de l'opération : « Nous on a aucune autorité vis-à-vis de la Ville, c'est pas parce qu'on fait partie du bureau du comité qu'on est privilégié, sur les autres gens du quartier. Mais on a parlé de tout ouvertement, on allait pas se gêner pour dire ce qu'on pensait... Mais c'est pas nous qui avons pris les décisions c'est les organismes qui ont refait les maisons nous on nous a dit voilà est-ce que ça plaît ?... ». Un autre militant : « Tout le monde peut venir donner ses idées, tout le monde de la commune de Sevrin. On peut venir poser des questions... C'est un comité, comment je dirais de discussion... sur les problèmes de Sevrin mais que nous nous n'avons aucune valeur auprès de la municipalité. C'est eux qui sont, que c'est leur affaire, quoi... C'est eux qui jugent, c'est eux qui feront. Nous nous sommes là pour traiter des informations de ce que l'on pensait faire ou de ce qu'on peut pas faire... ». Cette même personne utilise au cours d'une discussion ultérieure une métaphore familiale pour expliquer la nécessité d'une non ingérence de la population dans les sphères du pouvoir local : « On n'a pas de pouvoir face à eux, on ne peut que leur donner notre avis parce que sinon c'est comme si on se mêlait de la vie privée et des histoires de famille... ». Mais quelque soit le mécontentement ou le désaccord des membres du comité, les bénéfices imaginaires découlant de leur perception d'être mandatés pour une mission prestigieuse, car les édifiant dans une proximité aupa-

vant impensable des représentants de l'autorité locale, leur commandent dans toute circonstance face à l'extérieur le soutien et la défense de ceux-ci, la responsabilité de l'exécution de projets condamnés étant attribuée à leurs adversaires divers qui mettraient en échec leurs intentions initiales, en faveur de la population. (45) Néanmoins, sur la scène interne de ce dispositif, la primauté du cotoiement des élus et des employés municipaux, base de l'adhésion, s'effectue au moyen d'altercations virulentes, forme privilégiée d'attestation et d'occupation des fonctions confiées dans un contexte où d'un côté l'incompréhension des mécanismes institutionnels alliée aux usages de violence dans la parole et les comportements, de l'autre la logique en jeu induisent à une communication inévitablement difficile.

A l'exception des 4 ou 5 personnes, assidues, déléguées par leur voisinage pour lequel elles accomplissent toute démarche administrative concernant des demandes de secours ou des problèmes de logement, se rendent aux réunions, ponctuellement, des habitants qui se trouvent momentanément dans une situation difficile à laquelle ils cherchent là une solution, la formulation publique des doléances apparaissant plus efficace, que celle, privée aux employées municipales.

Cette faible mobilisation quant à l'avenir du quartier, corroborée par l'absence totale de curiosité manifestée à l'égard des travaux en cours dans l'ilot découla dans un premier temps de la perception que les maisons réhabilitées ne sauraient être destinées aux habitants qui voyaient dans leur confort et leur «luxue» l'indice de leur réservation à des couches sociales supérieures. Le montant des loyers était l'objet de suppositions multiples confirmant leur inaccessibilité, acceptée comme le produit des lois inflexibles de l'inégalité sociale. Les incidences des premiers emménagements sur la représentation de l'interdit sont particulièrement visibles chez les sujets résidant dans les rues avoisinant l'ilot réhabilité, leur proximité géographique amplifiant les processus naissants dont l'orientation et le développement sont parallèles à ceux à l'œuvre dans l'espace réhabilité. L'attribution à des membres du réseau d'appartenance d'un logement «moderne», brisant le partage des mêmes conditions d'habitat et imposant une différenciation

sociale décisive dans le champ relationnel interne produit des ruptures de communication fondées sur l'appréhension de l'exclusion d'une promotion dont rien ne laissait présager que certains et non d'autres seraient les bénéficiaires, les «élus» ne présentant pas de qualité singulière, dont on se serait perçu personnellement dépourvu. Nécessairement imputées aux privilégiés, conformément à la logique des hiérarchies sociales, les scissions se nourrirent d'accusations dont ceux-ci auraient pris l'initiative. Se mettent en scène là comme précédemment les défaillances à l'égard de l'éthique familiale dominante et les stigmates d'une condition défavorisée. (46)

Écoutons une habitante : «Bon ben, elle quand elle (Brochard, c.f. II, 1) était dans sa vieille baraque c'est le cas de le dire oui c'était vraiment à démolir, enfin à rénover... alors elle venait presque tous les jours, si c'est pas elle c'était moi. Gilles, lui il faisait partie du football, alors il venait voir Louis, boire un coup, nous on buvait chez eux... alors quand ils ont été aux «Fizeau» ça a été plus rarement qu'on a été chez eux... et puis après il y a eu la fameuse histoire... alors elle m'a plus jamais parlé, elle a été dire aux voisins que j'avais entraîné Gilles à boire puis que j'avais couché avec. Maintenant elle est fière, en disant bien moi j'ai une maison avec une salle de bains, je peux avoir une machine ultra moderne... alors moi j'avais prêté la mienne, elle est revenue broyée... elle était toute neuve je te dis, mais comme on n'avait pas l'électricité on la laissait pourrir. C'était des nouvelles personnes qui habitaient là qui nous l'avaient donnée... alors je l'ai prêtée elle me l'a rendue foutue et maintenant qu'elle a une machine ultra moderne, c'est-à-dire que tu appuies sur un bouton et puis c'est tout, tu peux aller te faire la java, le linge il se fait tout seul... alors ben elle a donc plus besoin de personne. Alors c'est l'Amérique pour elle, tu vois c'est l'Amérique. Elle a une salle de bains. Mais avant on s'est connu à «l'étoile du berger», (47) moi j'allais avoir 13 ans... C'est plus elle, quand elle a passé à ch'pont le jour de ch'gosse noyé, elle m'a regardé puis elle s'est redressée comme ça elle a rencontré la mère Saidi juste à ch'coin... puis ils ont parlé ils se sont retourné de mon côté, ils ont dû parler de moi sûrement, c'est mon cul, ma chemise hein maintenant. (48) Alors Saidi

maintenant c'est pareil hein j'y vais plus... elle a dit que c'est des gosses qui soi-disant arrachent des lettres à Albert (49) et puis elle a dit que c'était les miens, Henri... Alors je vais pas aller spécialement là-bas pour foutre le brin, moi je trouverai à la voir j'ai pas peur, faucheton comme elle est elle me dira : «Bonjour, entre...», comment ça va ton pied (50) Mon pied il a pas besoin de tampon de la poste, lui... alors je lui dirai ce que je viens de te dire... alors moi au Pigeonnier (51) ça me changeait ce que j'n'avais pas avant, mais c'est pas pour ça que je me suis sentie plus fière qu'une autre, parce que j'avais une salle de bains, l'eau chaude, l'eau froide... pour moi c'était beau si tu veux, c'était l'Amérique, mais c'est pas de là à plus regarder mes copines, mes copains, ou alors sortir tu vois, j'ai une salle de bains à moi j'ai l'eau chaude, non j'étais pas comme ça, j'étais contente, c'était bien, moi là c'est... ils se prennent pour une classe supérieure, ils ont vécu aux «Fizeau» alors ils s'imaginent qu'ils sont encore aux «Fizeau» ils se rappellent plus la merde qu'ils ont eue dans leur baraque...».

Les habitants des anciennes maisons suspectèrent les locataires de l'ilot d'une insolvabilité imminente, dénonçant les contraintes financières du nouvel habitat s'exerçant à l'encontre d'une autonomie économique, fondée sur les récupérations diverses et usuelles, permettant en l'absence de toute ressource de survivre : étaient comparés d'un côté un loyer très faible, le fait de pouvoir se dispenser d'électricité tout en se chauffant avec du bois prélevé dans les maisons délabrées, utilisé d'autre part à la cuisson des aliments, et de l'autre l'asservissement impliqué par un loyer très augmenté, des charges d'électricité et de gaz importantes, dont la privation devenait inconcevable. L'absence de cheminée était érigée par tous en symbole de dépendance : «Ça c'est un grand tort, des choses comme ça c'est moderne, c'est très bien mais c'est pas fait pour nous c'est pas fait pour l'ouvrier...».

Dans l'attente d'un endettement rapide qui conduirait à leur expulsion et à leur remplacement par des allochtones dont les revenus seraient adaptés à ce type de résidence, étaient recherchés les signes d'une allégeance, fortement condamnée, aux représentants de l'autorité extérieure et étaient blâmées les tentatives de dissimulation des difficultés

budgétaires des familles, marque d'une subordination idéale impliquée par l'assujettissement économique. Odile Dupont : « Voilà qu'ils disaient qu'ils étaient vraiment contents de leur logement que c'était impeccable quoi et le loyer était pas trop cher tout ça... mais c'est qu'elle, Saidi, par exemple elle est toujours à l'antenne municipale à se plaindre que le loyer est trop cher alors pourquoi elle a dit à la mairie que c'était impeccable, que ça allait bien, autant dire non, c'était trop cher ça ne va pas avec son loyer, sa paye, avec sa caisse familiales, ça peut pas correspondre, il y a pas à chier. Pourquoi elle a dit ça, c'est l'Amérique. Pourquoi ? Parce qu'elle croyait avoir sa photo sur le bulletin, c'est ça qu'il y a. C'est pas autre chose, c'est pour dire c'est moi. Elle a dû être vexée, son nom il était pas marqué aussi, alors je te jure c'est comme ça faut qu'ils se fassent prendre en photo alors elle a dit que c'était bien, qu'elle était contente, elle avait une nouvelle maison elle avait le confort... enfin c'était l'Amérique... ».

Le maintien dans les lieux des locataires et surtout les derniers emménagements accompagnés, à la surprise générale, d'une exonération des loyers, bouleversèrent les conceptions où s'ancrait la conviction des déterminations implacables d'une reproduction sociale incontestée. Tandis que les liens brisés se renouaient lentement, qu'on pénétrait dans les intérieurs des uns et des autres, réunis à nouveau autour de boissons alcoolisées, oubliant dans l'ivresse partagée les différences opératrices de la séparation, l'inaccessibilité de la maison réhabilitée tendait à s'éclipser. Se fit jour, peu à peu, le sentiment de pouvoir y prétendre quelque soit sa situation personnelle. En effet, si elle avait été « donnée » à des « chômeurs » dont les infractions à la légalité étaient connues de tous, (52) elle pouvait être obtenue par quiconque présentant des garanties de « moralité » aisément plus grandes. Qu'il faille néanmoins conquérir par la lutte un habitat perçu désormais à l'instar d'un droit, témoigne des contradictions intrinsèques à cette évolution constatée dans les discussions : les mêmes personnes qui affirmaient ne jamais vouloir quitter leur maison dont l'absence de commodités ne leur paraissait qu'un inconvénient minime, entreprenaient dix mois après des démarches pour être relo-

gées dans les immeubles en cours de construction de la rue Finlay, relatant leurs heurts avec les employés municipaux. (53) Obligation qui n'est plus le monopole des couches sociales supérieures, le confort commence à être entrevu comme une nécessité à laquelle on peut aspirer sans une métamorphose radicale de son statut, au scandale de certains petits propriétaires, ouvriers, de maisons modestes et aux commodités réduites jugeant «qu'il y a de l'excès, de l'abus... on fait trop de social... Nous alors on a travaillé pour rien... on n'avait pas d'aide et eux ils travaillent pas et on leur donne tout... et ils savent que le P.C. a dit qu'on pouvait pas les expulser... alors c'est décourageant moi je travaillais 50 heures par semaine avec la faim au ventre... et là on les paye à rien faire...».

Cette revendication émergente, produit d'une transformation dont nous nous sommes attachés à saisir la filiation à travers ses différentes phases, ébauche des mutations ultérieures dans la structure des rapports sociaux. La précarité des conditions d'habitat, édifiant la scission de la communauté avec la société globale, s'est révélée en effet essentielle dans la constitution du champ des relations interpersonnelles, instituant la prépondérance des échanges. Si la dynamique des rapports internes à l'îlot est apparue en quelque sorte sous l'emprise d'un consensus dominant dans le quartier, la poursuite de l'opération de réhabilitation semble devoir compromettre sa cohérence, l'augmentation progressive des habitants relogés étant une condition de possibilité du développement d'autres logiques sous les effets conjoints, d'une part, d'un apprentissage croissant d'un logement conforme aux normes en vigueur, impliquant le retranchement de l'interconnaissance au profit de son investissement, et, d'autre part, du changement progressif des représentations externes du territoire.

NOTES

(2) Jérôme MOUREAU, c.f. I, 1, b.

(3) Les appartements disposaient de longs balcons circulaires donnant sur une cour collective au centre de laquelle se situaient les W.C.; des escaliers extérieurs en fer permettaient d'accéder aux étages.

(4) A une dizaine de minutes à pied de Sevrin.

(5) On se rappellera qu'elle est la sœur de Michel Daran, c.f. I, 1, b.

(6) Mari de Sophie GERSON dont le fils s'est noyé, c. f. I, 1, b.

(7) C. f. I, 2.

(8) Dont le frère est le concubin de sa mère qui vit aujourd'hui dans une H.L.M., avec le plus jeune de ses enfants ; Arnault est maintenant marié avec une jeune femme du quartier.

(9) Geoffroy LEDRU, c.f. I, 2.

(10) Une entreprise à Paris ; bâtiment et mécanique à Amiens.

(11) C. f. I, 2.

(12) C. f. Pages suivantes.

(13) Après s'y être opposé, il émit le désir d'une discussion et nous rendit visite mais dans un état d'ivresse profonde.

(14) C. f. I, 1, b.

(15) C. f. I, 2 ; I, 1, b.

(16) Une lettre avait été écrite au Président de la République.

(17) Ainsi qu'il s'y était efforcé antérieurement.

(18) D'après les informations obtenues auprès du gardien, accomplissant cette fonction depuis l'achèvement de la construction de la H.L.M., de telles manifestations surgissaient pour la première fois.

(19) Entre autres : « On passait notre temps à chauffer le béton, on payait et on avait toujours froid... ».

(20) Chasse d'eau, portes claquées...

(21) Dont les grands-parents étaient originaires de Sevrin.

(22) Discours du maire d'Amiens, le 15 juin 1980.

(24) Il fut déjà incarcéré pour avoir incendié son domicile, à la suite d'une rixe l'opposant à un ancien concubin de sa compagne.

(25) « AYADI, tu me rendras service de la reconnaître elle me dit ma femme, alors je lui dis c'est mon fils, c'est mon sang, je suis pas le père mais il aura un père... ».

(26) Nous ne reviendrons pas sur les méandres d'une histoire familiale complexe où alternent à l'infini « protections » et ruptures entre chacun des membres ainsi que le confirme l'observation des relations entre son frère Michel DARAN, sa belle-sœur Suzanne, et elle-même. Dans une accalmie momentanée, un entretien fut réalisé en compagnie de Suzanne GAUDIN : si les deux jeunes femmes se rapprochèrent dans l'évocation de leur passé commun, elles se dressèrent l'une contre l'autre lorsque survint dans la conversation, les montants des allocations reçues : « Oh mais toi t'en as plus que moi, hein que moi j'en ai pas, etc... ». La semaine suivante elles se brouillèrent pour se réconcilier quelques jours après...

(27) « il y en a qui travaillent, tout ça et pis ils arrivent à en avoir des bons, moi je comprends pas et moi j'y arrive pas... j'attends... »

j'ai demandé un bon de lait pour l'fille... j'attends encore : il y en a qui ont des secours ils y auront et pis nous on ne peut pas».

(28) Allusion aux échauffourées nocturnes quasi-quotidiennes.

(29) Son village : «Où tous mes frères et sœurs ils avaient fait voisins voisines ceux qui sont mariés ensemble presque...», ou la ville d'origine de son mari : «Là au moins les maisons elles se ressemblent c'est tout pareil.

(30) Par ailleurs des membres de sa famille avec qui la rivalité concernant l'assistance est essentielle : «Essayer d'avoir un secours derrière elle - Roseline LACOMBE - c'est pas possible, elle se plaint tout le temps». Comme d'habitants restés dans les anciennes maisons : «Elle - une ancienne voisine d'une de ses belles-sœurs - veut me faire des embêtements avec la caisse... elle veut faire croire que mon ancien bonhomme il est là...».

(31) Rappelons que les locataires de l'immeuble collectif où elle habita, refusèrent à l'unanimité de payer leur loyer tant que des travaux n'auraient pas été effectués par le propriétaire. Ils abandonnèrent l'immeuble après plusieurs années d'opposition à ce dernier.

(32) «Manon Lescaut y aurait même séjourné».

(33) La cité du Pigeonnier, immense est stigmatisée par la présence importante de familles immigrées.

(34) Tract municipal.

(35) En juin 1980, le maire soulignait déjà : «Les termites à deux pattes sévissent beaucoup à ... Ils prennent du bois pour se chauffer et des tuiles sur le toit pour refaire le leur...». (citation du journal).

(36) Cette attaque suivit une provocation collective ; les SELLIER, en compagnie d'autres habitants incitèrent cette femme à répondre à l'«affront» qu'elle venait de subir, les PARRIEL ayant refusé de la recevoir ; elle se rendit chez Solange LACOSTE du domicile de laquelle Ferdinand GUILLOU l'expulsa à coups de poing.

(37) Voisins rue Galleron.

(38) «C'est pas une honte hein, moi j'en suis fier».

(39) Il n'a plus depuis dix ans de relations avec sa famille.

(40) Rue Galleron.

(41) Allusion au refus violent de Roseline de discuter...

(42) Rue Galleron.

(43) Par exemple un bain par semaine, la même eau servant à la toilette du couple, un nouveau bain étant offert aux enfants.

(44) Seuls une veuve et un couple âgé.

(45) H.L.M., préfet, etc...

(46) Adultère ou vol - on se rappellera ici d'autre part la participation d'habitants d'anciennes maisons à la division interne de l'ilot.

(47) Ancien dancing.

(48) On se souviendra qu'au contraire les SAIDI et BROCHARD ont depuis leur relogement dans la H.L.M. de la rue Fizeau cessé tout lien - l'union des deux femmes imaginée par Odile DUPONT à son encontre apparaît une fiction particulièrement signifiante de son événement idéal.

(49) Habitant de la rue Fayet.

(50) Odile DUPONT s'était alors blessée.

(51) Odile DUPONT, originaire de Sevrin, a résidé deux ans dans la H.L.M. du Pigeonnier dont elle s'est fait expulser pour dettes de loyer.

(52) Les SELLIER, Ferdinand GUILLOU, etc..., nous semblent avoir eu dans les processus internes à ce microcosme un rôle certain.

(53) Les très nombreuses demandes enregistrées pour les 22 logements disponibles confirment un mouvement naissant auquel, certes, une fraction de la population ne participe pas encore.

IV

CONCLUSION

S'édifiant dans les ruines d'un lieu marqué par la conjonction entre résidence et production, la population actuelle de Sevrin, résultant d'un côté de la fuite du quartier par ceux qui suivirent une trajectoire dominée par le travail salarié, de l'autre, de l'arrivée et du regroupement de ceux qui en furent tenus à l'écart, constitue un isolat social dans lequel la précarité du cadre bâti est tant le signe de la condition occupée qu'un pivot du système de socialité. Nivelant imaginativement les différences internes car s'érigeant sous l'effet d'une différence éclatante avec la société globale, matière première où s'ancre la reproduction sociale, ceintant ses habitants de remparts symboliques, elle soutient un ordre endogène qui s'élabore à partir de la représentation du partage d'un statut des plus défavorisés, auquel on ne cherche pas à échapper. En expulsant à la périphérie des normes en vigueur, le caractère rudimentaire de l'habitat autorise, à l'égard de celles-ci, une grande latitude dans les conduites dont les règles puisent corollairement dans l'aménagement d'une destinée commune. Une structure d'échange où se déploie une autonomie relative dans la mesure où le recours à l'assistance y est usuel, instaure une organi-

sation économique mettant en jeu biens, ressources et services divers, mais aussi déficiences personnelles provisoires ou permanentes. Elle construit un asile où l'espace relationnel, pourvoyeur d'une survie minimale devient prépondérant, conquérant la primauté des intérêts qui tous convergent vers lui, tandis que se reproduit là l'exclusion de la production. Cette confusion entre le champ des rapports interpersonnels et des fonctions économiques, particulièrement manifeste dans les dispositifs d'hébergement, en alimentant et renforçant la scission avec la société globale, confère une efficacité générale, sur la gestion individuelle de la quotidienneté, à l'interconnaissance qui en devient le centre, l'étai et le moteur. Une parenté tenue, la fréquence des alliances endogames en désignent parallèlement la puissance dans la formation d'une unité territoriale dont la défense des membres s'inscrit à l'instar d'une obligation. Proximité et contiguité géographique prescrivent une sociabilité qui, intervenant à tout instant et pour des mobiles les plus divers, gouverne les itinéraires dont elle est, au détriment des agencements familiaux instables, ou des parcours professionnels fluctuants, l'unique support constant (1) où trouve à se résoudre, dans des associations éphémères ou durables, toute difficulté pendant qu'elle procure les substrats essentiels des activités ludiques. Cette retraite nourricière où les comportements s'exhibent avec parfois surenchère et arrogance, aux regards mutuels dans une distance aux conformités externes, cloître les acteurs dans la réaffirmation d'une appartenance indéfectible.

La nature des rapports sociaux institués, en offrant une surface où sont suspendues les nécessités d'une insertion dans la production, sustente une communication et la reproduction d'une inclusion dans celle-ci qui tire sa force de la coïncidence entre subsistance et convivialité, corroborée par les possibilités infinies d'arpenter selon une conjoncture momentanée, une échelle de positions internes à une scène fermée.

L'irruption de l'opération de réhabilitation dans cet

(1) Ce que l'ossature de nombreux discours illustre avec force : les rencontres ou retrouvailles en sont les axes directeurs ordonnant césures et nouvelles orientations.

espace qui s'est forgé des principes adéquats à sa perpétuation ouvre tout d'abord sans médiation le quartier à des logiques dominantes qui, de lointaines, se voient, sous la forme concrète de l'habitat, importées en son sein. Fracture dans les trajectoires individuelles auxquelles elle fait entrevoir une ascension qui, jusqu'alors, connotait un monde autre et inaccessible, elle substitue à une réserve collective à l'égard des autorités légitimes, une dépendance idéale personnelle inférée par une proximité brutale, premier attribut du don de la maison réhabilitée. Impensée, cette promotion enjoint à ce que soient prises les mesures du fossé régnant entre l'identité en jeu et les modèles vers lesquels on a été, sous le coup d'un décret supérieur, attirés, en étant déportés dans un décor qui, en les signifiant de façon tangible, induit à ce qu'ils soient respectés. Des excursions solitaires vers une adéquation d'autant plus irréalisable que seules les instances de décision en sont considérées comme juge, rompent l'ordre antérieur, divisant ses membres à la recherche de repères dans une mutation qu'ils ne maîtrisent pas. Une dynamique initiant des hiérarchies chancelantes figure des jalons pour les sujets se débattant isolément avec leur illigimité. Dans ces luttes dont les protagonistes sont en quelque sorte accessoires, chacun se perçoit lésé par le pouvoir institutionnel en réponse à la sujétion dans laquelle il se sent entraîné, ayant perdu la confortation de son environnement pour se retrouver désemparé dans son indignité.

L'éclipse progressive de ces scissions confère à l'interconnaissance une souveraineté où se lisent les déterminations essentielles de l'absence de changement dans la situation socio-économique dont la persistance d'un même univers relationnel contribue à la permanence. Brèche dans une misère acceptée, le statut octroyé par la nouvelle résidence en n'étant pas habilitée par une insertion dans la production dont la contrainte faiblement pressentie est rapidement ruinée par l'exemple donné par les pairs, se glisse dans les conceptions en vigueur, pour ainsi dire happé par une assistance omniprésente. Si se discerne, à l'état de germe, un investissement du logement, entre autres dans l'abandon des pratiques d'hébergement, la reconstitution du mode de communication, aux dépens de l'inté-

riorisation des objectifs d'élévation sociale, révèle le poids des rapports interpersonnels : que celui-ci n'ait pu être là réellement altéré indique le terrain prioritaire où s'opposent deux systèmes, l'un se nourrissant d'une économie endogène, l'autre conduisant à un salariat seul susceptible d'assurer la mobilité sociale. Privé d'une intégration à la sphère du travail qui, selon un déroulement normal, l'aurait précédée, la position gagnée, dépourvue de lieu d'effectuation central est l'objet d'une réappropriation annulant d'une certaine manière ses potentialités : mue par une structure de rapports dont la cohérence fut éprouvée, elle induit à son incorporation dans une continuité incidemment déchirée.

Les effets du relogement sur les familles qui en ont été momentanément exclues montrent consécutivement les facultés d'ajustement de la population à la politique municipale. Les revendications émergentes d'un droit au confort qui ne serait plus le monopole des couches sociales supérieures, se fondent sur l'utilisation de bénéfices inédits de l'assistance. Le constat qu'aucune stratégie individuelle particulière n'avait prévalu dans l'obtention de ce privilège, dont le temps écoulé permit de se persuader du caractère durable et abordable, incite à se convaincre de ses prérogatives personnelles à y prétendre là où la H.L.M. de la rue Fizeau avait prouvé l'implacabilité des inégalités sociales. Bouleversant les principes du fonctionnement social selon lequel l'acquisition des biens suit et signe la place occupée dans les hiérarchies socio-professionnelles, est frayée une ère nouvelle dont la prospérité heurte entre autres certains, peu nombreux, pour qui la propriété d'une maison des plus modestes fut le terme d'une vie de sacrifices. L'intrusion de cette félicité dans une infortune radicale, entamant les rationalités sociales préétablies, affermit en quelque sorte dans leurs dispositions les habitants enclins dès lors à toute anticipation et expectative, et par ailleurs fortifiés par les échos d'une crise économique dont l'interprétation dérape ici sur une légalisation du chômage.

Entrevoyant une extraction d'une indigence catégorielle sans pour autant être acheminés vers une insertion sociale véritable dont les moyens, ne leur ayant pas été simultanément offerts, persistent à leur échapper, ils se préparent à conquérir les atouts matériels d'une intégration illusoire.

Si cette logique, produit temporaire d'un groupe pion-

nier de quatorze familles, laisse peu préjuger du développement ultérieur d'un contexte appelé à devenir majoritaire, il apparaît néanmoins que l'opération de réhabilitation en revalorisant et réactivant le quartier, ainsi que l'attendent avec impatience les locataires de la H.L.M. de la rue Fizeau, abattra les enceintes physiques et symboliques derrière lesquelles on se prémunissait de part et d'autre, éloignant d'un côté le spectacle d'une déchéance sociale tandis qu'on protégeait dans une promiscuité organique un mode de subsistance périphérique. Localisés dans une centralité dont les faisceaux les atteindront directement, les habitants sous les regards de leurs nouveaux voisins, qui, de retour dans leur quartier d'origine, importeront leurs habitudes prises ailleurs, et sous les injonctions véhiculées par une résidence conforme, devraient voir leur résistance diminuer à l'égard des exigences sociales dont ils s'étaient partiellement garantis, sous peine d'être astreints à fuir dans un autre ghetto.

ANNEXE

Quelques notes à propos de l'enquête

L'enquête à Sevrin a été menée selon les méthodes d'investigation ethnologique. Les caractéristiques du champ social ont facilité cette approche rendue souvent complexe en milieu urbain par la séparation des différents champs d'insertion des individus.

Une maison a été louée au cœur du quartier ; elle était identique à celles des habitants et n'avait pour tout élément de confort que l'eau courante. Cette installation concrète a été à la base d'une implantation réelle au sein de la population, compte tenu du rôle joué par l'inscription géographique dans les rapports sociaux internes au quartier.

La «sociabilité» constante des habitants a constitué la principale condition de possibilité d'une immersion effective dans leur vie quotidienne. Le manque de séparation entre les liens propres à la famille restreinte et les champs des relations interpersonnelles, la dépendance profonde des premiers à l'égard des seconds, a permis que l'observation puisse être très largement étendue.

Enfin, l'absence de perspective de promotion sociale, propre à ce groupe exclu de la sphère du travail salarié, a conduit à conférer à cette observation une richesse particulière : on se préoccupait peu de donner une image conforme de soi à l'ethnologue dont, dans le contexte de familiarité régnant, on tendait à oublier la présence dans maintes circonstances.

Cette conjoncture a favorisé une confrontation fructueuse entre des représentations verbales (saisies dans des entretiens d'une durée de deux à douze heures) et l'infinie complexité des pratiques dans la réalité de tous les jours.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN JANVIER 1993
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE DU PAQUIS
70400 HÉRICOURT
DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 1993

URBANISME ET RÉHABILITATION SYMBOLIQUE

Les centres villes de Bologne, Amiens et Ivry ont été la cible de projets d'urbanisme qui rompent avec les logiques globales de fonctionnement du marché. Ces projets inscrivent prioritairement la volonté de maintenir dans les quartiers centraux les couches populaires, alors que ces dernières sont généralement refoulées à la périphérie des villes par des opérations de ce type.

Les analyses présentées ne portent ni sur les projets d'urbanisme en tant que tels, ni sur les réactions de la population face à ces dernières. Les auteurs ont cherché à comprendre les transformations sociales que ces opérations engendraient, du point de vue des habitants eux-mêmes pris dans une série de bouleversements d'origine extérieure.

Gérard Althabe, Recherches en anthropologie politique en Afrique centrale et à Madagascar dans le cadre de l'ORS-TOM. Directeur d'étude à l'EHESS, il fonde en 1976 l'équipe de recherche en anthropologie urbaine et industrielle (ERAUI), impulsant le développement d'études ethnologiques dans la société industrielle.

Bernard Légé, architecte et anthropologue au CNRS. Après deux années de recherche en Afrique noire (Mali), il devient collaborateur de l'ERAUI et travaille actuellement sur la société contemporaine en France et en Italie.

Monique Sélim, ethnologue, membre de l'ERAUI. Après un premier terrain rural, s'est orientée dès 1976 vers l'étude du milieu urbain et industriel. Elle a effectué une recherche sur une cité HLM de la banlieue Nord de Paris, puis s'est tournée vers le quartier central d'Amiens.